LE DEVOIR

FAIS CE QUE DOIS

VOL. LV — NO 215

MONTRÉAL, SAMEDI 12 SEPTEMBRE 1964

MÉTÉOROLOGIE

Ensoleillé et frais aujourd'hui et demain

Min.: 45 - Max.: 60

Gracieuseté de

SHEARER LUMBER CO. LTD.
MONTREAL

10¢

FÊTE DU JOUR

Saint Nom de Marie

TEMOIGNAGES

Du lundi au samedi

Une émission de Radio-Sacré-Coeur sur 45 postes

Comme de Gaulle (pas davantage) la reine sera bien protégée

A présent que la question du drapeau a cessé de mériter la manchette des journaux, il est un autre souci qui passionne l'opinion publique. M. Diefenbaker notamment, qui a manifesté sa "vive inquiétude" des dangers que pourraient courir la souveraine et son époux lors de leur passage à Québec les 10 et 11 octobre prochain.

L'autorité policière de la capitale s'est également émue de certaines rumeurs qui ont circulé ces jours-ci à Québec et qui voulaient que la visite royale donne lieu à un déploiement de force tel que les admirateurs de la reine Elizabeth et les simples badauds sensibles au décorum pourraient à peine l'apercevoir. Certains journaux avaient écrit, en effet, que le couple royal prendrait place dans une voiture à l'épreuve des balles et passerait à toute allure dans la cité de Champlain, suivie d'un car blindé nanti des dernières armes antisédition.

Craignant que de telles informations (inexactes assure-t-on de source autorisée) ne viennent à la fois jeter le discrédit sur Québec et donner l'impression aux antiroyalistes que leurs véhémentes protestations sont prises au sérieux, les responsables de la visite se sont empressés de les démentir.

En résumé, il appert que la reine sera bien protégée, certes, mais que ses "loyaux sujets" pourront la voir au passage entre l'Anse-au-Foulon, où sera ancré le Britannia, et l'Assemblée législative, où la reine prononcera une brève allocution.

Un officier de la maison militaire du vice-roi a fait savoir que lors de la visite du général de Gaulle au Canada, des mesures de sécurité au moins aussi sévères, sinon davantage, avaient été prises. Or, à cette époque, aucun mouvement indépendantiste n'avait formulé de menaces.

Il convient du reste de préciser que les mouvements indépendantistes officiels ont clairement fait savoir qu'ils ne menaceraient pas la souveraine. Ils tiennent néanmoins à protester "vigoureusement" contre cette visite en raison de ce qu'elle représente à leurs yeux de "colonial".

Quant aux éventuels "clandestins" qui voudraient attenter à la vie de la reine, les forces de police ont pris des dispositions pour les empêcher d'agir.

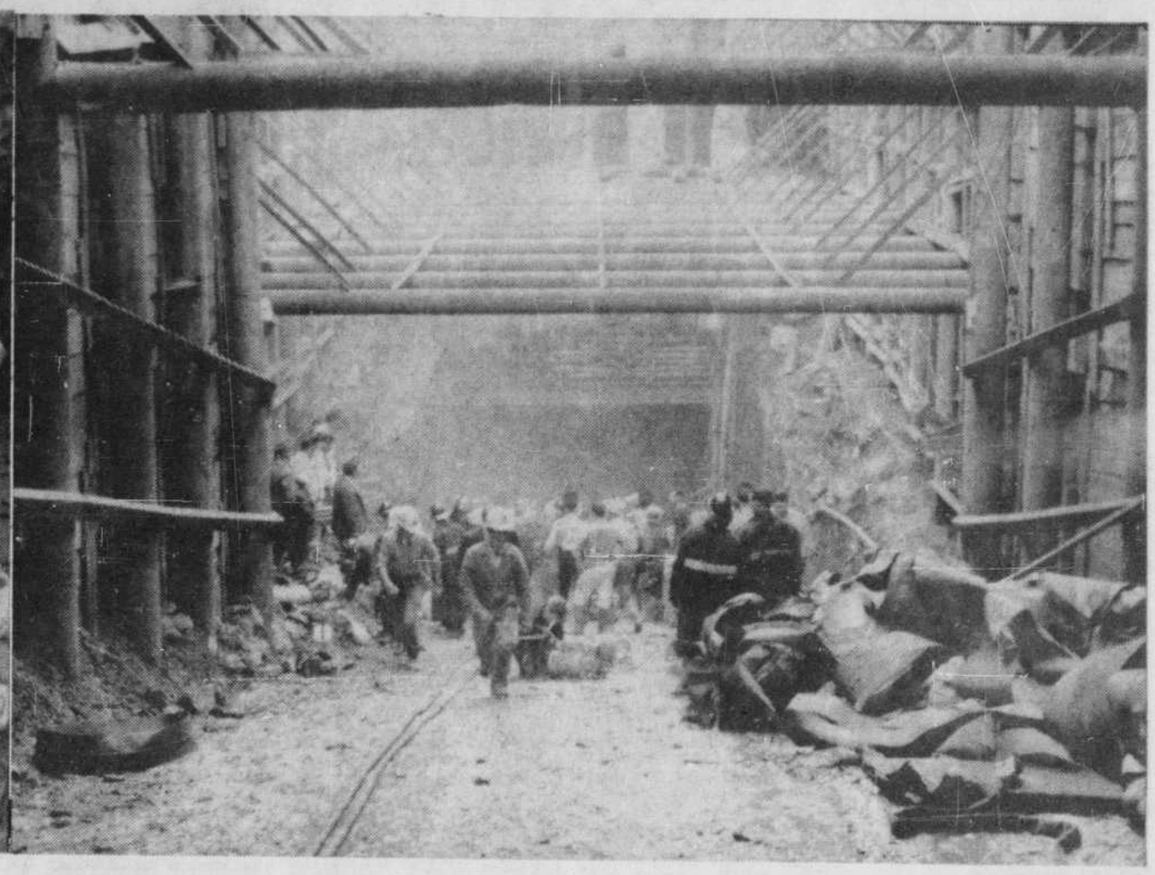

(Photo Le Devoir)

Explosion dans le métro: 3 morts, 17 blessés

Une explosion est survenue peu après midi hier dans l'une des bouches du métro de Montréal, entraînant la mort de trois hommes et causant des blessures à 17 personnes. La police a révélé que trois hommes ont été tués mais que seulement un corps a été retrouvé immédiatement; l'identité des victimes n'a pas été révélée. De son côté, l'hôpital Notre-Dame, où les blessés ont été transportés, a déclaré avoir traité 17 personnes à son service d'urgence; plusieurs de ces personnes ont été incommodées par la fumée et relâchées par la suite.

La cause de l'explosion demeure inconnue mais on signale qu'un chargement de dynamite a été livré près de la scène de la déflagration plus tôt au cours de la journée. L'explosion s'est produite sous la rue Lafontaine, entre les rues Harbor et Frontenac, dans un tunnel de 2,000 pieds de long creusé à une profondeur de 35 pieds. Elle a fracassé les fenêtres de plusieurs maisons du quartier et a attiré des centaines de curieux qui ont rendu plus difficile aux voitures des pompiers, des ambulanciers, l'accès à la scène.

Des pompes à air ont dû être utilisées pour éliminer la fumée qui avait envahi le tunnel et la plupart des sauveteurs ont dû se servir de masques à gaz. Les sauveteurs ont pénétré dans le tunnel par l'entrée principale et par un "trou d'homme".

Les constructeurs de cette section du métro, McNamara Construction Company, ont déclaré que six à huit hommes travaillaient dans le tunnel au moment de l'explosion.

L'un des premiers policiers à arriver sur les lieux de l'explosion a été le sergent Léo Plouffe, spécialisé dans les explosifs. Il a dû être transporté à l'hôpital après avoir été incommodé par la fumée à la suite de plusieurs excursions à l'intérieur du tunnel; il a par la suite été relâché.

Trois hommes ont été sortis du tunnel via le trou d'homme et envoyés à l'hôpital. Un autre, privé de ses bottes et de sa chemise, a été sorti par l'entrée principale. Un quatrième, identifié comme H. Léo Pratt, a été projeté hors du tunnel par l'explosion et transporté à l'hôpital avec des blessures dont on n'a pas révélé la nature.

Plusieurs médecins ont été appelés sur les lieux et ont attendu à l'extérieur du tunnel pendant que les sauveteurs déblayaient les débris. Des boyaux d'arrosage ont été utilisés pour nettoyer l'intérieur du tunnel et y réduire la poussière et la fumée.

Douze ambulances de la police se sont précipitées sur les lieux et, peu après, un appel a été lancé aux hôpitaux pour qu'ils envoient des ambulances additionnelles et des médecins.

L'accident d'hier est le troisième accident majeur qui survient sur les chantiers du métro depuis le début des travaux de construction il y a deux ans. Le 28 août dernier, un ouvrier est mort lorsque le véhicule qu'il conduisait a capoté, est tombé dans un tunnel et l'a écrasé sous lui. Un autre ouvrier a perdu la vie le 10 mai dernier lors d'un glissement de terrain.

L'entente interviendra sur le drapeau avant le délai prévu

Par Jean-Pierre FOURNIER

OTTAWA. — La controverse sur le drapeau reprend à zéro, mais elle est déjà à moitié réglée. Il ne serait même pas étonnant que le comité de 15 membres qui sera chargé de la vider aboutisse à une entente avant d'avoir épuisé le délai de six semaines qu'on lui a fixé. Il recommandera vraisemblablement à la Chambre des communes d'adopter un drapeau qui ne sera ni le trifolié, ni le Red Ensign.

En déférant la question au comité, la Chambre a franchi l'étape la plus difficile sur la voie d'un compromis. Que ministériels et conservateurs aient consenti à cette procédure signifie qu'ils se sont résignés, les uns à ne jamais faire du trifolié le drapeau du Canada, les autres à abandonner leur campagne en faveur du Red Ensign.

De Fredericton, où il assiste au colloque du parti conservateur, M. John Diefenbaker a dit jeudi soir que les tories ne donneraient leur appui à la recommandation du comité que si elle recueillait au préalable les suffrages de 13 des 15 membres qui seront désignés par la Chambre pour examiner la question du drapeau. En théorie, il peut paraître excessif d'exiger une aussi forte majorité à l'intérieur du comité. En pratique cependant, il n'est guère douteux que la recommandation éventuelle du comité recevra l'appui d'au moins 13 membres. Il n'est pas impossible même que la recommandation soit unanime.

Avant même qu'on ait formé le comité, l'accord paraît s'être fait autour du modèle de drapeau qui a été proposé à la Chambre des communes il y a trois semaines par le député conservateur de Nicolet-Yamaska, M. Clément Vincent. De Fredericton toujours, on rapportait hier que les conservateurs qui étaient le plus acharnés en faveur du Red Ensign sont prêts désormais à se rallier à ce projet. On dit aussi que des sondages officieux effectués auprès des députés des cinq partis représentés à la Chambre ont indiqué qu'environ 80 pour cent d'entre eux favorisaient le modèle suggéré par M. Vincent.

Le croquis, dont l'auteur est M. Jean Dubuc, de Ste-Foy, beau-frère de M. Léon Balcer, représente deux croix superposées sur champ blanc au centre desquelles apparaît une feuille d'érable verte. Les deux croix sont la croix rouge de Saint-Georges qui, selon l'auteur était arborée par Jean Cabot à Terre-Neuve en 1497 et la croix de Jacques-Cartier, l'une devant représenter l'élément anglais du Canada, l'autre l'élément français.

Que le comité fixe son choix sur ce modèle ou lui en préfère une autre, une chose demeure certaine: le drapeau qu'il recommandera ne portera aucun emblème rappelant l'ancienne sujétion du Canada à l'Empire britannique.

M. Alvin Hamilton, ex-ministre de l'agriculture et porte-parole autorisé du parti conservateur, a révélé hier en confidence que les tories avaient renoncé définitivement à soutenir le Red Ensign, de même qu'à présenter quelque symbole de l'Empire britannique dans le futur drapeau canadien. Ils jugent qu'ils ont suffisamment démontré leur fidélité à la tradition britannique en prenant depuis trois mois la défense du Red Ensign et ils sont prêts désormais à faire cette concession à la cause de "l'unité nationale".

On attend impatiemment de connaître les noms des délégués conservateurs du comité de la Chambre des communes pour confirmer cette attitude de conciliation. S'il est vrai, comme on le prévoit, que le parti conservateur choisira d'être représenté par M. Hamilton et des députés modérés tels que Gerald Baldwin, Gordon Fairweather, Stanley Korchinski et Théogène Ricard, on peut alors compter que le comité s'entendra rapidement et que sa décision sera bientôt ratifiée par la Chambre. Aucun de ceux-là n'a montré de fanatisme dans la défense du Red Ensign et des valeurs britanniques depuis l'ouverture du débat sur le drapeau et ils sont tous disposés à pourvoir le Canada d'un emblème qui ne ressemblera à celui d'aucun autre pays.

RENÉ LÉVESQUE :

L'aciérie ne serait pas rentable sur la côte nord

BAIE COMEAU. — L'esprit de clocher doit faire place à un esprit régional quand il s'agit d'industrialisation, a déclaré jeudi soir le ministre des richesses naturelles, M. René Lévesque.

M. Lévesque faisait allusion à une avalanche de protestations qui ont inondé le bureau du premier ministre sur le choix de l'emplacement de la future sidérurgie.

"Dans l'établissement d'une telle industrie, a-t-il dit, il faut mettre tous les facteurs favorables de son côté. Le plus important n'est-il pas celui de la proximité des marchés?"

Une telle industrie, pour cette raison, ne serait pas rentable sur la côte nord, a dit M. Lévesque qui présidait un dîner offert par la municipalité de Baie-Comeau.

M. Lévesque a dit que d'autres industries pourront surgir dans cette région d'ici 1970 ou 73, attirées par les avantages qui ont fait s'y établir les industries actuelles.

Pour l'instant, "il y a d'autres régions qui sont bien plus à plaindre que la vôtre au point de vue industriel et qui envient grandement votre prospérité".

M. Lévesque parlait devant 14 députés libéraux et cinq unionistes qui l'accompagnaient dans une tournée des travaux hydro-électriques de la Manicouagan.

Québec a répondu à Pearson: il se retirera des 12 programmes Il n'y aura probablement pas de session spéciale à l'automne

QUEBEC — Au cours d'une conférence de presse, hier matin, le premier ministre du Québec, M. Jean Lesage a déclaré:

- Québec a déjà répondu à M. Pearson qu'il se retirera des 12 plans conjoints;
- Il n'y aura probablement pas de session spéciale de la Législature à l'automne au sujet de l'établissement d'un complexe sidérurgique;
- Québec paiera un taux d'intérêt de 5.05 pour cent, et non de 5.5 pour cent, sur les $100,000,000 qu'il vient d'emprunter de la Colombie-Britannique;
- Les propos qu'a tenus M. Réal Caouette concernant cet emprunt sont ridicules;
- La statue de Maurice Duplessis continuera de demeurer à l'ombre.

Québec se retirera

M. Lesage a déclaré qu'il a déjà répondu au premier ministre du Canada, M. Lester B. Pearson, au sujet de la législation qui sera présentée aux Communes cet automne en vue de permettre à toutes les provinces qui le désirent de ne pas participer à douze programmes fédéraux-provinciaux. Il a précisé que dans sa réponse très courte, il a déclaré que le Québec se retirera de ces douze programmes conjoints.

M. Lesage a ajouté qu'il expliquera les conséquences fiscales du retrait du Québec de ces programmes au cours du congrès de la Fédération libérale du Québec qui se déroulera à Montréal du 18 au 20 octobre.

On sait que la formule d'option s'appliquera à l'assurance-hospitalisation, à l'assistance aux vieillards, aux aveugles, aux invalides et aux chômeurs, à la formation professionnelle, à la construction d'hôpitaux, à la construction de routes d'accès aux forêts et aux richesses naturelles, aux ententes relatives aux forêts et à certaines ententes concernant le domaine agricole.

Pas de session spéciale

M. Lesage a affirmé hier qu'il est de moins en moins probable qu'une session spéciale ait lieu à l'automne touchant l'établissement d'un complexe sidérurgique au Québec.

VOIR PAGE 2: QUEBEC A REPONDU

Démissions de ministres? Les rumeurs persistantes sont niées

Les ministres du cabinet Lesage qui, selon des rumeurs persistantes depuis 48 heures, devaient démissionner de leur poste, ont démenti hier ces allégations.

Toute la journée d'hier, les journaux ont été inondés d'appels téléphoniques de personnes cherchant à savoir ce qu'il en était exactement. LE DEVOIR en a lui-même reçu quelques dizaines et un autre quotidien a fait état des rumeurs en manchette. Radio-Canada en a parlé à son bulletin de nouvelles de une heure. Hier matin, nous avions démenti les rumeurs au sujet de M. René Lévesque; ce dernier a déclaré hier que s'il voulait démissionner, il ne serait pas en voyage à la Manicouagan.

Où ces rumeurs incessantes ont-elles pris naissance? D'abord, la démission, assez énigmatique, de M. Lapalme, a contribué à les faire naître et à faire croire qu'il y aurait dissension au sein du cabinet Lesage. M. Johnson les a alimentées en déclarant que huit autres ministres démissionneraient sous peu.

Il y aurait enfin, bien que ceci soit plus difficile à expliquer, la récente déclaration du président de la Brinco, M. Robert Winters, à l'effet qu'il recherche toujours une solution satisfaisante pour la mise en exploitation des chutes Hamilton. Certains auraient été portés à croire que le premier ministre Lesage avait changé la position qu'il a adoptée en juillet et que ceci aurait également causé de la friction au cabinet provincial.

Il semble bien qu'il y aura un remaniement ministériel à la suite des élections partielles du début d'octobre, mais il apparaît peu probable qu'il y ait d'autres démissions dans le genre de celle de M. Lapalme. Mais la rumeur publique étant ce qu'elle est, les bruits n'en continueront pas moins de courir.

"Nous avons eu une réunion du cabinet très plaisante, mercredi," a déclaré au cours d'une entrevue M. Gérard Cournoyer, ministre des transports et des communications. Interrogé au sujet de la rumeur parlant de son départ prochain du cabinet, M. Cournoyer a répondu qu'il n'était pas question pour lui de partir.

Il a ajouté que ni le premier ministre de la province, ni le premier ministre du Canada ne lui ont parlé d'une nomination possible à un tribunal, au Conseil législatif ou au Sénat.

M. Cournoyer et le ministre de l'éducation, M. Paul Gérin-Lajoie, ont nié que le ministre des richesses naturelles, M. René Lévesque, projette de quitter le cabinet.

Les journalistes ont été incapables de rejoindre M. Lévesque qui pilote actuellement une délégation de députés libéraux et de l'Union nationale à l'occasion d'une tournée des chantiers de la Manicouagan, au nord de Baie-Comeau.

M. Lévesque participait à un banquet à Baie-Comeau, jeudi soir, lorsqu'un journaliste a pu lui faire parvenir une question au sujet de la rumeur, par l'intermédiaire de son secrétaire, M. Pierre Côté.

M. Lévesque a répondu:

"Qu'est-ce que je ferais ici si je devais démissionner?"

Un assistant du procureur général, M. René Hamel, qui n'a pu être rejoint, a affirmé que les relations "n'ont jamais été aussi bonnes" entre M. Hamel et le premier ministre Lesage.

Récemment, M. Hamel s'est refusé à tout commentaire au sujet d'une autre rumeur voulant qu'il soit nommé juge.

La démission de M. Lapalme pour "raisons personnelles" avait incité le chef de l'Union nationale, M. Daniel Johnson, à prédire qu'au moins la moitié des membres du cabinet remettraient leur démission.

A l'ICAP: l'interdépendance

Hier, à l'Institut canadien des affaires publiques, le thème de l'interdépendance. M. Etienne Hirsch, ancien président de l'EURATOM, se fait l'avocat de l'intégration politique de l'Europe. M. Gilles Lalande, professeur à l'U. de M., démontre que le Canada est déjà engagé dans la voie de l'intégration militaire et politique. M. Edgar Gallant, secrétaire du Conseil économique du Canada, affirme que le Canada doit s'adapter aux grands courants des échanges économiques internationaux. (Voir page 11).

Aujourd'hui, deux débats: réalités économiques avec M. Roland Parenteau Louis Couillard et Harry Eastman, et Options (politiques) avec MM. Albert Breton, André d'Allemagne, Pierre Laporte et Jean-Luc Pépin.

B & B: l'enquête englobera Indiens et Esquimaux

OTTAWA — La commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme, qui a déjà fort à faire avec les mésententes entre Canadiens de langue anglaise et de langue française, ajoutera à son enquête deux autres sujets: les problèmes culturels des 200,000 Indiens et des 12,000 Esquimaux du Canada.

Les membres de la commission ont annoncé hier qu'ils assembleront et analyseront les données portant sur l'éducation, les langues, les attitudes et la vie culturelle des "premiers" Canadiens.

Une attention spéciale sera apportée aux 2,500 Esquimaux du nord du Québec qui font actuellement l'objet d'un conflit de juridiction entre les gouvernements de Québec et d'Ottawa.

Les commissaires Jean-Louis Gagnon et Frank R. Scott, de Montréal, parcourent actuellement l'est de l'Arctique et le nord du Québec. Partis d'Ottawa le 5 septembre, ils se sont rendus à Frobisher Bay, Pangnirtung et Cap Dorset dans l'est de l'Arctique. Ils doivent passer la fin de semaine à Fort Chimo, le centre administratif non officiel du Nouveau-Québec. Ils retourneront à Ottawa, mardi. D'autres voyages seront organisés plus tard.

La commission Laurendeau-Dunton a précisé que c'est à la demande du public qu'elle a décidé d'élargir le champ de son enquête.

Au cours des réunions tenues dans 23 villes, le printemps dernier, plusieurs chefs indiens ainsi que plusieurs personnes de race blanche ont soutenu que les "premiers" Canadiens font face à des problèmes culturels et sociaux beaucoup plus graves que ceux de tout autre groupe minoritaire, mais ils ont été ignorés jusqu'ici.

Peugeot-Renault: étape décisive?

Le directeur général de la SGF, M. Gérard Filion, est aujourd'hui à Paris où il aura, dans les prochaines heures, des conversations qui pourraient être décisives avec les dirigeants des firmes automobiles Renault et Peugeot au sujet du projet d'installation au Québec d'une chaine de montage pour ces voitures françaises. Fort des promesses du ministre fédéral de l'industrie, M. Drury, qui a redit hier aux Communes qu'Ottawa accorderait aux Français les mêmes avantages qu'aux Suédois (fabricants de Volvo), M. Filion se trouve à présent dans une position que les partisans du projet estiment "forte".

SESSION Fédérale

Le ministre de la citoyenneté et de l'immigration a fait savoir aux Communes hier que depuis le premier septembre dernier les immigrants chinois au Canada sont traités comme ceux de tout autre groupe ethnique.

M. René Tremblay a précisé que les Chinois entrés illégalement au pays entre le 1er juillet 1960 et le 1er septembre 1964 et qui continuent de se présenter aux bureaux du ministère pour faire reviser leur statut, reçoivent toute l'attention nécessaire et leur cas est étudié pour savoir s'ils peuvent demeurer au Canada. Le gouvernement se réserve le droit de poursuivre ceux qui se sont rendus coupables d'offenses sérieuses contre la loi sur l'immigration, comme dans le cas de ceux qui ont profité d'arrangements en vue d'une entrée illégale et ceux qui ont fait venir des immigrants qui n'étaient pas parents. M. Tremblay a ajouté que 2,500 Chinois se sont présentés aux bureaux du ministère pour faire reviser les statut depuis l'annonce qu'il a faite en Chambre vers la mi-août. Le ministre estime que le gouvernement ne peut prolonger indûment l'amnistie accordée aux Chinois pour légaliser leur venue illégale sans affaiblir la loi.

Ce programme spécial n'est donc plus en vigueur depuis le 1er septembre dernier. M. Tremblay a précisé enfin que le gouvernement donnera un avis suffisant quand il décidera de mettre fin au programme actuel relatif aux déclarations volontaires.

* * *

Le député néo-démocrate Douglas Fisher a suggéré hier au gouvernement d'abolir le ministère des mines, et d'en faire seulement un service d'un autre ministère, celui de l'industrie par exemple. Prenant la parole pendant l'étude des crédits du ministère des mines et des relevés techniques, il a affirmé que ce dernier n'est pas beaucoup plus qu'un organisme de recherche scientifique, puisque ce sont les provinces qui ont juridiction sur les mines.

* * *

Trois créditistes ont enterré hier un projet de loi soumis par le député néo-démocrate Robert Prittie visant à rendre légal la vente de pilules et autres procédés anticonceptionnels. Les trois créditistes ont empêché que la Chambre ne poursuivre l'étude de ce projet la semaine prochaine et l'un deux, M. Raymond Langlois, a tant parlé que l'heure consacrée aux projets des députés s'est écoulée sans qu'il soit possible de tenir un vote sur la question. Le projet de M. Prittie tombe ainsi au 76e rang des projets de loi des députés. Le député créditiste Charles-Arthur Gauthier a affirmé qu'adopter ce projet équivaudrait à légaliser le meurtre et le génocide.

* * *

Les revenus du gouvernement s'accroissent, mais pas à un rythme aussi rapide que le voudrait le Financial Post, a déclaré hier en Chambre le ministre du commerce, M. Sharp. Le Post avait soutenu qu'au lieu du déficit de $455,000,000 prévu au budget du gouvernement cette année, il y aurait un surplus de $250,000,000. En l'absence du ministre des finances, M. Gordon, M. Sharp a dit que les conditions économiques étant favorables, les revenus du gouvernement s'accroissent, mais pas à ce point.

* * *

Le ministre associé de la défense a nié hier que les manifestants pacifistes de La Macaza aient été maltraités par les policiers de l'armée. En réponse à une question, il a dit que des manifestants avaient tenté de bloquer l'entrée de la base nucléaire et que les policiers ont dû les retirer de la route, ce qu'ils ont fait en recourant le moins possible à la force. Selon le ministre, les policiers de l'armée ont fait preuve de beaucoup de patience et de modération.

* * *

Le ministre du commerce, M. Sharp, a déclaré hier que le gouvernement canadien est disposé à expédier de nouvelles cargaisons de vivres à l'Inde, qui subit présentement une pénurie, si l'Inde en fait la demande.

* * *

Le député créditiste Raymond Langlois a demandé hier aux Communes s'il était vrai que l'ex-président du syndicat international des gens de mer, Hal Banks, se trouvait à Londres où il conférait avec le haut-commissaire du Canada, M. Lionel Chevrier. Le ministre de la justice, M. Favreau, a ri, mais n'a pas répondu.

* * *

Il aurait coûté trop cher d'inclure sur un même chèque les allocations familiales et les nouvelles allocations aux étudiants de 16 et 17 ans, a déclaré hier aux Communes le ministre de la santé, Mme LaMarsh, notant que ces dernières allocations sont payables seulement dix mois sur douze et que de les inclure sur le même chèque que les premières entraînerait de graves problèmes administratifs.

* * *

Le ministre des mines et des relevés techniques a fait savoir hier aux Communes que son ministère se propose de construire un télescope de $7,000,000 à $8,000,000 dans l'ouest de l'Alberta ou la Colombie-Britannique comme projet du centenaire de la Confédération. M. William Benedickson a toutefois ajouté que ce n'était là qu'un projet et que le gouvernement n'avait encore pris aucune décision à ce sujet ni aucun engagement. M. Benedickson a précisé que des spécialistes de son ministère étudient les conditions afin d'établir le meilleur emplacement possible, en ce qui a trait à son élévation, ses routes d'accès, son climat qui doit être sec et clair et à l'abri des perturbations atmosphériques. Le ministre a indiqué, alors que la Chambre étudiait les crédits de son ministère, que cet observatoire serait l'un des plus modernes du monde.

* * *

La question d'un régime national d'assurance-santé a été abordée aux Communes jeudi alors que la Chambre étudiait les crédits du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social. Deux députés entre autres, y ont fait allusion directement. M. Steve Otto (L-York-Est) a exprimé l'opinion pour sa part qu'avant que le gouvernement songe à mettre sur pied un tel programme, il devrait être certain de la participation d'un nombre suffisant de médecins afin d'éviter les dangers d'une grève. M. Otto a dit que les médecins constituent un corps organisé, tout comme les avocats, et forment un groupe uni. Le député est d'avis qu'il faudrait accroître le nombre de bourses pour voir augmenter le nombre d'étudiants en médecine. Il a ajouté que le ministère de la Santé devrait assumer de plus grandes responsabilités dans l'administration des hôpitaux, en vérifiant la compétence des médecins par exemple et en leur allouant un certain nombre de lits. M. Herridge (NPD-Kootenay) a déclaré que tout régime national d'assurance-santé devrait inclure les services de la chiropraxie au même titre que tout autre service médical. Il a également émis l'espoir que certaines clauses de ce programme s'appliqueront aux malades chroniques afin que ceux-ci ne dépensent pas les économies de leur vie en des soins longs et onéreux.

* * *

Ottawa n'a pas l'intention d'accroître ses subventions à la construction d'hôpitaux, parce qu'il contribuerait ainsi à créer un déséquilibre, a déclaré hier Mme Judy LaMarsh. Sept provinces sont bien équipées en hôpitaux alors que trois autres, le Québec, l'Ontario et la Nouvelle-Ecosse, sont sous-équipées. Le Québec et l'Ontario étant des provinces riches, peuvent subvenir elles-mêmes à leurs besoins supplémentaires, selon le ministre de la santé.

D'UN OCEAN À L'AUTRE

Pearson - Johnson

VICTORIA — Près de 200 officiers de la Gendarmerie royale canadienne escorteront le président Johnson et le premier ministre Pearson quand ils se rendront en auto de Vancouver à la frontière des Etats-Unis mercredi prochain, pour une cérémonie relative au traité Columbia. Le président le premier ministre et le premier ministre de la Colombie-Britannique, M. Bennett, se rencontreront en "territoire neutre" à Peace Arch près de Blaine, Wash., pour une cérémonie marquant la fin des négociations pour le traité de la rivière Columbia. Ce sera la première fois que M. Johnson quittera les Etats-Unis depuis qu'il a accédé à la présidence. Les sénateurs et gouverneurs des Etats de Washington, Oregon, Idaho et Montana ont été invités à rencontrer le président Lyndon Johnson et le premier ministre Lester Pearson à Great Falls mercredi. Les sénateurs Mike Mansfield (dém. Mont.) et George D. Aiken (rép. Vermont) accompagneront le président Johnson à la cérémonie.

Port de Cacouna

OTTAWA — Le ministre des travaux publics, M. Jean-Paul Deschatelets, et le député de Rivière-du-Loup - Témiscouata, M. Rosaire Gendron, annoncent conjointement aujourd'hui qu'on a demandé des soumissions pour la première phase d'un programme d'aménagements portuaires à Gros-Cacouna, dans le Québec. Le délai de présentation des soumissions se termine le 14 octobre 1964 et on prévoit que les travaux commenceront peu après. Cette phase du programme est censée être exécutée en dix-huit mois. L'objet de ce programme est d'aménager un port en eau profonde ouvert à l'année longue à Gros-Cacouna, une île située près de la rive sud du fleuve Saint-Laurent, à environ 125 milles en aval de Québec et à six milles à l'est de Rivière-du-Loup. Cet endroit est généralement libre de glace en hiver.

Pearson à Vancouver

OTTAWA — Le bureau du premier ministre a annoncé hier que M. Pearson prendra la parole à un déjeuner du Club Canadien de Vancouver jeudi prochain, au lendemain de la cérémonie marquant la signature du traité du fleuve Columbia, cérémonie à laquelle il participera avec le président des Etats-Unis, M. Johnson.

Rusk - Martin

WASHINGTON — Le département d'Etat a annoncé hier que le secrétaire d'état M. Dean Rusk rencontrera le ministre canadien des affaires extérieures M. Paul Martin dimanche prochain à Windsor, Ontario. Les deux ministres déjeuneront ensemble. Le chef de la diplomatie américaine doit quitter Washington dimanche matin pour prononcer un discours à Détroit. C'est de cette ville qu'il se rendra à Windsor avant de regagner Détroit le même soir où il sera l'hôte du secrétaire d'Etat adjoint pour les affaires africaines M. G. Mennen Williams, ancien gouverneur du Michigan. Le lendemain, lundi 14 septembre, M. Rusk donnera une conférence de presse à Détroit qui sera suivie d'un discours devant le club économique de cette ville. Il regagnera Washington lundi soir.

S.I.G.M.

VANCOUVER — Le secrétaire de la fédération des travailleurs de la Colombie-Britannique, M. Pat O'Neal, a affirmé hier que l'élection en préparation au syndicat international des gens de mer du Canada est aussi faussée qu'une élection au Kremlin. Sept marins briguent les suffrages à la présidence, poste occupé par Hal Banks jusqu'en mars dernier. M. O'Neal a déclaré qu'il serait très surpris si Leonard McLaughlin, vice-président exécutif du temps de Banks, n'accédait pas à la présidence, les autres candidats étant seon lui des candidats de paille.

Négociations à la Ford

WASHINGTON — Le syndicat américain des travailleurs de l'automobile a soumis hier matin à la "Ford" le nouveau contrat collectif avantageux qu'il a obtenu mercredi de "Chrysler". Le résultat est encore incertain. M. Walter Reuther, le président du "syndicat unifié de l'automobile" a commencé à Détroit les négociations avec la Ford pour le renouvellement triennal du contrat collectif des 128,000 ouvriers de cette firme. Les dirigeants syndicaux avaient choisi à dessein Chrysler, le plus petit et le plus vulnérable des trois géants de l'industrie automobile américaine, pour "faire passer" le plus possible de leurs revendications et obtenir par la suite des deux autres — Ford et General Motors — les mêmes bénéfices. On indiquait toutefois mercredi dans les milieux patronaux de l'industrie automobile que la direction de Ford n'était pas du tout résignée à consentir à ses ouvriers l'intégralité des avantages obtenus mercredi par ceux de Chrysler.

Conférence du service social à Athènes

OTTAWA — M. Reuben C. Baetz, directeur général du Conseil canadien du Bien-être, dirige la délégation des 60 Canadiens qui s'en vont cette semaine vers Athènes, Grèce, pour assister à la 12ième Conférence internationale de Service social. Cette conférence est un organisme mondial, permanent, qui encadre des particuliers et des oeuvres préoccupés de bien-être social. Forum international, elle permet des débats sur ce sujet et les questions qui y sont connexes. En fonction de sa nature autonome, non politique et non confessionnelle, la Conférence ne prend pas position sur ces questions et ne s'engage pas dans l'action sociale. Elle détient un statut consultatif auprès du Conseil économique et social des Nations unies, de l'UNESCO, de l'OMS, de FISE, du BIT, du Conseil d'Europe et de l'Organisation des Etats américains. Elle compte un comité national dans 41 pays. Cette année le thème de la Conférence porte sur "Le progrès social par le développement social — rôle du Service social et de l'Action sociale" dont s'entretiendront quelque 2,000 délégués.

Québec a répondu

(Suite de la première page)

On se souvient que dans son discours à la clôture de la session provinciale, à la fin de juillet, M. Lesage avait laissé planer la possibilité d'une session spéciale qui porterait soit sur le complexe sidérurgique soit sur le projet de mise en valeur des chutes Hamilton.

M. Lesage a précisé hier que, d'après des rapports préliminaires qui lui ont été remis par le comité interministériel chargé d'étudier le financement d'un complexe sidérurgique au Québec, il est peu probable qu'une telle session ait lieu. "Ce ne sera pas nécessaire", a dit M. Lesage.

Quant au projet de mise en valeur des chutes Hamilton, le premier ministre a ajouté qu'aucun développement ne s'est produit.

Intérêt de 5.05 p.c.

Corrigeant LE DEVOIR d'hier, M. Lesage a déclaré que c'est un taux d'intérêt annuel moyen de 5.05 pour cent — et non de 5.5 pour cent — que le Québec paiera sur la somme de $100 millions qu'il vient d'emprunter du gouvernement créditiste de la Colombie-Britannique. MM. Lesage et Bennett ont simultanément annoncé cette transaction mercredi.

Le premier ministre du Québec a précisé que l'emprunt sera remboursé à raison de $40 millions en 1965, $40 millions en 1967 et $20 millions en 1968. L'intérêt sera versé semi-annuellement. M. Lesage a déclaré que les négociations ont été dirigées par une maison de courtiers en valeurs, mais a refusé d'en dévoiler le nom. Il a ajouté qu'il était préférable que le Québec obtienne au Canada même, plutôt qu'aux Etats-Unis, l'argent dont il a besoin.

Pour ce qui est des fins auxquelles ces $100 millions seront utilisés, M. Lesage a précisé qu'un emprunt à court terme sera probablement consenti à l'Hydro-Québec. Lorsque les conditions du marché seront plus favorables, l'Hydro-Québec négociera alors un emprunt à long terme et ce prêt à court terme sera probablement remplacé.

Des propos ridicules

M. Lesage a qualifié de ridicules les propos du chef du Ralliement des créditistes M. Réal Caouette touchant l'emprunt de $100 millions que la Colombie-Britannique vient de consentir au Québec.

M. Caouette avait déclaré jeudi que M. Lesage ne pourrait plus parler en homme libre quand il rencontrerait le premier ministre de la Colombie, M. Bennett, car celui-ci serait son créancier.

"A ce compte-là, je ne connais pas de Canadiens qui soient libres", a dit M. Lesage.

"C'est dérisoire", a ajouté le premier ministre. J'ignorais qu'une personne qui emprunte et qui remplit ses obligations n'est pas libre.

Statue de Duplessis

La fameuse statue du défunt premier ministre Maurice Duplessis continuera de rester à l'ombre dans la Vieille capitale et de hanter les citoyens qui s'interrogent toujours sur le sort que lui a jeté le changement de gouvernement en 1960.

Le premier ministre Jean Lesage l'a de nouveau répété hier alors qu'un journaliste lui demandait si un dévoilement de statue semblable à celui de Trois-Rivières était dans les projets du gouvernement. On sait que dimanche dernier, la Société des amis de Duplessis a dévoilé à Trois-Rivières une statue du défunt premier ministre.

A la question qui lui était posée, M. Lesage s'est contenté de répondre qu'il n'y aura pas de dévoilement.

La formule . . .

(Suite de la page 5)

l'est aussi) et il doit au premier chef fournir aux citoyens des possibilités d'éducation complète ce qui encore une fois suppose d'abord le respect de la foi qui anime toute l'éducation. Certes, plusieurs religions peuvent coexister dans un pays ou encore plusieurs types de pensée, l'une religieuse, l'autre a-religieuse ou qui croit l'être. Le respect de ces diverses options sera atteint par le pluralisme scolaire, c'est-à-dire plus précisément par un enseignement confessionnel et pluraliste dans le cadre de l'Etat. Je ne crois pas à la vertu, à long terme, de ce qu'on appelle ailleurs "l'enseignement libre", le plus souvent chrétien, érigé à côté d'un enseignement d'Etat dit "neutre", avec les injustices que cela comporte pour les familles chrétiennes et les facteurs de division ou d'opposition que cela entretient dans la société. Je ne prétends pas que l'Etat doive seul contrôler tout l'enseignement : j'estime utile que soit maintenue une sorte de soupape sous la forme d'un enseignement "libre" entendu au sens qu'il n'est pas d'Etat, qu'il n'est pas cautionné et subventionné par lui. Mais j'estime que la meilleure formule consiste, encore une fois, dans l'enseignement confessionnel pluraliste organisé et financé par l'Etat et où les grands courants spirituels d'un pays trouvent entière justice. Ainsi, les catholiques, qu'ils soient minoritaires ou majoritaires dans un pays sont assurés d'un enseignement catholique, par des écoles catholiques, où l'éducation correspond à la foi de leurs enfants, ainsi des autres groupes. L'Eglise doit pouvoir former ses enfants, former des chrétiens authentiques à travers tout ce que la société met à sa disposition".

La démocratie chrétienne

"L'Eglise, servante du Christ et des chrétiens, a le droit d'exiger de l'Etat . . . ou plutôt les familles chrétiennes ont le droit, le devoir d'exiger de l'Etat qu'il remplisse sa mission en leur fournissant un système d'enseignement complet et réellement propice à l'épanouissement de leurs enfants . . . Certes, l'application d'une telle formule suppose des citoyens adultes et une véritable démocratie mais n'est-ce pas là la grande tâche et la grande justification des mouvements de démocratie chrétienne. La démocratie chrétienne est encore une idée neuve".

Et l'abbé Coudreau conclut notre entretien là-dessus : "Nous avons encore à apprendre, difficilement, le sens et les immenses possibilités de la démocratie chrétienne. Sauver la véritable confessionnalité, c'est rendre à chacun ses responsabilités, faire que chacun joue son rôle : l'Eglise définissant quant à elle les conditions et les implications d'une école catholique, les familles catholiques exigeant de l'Etat qu'il institue un système conforme à ces principes (de même d'ailleurs, pour les autres religions ou options philosophiques), l'Etat organisant dans le strict respect des personnes l'enseignement pluraliste et confessionnel".

J. M. L.

Le Canada . . .

(Suite de la page 11)

taire attire quelque peu l'attention par l'intelligence et l'originalité de son travail, on en fait, à 35 ans, un chef de département ou un sous-ministre. C'est le tuer au moment précis où il pourrait devenir utile à la formation de son peuple.

Autre facteur encore : l'Eglise. Les religieuses à la petite école et le thomisme au collège n'ont pas peu contribué à détruire toute velléité de discussion de la part de l'élève. Alors qu'en Europe, les étudiants, tout le monde discutent, ici, on lit, on apprend on assimile mais on ne communique pas ce qu'on lit. Et souvent, on n'ose même pas au fonds de soi-même douter de ce qui est écrit dans le manuel, même si on en aurait envie.

Puis il y a la famille, la famille qui, tout compte fait, est à la base de tout, de l'école et de l'Eglise. Et dans la famille, on ne favorise pas, bien plus, on ne permet pas la libre discussion.

Il y a encore la coupure des générations, très forte chez nous, qui fait que le gamin ne conteste pas les propos du grand frère à moins d'encaisser une taloche.

Ce sont là des phénomènes qui ont été constants dans l'histoire du Canada français et qui ont largement contribué à faire du Canadien français un gobe-tout.

"On a développé, disait un participant, le complexe du maître et du "fort en thème latin".

"On a développé, disait un autre, le mythe de la formation générale, un mythe qui était fondé sur l'étude des auteurs . . . Mais on a fait de la grammaire ! On a fait de la grammaire latine et française en vue de pouvoir bien comprendre les auteurs mais on n'a à peu près pas étudié les auteurs".

En somme, faute d'avoir réussi à se formuler un humanisme authentique, le Canada français est aujourd'hui inquiet.

Province de Québec, District de Montréal. COUR DE MAGISTRAT, No 765-969 — CHARLES PAQUIN, demandeur vs JEAN PAUL PROVOST, défendeur. Le 21 septembre 1964, à 11 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 5656 4e Ave Rosemont en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: T.V. G.E. et meubles de ménage. Conditions: ARGENT COMPTANT. E. MENARD, H.C.S. Montréal, 11 septembre 1964.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPERIEURE, No 650-916 — ROY MARCHAND LTEE, demanderesse, vs LUCIEN BOURDELAIS, défendeur. Le 22 septembre 1964, à 1h.30 de l'après-midi au domicile du défendeur au No 11645 rue Heneault en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 T.V. et meubles de ménage. Conditions: ARGENT COMPTANT. A. SELINGER, H.C.S. Montréal, 10 septembre 1964.

Province de Québec, District de Montréal, COUR DE MAGISTRAT, No 767-290 — ANDRE SANSREGRET demandeur vs ALBERT BOURGET, défendeur. Le 23 septembre 1964, à 1 heure de l'après-midi au domicile du défendeur au No 4175 rue Jarry Est en la cité St-Michel, district de Montréal seront vendus par autorité de justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: T.V. et meubles de ménage. Conditions: ARGENT COMPTANT. GILLES BOISVERT, H.C.S. Montréal, 11 septembre 1964.

Province de Québec, District de Montréal, COUR DE MAGISTRAT, No 646-411 — FIDELITY COLLECTION CO. LTD., demanderesse vs EARL LETOURNEAU, défendeur. Le 22 septembre 1964, à 1 heure de l'après-midi au domicile du défendeur au No 702 12e Ave app. 1 en la cité de Lachine, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: T.V. et meubles de ménage. Conditions: ARGENT COMPTANT. J. P. LAUZON, H.C.S. VI. 9-2636. Montréal, 11 septembre 1964.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPERIEURE, No 578-501 — J. A. LADOUCEUR & AL. demandeur vs DAME MARY NAIKELIS FOREST, défenderesse. Le 22 septembre 1964, à 11 heures de l'avant-midi à la place d'affaires de la défenderesse au No 2364 rue Workman en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en : meubles et accessoires de restaurant. Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN GUY DION, H.C.S. Montréal, 11 septembre 1964.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPERIEURE, No 578-501 — J. A. LADOUCEUR & AL. demandeur es-qualité, vs DAME MARY NAIKELIS FOREST, défenderesse. Le 22 septembre 1964, à 11 heures de l'avant-midi en face de la place d'affaires de la défenderesse au No 2344 rue Workman en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 camion Dodge lic. No. F9283 Qué. 1964. Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN GUY DION, H.C.S. Montréal, 11 septembre 1964.

Province de Québec, District de Montréal, COUR DE MAGISTRAT, No 581-290 — J. A. LADOUCEUR & AL. demandeur vs DAME ANTOINETTE ROXON, défenderesse. Le 22 septembre 1964, à 1h.30 de l'après-midi au domicile de la défenderesse au No 229 rue Bord du Lac en la cité de Pointe-Claire, district de Montréal, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: T.V. G.E. et meubles de ménage. Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN GUY DION, H.C.S. Montréal, 11 septembre 1964.

Province de Québec, District de Montréal, COUR DE MAGISTRAT, No 136-736 — DR PIERRE CARIGNAN, demandeur vs EUGENE BREARD, défendeur. Le 22 septembre 1964, à midi au domicile du défendeur au No 1151B rue Soulanges en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: T.V. et meubles de ménage. Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN GUY DION, H.C.S. Montréal, 11 septembre 1964.

Province de Québec, District de Montréal, COUR DE MAGISTRAT, No 735-328 — DR RAYMOND RIVEST, demandeur vs DONAT LUSSIER, défendeur. Le 22 septembre 1964, à 10 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 4709 rue Resther en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: T.V. Admiral et meubles de ménage. Conditions: ARGENT COMPTANT. A. SELINGER, H.C.S. Montréal, 11 septembre 1964.

Province de Québec, District de Montréal, COUR DE MAGISTRAT, No 750-791 — FIDELITY COLLECTION CO. LTD., demanderesse vs KONSTANTINOS PAISIOS, défendeur. Le 22 septembre 1964, à 1 heure de l'après-midi au domicile du défendeur au No 514 rue Jarry O. app. 7 en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: T.V. RCA et meubles de ménage. Conditions: ARGENT COMPTANT. J. P. LAUZON, H.C.S. VI. 9-2636. Montréal, 11 septembre 1964.

Province de Québec, District de Montréal, COUR DE MAGISTRAT, No 729-287 — DUVAL MOTORS (1960) LTD., demanderesse, vs GERRY GERVAIS, défendeur. Le 21 septembre 1964, à midi au domicile du défendeur au No 7098 rue Christophe-Colomb en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: T.V. Westinghouse et meubles de ménage. Conditions: ARGENT COMPTANT. E. MENARD, H.C.S. Montréal, 11 septembre 1964.

Province de Québec, District de Montréal, COUR DE MAGISTRAT, No 757-816 — MONTREAL BEARING SERVICE LTD., demanderesse vs ERIC ALBERT HERNBLADE (Hernblade Agencies Reg'd) défendeur. Le 22 septembre 1964, à 11 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 3545 rue Belmore en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: meubles de ménage. Conditions: ARGENT COMPTANT. REAL MONGEAU, H.C.S. Montréal, 10 septembre 1964.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPERIEURE No 648-625 — JACQUES DESJARDINS, demandeur, vs GERALD BELANGER, défendeur. Le 21 septembre 1964, à 11 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 6595A rue St-Dominique en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en; téléviseur, poêle, réfrigérateur, meubles de ménage, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. RENE BEAUCHAMP, H.C.S. 861-9873. Montréal, 11 septembre 1964.

Province de Québec, District de Montréal, COUR DE MAGISTRAT, No 136-819—AFFILIATED ANSWER PHONE SERVICE CO LTD., demanderesse vs GUY HOFFMAN, défendeur. Le 21 septembre 1964, à 2 heures de l'après-midi au domicile du défendeur au No 3205 rue Jean Brillant en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : 1 piano de marque Willis et banc; 1 téléviseur de marque RCA Victor et acc. et meubles de ménage, etc. Conditions : ARGENT COMPTANT. SAUL LAUFER, H.C.S. VI. 2-9192. Montréal, 11 septembre 1964.

Province de Québec, District de Montréal, COUR DE MAGISTRAT, No 647-508 — FRANCOIS LIMOGES demandeur vs MAURICE BESSETTE défendeur. Le 21 septembre 1964, à 2 heures de l'après-midi au domicile du défendeur au No 2372 rue Jacques Hertel en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: Téléviseur, meubles de ménage, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. J. M. PAQUETTE, H.C.S. 845-3106. Montréal, 11 septembre 1964.

Province de Québec, District de Montréal, COUR DE MAGISTRAT, No 631-140 — FRANCOIS LIMOGES, demandeur vs GODFROY ROBITAILLE défendeur. Le 21 septembre 1964, à 1 heure de l'après-midi au domicile du défendeur au No 3833 rue St-Jacques Ouest en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: Téléviseur, radio, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. J. M. PAQUETTE, H.C.S. 845-3106. Montréal, 11 septembre 1964.

Province de Québec, District de Montréal, COUR DE MAGISTRAT, No 759-580 — HAROLD HORN, demandeur vs STEWART BIARD, défendeur. Le 21 septembre 1964, à midi au domicile du défendeur au No 1230 rue Villeray, Apt 6 en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur de marque Dumont et acc. et meubles de ménage etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. SAUL LAUFER, H.C.S. VI. 2-9192. Montréal, 11 septembre 1964.

Province de Québec, District de Montréal, COUR DE MAGISTRAT, No 764-261 — FIDELITY COLLECTION CO. LTD., demanderesse vs JACQUES LEMIEUX, défendeur. Le 22 septembre 1964, à 3 heures de l'après-midi au lieu d'entreposage du gardien au No 108 rue Laurier Ouest en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 lot d'articles divers. Conditions: ARGENT COMPTANT. J. P. LAUZON, H. C. S. VI. 9-2636. Montréal, 11 septembre 1964.

AVIS D'ENREGISTREMENT

AVIS est par les présentes donné, conformément à l'article 1571-d du Code Civil, de l'enregistrement au bureau d'enregistrement pour la division d'enregistrement de Montréal, le 4 septembre, 1964, sous le No. 1774171, du transport et du transfert par Mardi Gras Toy Corp. à Aetna Factors Corporation Ltd. de toutes ses créances et comptes de livres, actuels et futurs.
Montréal, le 10 septembre 1964.
AETNA FACTORS CORPORATION LTD.

AVIS D'ENREGISTREMENT

AVIS est par les présentes donné, conformément à l'article 1571d du Code Civil, de l'enregistrement au bureau d'enregistrement pour la division d'enregistrement de Montréal, le 4 septembre, 1964, sous le No. 1774170, du transport et du transfert par Transcontinental Distributing Corp. à Aetna Factors Corporation Ltd. de toutes ses créances et comptes de livres, actuels et futurs.
Montréal, le 10 septembre 1964.
AETNA FACTORS CORPORATION LTD.

AVIS

AVIS est par les présentes donné que le contrat en date du 2 septembre, 1964, par lequel Cotra Corporation (Canada) Ltd. a transporté et cédé toutes ses dettes de livre présentes et futures à la Banque de Montréal, à titre de garantie, a été enregistré au bureau de la Division d'Enregistrement de Montréal le 8 septembre, 1964 sous le numéro 1774592. Le 8 septembre 1964.
BANQUE DE MONTREAL

AVIS

AVIS est par les présentes donné, conformément aux dispositions de l'article 1571-d du Code Civil, que E. Lecompte Draperies Limitée, une corporation ayant sa principale place d'affaires en la Cité de Montréal, Province de Québec, a, le 31 août 1964, vendu et cédé à Beneficial Finance Co. of Canada quelques-uns de ses comptes recevables et dettes et que ladite vente et cession a été dûment enregistrée par bordereau dans la division d'enregistrement de Montréal le 3 septembre 1964 sous le numéro 1774142.
MONTREAL, le 10 septembre 1964.
BENEFICIAL FINANCE CO. OF CANADA

Province de Québec, District de Montréal. COUR DE MAGISTRAT, No 755-552 — DOCTEUR ROGER SIMARD, demandeur vs GERARD BELISLE, défendeur. Le 21 septembre 1964, à midi au domicile du défendeur au No 2831 rue Holt, en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur Admiral et meubles de ménage. Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN GUY DION, H.C.S. Montréal, 11 septembre 1964.

Province de Québec, District de Montréal, COUR DE MAGISTRAT, No 768-012 — BROWN'S SHOESHOP CO., demanderesse vs MME YOLANDE DUPUIS & MR. DUPUIS, défendeurs. Le 23 septembre 1964, à 11 heures de l'avant-midi au domicile des défendeurs au No 486 rue Lethbridge en la cité et District de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets des défendeurs saisis en cette cause, consistant en : Meubles de ménage, etc. Conditions : ARGENT COMPTANT. SAUL LAUFER, H.C.S. VI. 2-9192. Montréal, 11 septembre 1964.

CANADA
PROVINCE de QUEBEC
District de Montréal

COUR SUPÉRIEURE

No 654 879

HAROLD T. PENNY, commis, des Cité et District de Montréal,
demandeur,
vs
AKIVA KAPLANSKI, des Cité et District de Montréal,
et
RICHARD GOLD, des Cité et District de Montréal,
défendeurs.

PAR ORDRE DE LA COUR
Il est ordonné au défendeur RICHARD GOLD de comparaître d'ici un mois.
Montréal, 11 septembre 1964.
Normand DESROCHERS, député-protoontaire.
Howard, Cate, Ogilvy, Bishop, Cope, Porteous & Hansard, Avocats,
700, Place Ville-Marie,
Montréal 2, Qué.
Proc. du demandeur.

CANADA
PROVINCE de QUEBEC
District de Montréal

COUR SUPÉRIEURE

No 654 729

JEAN-PAUL LAFRANCE, officier de police, des cité et district de Montréal, ès-qualité de tuteur pour Lise, Michel, Claude et Roland Jodoin, et DAME YOLANDE SICOTTE, veuve non remariée de feu Roland Jodoin, résidant et domiciliée dans les cité et district de Montréal,
demandeurs.
vs
GERARD RACINE, des cité et district de Montréal,
défendeur

PAR ORDRE DE LA COUR
Il est ordonné à GERARD RACINE de comparaître d'ici un mois.
Montréal, 10 septembre 1964.
Normand DESROCHES député-protonotaire
Biega, Beauregard & Kooiman, avocats,
60 ouest, rue St-Jacques,
Montréal, Qué.
Proc. des demandeurs.

CANADA
PROVINCE de QUEBEC
District de Montréal

COUR SUPÉRIEURE

No 562 963

GASTON NADEAU, menuisier, résidant et domicilié au 5370 rue Beaubien, appartement 1, dans les cité et district de Montréal,
demandeur,
vs
ARMAND LINCOURT, résidant et domicilié au 6814 rue Louis-Hébert, dans les cité et district de Montréal,
et
JOHNNY ROLAND MENARD, résidant et domicilié au 2521 rue Moreau, dans les cité et district de Montréal,
défendeurs.

PAR ORDRE DE LA COUR
Il est ordonné au défendeur JOHNNY ROLAND MENARD de comparaître d'ici un mois.
Montréal, 11 septembre 1964.
André NOEL, député-protonotaire.
Mes Phaneuf, Denys, Beaule, Lagacé & Boivin, avocats,
6915, rue St-Denis,
Montréal, Qué.
Proc. du demandeur.

AVIS DE DEMANDE DE SOUMISSIONS

VENTE ECOLE

La Commission scolaire Saint-Armand-Ouest demande des soumissions pour la vente de l'école Sainte-Thérèse de l'Enfant-Jésus. Construite en 1954—de briques— 45 x 70 pieds, avec logement, chauffage central, eau courante — terrain 121 x 250 pieds — route asphalte Saint-Armand-Frelighburg, à 7 milles du lac Champlain et de la route 7. Peut être visitée en tout temps. S'adresser à Clément-P. Benoit, secrétaire.

Les soumissions seront reçues au bureau du secrétaire-trésorier, sous enveloppe scellée, portant mention: "Soumission pour l'école Sainte-Thérèse", jusqu'à 6 heures de l'après-midi le samedi 3 octobre 1964 pour être ouvertes le même jour à 8 heures à l'école Notre-Dame de Lourdes.

Les soumissions devront être accompagnées d'un chèque visé fait à l'ordre de la Commission Scolaire, ou d'un Bid Bond représentant 10% de la soumission. Ces dépôts seront remis dans les quinze jours à ceux dont la soumission ne sera pas acceptée. La vente se fera au comptant et le contrat devra être signé dans les soixante jours suivant l'acceptation de la soumission.

La Commission Scolaire ne s'engage à accepter ni la plus haute ni aucune des soumissions reçues.

Clément-P. BENOIT,
Secrétaire-trésorier,
Com. scolaire St-Armand-Ouest,
Saint-Armand,
Comté Missisquoi.

CANADA
PROVINCE de QUEBEC
District de Montréal

COUR SUPÉRIEURE

No. 569-736

DR. JEAN LOUIS RENE AUDET LAPOINTE, médecin, de la Cité de Laval-sur-le-Lac, District de Montréal
Requérant
et
DAME ANTOINETTE RAYMONDE FRANCOISE JOSEPH TEYSSIER, secrétaire,
Intimé

PAR ORDRE DE LA COUR
Il est ordonné à l'intimé DAME ANTOINETTE RAYMONDE FRANCOISE TEYSSIER, de comparaître d'ici un mois.
Montréal, le 9 septembre 1964
WILFRID BRODEUR
Député-Protonotaire
Blanka Gyulai, avocat,
2 McCulloch Ave.,
Montréal 8, Qué.
Proc. du Requérant.

CANADA
PROVINCE de QUEBEC
District de Montréal

COUR SUPÉRIEURE

No 652 962

JACQUES FAUCHER, lithographe, résidant et domicilié au 2870 rue Holt, dans les cité et district de Montréal,
et
DAME FERNANDE BERTRAND, ménagère, épouse séparée de biens de Jacques Faucher, domiciliée à la même adresse que ce dernier,
demandeurs,
vs
ARMAND LINCOURT, résidant et domicilié au 6814 rue Louis-Hébert, dans les cité et district de Montréal,
et
JOHNNY ROLAND MENARD, résidant et domicilié au 2521 rue Moreau, dans les cité et district de Montréal,
défendeurs.

PAR ORDRE DE LA COUR
Il est ordonné à JOHNNY ROLAND MENARD de comparaître d'ici un mois.
Montréal, 11 septembre 1964.
Raymond PILON, député-protonotaire.
Phaneuf, Denys, Beaule, Lagacé & Boivin, avocats,
6915, rue St-Denis,
Montréal, Qué.
Proc. des demandeurs.

SOCIÉTÉ CENTRALE D'HYPOTHÈQUES ET DE LOGEMENT

SOUMISSIONS

RENOVATION du SITE A PLACE ST-FRANÇOIS, GRANBY.

Des soumissions scellées indiquant clairement leur contenu et adressées au soussigné seront reçues jusqu'à midi **MARDI, 29 SEPTEMBRE 1964** pour **Renivelage, gazonnement, plantage, construction en pierre, béton, métal et réparation du parc de stationnement.**

Les devis et les formules de soumissions requis peuvent être obtenus à l'adresse indiquée ci-dessous. Chaque soumission doit être accompagnée d'un cautionnement garantissant la soumission ou d'un dépôt de sécurité se chiffrant à 10% de la cotation. Ce dépôt de sécurité compensera la Société contre toute perte dans l'éventualité ou le soumissionnaire accepté refuserait d'entreprendre le contrat. Un chèque certifié ou des obligations négociables du Gouvernement du Canada seront acceptés comme dépôt de sécurité. Tout chèque doit être fait payable à l'ordre de la Société Centrale d'Hypothèques et de Logement. La plus basse ou toute autre soumission ne sera pas nécessairement celle acceptée.

Le GERANT,
Soc. Centrale d'Hypothèques et de Logement
2350 Chemin Manella,
Ville Mont-Royal,
Montréal 16, P. Q.

Gouvernement du Québec

MINISTÈRE DE LA VOIRIE

SOUMISSIONS

PROJET 8011-64

Le ministère de la Voirie demande des soumissions pour la construction d'un bureau et d'une résidence dans la municipalité de Saint-Hyacinthe, comté de Saint-Hyacinthe.

L'enveloppe de soumission devra porter les mots "Soumission pour contrat 8011-64".

On peut obtenir les plans, devis et formule de soumission en s'adressant au ministère de la Voirie, Bureau E-5, Hôtel du Gouvernement, Québec, en nous faisant parvenir un chèque visé, ou un mandat-poste, de $10 non remboursable.

Seuls ont droit de soumissionner les entrepreneurs ayant leur principale place d'affaires dans le Québec.

Les soumissions devront être accompagnées d'un chèque visé fait à l'ordre du ministre des Finances, ou d'une police de garantie d'une compagnie autorisée à se porter cautoin judiciaire (bid bond), équivalant à 10 p. cent du montant total de la soumission.

Les soumissions devront être adressées au ministère de la Voirie, Service des contrats, Bureau E-5, Hôtel du Gouvernement, Québec, et seront reçues jusqu'à 2h. 30 de l'après-midi (heure avancée de l'Est), le 30 septembre 1964, pour être ouvertes publiquement au même endroit et à la même heure.

Le ministre ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

Roger LaBREQUE,
ss-min. de la Voirie.

LE DEVOIR

MONTRÉAL, SAMEDI 12 SEPTEMBRE 1964

Les typos de Toronto et de La Presse font front commun

Par Evelyn GAGNON

Treize typographes de Toronto, dont le syndicat poursuit une grève contre les trois quotidiens de cette ville depuis le neuf juillet, se joindront ce matin à la ligne de piquetage des typographes de LA PRESSE, en grève depuis le trois juin. En retour, les typos de Montréal se rendront probablement lundi à Toronto appuyer leurs confrères dans une manifestation devant l'hôtel de ville de la capitale ontarienne.

Au cours d'une conférence de presse hier soir, des représentants de chacune des deux sections syndicales ont souligné que, si les deux sections se battent pour le même principe de la sécurité d'emploi, il y a des différences marquées entre les deux conflits: les typos de Toronto affrontent plus directement le problème de l'automatisation que leurs confrères de Montréal, puisque les nouvelles machines sont déjà installées dans les quotidiens torontois; en outre, les typos de Toronto ne peuvent compter sur l'appui des autres syndicats des quotidiens: seuls les expéditeurs ayant respecté les piquets des grévistes.

M. Syd Dunkley, qui dirige la délégation de Toronto, a affirmé que d'après ce qu'il sait du conflit de *La Presse*, le problème des typos sera rapidement réglé quand "d'autres problèmes auront été éliminés". Alors qu'à Toronto, a-t-il dit, les typos font face à rien de moins qu'une tentative des employeurs pour abolir leur syndicat. Il y a longtemps que le mouvement ouvrier n'a pas fait face à un assaut aussi brutal, selon lui.

M. Dunkley a déploré l'attitude de la majorité des Canadiens qui restent indifférents à l'égard de conflits syndicaux qui ne les concernent pas directement. Après la conférence de presse, il a précisé que le problème de l'automatisation est plus général et plus immédiat que celui des armes nucléaires, par exemple, et pourtant les autres syndicats des journaux quotidiens et l'ensemble du mouvement ouvrier canadien ne se sont pas portés à la défense des typos de Toronto.

L'agent d'affaires des typos de Montréal, M. André Lévesque, a dit que son syndicat a été "plus chanceux" que celui de Toronto, puisqu'il a eu l'appui des journalistes, affiliés à la CSN, alors que les journalistes de Toronto, affiliés comme les typos au Congrès du travail du Canada, n'ont pas appuyé les grévistes. "La solidarité ouvrière doit dépasser les ambitions politiques de certaines gens," a-t-il dit. Il a ajouté que journalistes et typos de *La Presse* avaient convenu qu'aucun des deux groupes ne signerait un contrat à moins que l'autre ait obtenu gain de cause.

Le directeur de la grève des typos de *La Presse*, M. Jean-Noël Mathieu, a dit que les typos de Toronto avaient cette chance de savoir pourquoi ils se battaient: "Nous, nous avons l'impression que l'employeur a abusé de nous, en nous poussant à la grève pour régler ses problèmes avec les journalistes."

On apprend d'autre part que 26 typographes de Toronto ont été exclus de leur syndicat pour avoir continué de travailler après le début de la grève ou être retournés au travail depuis. Une amende de $5,000 a été imposée à chacun des 21 typos qui sont retournés au travail, tandis que l'amende pour ceux qui sont restés au travail est de $10,000. Ils devront payer ces amendes avant que le syndicat songe à les réintégrer.

SIR HUGH GREENE, directeur général de la British Broadcasting Corporation, photographié à l'aéroport de Dorval en route pour Ottawa où il avait été invité à assister à une réunion du conseil d'administration de la société Radio-Canada. Il a été question dans cette rencontre entre les dirigeants des deux sociétés de la retransmission par satellite Syncom III des Jeux olympiques de Tokyo. On aperçoit Sir Hugh ci-haut à gauche en compagnie de M. Gérard Lamarche (centre), directeur de la division du Québec et des réseaux français de Radio-Canada et M. Paul Dumont-Frenette, directeur du service des relations extérieures de Radio-Canada.

A la recherche de solutions au problème de la coexistence

Mal à l'aise, des hommes d'affaires francophones rejettent l'histoire...

Par Réal PELLETIER

Par souci de faire "constructif" dans la proposition de réformes au chapitre du bilinguisme et du biculturalisme, une cinquantaine d'hommes d'affaires — des Canadiens français pour la plupart — ont catégoriquement refusé hier de tenir compte de l'histoire du Canada pour comprendre les problèmes qui se posent actuellement sous ce rapport, invoquant qu'il est préférable de "parler affaires, parler réalités" plutôt que de "ressusciter de vieilles querelles".

C'est dans la confusion presque totale que s'est déroulée, au congrès annuel de la Chambre de commerce de la province de Québec, une séance consacrée à l'étude d'un schéma de travail en vue de la formulation d'un mémoire à la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme.

Malgré la dispersion des débats, ce fut une réunion fort animée, riche en contradictions, au cours de laquelle plusieurs ont fait de vigoureuses interventions, tantôt humoristiques, tantôt amères, tantôt pessimistes, tantôt pleines d'espoir sur l'avenir de la coexistence des groupes culturels au Canada. D'autres exprimaient, à la sortie, des impressions fort pragmatiques de la rencontre: "C'est pas le B & B qui va nous faire faire des affaires", a confié l'un d'eux à un compagnon.

Les quelque 50 délégués et observateurs présents dans une salle de l'hôtel Mont-Royal, ont buté sur les premières lignes du schéma qui leur avait été soumis par un comité de la Chambre, pour ensuite le perdre presque complètement de vue tout en se perdant eux-mêmes dans toute la gamme des considérations possibles, quand on parle de "B & B" au niveau de l'entreprise.

Le sentiment qui a dominé la première partie des débats fut le refus, peut-être pas unanime, mais catégorique, de recourir à l'histoire comme matériel de travail pouvant servir à la compréhension des problèmes actuels de communication entre les deux principaux groupes ethniques du pays. Par voie de conséquence, on refusait l'histoire comme matière pouvant aider à la découverte des solutions à ces problèmes.

Le plan proposé invitait en effet les délégués à faire précéder le mémoire projeté par la Chambre, d'un préambule rappelant les faits d'histoire du Canada, à partir de la Conquête. De "Conquête", il n'était même pas question. Le schéma proposé débutait comme suit: "Au moment de l'abandon par la France, les Canadiens français ont perdu leurs élites dans tous les domaines. Ils se sont réfugiés dans l'agriculture et ont fortifié leurs structures paroissiales. Pendant longtemps, ils ont vécu dans l'isolement."

Un délégué a fait valoir que la formule "abandon par la France" était peut-être osée en ce qu'elle risquait de "ressusciter de vieilles querelles". On a alors suggéré de remplacer "au moment de l'abandon par la France" plus simplement par "après 1760", ou encore par "au moment où se termine le régime français".

Un délégué est intervenu pour protester qu'il fallait nommer les choses par leur nom, mais ce fut une levée de boucliers qui aboutit au refus pur et simple de traiter d'histoire dans le mémoire. Un délégué a recueilli à peu près l'approbation générale lorsqu'il a déclaré: "Le Canada souffre d'un manque profond d'unité nationale; plus vous rappellerez l'histoire, plus vous rappellerez de vieilles querelles, plus vous tournerez le fer dans la plaie. Après tout, nous sommes des hommes d'affaires: parlons donc affaires; parlons réalités; parlons d'aujourd'hui."

Malgré les objections du président d'assemblée, M. Claude-P. Beaubien, qui était d'avis qu'il est impossible de bien décrire les situations actuelles si on ignore le passé, un autre délégué s'est levé pour déclarer: "Savez-vous ce qu'un Anglais va dire après la lecture d'un préambule qui s'appuie sur l'histoire? Il va simplement déclarer: "So what?' Dans l'assistance, une vieille dame anglaise a acquiescé fermement par des signes de tête affirmatifs.

On venait d'assassiner l'histoire. Le prestige du schéma de travail aussi.

A partir de ce moment, les délégués ont discuté des problèmes actuels, plusieurs faisant état des difficultés des Canadiens français d'accéder à de hautes fonctions administratives dans certains secteurs. Devant des propos qui pouvaient être interprétés comme des reproches à l'endroit des anglophones, un délégué est intervenu: "J'ai l'impression qu'on accuse les Anglais, dit-il. La politesse exige qu'on commence pas s'accuser soi-même."

Puis on a parlé des progrès accomplis ces derniers temps, des efforts des administrateurs anglophones pour apprendre le français, etc. Ces "efforts" ont été reconnus à ce point que la solution de l'unilinguisme est entrée solennellement dans la discussion, par la porte d'en avant, grande ouverte. Elle s'est vite refermée cependant, par des délégués qui ont transposé la discussion à un autre niveau, faisant valoir qu'il ne convient pas de s'isoler en imposant l'unilinguisme français, dans une Amérique angophone. Il faut cesser de brailler, a dit l'un d'eux, et commencer à travailler ensemble, se connaître, le tout pour l'unité nationale, la prospérité du Canada tout entier et celle de la province de Québec, etc.

C'est l'urgence qui pousse le conseil à se réunir dès lundi

La ville est sans directeurs de services

La séance du conseil municipal de Montréal qui aura lieu lundi soir prochain est beaucoup plus une assemblée "d'urgence" qu'une séance dite "spéciale". L'ordre du jour de cette assemblée comporte deux nominations et vingt-cinq règlements de zonage soumis en deuxième lecture. Ce sont les deux nominations qui ont nécessité la convocation d'urgence de cette assemblée car le comité exécutif avait prévu ne convoquer le conseil que le 28 septembre.

Depuis le 24 août dernier, la ville de Montréal est sans directeur des services,car M. Lucien Hétu a pris sa retraite à compter de cette date. L'article 145 de la charte stipule que "l'adjoint du directeur des services possède les attributions du directeur lorsque ce dernier l'autorise, par écrit, à le remplacer pour des périodes déterminées, qui ne doivent pas excéder trente jours chacune".

Or, le comité exécutif a présentement besoin de l'avis et de la signature du directeur des services pour certains documents concernant l'adjudication de contrats du métro, mais M. Hétu n'étant plus au service de la ville, il ne peut pas autoriser son adjoint, Mlle Germaine Pépin, à le remplacer.

C'est pourquoi le conseil sera requis de nommer temporairement un directeur des services. Cette nomination ne sera que temporaire parce que l'administration a l'intention, lors du prochain bill de Montréal qui sera soumis à la Législature, de redéfinir les fonctions du directeur des services. La charte actuellement lui accorde 210 jours pour nommer un directeur permanent.

Le conseil sera aussi requis, au cours de cette assemblée de lundi qui a été convoquée par le greffier, M. Gabriel Morin, de nommer un maire suppléant, car Montréal est sans pro-maire depuis le 4 septembre dernier. Le terme d'office du conseiller Claude Melançon a expiré à cette date et le maire, Me Jean Drapeau, a quitté la métropole le 5, ce qui fait que Montréal est sans maire depuis.

Le greffier a inscrit à l'ordre du jour tous les règlements de zonage qui ont été soumis au conseil en première lecture lors de la dernière assemblée. Ceci est fait en vertu de la résolution même du conseil qui stipule que les règlements de zonage, après avoir subi leur première lecture, doivent lui être soumis à nouveau à la prochaine assemblée, pourvu que celle-ci ait lieu dans un délai de plus de 30 jours.

Dix-neuf de ces 25 règlements de zonage consistent en des permissions spéciales accordées à des institutions ou des particuliers.

Deux autres projets visent à améliorer le règlement de zonage du district de Rivière-des-Prairies qui fut préparé avant l'annexion de ce territoire à la ville de Montréal. Ces nouveaux règlements concernent particulièrement la classification des industries et les zones industrielles et, à la demande du conseiller Lionel Bourdon, les secteurs de commerce du boulevard Gouin.

Deux projets de règlements ont pour effet de zoner uniformément le boulevard Saint-Laurent, entre l'avenue Van Horne et la rue Sherbrooke; un autre a pour effet de permettre, sur le côté est de l'avenue Decelles, entre les rues Jean-Brillant et l'arrière des lots aboutissant au côté sud de l'avenue Maplewood, ce qui est permis et existe en fait sur le côté ouest au sud de Maplewood, c'est-à-dire les maisons isolées, jumelées ou contiguës de 2 ou 3 étages et à plusieurs logements.

Enfin, le dernier règlement de zonage aura pour but de permettre à la "Welcome Home Mission" ,actuellement située au 1017 de la rue Saint-Antoine, de s'établir sur le côté est de la rue Lusignan, au sud de la rue Saint-Antoine.

M. Pierre Dupuy confirme:

Les Grands de l'opéra seront à l'Expo de 67

L'Opéra de Paris, la Scala de Milan, l'Opéra de Vienne, le Ballet Bolshoi et le Metropolitan Opera de New York seront de l'Expo universelle de 1967. Le commissaire général de la compagnie canadienne de l'Expo, Son Excellence Pierre Dupuy, a confirmé la nouvelle hier soir au banquet du congrès annuel de la Chambre de commerce de la province de Québec.

M. Dupuy a également déclaré que des pourparlers sont en cours pour amener aussi à Montréal à l'occasion de l'Expo l'opéra de Bayreuth. Cette liste considérable de troupes dont les réputations ne sont plus à faire se produira dans la grande salle de la Place des arts, que la compagnie de l'Expo a réservée pour une période de six mois.

M. Dupuy a signalé que 26 pays jusqu'ici ont accepté officiellement de prendre part à l'Expo alors que 21 autres ont donné une réponse affirmative officieuse à l'invitation qui leur a été faite. C'est là, a-t-il dit, une situation encore plus encourageante que celle où se trouvait Bruxelles à même distance de son exposition.

Le commissaire général, qui s'est lui-même décrit avec humour comme un "Canadien errant" a dit qu'il repartira bientôt à l'étranger, en direction cette fois des pays arabes et africains. Une soixantaine de pays participeront à l'Expo en tout, selon le commissaire.

Rappelant le thème "Terre des hommes", M. Dupuy a signalé que les pavillons nationaux des Etats-Unis et de l'URSS seront séparés par un peu d'eau, au-dessus de laquelle on construira peut-être un pont, une sorte de "pont de la coexistence pacifique", selon les "données de la géopolitique".

Johnson: Lévesque démissionnera s'il n'y a pas d'aciérie d'Etat

QUEBEC — Le chef de l'Union Nationale, M. Daniel Johnson a déclaré hier que le ministre des richesses naturelles M. René Lévesque donnera sa démission si le premier ministre Jean Lesage ne lui donne pas l'assurance qu'un complexe sidérurgique appartenant à l'Etat sera établi au Québec.

M. Johnson a ajouté qu'il doute que M. Lesage puisse établir une sidérurgie au Québec car la province est dans une mauvaise posture financière et ne pourrait trouver les fonds nécessaires à la réalisation d'un tel projet.

En ce qui le concerne, M. Johnson a dit qu'il espère ardemment qu'une usine de sidérurgie s'établisse au Québec.

A son avis, toutefois, une telle usine devrait être située dans l'est de la province et non près de Montréal. L'établissement d'un complexe à l'est de la province, selon M. Johnson, aurait pour effet de décentraliser l'industrie et de créer un deuxième centre d'attraction industrielle.

On sait que la rumeur veut que si un complexe sidérurgique est établi au Québec ce sera près de Montréal, soit à Bécancourt ou à Contrecoeur.

Selon la FTQ, la CSN sabote le syndicalisme industriel

Le Conseil exécutif de la Fédération des travailleurs du Québec accuse la Confédération des syndicats nationaux de saboter, à des fins de maraudage, le principe du syndicalisme industriel, qui représente pour les travailleurs le progrès peut-être le plus important accompli en Amérique du nord au cours du dernier quart de siècle.

Les dirigeants de la FTQ expliquent, dans un communiqué remis à la presse, que la tactique de la CSN consiste essentiellement à tenter de morceler une unité de négociation établie quand elle se sent incapable d'emporter tout le morceau. Dans deux récentes requêtes en accréditation, soit à la Commission de transport de Montréal et à la société Canadair, la CSN aurait demandé à la Commission des relations de travail du Québec de fractionner l'unité existante et de la reconnaître comme agent négociateur pour un groupe restreint des employés.

Selon la direction de la FTQ, si la CRT allait donner suite à de semblables demandes, elle se trouverait à renier sa jurisprudence des dernières années et à ré-introduire le syndicalisme de métier au sein de l'entreprise industrielle. Ce serait aller à l'encontre du choix fait par les travailleurs industriels depuis plusieurs années, et ressusciter les querelles de juridiction intersyndicales, y compris les grèves de juridiction, à l'échelle de l'usine. Ce serait encore une façon d'institutionnaliser la spécialisation des travailleurs au moment même où l'évolution technologique exige d'eux une formation polyvalente.

Le Conseil exécutif de la FTQ déplore que la campagne de maraudage de la CSN soit descendue à un niveau si bas que ses organisateurs ne tiennent plus compte des intérêts supérieurs des travailleurs et qu'ils socient prêts à les dresser les uns contre les autres au niveau de l'usine.

En outre, déclare l'organisme, les efforts actuels de la CSN pour diviser les travailleurs à l'échelle de l'entreprise, mettent en cause leur participation à l'élaboration démocratique et à la mise en application d'une planification économique. La direction de la FTQ déplore la contradiction flagrante qu'il y a entre les déclarations des dirigeants de la CSN sur le caractère indispensable de la cohésion syndicale devant les exigences de la planification, d'une part, et ses agissements dans ses campagnes de recrutement, d'autre part. Selon elle, le syndicalisme lui-même ne pourra pas survivre longtemps à de telles contradictions entre ses paroles et ses actes.

Décès du juge J. Archambault

M. Joseph Archambault, juge de la Cour supérieure du Québec à sa retraite, et ancien député au Parlement est décédé hier à l'âge de 85 ans.

M. Archambault, qui avait pris sa retraite de la Cour supérieure en 1950 après 30 années sur le banc, a été président d'une commission royale fédérale de 1936 à 1938, sur le système pénal au Canada.

Il fut un temps procureur de la Couronne à Montréal et député libéral au Parlement pour le comté de Chambly-Verchères, de 1917 à 1926.

Il laisse son épouse, Fabiola, un fils, Georges, ainsi qu'une fille Mme Donald Meaghen, tous de Montréal.

Réunion de chauffeurs de taxi au Plateau

Les propriétaires-chauffeurs de taxi de la métropole tiendront une assemblée générale lundi soir, le 14, en l'auditorium du Plateau, dans le but d'attirer l'attention de l'administration Drapeau-Saulnier sur les problèmes du taxi.

Seuls les détenteurs de permis de propriétaires et de chauffeurs de taxi ont accès à cette réunion.

LE CLUB FRANÇAIS DES BIBLIOPHILES
5, Quai de Conti, Paris,

s'installant au Québec, recherche 6 représentants (es) exclusifs et 8 étudiants (es) à temps partiel, pour la présentation de ses éditions hors commerce et de ses méthodes audio-visuelles. Rémunération importante. Formation assurée.

S'adresser à nos bureaux

50 Place Crémazie, Suite 1008 — Tél.: 384-0158

Au Vieux Manoir LE HOME DES GOURMETS

Vos hôtes M. et Mme Laurent Ménard

Poulet Divan
Fruits de mer
Rôti de boeuf
Entrecôte
LICENCE COMPLETE

Réservation : 674-7855

DINER'S CLUB et AMERICAN EXPRESS

ROUTE 3 entre LONGUEUIL et BOUCHERVILLE
4 milles du pont Jacques-Cartier
200 ans d'existence

VIVEZ QUE DIABLE . . . L'achat d'un terrain au **SOMMET TRINITE**

sur le MONT BRUNO (altitude 520 pieds) est la joie de vivre

TERMES SI DESIRE : 20% COMPTANT, BALANCE REPARTIE SUR 5 ANNEES.

L'atmosphère des Laurentides en banlieue, à seulement 20 minutes du centre de Montréal

A 14 MINUTES de L'EXPO MONDIALE et du METRO

• VUE MAGNIFIQUE •

sur la vallée du RICHELIEU et panorama féérique de la MONTAGNE

• CHOIX SELECT •

de 273 plans de modèles de maisons gracieusement fournis par la direction de SOMMET TRINITE

Projet unique en son genre

Ce projet a été mentionné dans la revue "ARCHITECTURE" comme un exemple probant qui joint à un point de vue insurpassable un ensemble urbanistique d'une qualité exceptionnelle et d'une originalité unique. M. Jean Bigonesse a gardé à son projet cette beauté naturelle qui fait que vous avez à 11 milles de Montréal, cette capiteuse atmosphère des Laurentides en banlieue.

N.B. — Les services d'égouts et d'aqueducs sont installés.

.35 - .45 et .55 le pied carré
Tous les terrains sont formidables

LA VENTE DES LOTS VA BON TRAIN
NE TARDEZ PAS
TEL.:
DU. 7-2700

Dépliants sur demande
Prix avantageux

Suivez les enseignes sur la route 9 (Trans-Canada). Le site est voisin du Club de golf Mont-Bruno et du monastère des Pères Trinitaires.

VIENT DE PARAITRE

Dans la collection " LES IDÉES DU JOUR "

L'ENTREPRISE AU QUÉBEC

Sondage sur le Biculturalisme et la formation professionnelle

• Un ouvrage réaliste qui propose des solutions constructives aux problèmes de l'heure.

En vente partout $2.00

par PAUL CIMON, S.J.

Distributeur : "LA PATRIE", 180 est, rue Ste-Catherine Montréal UN. 1-2701

VIENT DE PARAITRE AUX ÉDITIONS DU JOUR...
Dirigées par Jacques Hébert
3411 ST-DENIS, MONTREAL
VI. 9-2228

EDITORIAL

Le comité de la dernière chance

Un comité, a dit un humoriste américain, est une réunion de gros bonnets dont chacun, pris isolément, ne peut rien faire, mais qui se mettent ensemble pour décider que rien ne peut être fait.

On pense malgré soi à cet aphorisme désabusé quand on réfléchit sur la décision annoncée jeudi aux Communes par M. Pearson.

Le Comité parlementaire du drapeau comprendra 15 membres, dont seulement 7 du parti ministériel: c'est une image fidèle de la composition actuelle de la Chambre. Il devra faire rapport dans six semaines: c'est un compromis honorable entre les positions antérieures de M. Pearson et celles de M. Diefenbaker. Mais aucune précision n'a été arrêtée quant au type de majorité qui devra s'établir au sein du Comité: cela laisse intact le désaccord qui existe à ce sujet, depuis le début du débat sur le drapeau, entre MM. Pearson et Diefenbaker. Aucun critère, même général, n'a été fourni au Comité par la Chambre: cela veut dire qu'au fond on n'est guère plus avancé aujourd'hui qu'en juin dernier. M. Douglas a eu raison de dire: "Nous avons signé un billet de banque qui sera échu dans six semaines".

Devant cette situation confuse, on ne peut guère que définir une fois de plus certaines limites très générales à l'intérieur desquelles devra se dérouler le travail du Comité. Ces limites se bornent, selon nous, à deux.

•

M. Pearson a accepté de laisser de côté, pour le moment, le modèle particulier sur lequel il avait arrêté son choix. Le premier ministre a fait montre de réalisme: il a reconnu son erreur initiale et n'a pas voulu s'y embourber davantage.

Cette concession ne doit cependant engendrer aucune illusion quant à l'objectif fondamental. Il s'agit de donner au Canada un drapeau vraiment distinctif, c'est-à-dire un drapeau original qui ne porte la marque d'aucune allégeance passée et ne puisse être apparenté à celui d'aucun autre pays. Il ne s'agit aucunement de recommencer le travail à zéro.

Le Comité parlementaire pourra reprendre à son aise l'étude des divers modèles qui ont circulé depuis quelques mois. Il sera libre de rejeter le modèle choisi par M. Pearson. Mais il ne saurait être question d'un modèle qui nierait en fait l'objectif de fond visé par le gouvernement.

Il ne saurait être question, non plus, pour le Comité, de procéder à une étude fouillée des milliers de modèles mis de l'avant dans divers milieux. Le Comité devrait centrer son étude sur un nombre limité de modèles ayant déjà recueilli des suffrages importants. Autrement, il sera physiquement incapable de faire rapport dans six semaines.

La difficulté la plus aiguë gravitera autour du type de majorité qui émergera des travaux du Comité.

M. Pearson ne s'est pas engagé sur ce point. M. Diefenbaker a rappelé, de son côté, qu'il insisterait sur la nécessité d'une "majorité substantielle". On s'est demandé un moment si M. Diefenbaker allait se rallier à une proposition de M. Balcer (1) voulant qu'une majorité des deux tiers soit considérée comme suffisante. Le chef conservateur a écarté cette possibilité en précisant, à Fredericton, qu'il s'en tenait toujours à une majorité d'environ 90 p.c.

Les propositions de M. Diefenbaker sont excessives et inacceptables. La suggestion de M. Balcer est au contraire raisonnable. *"Je donne ce chiffre des deux tiers, a précisé M. Balcer, parce que si l'on étudie toutes les nouvelles constitutions majeures pour l'histoire moderne et contemporaine de chacun de ces pays, le plus qui est exigé est une majorité des deux tiers"*.

Si l'on songe à l'état actuel des esprits au Canada et à ce qui s'est passé depuis trois mois, il est clair que le choix d'un drapeau n'est pas une décision comme une autre. Ce n'est ni une option purement administrative, ni une option qui n'engage que les droits individuels des citoyens. C'est une décision qui engage la conscience même du pays et qui nous rappelle, au premier chef, les grandes réalités collectives qui donnent au Canada sa physionomie propre. Il serait normal qu'on applique à une décision de cette importance une norme du genre de celle qu'a proposée M. Balcer. MM. Pearson et Diefenbaker rendraient un grand service au pays en se ralliant à la proposition du chef conservateur du Québec.

•

Plusieurs Canadiens français considèrent ces discussions sur le drapeau comme oiseuses. Nous ne partageons pas cette opinion.

Par-delà le choix d'un emblème, c'est l'idée même que nous nous faisons du Canada et de son avenir qui est présentement en discussion. Il faudrait être cynique ou cinglé pour ne pas s'en rendre compte.

Voilà pourquoi, tout en étant sévère pour un Parlement qui tourne en rond plus souvent qu'à son tour, nous devons nous rappeler que ce Parlement reflète une incertitude, des déchirements qui sont nôtres. Plutôt que de nous voiler pudiquement la face, nous chercherons, tant que cette question ne sera pas résolue, à faciliter la découverte d'une solution raisonnable.

Claude RYAN

(1) M. Balcer a prononcé mercredi, aux Communes, un discours d'une pondération remarquable, que nous comptons reproduire ici au début de la semaine prochaine.

VATICAN II : BILAN ET PERSPECTIVES

— III —

Le concile et l'Eglise des pauvres

par J.M.R. TILLARD, O.P.
correspondant du Devoir au concile

Lorsque l'on réfléchit sur les grands mouvements issus de la seconde session du Concile et qui, durant ce que l'on appelle l'inter-session, ont marqué l'Eglise, on est surpris de constater que le plus puissant a peut-être été le mouvement de pauvreté. Et cela nous paraît fort surprenant. En effet, durant la seconde session, alors que le groupe de **l'Eglise des pauvres** se réunissait chaque semaine pour approfondir ce mystère de la pauvreté face à l'Evangile et pour ébaucher les grandes lignes d'une réforme de l'Eglise sur ce point, la majorité des Pères du Concile se montrait plutôt réticente, et comme agacée par les constantes allusions de certains évêques à cette nécessaire question. Les théologiens de **l'Eglise des pauvres** avaient à plusieurs reprises préparé et proposé des textes qu'ils suggéraient d'insérer dans le grand schéma sur l'Eglise, mais la Commission de théologie s'était poliment déclarée dans l'impossibilité de lier cette doctrine sur les pauvres à l'ensemble du mystère de l'Eglise de Dieu. Nous nous étions séparés en décembre, un peu déçus.

Que faisons-nous de la charité ?

Or, subitement, tout a changé. Il y a eu d'abord le voyage de Paul VI en Terre Sainte. Le chef visible de l'Eglise quittait son palais romain, où le poids de toute une tradition l'oblige à vivre, pour aller prier à Jérusalem, terre du Seigneur Jésus mais aussi terre des pauvres et des humbles. Lié à une foule d'indices — comme certaines de ses déclarations lorsqu'il n'était encore qu'évêque de Milan et membre du comité de l'**Eglise des pauvres** — cet événement avait valeur éminente de signe. Et c'est ainsi que le monde chrétien l'a compris. D'ailleurs certaines paroles du pape, certains de ses gestes, accomplis soit pendant soit après son pèlerinage, ont précisé l'intention de celui-ci. Citons entre autres son discours du 23 mai aux religieux: "outre la pauvreté individuelle il ne faut pas négliger la pauvreté collective que doit pratiquer la famille religieuse. Que les instituts religieux évitent de trop rechercher l'argent, mais qu'avec les ressources temporelles que la divine Providence leur donne ils subviennent aux vraies nécessités des frères qui sont dans le besoin". Tout cela reflète une préoccupation profonde.

Autre événement important dans le même sens, la décision du cardinal GRACIAS, des Indes, de lier au Congrès eucharistique de Bombay (qui aura lieu en novembre prochain) l'érection d'une **Cité de l'Amour** dans laquelle tous les malheureux, malades, délinquants, vieillards, seront accueillis, quelle que soit leur croyance religieuse. Il faut citer ici une phrase émouvante d'un des articles du cardinal Gracias: "La célébration du mystère eucharistique chez nous en Inde (lors du Congrès) ne sera pas une simple manifestation de gloire ou de propagande... l'affaire d'un jour sans aucun effet réel pour le bien durable de nous-mêmes et de notre peuple, mais elle sera la manifestation de la charité du Christ... L'Eucharistie nous pousse à fournir un témoignage authentique de notre sollicitude pour le pauvre de Dieu. Le Congrès sera pour nous une occasion splendide de bien montrer à des millions de nos frères non chrétiens que l'Eglise ne se présente pas comme une Eglise puissante". A son appel plusieurs ont répondu, et nous connaissons un évêque canadien, devant aller à ce Congrès, mais ayant préféré verser l'argent de son voyage au fonds de la **Cité de l'Amour.**

Il y eut ensuite, dans la presse des grands pays, tout un mouvement d'information objective sur la situation de l'Eglise dans les pays sous-développés. La Vie Catholique illustrée (revue à grand tirage, lue dans presque tous les pays parlant français), les Informations Catholiques Internationales (dont on sait l'influence) élaborèrent des dossiers; Témoignage chrétien, Missi, publièrent des reportages .Au Canada, le journal Le Devoir fit paraître une remarquable chronique sur les pays sous-developpés tandis que Radio-Canada mettait sur pied des programmes de Télévision permettant à tous les Canadiens de prendre conscience de cet angoissant problème. **L'Heure du Concile, La faim des autres,** certaines émissions de **Les uns les autres** jouèrent ici un rôle merveilleux. Ces programmes donnèrent aux téléspectateurs l'occasion de voir et d'entendre le père Paul Gauthier, dont l'appel émouvant — et un appel appuyé sur toute une vie de don de soi — remua bien des coeurs. Mais aussi, en faisant chacun constater, par le truchement de l'image, l'authentique situation de milliers d'hommes et de femmes, ils suscitèrent une salutaire inquiétude, se muant vite en certitude: nous sommes des catholiques embourgeoisés, que faisons-nous de la charité dont le Seigneur a dit qu'elle était son unique commandement? Que vaut une foi qui ne nous conduit pas au partage? Il est remarquable que plusieurs jeunes Canadiens et Canadiennes se soient cette année orientés vers un apostolat dans ces zones de pauvreté et de souffrance. C'est là un grand signe de rajeunissement de notre christianisme.

Initiatives de quelques évêques et supérieurs de communautés

Dans l'Eglise entière les pasteurs et les chefs de communautés religieuses prirent dans ce domaine des initiatives, qu'il serait trop long de rapporter ici. Contentons-nous de signaler pour l'Europe le grand congrès des Informations Catholiques, dominé par le remarquable discours de Mgr Ancel, auxiliaire de Lyon. Quant au Canada, ces initiatives y furent sans doute plus nombreuses que le fidèle moyen le pense. Du côté des communautés religieuses, il faut rappeler les déclarations courageuses du P. Germain Lalande, Général des Pères de Sainte-Croix, et le travail qui déjà en a résulté. Après avoir évoqué de façon fort réaliste la situation des communautés possédant des institutions nombreuses dont il leur est souvent impossible de passer la régie financière à des organismes publics et laïcs, il constatait que nous souffrons du complexe du propriétaire: "nous croyons que nous ne pouvons pas vivre si nous n'avons pas la propriété de nos moyens d'action et si nous dépendons des autres... C'est pourquoi je dis qu'il est d'une extrême importance de donner d'abord à nos religieux un très grand esprit de pauvreté et de dépouillement, après quoi ils seront prêts à envisager toutes les solutions qui s'imposeront pour le bien commun. Pour atteindre cet esprit de pauvreté évangélique, il faudrait sacrifier une certaine sécurité à laquelle nous tenons comme à la prunelle de nos yeux. Nous sommes les hommes les plus assurés du lendemain qui soient. Quelques économes et quelques supérieurs ont des problèmes financiers, mais l'ensemble n'en a cure. Et nous nous sommes habitués, sans nous en rendre compte, à un très haut standard de vie. Cela est très loin de la pauvreté". Paroles merveilleuses qui, nous le savons, ont déjà trouvé un écho, faible sans doute, mais qui porte en lui une espérance.

Le dynamique évêque de Hull, Mgr Paul E. Charbonneau a, lui aussi, placé au coeur de son action pastorale cette préoccupation de la pauvreté. Il se veut proche des plus petits de son diocèse, et c'est dans ce but qu'il compte travailler en communion étroite avec les Petites Soeurs françaises de l'Assomption, consacrées au service des pauvres. De son côté, l'évêque de Saint-Jean, Mgr Gérard Coderre, a inauguré un nouveau style de visite pastorale: il séjourne dans les paroisses, cherche à prendre contact avec tous les siens, à écouter chacun. De plus, dans un autre domaine mais qui n'est pas sans importance, beaucoup d'évêques ont déjà simplifié leur train de vie, renoncé à bien des "ornements" inutiles, diminué tout ce qui sent la tradition des cours princières. C'est bien là l'esprit de pauvreté dont PAUL VI a montré l'importance dans sa première encyclique.

Le retour à la pauvreté : gage d'une réforme vraie

Ces quelques coups de sonde, jetés çà et là, nous montrent que le Concile porte déjà ses fruits, et qu'il ne faut pas se montrer trop pessimiste lorsque l'on juge le contenu de l'inter-session. Dans un précédent article nous rapportions l'insatisfaction de beaucoup de laïcs quant à la mise sur pied d'une authentique réforme liturgique. Nous partageons nous aussi cette insatisfaction, quoique bien des facteurs nous incitent à garder l'espoir. Mais le lent cheminement dans tout le Peuple chrétien de la réforme de l'Eglise dans le sens de la pauvreté nous remplit de confiance. Car cette réforme nous paraît tout autant nécessaire à la vie de l'Eglise que la réforme liturgique. Les plus belles définitions dogmatiques, les plus beaux schémas doctrinaux ne servent à rien si l'Eglise qui les reçoit proclame par sa richesse et son attachement exagéré aux biens de cette terre qu'elle ne consent pas à suivre en tout son réalisme l'exemple de son Seigneur. Et à quoi sert de célébrer l'Eucharistie, sacrement de la charité, dans la fidélité la plus stricte aux lois liturgiques, dans le chant le plus beau et le plus enlevant, dans la langue populaire, animés par une homélie sérieuse, si dans le fond de son coeur on continue de mépriser les pauvres, de donner la place de choix à ceux qui sont, comme on dit, "les plus généreux" non pas toujours parce qu'ils donnent de plus grand coeur, mais parce qu'ils ont plus d'argent ?

La puissance de l'Eglise est celle de la Pâque de Jésus, non pas celle des banques où les hommes accumulent leurs richesses. Là encore, il lui faut être logique avec la foi.

(FIN)

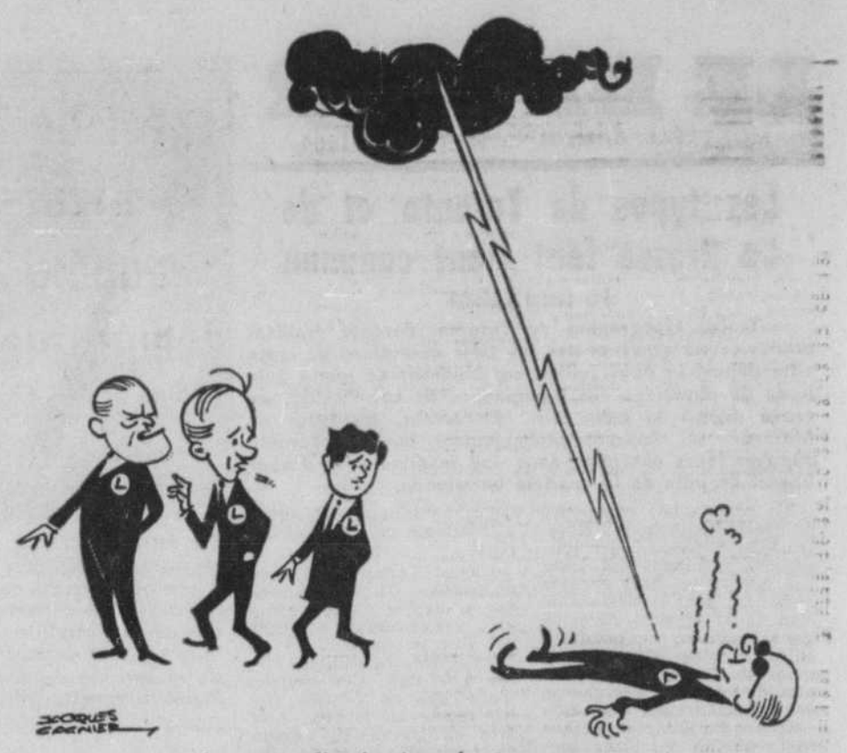

La nouvelle équipe du tonnerre

Document

Un problème crucial de notre enseignement : la structure du premier cycle universitaire

— V —

V — Collèges universitaires: clé d'une solution réaliste

En réponse aux problèmes qualitatif (structure académique), quantitatif et financier que pose le premier cycle, la formule des collèges universitaires nous paraît réunir toutes sortes d'avantages.

Voyons d'abord l'aspect quantitatif du problème. Il nous permettra de nous faire une image plus nette de la dimension et du nombre des institutions proposées.

Une solution qui respecte le facteur régional

Ceux qui ont étudié de près la question estiment qu'un bassin de population de 300,000 habitants exige une institution qui donne le premier cycle universitaire. Or il existe présentement au Québec une quinzaine de régions de 300,000 habitants. Il faudrait donc environ quinze institutions qui dispensent le premier cycle. Comme, d'autre part, nous possédons déjà trois universités, il suffirait de leur ajouter une douzaine de collèges universitaires, pour régler le problème du nombre des institutions.

Si l'on s'interroge maintenant sur leur dimension, on pourra s'en faire une idée à partir du nombre des étudiants. Nous prévoyons, en effet, pour 1970-71, une population universitaire française de 86,000 étudiants, dont 50,000 au premier cycle, 6,000 aux études graduées et 30,000 aux écoles professionnelles. Si les universités actuelles (en plus des 36,000 étudiants des écoles professionnelles et des études graduées) absorbaient 20,000 étudiants du premier cycle, il en resterait 30,000 à distribuer dans les douze collèges universitaires. Ce qui donnerait à chacun une moyenne de 2,500 étudiants.

Le tableau suivant (où les pourcentages sont à lire horizontalement) nous donnera une vue d'ensemble de la population universitaire française prévue pour 1970-71, de même que de sa répartition dans les universités et collèges universitaires.

	Ecoles prof.	*Etudes graduées*	*Premier cycle*	*TOTAL*
Université Laval	12,500 (54%)	2,500 (11%)	8,000 (35%)	23,000 (100%)
Université de Montréal	12,500 (54%)	2,500 (11%)	8,000 (35%)	23,000 (100%)
Université de Sherbrooke	5,000 (50%)	1,000 (10%)	4,000 (40%)	10,000 (100%)
12 collèges universitaires (ayant 2,500 étudiants en moyenne)			30,000	30,000
TOTAL	30,000 (35%)	6,000 (7%)	50,000 (58%)	86,000 (100%)

En somme, les trois universités actuelles et les douze collèges universitaires (ayant une moyenne de 2,500 étudiants chacun) règleraient le problème quantitatif (1970-71) du premier cycle. Passons maintenant au deuxième aspect.

Garantir la qualité de l'enseignement

Le grand avantage de la formule des collèges universitaires, c'est qu'elle donnerait au Québec, une fois pour toutes, un premier cycle purgé du secondaire et académiquement unifié. De plus, cette formule jetterait les bases des universités dont nous aurons besoin dans vingt-cinq, cinquante ou cent ans. Enfin, elle ne comporterait aucun des inconvénients qui, dans la formule des *Junior Colleges*, affectent la structure académique du premier cycle.

1. Les futurs collèges universitaires s'occuperont exclusivement du premier cycle, qu'ils donneront en entier (au moins pour le baccalauréat général). En d'autres termes, ils seront séparés définitivement de toute école secondaire. Ce sera donc la fin de cette contamination par le secondaire, qui ronge aujourd'hui le *cours collégial* du collège classique.

2. Parce que ces collèges universitaires seront considérables et bien pourvus de bibliothèques et de laboratoires, ils pourront attirer et s'attacher plus facilement leurs professeurs.

3. Mieux, ceux-ci seront assez nombreux pour former, au niveau des départements, des équipes fécondes où chacun, tout en étant consacré à sa tâche, sera stimulé par la présence et la collaboration des autres. Le phénomène du "one man department", dans lequel un seul homme, surchargé de tâches diverses, est condamné à l'éparpillement et à la routine, ne sera plus à craindre.

4. De plus, le premier cycle étant enfin réuni dans une seule institution, la dispersion fera place à l'unité. On pourra dès lors s'attaquer au problème des pertes de temps. Il deviendra possible, en effet, de donner convenablement et le baccalauréat général en trois ans et le baccalauréat spécialisé en quatre ans. Ces degrés seront donc obtenus après 15 et 16 ans d'études (6-6-3/4—15/16). Bref, les 18 ans aujourd'hui nécessaires à l'obtention du baccalauréat spécialisé seront réduits de deux ans, comme nous le désirons.

5. Une fois le *Junior* et le *Senior College* rassemblés dans la même institution, celle-ci aura la liberté d'unifier ses départements dans une seule faculté des Arts et des Sciences. C'est dire que, contrairement au système actuellement en vigueur à Laval et à Montréal, le premier cycle ne sera plus fractionné en facultés. Ainsi seront évités, au profit de l'intégration des disciplines et de la formation des étudiants, les inconvénients que nous avons signalés plus haut.

6. Cette structure unifiée et nette permettra de mettre ordre à la confusion qui sévit aujourd'hui au sein du premier cycle. Elle éliminera du même coup toute forme de discrimination ,dans l'accès à l'université, entre les étudiants du collège classique et ceux du secondaire public.

7. D'autre part, la réduction des collèges classiques à six ans les mettra, au point de vue du temps, sur le même pied que le secondaire public. Cette uniformisation permettra à un premier cycle, à la fois cohérent et diversifié en concentrations, d'accueillir avec la même aisance tous les étudiants du secondaire, qu'ils viennent des sections scientifique, commerciale ou classique. Ce sera la fin du sentiment d'inégalité aujourd'hui répandu parmi ces étudiants, en même temps qu'un pas substantiel de franchi dans la marche vers la démocratisation de l'enseignement.

8. Autre gain important, les collèges universitaires, de par leurs bibliothèques, leurs étudiants et leurs professeurs, constitueront autant de foyers culturels régionaux dont le Québec a grand besoin.

9. Enfin, raison majeure, cette formule favorisera la promotion des universités existantes. Car celles-ci, soulagées du poids d'un premier cycle énorme, pourront se consacrer à leur tâche primordiale: c'est-à-dire à leurs écoles professionnelles et à leurs études graduées. De la sorte, elles éviteront de laisser contaminer leurs niveaux supérieurs par un premier cycle trop encombrant, à la façon dont le *cours collégial* s'est laissé dénaturiser par le secondaire.

Au terme de cette énumération qui regarde la structure académique du premier cycle, on verra sans doute pourquoi la formule des collèges universitaires a gagné nos faveurs. Nous passerons maintenant à l'aspect financier du projet.

Une formule réaliste au plan financier

Ce problème est complexe et comporte un grand nombre de données. C'est pourquoi nous ne nous reconnaissons pas la compétence qu'il faudrait pour être aussi affirmatifs que dans ce qui précède. Essayons néanmoins d'y voir clair.

Au point où nous en sommes, le problème se pose dans les termes suivants: les universités mises à part, nous avons à choisir, du point de vue financier, entre 60 *Junior Colleges* et 12 collèges universitaires. Et pour que la question soit bien posée, rappelons que par *Junior College* nous entendons, non pas 60 collèges classiques tels qu'ils existent aujourd'hui, mais 60 institutions nouvelles, dotées de 60 bibliothèques de 40,000 volumes, de 60 séries de laboratoires de niveau universitaire et de 60 corps professoraux de valeur.

Nous croyons pouvoir affirmer que, si la société investissait la même somme d'argent dans les deux cas, le rendement des 60 *Junior Colleges* serait substantiellement inférieur à celui des 12 collèges universitaires. Inversement, pour une même qualité de services, les *Junior Colleges* coûteraient sérieusement plus chers que les collèges universitaires. Les exemples suivants nous en ont convaincus.

Considérons le cas des bibliothèques. Mettons qu'on les dote en tout et partout de 2,400,000 volumes: soit une moyenne de 40,000 volumes par *Junior College* et de 200,000 par collège universitaire. C'est un écart de 160,000 volumes entre les deux types de bibliothèques. On objectera peut-être que, durant ses deux premières années d'université, l'étudiant peut se contenter de 40,000 volumes. Le moins que nous puissions dire, c'est que cette assertion est loin d'être certaine. Quoi qu'il en soit, les professeurs, eux, ne pourront pas songer à un travail sérieux. Toute recherche leur sera interdite. De ce point de vue, une bibliothèque de 40,000 volumes est un désastre. Il y a plus. En effet, son *Junior College* terminé, l'étudiant entrera au *Senior College* pour compléter son premier cycle. A ce moment, tous convergeront vers les universités; et forceront ainsi les bibliothèques des universités à multiplier les exemplaires d'un même ouvrage, pour faire face à la demande. Il en résultera une dépense additionnelle ou un rendement inférieur.

Nous arrivons à une conclusion semblable en considérant le personnel administratif de la bibliothèque. Car le collège universitaire assurera tous les services de sa bibliothèque au moyen d'une équipe de 7 ou 8 bibliothécaires professionnels et une vingtaine d'assistants. Au total, environ 90 professionnels et 240 non professionnels. Or si ce même personnel était réparti dans 60 *Junior Colleges*, chacun pourrait compter sur 1.5 professionnel et 4 assistants. Mais nous sommes persuadés que, dans une bibliothèque de collège, si petit soit-il, un minimum de 3 professionnels est requis pour assurer tous les services, sans qu'on puisse réduire d'une façon notable le nombre des assistants. Les *Junior Colleges* exigeront donc 180 bibliothécaires professionnels contre 90 pour les collèges universitaires. Encore une fois, on aura le choix entre des dépenses additionnelles ou un rendement inférieur.

Ce qui est vrai des bibliothèques se vérifie aussi pour les laboratoires. Prenons l'exemple des appareils indispensables: les *Junior Colleges* en exigeront 60, alors que 12 suffiront aux collèges universitaires (qui les utiliseront cinq fois plus souvent). Dans le premier cas, les dépenses seront considérablement accrues ou les laboratoires insuffisamment équipés.

(Suite à la page 23)

BLOCS NOTES

Qui finira le travail du juge Smith ?

L'article que nous avons consacré il y a une semaine au rapport du juge Smith sur les transactions immobilières du Protestant School Board of Greater Montreal nous a valu plusieurs réactions favorables de la part de lecteurs de langue française et de langue anglaise.

Un avocat bien connu nous raconte qu'au récent congrès du Barreau canadien, il a eu l'occasion d'échanger des impressions sur ce sujet avec d'autres membres du Barreau. Ceux avec qui il a parlé du rapport Smith étaient convaincus, comme lui-même d'ailleurs, que certaines normes d'appréciations utilisées par le juge Smith sont inacceptables. On a trouvé très bizarre le recours à la loi des moyennes, dont le magistrat s'est servi, pour atténuer la gravité des reproches adressés au commissaire Rowat. Tout le monde semble d'avis que le grand responsable des erreurs administratives relevées par le juge Smith fut le président du PSBGM. On n'entend aucunement exonérer, par là, MM. Edmund Asselin et Frank Spénard, qui doivent être sommés de rembourser les sommes qu'ils se sont appropriées à l'occasion de certaines ventes de terrains. Mais il faut placer la première responsabilité là où elle était, si on veut attaquer le mal à sa racine.

Nous avons noté que le juge Smith n'était pas allé jusqu'au bout de sa besogne et que d'autres devraient compléter le travail. Ces "autres", ce sont les ministres du Cabinet qui sont directement responsables des questions étudiées par le juge Smith, notamment le ministre des affaires municipales, le ministre de l'éducation et le premier ministre. Il serait impardonnable que ces derniers se réfugient dans le silence et l'inaction.

Simple observation en passant. Certains Québécois anglo-protestants nous ont fait part en privé de leur mécontentement à l'endroit du rapport Smith. Mais ils ne se sentent pas assez forts pour exprimer publiquement leurs opinions. Ils craignent visiblement des représailles de la part de certains bonzes qui ont apparemment jugé que le mythe de l'intégrité anglo-protestante dans cette province ne doit, pour aucune considération, être terni par des membres de la famille. Cela nous rappelle des souvenirs...

Et le commissaire Shaw ?

Autre bombe que seule une surabondance de thèmes nous a empêché de traiter, et qui retenait à juste titre, hier, l'attention d'un éditorialiste du Star : la Foundation Company of Canada Limited vient d'être condamnée, par le juge Marcel Gaboury, à payer plus de $100,000 en amendes et remboursements de toutes sortes, à la suite de "fraudes délibérées" commises à l'endroit d'un client de la Foundation Co. alors que M. Robert Shaw, l'actuel commissaire adjoint de l'Expo, était le président de la Foundation.

Le juge Gaboury n'a pas été tendre pour M. Shaw qui avait apparemment tenté, dans la boîte des témoins, de donner une interprétation par trop subtile d'un memo où l'on avait écrit en toutes lettres la directive suivante : "The sky is the limit". "Comme président de la compagnie, note sévèrement le juge Gaboury, M. Shaw est trop intelligent pour feindre d'ignorer la vraie signification d'une phrase semblable, ou pour essayer d'en déformer la signification". Et le magistrat conclut que des erreurs de calcul furent commises au su des dirigeants de la compagnie, qui les ignorèrent délibérément.

Un journal anglais de la métropole rapportait l'autre jour cette décision du juge Gaboury. Dans la page même où était publié ce compte rendu, on pouvait lire un autre article où l'on annonçait l'attribution à diverses compagnies de très importants contrats de l'Expo. Le plus gros contrat fut décerné, si nous avons bonne mémoire, à Hawker - Siddeley. Mais un peu plus loin, on lisait que Hawker s'acquitterait de son contrat en recourant surtout à des entreprises satellites. L'une de celles-ci : nulle autre que la Foundation Company !

Afin d'éviter tout malaise qui ne ferait que s'aggraver, nous ne pouvons que souscrire au jugement du Star : "La tragédie, dans le cas de M. Shaw, c'est qu'il a été jusqu'à maintenant un commissaire compétent et consciencieux à l'Expo. Ceux qui ont travaillé avec lui à l'Expo n'ont que des éloges à formuler à son endroit. Mais les hommes publics ne doivent pas se borner à être impeccables dans leur conduite, ils doivent être au-dessus de tout reproche aux yeux du monde. M. Shaw n'a, semble-t-il, et nous le regrettons, qu'une chose à faire. Il doit savoir, étant un homme très intelligent, ce que cela veut dire".

Cette mésaventure de la Foundation Company devrait donner à réfléchir à un grand nombre de dirigeants d'entreprises qui croient trop volontiers que les exigences de la morale doivent être moins sévères lorsqu'elles s'adressent à des compagnies anonymes. Aux yeux de plusieurs, voler le gouvernement ou voler une compagnie, ce n'est pas réellement voler. Cette déformation est très générale. Beaucoup se réfugient derrière le principe de la libre entreprise pour agir à leur guise, sans autre norme que celle qui consiste à éviter d'être pris les mains dans le sac. Les tricheurs sont les plus efficaces artisans d'une socialisation qu'ils affectent de craindre ou de combattre.

C. R.

LE DEVOIR

FONDE PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910

Claude RYAN, Directeur — André LAURENDEAU, Rédacteur en chef

Rédacteur en chef adjoint : Paul SAURIOL
Directeur de l'information : Michel ROY
Trésorier : Arthur LEFEBVRE

"Le Devoir" est imprimé au no 434 est, rue Notre-Dame, à Montréal, par l'Imprimerie Populaire, compagnie à responsabilité limitée qui en est l'éditrice. Seule la Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans "Le Devoir".

ABONNEMENTS : édition quotidienne, livraison par porteur, Montréal, Québec, Lévis et banlieue: $20. Ailleurs au Canada: $16. A l'étranger: $25. Edition du samedi: $5. Le ministère des postes a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de 2e classe de la présente publication.

TELEPHONE : VIctor 4-3361

Faits divers

Le procès du juge Meunier est fini

Le juge Benoit Turmel, de Sherbrooke, a annoncé qu'il rendra jugement le 23 octobre dans la cause du juge Adrien Meunier de la Cour supérieure, dont le procès sous trois accusations de parjure, vient de se terminer. Les procureurs de la couronne et de la défense soumettront maintenant leurs notes par écrit, à la suite des plaidoiries qu'ils ont prononcées ces jours derniers. Le procès a débuté le 22 mai dernier. Il fait suite au témoignage que le juge Meunier a donné à une enquête préliminaire spéciale, dans une affaire de faillite frauduleuse. Le juge de 58 ans, ancien député de Montréal-Papineau au Parlement, était en liberté sur parole.

Pigeon : procès en janvier

HULL — M. Louis-Joseph Pigeon, député de Joliette-L'Assomption-Montcalm aux Communes, a été cité à son procès. Il devra répondre à l'accusation d'avoir fait une attaque indécente contre un homme, dans la rue principale de Hull, pendant la nuit du 3 août dernier. Le juge Arthur Labbé a entendu la déposition de 18 témoins de la Couronne au cours d'une enquête préliminaire qui a duré deux jours et qui s'est déroulée entièrement à huis clos. Le procès aura lieu en janvier aux assises criminelles de la Cour du banc de la reine à Hull. Le député conservateur, âgé de 42 ans, est en liberté sous un cautionnement de $500.

Les ouragans

L'ouragan Dora a perdu de son intensité et n'est plus qu'une tempête tropicale. Après avoir ravagé, à la suite de l'ouragan Cléo, la côte nord-est de la Floride avec des vents de 115 milles à l'heure, elle n'est plus maintenant qu'une suite de pluies torrentielles causant ses ravages jusqu'en Georgie. On rapporte des dizaines de milliers de dollars de dommages dans ces deux Etats et plusieurs régions ont été déclarées sinistrées.

Un nouveau danger menace le golfe de Floride. A 800 milles de Palm Beach, au milieu de l'Atlantique, l'ouragan Ethel poursuit sa course en direction ouest. Ses vents atteignent 95 milles à l'heure en son centre. Elle suit presque la même route que Dora.

Les bureaux météorologiques ne suivent plus d'autre part la tempête Florence, qui s'est dissipée au-dessus des étendues froides de l'Atlantique-nord. Florence s'était formée le long de la côte occidentale de l'Afrique et s'était dirigée vers le Nord.

C'est la ville de Hong Kong qui a le plus ressenti le typhon Sally. Attaquant avec des vents de près de 100 milles à l'heure, Sally a empilé les débris par-dessus ceux déjà amoncelés samedi dernier par le typhon Ruby. Les premiers rapports portaient à six le nombre des victimes de Sally.

Glissement de terrain

VALLEYFIELD. — Une pelle mécanique et une automobile ont été emportées dans la rivière St-Charles jeudi soir à Nitro, près de Valleyfield, lorsqu'un glissement de terrain s'est produit sur une longueur de 75 pieds et une largeur de 25 pieds, à l'endroit où on est en train de construire un aqueduc et des égouts. Deux maisons sont situées près de cet endroit, mais ne semblent pas en danger.

Maskinongé : vol de banque

MASKINONGE — Deux bandit armés ont fait irruption dans la succursale de la Banque canadienne nationale hier et se sont enfuis avec une somme de $3,000 à $4,000. La gérante de la banque, Mme Gratien Lemire, était seule dans l'établissement au moment du vol : l'un des bandits l'a tenue en respect avec une arme pendant que l'autre vidait le tiroir-caisse.

Vic Lévesque comparaît

OTTAWA — Victor (Pretty Boy) Lévesque a subi son enquête préliminaire sous une accusation de tentative de viol. Une femme âgée de 23 ans l'a identifié comme étant celui qui l'a assaillie le 15 novembre dernier, lors d'un vol au domicile d'un médecin d'Ottawa; quatre cagoulards ont alors ligoté la domestique et deux jeunes enfants et attendu le retour du médecin. L'assaillant aurait enlevé son masque au cours de l'attentat. Lévesque est aussi sous le coup, en Cour d'Ottawa, d'une accusation de vol à main armée dans la maison d'un agent d'assurances, M. Herbert Plant.

Meurtre non qualifié

L'accusation de meurtre qualifié portée contre Denyse Savard a été réduite en une accusation de meurtre non qualifié. Le juge T.A. Fontaine a envoyé la jeune femme de 23 ans à son procès et a refusé de la libérer moyennant un cautionnement. L'accusation fait suite à la mort de Joseph Farkas, âgé de 27 ans, qui a été poignardé à mort le 29 août dans l'appartement qu'il partageait avec Denyse Savard. Celle-ci affirme que Farkas la battait constamment.

Sauriol : 10 ans de prison

Robert Sauriol, qui a été blessé par les balles de la police alors qu'il tentait de commettre un vol à main armée avec un revolver jouet, a été condamné à 10 ans de pénitencier. Le juge Armand Sylvestre a décerné au jeune homme de 21 ans quatre peines concurrentes de 10 ans pour quatre vols à main armée cours desquels il a employé un revolver jouet.

Fugitif recherché

SIMCOE, Ont. — Tous les policiers de Simcoe qui n'étaient pas de service ont été rappelés jeudi soir pour rechercher de maison en maison, avec une vingtaine de policiers provinciaux, Clovis Joseph Dufresne — décrit comme "dangereux et probablement armé" — qui s'était enfui de la prison du comté plus tôt dans la journée. Leurs efforts ont été vains. Dufresne avait été incarcéré sous deux accusations d'effraction et de vol. Il était aussi détenu pour trois vols à mains armée effectués à Montréal.

Le vol de la rue Bleury: l'enquête a débuté hier

L'enquête préliminaire des cinq hommes accusés du meurtre d'un employé d'un magasin d'armes de la rue Bleury, à Montréal, a débuté lentement hier. Le procureur de la Couronne, Me Jacques Ducros, a déclaré que le cas d'Edmond Guénette, âgé de 20 ans, serait entendu le premier et a suggéré que la même preuve soit utilisée dans le cas de Gilles Brunet (29 ans), Marcel Tardif (22 ans), Cyriaque Delisle (27 ans) et François Schirm (32 ans). La police considère Schirm comme le chef de cette bande qui, affirme-t-elle, a des tendances révolutionnaires.

La lenteur qui a marqué le début de l'enquête préliminaire est attribuable au long débat légal qui a accompagné des tentatives infructueuses d'obtenir des cautionnements pour deux des sept autres personnes qui devront répondre à des accusations moins graves en relation avec cette affaire.

L'enquête préliminaire de Georges Desormeaux (27 ans), accusé de complicité après le fait, a été reportée au 16 septembre. L'enquête préliminaire des six autres jeunes gens accusés de conspiration a été fixée au 18 septembre.

Nouveau poison à rats

NEW YORK. — Un poison qui ne tue que les rats et est parfaitement inoffensif pour tous les autres animaux a été mis à l'essai dans le quartier des taudis noirs d'Harlem par les services de santé de la ville de New York. Ce poison a été découvert par des savants du laboratoire pharmaceutique McNeil de Pennsylvanie. Il a été essayé sur plus de 30 animaux différents, y compris des souris, sans qu'aucun n'en souffre. Pour une raison encore inconnue, seuls les rats succombent à une simple dose du nouveau produit appelé "Raticate". Le poison resserre les vaisseaux sanguins du rat, provoquant l'asphyxie des tissus et organes vitaux. L'asphyxie totale et l'arrêt du coeur interviennent de 15 minutes à quatre heures après l'absorption du poison. La mort est apparemment sans douleur. Bien qu'aucun test n'ait encore été effectué sur des êtres humains, les savants du laboratoire McNeil sont convaincus qu'il est également inoffensif pour l'homme et notamment pour les enfants.

La formule d'un enseignement confessionnel et pluraliste organisé par l'Etat est-elle valable?

Propos recueillis par Jean-Marc LÉGER

"Il ne suffit pas d'autoriser des cours de religion dans une école pour affirmer que le droit à l'éducation religieuse est respecté. Car la confessionnalité ne se résume pas à des "cours de religion" : elle est un climat éducatif qui anime tout l'enseignement et qui permet chez l'enfant le plein épanouissement de toutes ses virtualités. Or, ce respect de l'enfant, ce respect de la personne est impossible avec l'école prétendument neutre (qui d'ailleurs ne l'est pas vraiment) : il appartient à l'Etat d'assurer, dans une société vraiment démocratique, à chaque famille spirituelle ou philosophique les moyens de se réaliser, dans le respect mutuel".

Après beaucoup d'hésitation, l'abbé François Coudreau veut bien livrer au cours d'une brève interview quelques-unes de ses idées sur un sujet aussi important que brûlant notamment dans le Québec d'aujourd'hui: la confessionnalité de l'école. Cet admirable prêtre, dont on sait l'autorité en matière de catéchèse vient de passer trois mois chez nous: dans quelques jours, il rentrera en France, cette fois pour assumer la direction d'une immense paroisse à réédifier, Boulogne-Billancourt, en banlieue de Paris. Au cours de diverses missions au Québec, il a rendu d'éminents services dont on ne mesurera sans doute le prix que bien plus tard.

Sortir de la confusion

"Voyez-vous, il y a énormément de confusion dans toutes ces discussions à propos de confessionnalité, laïcité, neutralité, confusion qui entraîne parfois des conséquences tragiques; il y a aussi, parfois, un sectarisme pénible dans des milieux mêmes qui se targuent d'autre part de libéralisme. A la base de la confusion, on trouve souvent une tendance à vouloir séparer instruction et éducation, à vouloir diviser artificiellement deux éléments pourtant indissociables dans l'être humain. Cette dichotomie devrait être plus inacceptable encore pour des chrétiens que pour d'autres".

"La foi est une totalité de la personne humaine, elle engage tout l'être: il faut mettre au service de la foi toutes les possibilités éducatives. J'ajouterai qu'une communauté de personnes humaines n'est jamais neutre: or, l'école est précisément une communauté de personnes. Il existe une philosophie qui marque tous les aspects d'un enseignement et qui inspire un climat. Refuser Dieu ou en faire prétendument abstraction, c'est déjà choisir. L'instituteur "laïc", dans une école dite neutre, ne peut faire que ses conceptions philosophiques ou religieuses ne passe pas dans son enseignement, fût-ce inconsciemment."

La tâche de l'Etat

Est-ce à dire que tout le système d'enseignement sera confessionnel, que l'Eglise ou des Eglises doivent avoir leur réseau d'écoles, de collèges, d'universités, avec le concours financier de l'Etat, dont le rôle se bornerait à payer et à assurer le respect des règlements de sécurité et d'hygiène? Là n'est pas la pensée de l'abbé Coudreau, il s'en faut.

"Ce n'est pas à mon sens le rôle de l'Eglise mais celui de l'Etat d'organiser l'enseignement dans les meilleures conditions possibles sur tous les plans mais il doit le faire en se mettant au service des personnes, en tenant compte des exigences du milieu, de la foi du milieu. S'il s'agit d'un pays chrétien, l'Etat doit alors créer un régime et un milieu scolaires qui correspondent aux conceptions religieuses et philosophiques des citoyens. L'Eglise dira à quelles conditions un enseignement sera chrétien, à quelles conditions l'école pourra accomplir toute sa mission; il appartiendra ensuite aux familles d'exiger de l'Etat un système d'enseignement qui satisfasse à ces conditions. Cela suppose naturellement une démocratie authentique, où les parents sont assez adultes pour exiger de l'Etat un service éducatif respectueux de ces personnes que sont les enfants, lesquels ont droit à une éducation complète correspondant à la totalité de leur foi".

Le pluralisme confessionnel

Est-il possible de concevoir un enseignement à la fois d'Etat et confessionnel ? "Assurément, si on cesse de tout confondre et si on reconnaît que même la prétendue neutralité est à sa façon un type de confessionnalité, puisqu'elle procède d'une option philosophique. Je ne crois m à la formule de l'enseignement strictement d'Eglise érigé en marge d'un enseignement d'Etat prétendument neutre, ni à celle des écoles d'Eglise subventionnées par l'Etat. Les circonstances historiques peuvent ici ou là expliquer de pareilles situations. A mon sens, la formule la plus heureuse consiste dans l'école confessionnelle dans le cadre de l'Etat. Celui-ci est le serviteur de la communauté (comme l'Eglise

(Suite à la page 2)

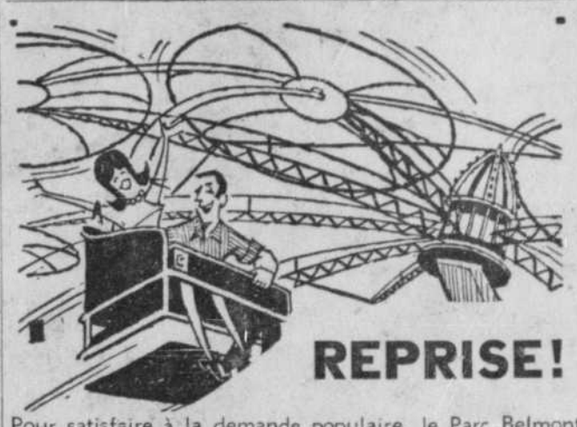

REPRISE!

Pour satisfaire à la demande populaire, le Parc Belmont sera ouvert aujourd'hui et demain pour deux JOURS D'AUBAINES. Venez donc vous amuser au joli Parc Belmont.
Tous les manèges sont à **10 sous** . . . et le Royaume des Petits, à **5 sous.**

Coupons de Pepsi-Cola, Couvrette & Provost, General Bakeries, Maple Leaf Potato Chips: chaque coupon sera échangeable pour 3 billets au lieu de 2.

OUVERT de MIDI à MINUIT

Y'A DE LA JOIE AU JOLI PARC BELMONT

ESPAGNOL
ITALIEN

- A partir de la semaine du 20 septembre
- Un soir par semaine
- Choix de soirs, heures, endroits
- Certificats et diplômes reconnus
- Prix très raisonnables
- Tous les privilèges du membre de l'ULA :

Soirées de films, dîners-causeries, excursions, bulletins, etc.
Prix de faveur à plusieurs spectacles et concerts.

Cours donnés à 2 endroits faciles d'accès

Collège Mont-Saint-Louis
244 est, rue Sherbrooke (en face de la rue Laval)
entre la rue St-Denis et le boul. St-Laurent

Ecole de La Mennais
6510, rue St-Denis, angle Beaubien
en face de l'église St-Edouard

Dix professeurs compétents

DEPUIS 1940, PRES DE 10,000 ETUDIANTS ONT SUIVI NOS COURS

DEBUT DES COURS: LA SEMAINE DU 20 SEPTEMBRE
Pour renseignements, écrivez ou téléphonez à
L'Union des Latins d'Amérique
Tél. 844-6835

GRATIS L.D.-12-9-64
L'UNION DES LATINS D'AMERIQUE,
31 ouest, rue St-Jacques, Montréal 1, P.Q.
Je désire des renseignements au sujet de vos cours ☐ D'ESPAGNOL ☐ D'ITALIEN
aussi votre dépliant se rapportant à votre association et à ses cours de langues
Nom ..... Tél. .....
Adresse .....

NEW YORK
FIN DE SEMAINE DU
Jour d'action de grâces
$38 par personne (2 par chambre — lit double au fameux hôtel New Yorker)
Départ de Montréal, gare Centrale, le vendredi 9 octobre, 6 h. 25 p.m. (heure normale de l'est) par train spécial du Service des Excursions "Maple Leaf".
LE PRIX COMPREND : le billet de chemin de fer aller-retour en voiture ordinaire climatisée ; oreillers fournis dans le train ; chambre d'hôtel pour 3 jours et 2 nuits. Guides expérimentés. Autres prix : 3 par chambre, $37 par personne; 2 par chambre (lits jumeaux), $40 par personne; 1 personne seule, $45. Retenez vos places dès maintenant.
Attractions facultatives à prix réduits
TOURNEE DE LA VILLE, LA NUIT — VISITE EN AUTOCAR — CROISIERE
Appelez le CN 877-5400 ou votre agence de voyage
Visitez l'Exposition de New York
CN

les gens d'action... ont le lait POUPART en affection
Toujours FRAIS ... et savoureux à souhait
A. Poupart & Cie LIMITÉE
AU SERVICE DES MONTRÉALAIS DEPUIS PLUS DE 40 ANS
1715, rue WOLFE Tél. 523-2193

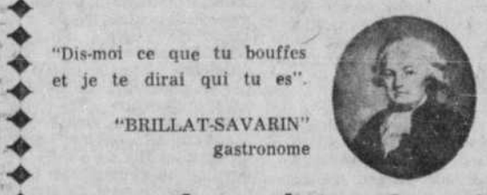

"Dis-moi ce que tu bouffes et je te dirai qui tu es".
"BRILLAT-SAVARIN" gastronome

Mets à la tradition Savarin
Les Mignons de Boeuf Dugléré
Le Gratin de Fruits de mer au Whisky
Le Poulet de Grain Grand-Mère
Les Langoustines Piemontaise
SALLE SAVARIN
Danse le samedi soir
GRAND MOTOR HÔTEL
6126, Côte-de-Liesse — 748-9661
DINER spécial du dimanche pour la famille
Vacances au Grand à Stowe, Vermont
Monnaie canadienne au pair

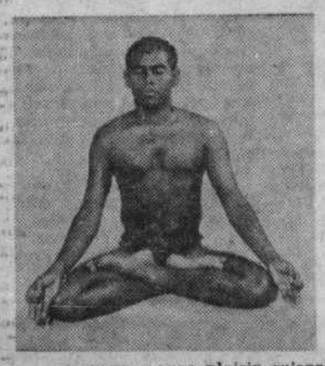

COURS de YOGA
Le CENTRE SIVANANDA YOGA VEDANTA Q.G.,
5178 boul. St-Laurent, Montréal 14, P.Q.
annonce avec plaisir qu'après avoir dirigé le Camp d'été à Val-Morin avec grand succès, le
SWAMI VISHNU-DEVANANDA
est retourné au Centre de Montréal pour reprendre les cours réguliers du jour et du soir sous un nouvel horaire grandement élargi.
Aussi à la SUCCURSALE DE SNOWDON, 4650 boul. Décarie, de nouvelles classes seront introduites sous la direction du Swami Vishnu-devananda
Faites votre inscription dès maintenant
Pour renseignements et inscription téléphoner s.v.p. à :
279-3545
Vous pouvez aussi faire vos réservations pour la fin de semaine au Camp de Yoga à Val-Morin. Transport disponible du Centre.

Prix de gros moins 15%
(premiers arrivés, premiers servis!)
Le Département de Fournitures de Bureaux et Fournitures Scolaires de
Beauchemin
SOLDE
tous ces articles à 15% de moins que le prix de gros
articles scolaires • articles de bureaux
cartes de Noël
stylos Sheaffer's et Parker
bases pour stylos Sheaffer's et Parker, etc...
Librairie Beauchemin Limitée
La plus grande maison d'édition du Québec
450 avenue Beaumont, Montréal 15, Tél.: 273-5181

Le pavillon du gouvernement dominera l'île Notre-Dame

OTTAWA — M. Mitchell Sharp, ministre du commerce, a déclaré que le pavillon officiel du gouvernement canadien à l'Exposition de 1967 à Montréal a été conçu à l'échelle du rôle que le Canada jouera à titre d'hôte. Au cours d'une présentation à la presse à Ottawa, le ministre a fait connaître les plans préliminaires du pavillon du Canada à l'exposition. Ce sera la participation la plus importante et la plus ambitieuse de notre pays à une exposition universelle.

Le pavillon occupera un terrain de huit acres et l'édifice principal, qui aura l'apparence d'une pyramide renversée, s'élèvera à 100 pieds au-dessus de l'extrémité ouest de l'île Notre-Dame. Le coût du projet donnera une idée de son ampleur: 21 millions de dollars.

La participation canadienne utilisera sans réserve toutes les nouvelles techniques qui ont radicalement changé l'agencement de ce genre de manifestations au cours des dernières années. En déambulant à travers le pavillon canadien le visiteur sera successivement mis en présence d'étalages plus captivants les uns que les autres. Alors que le pavillon du Canada à l'exposition de Bruxelles en 1958 consistait, comme la plupart des autres d'ailleurs, en une collection d'étalages de caractère statique (illustrations et tableaux en trois dimensions), celui de 1967 combinera le cinéma à plusieurs écrans, les ordinateurs, les modèles mécaniques d'inventions canadiennes, un théâtre panoramique, des machines qui montreront des films moyennant l'introduction d'une pièce de monnaie et d'autres appareils ingénieux encore à l'état de projet.

Le visiteur du pavillon canadien manipulera lui-même certaines machines, il choisira les courts métrages qu'il voudra voir et fera fonctionner les modèles réduits. Confortablement assis, il sera transporté à travers une série de salles de cinéma où il assistera aux origines et à l'histoire du Canada. Tout sera conçu pour que le spectateur se sente participer aux événements et qu'il en retire le maximum d'enseignements et d'impressions.

Le matériel exposé mettra l'accent sur les objectifs, les réalisations, les problèmes et les possibilités de la vie moderne canadienne ainsi que sur l'interdépendance du Canada dans notre monde. On évitera la solennité, on essayera plutôt de distraire. Chaque étalage sera à la fois instructif et attrayant.

L'exécution a été confiée à des Canadiens de talent parmi lesquels on compte des personnalités aussi connues que MM. Lister Sinclair, Jean Gascon, Budge Crawley et Fletcher Markle. Sous la direction de M. H. Leslie Brown, commissaire général et de M. Thomas C. Wood, directeur créateur, 40 personnes s'occuperont à Ottawa de la participation du gouvernement canadien à l'Exposition de 1967. Ce groupe, qui a été réuni par le ministre du commerce, travaille indépendamment de la Compagnie de l'Exposition mais collabore étroitement avec ses organisateurs.

Quelques traits marquants de la participation canadienne

Le théâtre de 550 places faisant partie du Pavillon aura la forme révolutionnaire d'un compas sphérique. Le public sera assis entre les deux jambes du compas et le spectacle se déroulera tout autour. Les plans ont été préparés avec la collaboration de M. Jean Gascon du Théâtre du Nouveau Monde et M. James Domville de l'Ecole nationale d'art dramatique. Ce bâtiment sera la résidence permanente de l'Ecole nationale d'art dramatique du Canada après l'exposition.

Chaque heure, 3,000 personnes assisteront à une leçon d'histoire "instantanée" de 20 minutes environ pendant qu'elles seront transportées dans des salles de spectacle de 200 sièges chacune se mouvant sur un énorme plateau horizontal. Elles pourront assister à des projections d'une durée de 17 minutes provenant d'un groupe de projecteurs et montrant le Canada depuis sa découverte jusqu'au temps présent. Il y aura aussi des étalages en trois dimensions avec des mannequins grandeur nature illustrant les grands moments de notre passé.

La pyramide renversée érigée sur l'édifice principal sera à ciel ouvert et ses quatre parois intérieures inclinées porteront des étalages imposants sur le thème général de l'Exposition "Terre des hommes". Les visiteurs entreront par le bas de l'édifice et monteront le long des parois intérieures de la pyramide renversée parmi les étalages et les cascades. Le promenoir de six pieds de large au faîte de l'édifice donnera aux spectateurs une vue panoramique du fleuve, du port, de la ville, du mont Royal et de l'ensemble de l'Exposition.

La section baptisée "Notre mode de vie" rassemblera une collection stimulante d'idées et de faits sur le Canada et les communiquera au public avec discrétion. A la base de cette section, on trouvera les installations de divertissements "adultes" — des ordinateurs qui répondent, des machines qui racontent des blagues et chantent des chansonnettes, des distributeurs de films d'une minute. Dominant le tout, à 78 pieds de hauteur, plusieurs centaines de photographies montreront les Canadiens au travail et au jeu, le tout fixé à une structure en plastique et en acier ayant l'aspect et les couleurs d'un gigantesque érable en automne. Pour regarder les photographies, les visiteurs escaladeront l'arbre sur des passerelles suspendues par des câbles d'acier.

Les ressources et les réalisations canadiennes dans les domaines de l'énergie, des communications et des loisirs occuperont un grand espace qui fera partie du complexe central juste au-dessous de la pyramide renversée et tout autour.

Le deuxième grand bâtiment, contenant le théâtre abritera aussi une collection de livres canadiens (74,000 personnes ont visité la bibliothèque canadienne à Bruxelles), une librairie de l'Imprimeur de la Reine et une exposition d'art canadien. Tous ces bâtiments seront pourvus en nombre bien plus grand que d'habitude de salles de toilette, de comptoirs casse-croûte et de coins tranquilles pour se reposer. Etant l'hôte, le Canada s'efforcera avant tout de faire de ces bâtiments l'un des endroits les plus agréables à l'intérieur de l'Exposition.

Ses plans préliminaires sont prêts. Les dessins d'exécution sont en préparation. On lancera des appels de soumission au début de 1965 et les travaux commenceront au printemps.

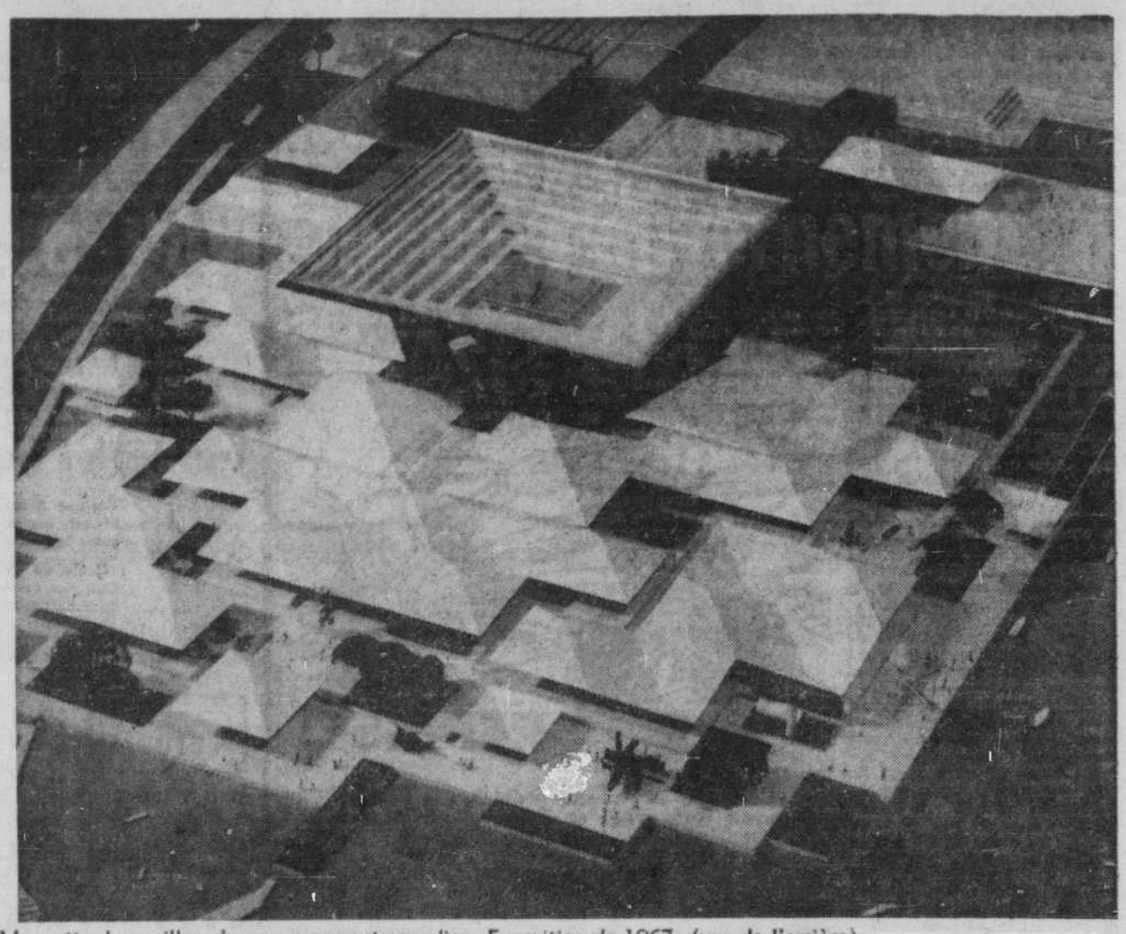

Maquette du pavillon du gouvernement canadien, Exposition de 1967, (vue de l'arrière).

L'auditorium Vincent d'Indy

Le beau rêve réalisé de soeur Marie-Stéphane

Par Thérèse BERNIER,
de la Presse canadienne

L'inauguration prochaine du vaste auditorium à l'Ecole Vincent-d'Indy marquera l'apogée d'une fructueuse carrière, pour la fondatrice de cette maison d'enseignement musical dont la réputation est maintenant établie sur le plan international.

"Je n'aurais pas cru qu'il me serait donné de voir la concrétisation d'un si beau rêve", avouait Soeur Marie-Stéphane en annonçant que les travaux de l'amphithéâtre pouvant recevoir mille personnes, seront terminés vers la fin de novembre. Le grand auditorium portera le nom de "Salle Claude Champagne", en hommage au célèbre compositeur canadien qui fut professeur à cette école de musique durant 35 ans.

Dans son bureau-studio où le piano est toujours à l'honneur, Soeur Marie-Stéphane a rappelé quelques souvenirs de sa longue carrière consacrée à la musique. Cette religieuse garde un dynamisme incroyable malgré ses 76 ans.

Toujours très active, elle manipule dossiers et statistiques, et continue de diriger cette institution d'Outremont, avec l'aide de ses collaboratrices et professeurs, dont 27 religieuses et 26 laïques.

Notes biographiques

Née Hélène Côté, à Saint-Barthélemy, comté de Berthier dans le Québec, elle manifesta dès son jeune âge un goût marqué pour la musique.

"Mon grand-père, un médecin qui était venu s'établir dans la région s'intéressait au domaine musical, et interprétait lui-même des oeuvres pour violon. Mon père, également musicien, découvrait la poésie de la nature dans son amour du sol canadien. Terrien de profession, et gagnant du mérite agricole, il avait transmis cet attachement à sa famille", de rappeler la religieuse.

Après avoir fait ses études dans la région de Berthier, elle continua ses cours de musique à Montréal, notamment avec les professeurs Octave Pelletier et Arthur Letondal, et en 1908, à l'âge de 20 ans, elle entrait en communauté, dans la Congrégation des Soeurs des Saints Noms de Jésus et de Marie.

Fait assez rare, elle obtint son lauréat dans la section piano, alors qu'elle était postulante au Couvent d'Hochelaga.

La religieuse, après son ooviciat, devait consacrer son existence à l'enseignement pour devenir la première directrice des études musicales de la communauté.

Que de chemin parcouru depuis l'époque où Soeur Stéphane travaillait dans un studio aménagé au sous-sol du couvent d'Hochelaga, en comparaison de l'Ecole Vincent d'Indy, un édifice ultra moderne, accroché à l'escarpement du mont Royal.

"La transition s'est effectuée graduellement après bien des années, et le résultat semble dépasser nos espoirs", dit la religieuse qui ne parle cependant pas de sa large part dans l'expansion donnée à cette institution d'Outremont.

Ecole de musique

Aujourd'hui, des garçons et des filles, venant non seulement des deux Amériques et du continent européen, mais de villes aussi lointaines que Hong-Kong et Tokyo, fréquentent cette école où des professeurs les plus compétents dispensent leur enseignement sur les études musicales supérieures, depuis l'interprétation de différents instruments jusqu'à la pédagogie, en passant par la composition, l'histoire de la musique et autres.

"Nos élèves nous font honneur et décrochent de nombreux prix", souligne Soeur Marie-Stéphane, en rappelant que plusieurs jeunes Canadiens se sont distingués notamment au dernier Festival de musique du Québec. Certains pourraient devenir artistes de concert, pour ne citer que Diane Mauger, de St-Antoine-du-Richelieu, gagnante du 1er prix du Conservatoire de Paris. La plupart des diplômés de l'Ecole Vincent d'Indy font de l'enseignement. Jeanne Landry, Jocelyne Binet et Anne-Marie Globensky, sont professeurs agrégés.

Des artistes invités ont donné des concerts à l'institution d'Outremont qui compte déjà deux auditoriums, dont l'un de 50 et l'autre de 200 fauteuils. "Nous avons entendu Van Barentzen, le quatuor Lowenguth, les pianistes duettistes de Québec, Victor Bouchard et Renée Morrissette, et plusieurs autres grands noms", de rappeler la directrice.

Voyage en Europe

Soeur Marie-Stéphane garde un souvenir inoubliable de son voyage à Paris où elle a séjourné un an, en 1935.

"Je fus reçue comme une reine" d'avouer la religieuse dans un élan d'enthousiasme et avec le charmant sourire qui la caractérise.

"Sous l'égide d'un attaché du ministère des Affaires Etrangères de l'époque, j'avais mes entrées partout, au Conservatoire, dans les écoles de musique et grandes salles de concert. On aurait dit que le mot de passe circulait..."

Par la suite, une correspondance devait être échangée entre la religieuse et des personnalités du monde musical de Paris, dont Charles Koechlin, Roger Ducas, Charles Tournemire et Noël Gallon, spécialistes en écriture musicale. M. Gallon est le seul survivant de ce groupe.

Soeur Marie-Stéphane s'est toujours intéressée à l'Ecole de musique française. Déjà en 1921, elle avait assisté à une conférence à la salle du Plateau donnée par l'éminent musicien, pédagogue et compositeur, Vincent d'Indy. La haute conception idéaliste catholique du fondateur de la Schola Cantorum de Paris, avait fortement impressionné la religieuse.

Patronyme

Autrefois appelée l'Ecole Supérieure de musique d'Outremont, l'institution, depuis 1951, année du centenaire de la naissance de Vincent d'Indy, est sous le patronyme du grand musicien français, fidèle disciple de César Franck. Pour s'assurer qu'aucune autre école ne portait ce nom, Soeur Marie-Stéphane adressa une lettre en ce sens au fils de d'Indy, et ce dernier lui répondit en termes émus que le nom de son célèbre père ne saurait être plus à l'honneur que dans cette école pédagogique.

Le gouvernement français a souligné l'oeuvre méritoire de Soeur Marie-Stéphane, à l'occasion de ses noces d'or de vie religieuse.

Le 8 février 1960, le consul général de France à Montréal, qui était alors M. Raymond Boyer de Sainte-Suzanne, lui avait remis la médaille de son gouvernement, considérant qu'à la suite d'un séjour à Paris, elle avait contribué à resserrer les liens d'amitié entre les deux pays, et aussi pour le choix de sa thèse de doctorat portant "sur la musique du point de vue éducatif", et pour le nom donné à l'institution, qui est celui d'un grand maître de l'Ecole française.

Cet été, dans le cadre des Festivals de musique de Montréal, on a remis à Soeur Marie-Stéphane, la médaille "Bene Merenti Patria", décernée par la Société St-Jean-Baptiste, aux personnes qui apportent une contribution marquée au rayonnement du Canada français.

Soeur Marie-Stéphane est l'auteur de manuels d'enseignement et de quelques oeuvres musicales dont un "Andante" pour quatuor à cordes, et une fugue pour orgue.

Fête champêtre à Pierrefonds

Une fête champêtre marque aujourd'hui (samedi), au parc Rive Boisée, l'aménagement, au cours de l'été, de 14 parcs et terrains de jeux d'une superficie totale de 1,200,000 pieds carrés à Pierrefonds.

Muni du consentement du conseil, d'un règlement d'emprunt de $230,000 et d'un octroi provincial de $30,000, un comité de 14 bénévoles a complètement transformé 14 terrains vagues en espaces de verdure et en terrains de jeux pour enfants et adultes.

Plusieurs personnalités ont été invitées à cette journée au cours de laquelle auront lieu plusieurs manifestations sportives. Les députés du comté, Mme Kirkland-Casgrain et M. Raymond Rock, notamment, doivent être présents à cette fête champêtre.

MEXIQUE
mer . . . soleil . . .
Fiesta mexicaine
Départ 25 octobre
Retour 8 novembre
$439. (can.) tout compris
Profitez de cette occasion pour visiter ce pays fascinant.
VOUS VERREZ
- la traditionnelle CORRIDA
- les jardins flottants de XOCHIMILCO où les mariachis interprètent vos chansons préférées...
- les PYRAMIDES de la Lune et du Soleil, les plus grands monuments historiques de l'Amérique...
- SAN JOSE PURUA splendide ville d'eau
- TAXCO extraordinaire ville minière
- ACAPULCO paradis tropical sur le Pacifique
Demandez notre dépliant aujourd'hui même
VOYAGES Tobin
Là où commence un beau voyage
PLACE VILLE-MARIE
Tél. : 866-7811

saison d'économie sur les
Paquebots de rêve!

IRLANDE*
ANGLETERRE - FRANCE
HOLLANDE - ALLEMAGNE*
*(escales occasionnelles)
DE MONTRÉAL/QUÉBEC
Traversées régulières sur le RYNDAM, un grand ami des Canadiens!
DE NEW YORK
Les "Trois grands" le ROTTERDAM, le NIEUW AMSTERDAM et le STATENDAM et aussi le MAASDAM et le WESTERDAM.
TRAVERSÉES DES FÊTES
DE MONTRÉAL/QUÉBEC
MAASDAM 24 nov.
DE NEW YORK
NIEUW AMSTERDAM 19 nov.
PRINSES MARGRIET 4 déc.
STATENDAM 10 déc.
ÉCONOMISEZ JUSQU'À 25%!
PARTICIPEZ À NOTRE VOYAGE DE GROUPE POUR NOËL
PARTEZ AUJOURD'HUI, PAYEZ PLUS TARD
Consultez votre agent de voyage ou la
Holland-America Line
1245 rue Peel, Montréal, P.Q.
"It's good to be on a well-run ship"

AIR FRANCE
PARIS
SEULEMENT $346.90 ALLER ET RETOUR
TARIF ÉCONOMIQUE DE 21 JOURS
TOUS LES JOURS a 8h.40 p.m.
DÉPART de MONTRÉAL par AIR FRANCE
- plus grand nombre de vols sans escale vers Paris que toute autre compagnie!
- à Paris, correspondances en Caravelle, vers toutes les villes d'Europe
- repas gastronomiques, service impeccable
- $35.00 comptant . . . le solde en 24 mois
Personne ne connaît l'Europe mieux qu'Air France . . . et personne ne connaît Air France mieux que votre agent de voyages. Consultez-le ou adressez-vous à Air France, 1020 ouest, rue Ste-Catherine, tél 861-9001

AIR FRANCE
LE PLUS GRAND RÉSEAU DU MONDE
"à votre service"

LES PLUS BEAUX VOYAGES À MEILLEURS PRIX
LA GRANDE AGENCE DU CANADA FRANÇAIS
VACANCES
VOYAGES DE NOCES
SERVICE GRATUIT
9 A.M. A 9 P.M.
VOYAGES TRAVELAIDE
1010 OUEST, STE-CATHERINE, MONTRÉAL 2
LE PASSEPORT PARFAIT POUR LE PLAISIR DE VOYAGER
B. A. TURCOTTE, PRESIDENT
JULES DESMARAIS, SEC.-GEN.
UN. 1-7272

SERVICE EUROPEEN DE TOURISME AUTOMOBILE
1176, rue Drummond — Tél. : UN. 1-0200 et UN. 1-3906
RESERVATION d'Hôtel - Avions - Bateaux — MONTREAL
Profitez des facilités les plus avantageuses d'ACHAT ou LOCATION
RENAULT - SIMCA - CITROEN - FIAT - VOLVO
PEUGEOT - VOLKSWAGEN - PANHARD - TAUNUS
Choix dans toutes les marques européennes
Kilométrage illimité — Assurance et permis internationaux
Livraison dans toute l'Europe Garantie de rachat en dollars
Partez à la conquête de tous les coins de L'EUROPE . . . EN AUTOMOBILE !

Comment expliquer des collisions maritimes dans le fleuve en 64 ?

par Michel BROCHU, géographe

Il paraît étrange et extraordinaire qu'au milieu du XXe siècle il puisse encore survenir des collisions maritimes sur le Saint-Laurent, car les rives et les îles du fleuve de l'estuaire et du golfe sont excellemment balisées de phares, d'amers et de bouées, les navires de haute-mer navigant en amont du cap Bon-Désir ont, en général, un pilote (1) à leur bord, et sont, en outre, munis de ce merveilleux et indispensable instrument qu'est le radar, mais dont la perfection a certaines limites.

Et pourtant, malgré tous ces gages de sécurité à la navigation, l'impossible arrive, comme en témoignent les deux accidents qui sont survenus à environ un an d'intervalle, dans la même région de l'estuaire du St-Laurent: d'une part, le 20 juillet 1963, le Tritonica et un autre navire sont entrés en collision dans le brouillard en pleine nuit, avec le résultat que le Tritonica chargé de minerai de fer a coulé presque aussitôt entraînant 34 pertes de vie, d'autre part, samedi, le 5 septembre 1964, survenait, également dans le brouillard, une seconde collision celle-ci entre l'Apollonia et le Leescliffe Hall, ce dernier bateau a sombré corps et biens entraînant 3 hommes (trois Québécois) dans la mort. Il est vrai qu'il s'agit de trois hommes, qui déjà sauvés, étaient retournés à bord de leur bateau. Ce navire était chargé de minerai comme le Tritonica.

Ainsi, les deux accidents, dans la région comprise entre l'île aux Coudres et Petite-Rivière St-François en un an et deux mois d'intervalle, ont causé la perte totale de deux navires et de leur chargement de minerai, la mort de 37 hommes et en argent des pertes directes et indirectes de plusieurs millions de dollars. Sans compter le danger très grave, pour la navigation, que constitue l'épave du Tritonica qui gît dans l'axe du canal maritime au large de Petite-Rivière St-François; de surcroît les travaux, pour le démantèlement de cette épave, ont déjà occasionné des dépenses de plusieurs millions de dollars.

Nous enregistrons, ici, deux faits dont il est souhaitable qu'ils ne se reproduisent plus: c'est pourquoi il m'apparaît opportun de proposer à la suite, deux mesures simples dont la mise en aplication est susceptible d'aider à la résolution de ce problème.

La première mesure consisterait à obliger les navires navigant en amont du cap (2) Bon-Désir, non pas à ralentir, comme c'est le cas actuellement, mais à jeter l'ancre en cas de brouillard dense, c'est-à-dire pour une visibilité inférieure à 1 km (0.6 mi.); il est possible que certains armateurs n'acceptent pas cette mesure avec enthousiasme, en raison des pertes de temps et d'argent qu'elle entrainera, mais il vaut mieux pour une Société de navigation de perdre quelques milliers de dollars que des millions dans la perte d'un navire et de sa cargaison et que de risquer des vies humaines.

Quant à ceux qui pourraient objecter la présence du radar à bord de leur navire, il pourrait leur être répondu que les deux accidents récents permettent de douter de la totale et complète infaillibilité du radar, dans les cas de brouillard.

Cette mesure serait applicable immédiatement.

L'autre mesure, qui pourrait être mise en application dans un délai de quelques mois, serait d'utiliser, sur le Saint-Laurent comme sur les autoroutes, deux grandes voies de circulation parallèles mais séparées: c'est-à-dire une voie montante (de l'aval vers l'amont) et une voie descendante (de l'amont vers l'aval).

Or, de façon providentielle, cette double voie existe non seulement déjà inscrite dans le lit de l'estuaire du Saint-Laurent, mais aussi tracée par les hommes: il s'agit de deux chenaux différents séparés par plusieurs kilomètres de distance. Le premier, qui est surtout utilisé, depuis 1955 environ, longe la rive nord du Saint-Laurent du cap Bon-Désir jusqu'à l'île d'Orléans. Le deuxième chenal, partiellement abandonné, depuis 1955 environ, oblique, vers l'Est, au détroit de Saint-Jean sur l'île d'Orléans pour longer d'assez loin la rive sud du Saint-Laurent jusqu'à Pointe-au-Père site de l'ancien poste de pilotage. Ce chenal, même s'il n'est plus entretenu par dragage et même si, par voie de conséquence, il s'est un peu ensablé depuis son abandon, est encore balisé par la plupart des bouées et des phares qui le jalonnaient autrefois lors de son utilisation maximum. Ajoutons que des navires de haute mer, de tonnage en général inférieur à 10,000 tonnes, ainsi que des caboteurs, continuent encore à l'utiliser. Il est en outre utile de souligner qu'il semble avéré que la brume qui semble à l'origine des deux accidents mentionnés plus haut est moins fréquente sur la rive sud du Saint-Laurent que sur sa rive nord.

On peut déduire de ce qui précède, que le chenal de la rive sud de l'estuaire du Saint-Laurent pourrait être utilisé dans un délai assez court, après quelques dragages et autres améliorations indispensables. Il apparaît évident et selon le sens commun, que si les navires venant d'aval devaient obligatoirement emprunter le chenal du Nord et les navires venant d'amont, le chenal du Sud, les risques d'accidents, dans ce secteur du Saint-Laurent, seraient pratiquement éliminés puisque, dans l'un et l'autre chenal, les navires circuleraient dans le même sens, ce qui par définition éliminerait toutes les rencontres dans ce dangereux secteur.

Tant les armateurs que les navigateurs, ainsi que les Services proposés à l'entretien du Saint-Laurent ont intérêt à adopter les deux solutions proposées; cela permettrait d'épargner des vies humaines, plusieurs millions de dollars et, ce qui n'est pas négligeable, cela permettrait de garder intacte la bonne réputation de la prestigieuse voie navigable qu'est le Saint-Laurent.

(1) Les compagnies d'assurances l'exigent pour les navires de fort tonnage.
(2) Il s'agit en réalité d'une pointe.
NOTE : Je remercie vivement M. Robert Hamel, de Québec, pour les informations et les avis judicieux qu'il m'a donnés.

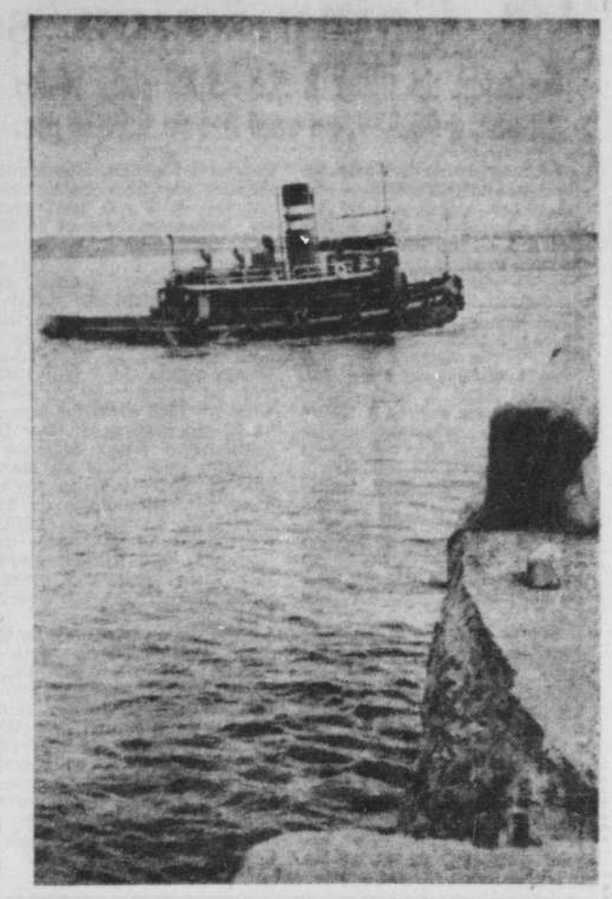

VOYAGE DE QUALITE... AGENCE DE QUALITE!

15 JOURS AU MEXIQUE

16-31 octobre accompagné au départ de Montréal - Mexico, Acapulco — mais aussi circuit des lacs et villes d'art,

Can. $539. Il reste 4 places disponibles

CROISIERES POUR CET HIVER

Antilles ou Méditerranée

Si vous voulez avoir une bonne cabine, c'est dès maintenant qu'il faut réserver,

Documentation complète sur demande.

VOYAGES EN EUROPE

Nos tours organisés, de trois semaines cet automne, sont tous complets, mais nous sommes à votre disposition pour voyages individuels. Services gratuits si nous émettons les billets.

Voyages ANDRE MALAVOY Inc.
1225 ouest, rue Dorchester
UN. 1-2485
MONTREAL

La maison aux milliers de références

QUI DIT VOYAGE... DIT MALAVOY

ESTA ES SU CASA*
(C'est votre home)

Lorsque vous voyagez de Montréal à

MEXICO
via **AERONAVES DE MEXICO**

■ Vous découvrez l'atmosphère amicale "Welcome Amigo" et vous appréciez l'excellent service des hôtesses bilingues, qui possèdent l'art de rendre votre voyage des plus agréables dans une ambiance latine. ■ Vous découvrez une cuisine continentale incomparable pour les fins gourmets. ■ Vous découvrez également que le jet DC-8C, via Aeronaves de Mexico est aussi confortable que votre petit salon. ■ Juste le temps de commencer à être émerveillé des prodiges que vous offrent Aeronaves de Mexico, et vous dites "Adios" à votre paradis sur terre et "Saludos" au majestueux Mexique.

Voyez votre agent de voyage.

AERONAVES DE MEXICO

La plus importante ligne aérienne desservant l'Europe, les Etats-Unis, l'Amérique Centrale et le Canada, avec les jets les plus modernes.

1115, rue Cypress, Montréal — 878-9559

VOYAGES EN GROUPE POUR L'AUTOMNE

LE MEXIQUE

Départ le 16 octobre, deux semaines. Séjour à Mexico et Acapulco, visite des coins les plus pittoresques du pays, Xochimilco, Puebla, Cuernavaca, Taxco. En plus, combat de taureaux, réception dans un foyer mexicain.

Prix **$499.00**

Inscrivez-vous dès maintenant sur les croisières aux Antilles d'automne et d'hiver

AGENCE DE VOYAGES VIAU

Demandez notre dépliant "Guide de vacances"

3428, rue St-Denis Tél. 842-4648

Ouvert le jeudi soir jusqu'à 9 hres

CROISIÈRE

AUTOUR DU MONDE

organisée à l'occasion du
CONGRÈS EUCHARISTIQUE INTERNATIONAL DE BOMBAY (Inde)

Deux itinéraires au choix:

LE TOUR DU MONDE
Départ en avion : **23 octobre**
Retour : **13 décembre**

Californie, Hawaii, Japon, Hong-Kong, Philippines, Inde, Thaïlande, Liban, Egypte, Paris.

51 jours — **10** pays — **$2,997.20** Can.

Prolongation facultative pour Athènes, Rome, Terre Sainte.

VOYAGE SANS LE TOUR DU MONDE
Départ en avion : **14 novembre**
Paris, Rome, Athènes, Delhi, Agra, Jaipur, Bombay, Le Caire, Paris, Montréal.

28 jours — **6** pays — **$1,670.30** Can.

CIRCUIT DE L'OCÉAN PACIFIQUE
Départ en avion : **23 octobre**
Californie, Hawaii, Japon, Hong-Kong, Philippines, Vancouver.

26 jours — **$1,974.50** Can.

Direction technique : M. F.-D. BARIL
Section **Autour du Monde**
Renseignements et inscriptions

VOYAGES HONE

1460, AVENUE UNION, MONTRÉAL 2 — Vl. 5-8221

Cette année, pour vos vacances, faites une

CROISIÈRE

CUNARD ANNONCE **25** *MAGNIFIQUES CROISIÈRES EN 1964-65*

FRANCONIA **de New-York aux Antilles, à partir de $230** (argent américain)

8 déc.	12 jours	Nassau, Kingston, St-Thomas, San Juan.
22 déc.	12 jours	St-Thomas, La Martinique, La Barbade, San Juan.
4 jan.	10 jours	Nassau, San Juan, St-Thomas.
30 jan.	19 jours	Nassau, Kingston, Aruba, Trinidad, La Grenade, Sainte-Lucie, La Barbade, St-Thomas, San Juan.
20 fév.	15 jours	Kingston, Curaçao, La Barbade, St-Thomas, San Juan.
9 mar.	13 jours	Nassau, la Baie de Montego, la République Dominicaine, St-Thomas, San Juan.

CARMANIA **de Port Everglades en Floride, aux Antilles, à partir de $140** (argent américain)

23 déc.	11 jours	San Juan, St-Thomas, Curaçao, Kingston, Port-au-Prince.
4 jan.	6 jours	Nassau, San Juan.
12 jan.	12 jours	Nassau, Kingston, La Barbade, St-Thomas, San Juan.
25 jan.	12 jours	Nassau, Curaçao, La Barbade, St-Thomas, San Juan.
9 fév.	17 jours	Port-au-Prince, Kingston, Aruba, La Grenade, Trinidad, La Barbade, La Martinique, Sainte-Lucie, St-Thomas, San Juan.
27 fév.	15 jours	Port-au-Prince, Curaçao, La Guaira, La Barbade, La Martinique, Antigua, St-Thomas, San Juan.
16 mar.	12 jours	Nassau, la Baie de Montego, La Barbade, St-Thomas, San Juan.
30 mar.	10 jours	Nassau, Aruba, St-Thomas, San Juan.
10 avr.	8 jours	Port-au-Prince, St-Thomas, San Juan.

Croisière *REINE ELIZABETH* **de 5 jours, de New-York à Nassau, à partir de $150** (argent américain)
23 déc., Noël • 29 déc., Le Jour de l'An • et le 18 fév.

Croisière *REINE ELIZABETH* **le 26 février, en Méditerranée • 25 jours • 8 escales • À partir de $360** (argent américain)

CARONIA **de New-York**

1 oct. '64	La Méditerranée et la Mer Noire	56 jours	24 escales	À partir de	$1,100 (argent américain)
28 jan. '65	Croisière mondiale	95 jours	21 escales	" " "	$2,875 "
6 mai '65	La Méditerranée	43 jours	18 escales	" " "	$1,150 "
2 juillet '65	Le Cap Nord	45 jours	23 escales	" " "	$1,175 "
27 août '65	La Méditerranée	31 jours	13 escales	" " "	$ 875 "
30 sept. '65	La Méditerranée et la Mer Noire	60 jours	26 escales	" " "	$1,175 "

VOYEZ VOTRE AGENT DE VOYAGE

Siège social: La Maison Cunard, 465, rue Saint-Jean, Montréal

Succursale: Hôtel Reine Elizabeth, 940 ouest, boul. Dorchester, Montréal, 849-5651 (ouvert le samedi)

TRAVELAIDE Vous suggère d'agréables voyages en joyeuse et bonne compagnie, voyages-groupes ou individuels

EUROPE

24 sept. — Voyage gastronomique à l'intention des fins gourmets. Les Vendanges en France, Espagne et Portugal. $777. Trois semaines en première classe.

1er oct. — Grand voyage à l'Exposition de Lausanne, visite de la France et de l'Italie, trois semaine $695, sous le patronage de la grande comédienne Mlle Juliette Huot.

2 oct. — Voyages par paquebots l'Empress of England et le Carmania.

Tournée sur le continent en autocar de Londres à Paris via Rome $655.00.

8 oct. — Voyage en France avec Jean Rafa. Deux semaines d'agrément. Prolongement facultatif $699.00

19 oct. — Circuit touristique de trois semaines à $655. Visitez l'Angleterre, la Belgique, l'Allemagne, la Suisse, l'Autriche, l'Italie et la France accompagné de Montréal par Mlle Cécile Poirier.

Autres voyages pour l'Europe en organisation

L'ESPAGNE: 2 nov., LA HOLLANDE et L'EUROPE: 5 oct., 21 oct., 2 nov. La BELGIQUE et L'EUROPE: 14 oct., 28 oct., et plusieurs groupes à prix réduit. Renseignez-vous avant de réserver. Soyez très exigeant et obtenez plus pour votre argent.

MEXIQUE

Départs hebdomadaires, voyages de 12 à 16 jours aux taux de $389. à $479. comprenant: l'avion, les hôtels, les visites, les transferts, les taxes, les repas, etc.

30 OCTOBRE — DÉPART SPÉCIAL — VOYAGE DES LOISIRS

Coût du voyage : $415.

ITINERAIRE : Mexico, Xochimilco, St-Juan, Theotihuacan, Cuernavaca, Taxco et 5 jours complets à Acapulco

Groupe limité à 32 personnes, accompagné de Montréal

AUTRES VOYAGES : 15 janvier, 12 février, 5 mars 1965

Le monde sans problème
TRAVELAIDE

PLAN DE CRÉDIT pour financement à 8% de billets et frais de séjour sur des périodes de 3 à 24 mois.

PASSEPORTS ET VISAS obtenus gratuitement et rapidement.

DÉPLIANTS ILLUSTRÉS et en couleurs, renseignements divers et complets postés sans frais sur demande.

LE PASSEPORT PARFAIT POUR LE PLAISIR DE VOYAGER

AVION Billets d'excursion, voyages-groupes pour sociétés, billets individuels pour toutes destinations, agents officiels d'Air Canada, Air France, Pacifique Canadien, BOAC, KLM et toutes les grandes lignes.

PAQUEBOTS à 25% d'économie pour l'Europe — départs les 22 août, 5 septembre, 18 octobre. Séjour en Europe de 3½ à 7½ semaines.

CONSULTEZ NOTRE SERVICE DE VOYAGES GRATUIT

★ BILLETS — avion, paquebot, train, autobus, tours d'observation, visites.
★ HOTELS — villes et villégiatures (mer et montagne), auberges et motels.
★ CROISIERES — fleuves, rivières, mers, grands lacs, autour du monde.
★ TOURS — domestiques et internationaux, tous les circuits touristiques.
★ GROUPES — voyages à forfait dirigés en français dans le monde entier.
★ ITINERAIRES — traçons voyages n'importe où suivant vos désirs.
★ BROCHURES — dépliants, fascicules touristiques en couleurs et illustrés.

QUE CE SOIT POUR UN VOYAGE DE NOCES, UNE FIN DE SEMAINE, UN GRAND CIRCUIT TOURISTIQUE OU UN REPOS BIEN MERITE, VOUS TROUVEREZ CHEZ NOUS UN ACCUEIL COMPREHENSIF ET 26 PERSONNES DE LANGUE FRANCAISE QUI NE DEMANDENT QU'A VOUS AIDER.

UN SEUL BUREAU A MONTREAL
La grande agence canadienne-française

VOYAGES TRAVELAIDE LTEE

1010 ouest, rue Ste-Catherine, Montréal 2

Mezzanine — Edifice Carré Dominion
Ouvert de 9h. a.m. à 9h. p.m. sur semaine

UN. 1-7272
Jules Desmarais
secrétaire-général

B. A. TURCOTTE, président

ANTILLES

Visitez une à une les îles enchanteresses

La scintillante mer des Antilles est égayée d'une superbe guirlande de perles . . . un collier d'îles enchanteresses qui appellent à la détente. Passez-y votre prochaine vacance. Flânez sur les plages invitantes. Pratiquez votre sport favori. Délectez-vous de repas exotiques. Visitez des boutiques pittoresques. Où que vous alliez aux Antilles, vous y passerez des moments inoubliables. Le monde entier s'y amuse; vous vous y plairez aussi !

Croisières de l'Homeric à NASSAU du 12 septembre au 5 décembre, 6 jours $135
7 jours $155 — Voyage par avion $153 — HOTELS : $8.50 et plus

FLORIDE

LE SOLEIL, LE SABLE, LA MER...

Imaginez une plage de sable argenté à perte de vue . . . des palmiers ondulant sous la brise . . . de joyeux compagnons de vacances . . . une mer bleue et scintillante . . . voilà le décor où se dérouleront vos vacances sous le soleil de la Floride ! Votre séjour sera agréable et reposant... vous n'aurez qu'à vous laisser caresser par le soleil et à jouir de la vie ! Pourquoi n'en profitez-vous pas ?

Une semaine à Miami Beach $174, Nassau compris. Billet d'avion $153.
Tour de la Floride par autobus $275 14 jours de Jacksonville
Voyages de 14 jours par autobus $192.00
Payez vos réservations en fonds canadiens

Les plus beaux voyages aux meilleurs prix

La Commission scolaire de Sherbrooke adjuge $1,520,500 d'obligations

Emission de titres à 5.5 - 5.75 p.c., séries 20 ans, à 98.329, un coût net de 5.9424 p.c.

La Commission des écoles catholiques de Sherbrooke, a vendu, le 1er septembre, à un syndicat composé de J.-L. Lévesque & L.-G. Beaubien Ltée, La Banque Provinciale du Canada, Florido Matteau Inc., au prix de $98.329, $1,520,000 d'obligations remboursables en séries en 20 ans. L'émission comprend $858,000 de titres à 5½ p.c. 1965-71 et $662,500 à 5¾ p.c. 1972-84. Ainsi le coût moyen de la finance revient à 5.9424 p.c. Le gouvernement provincial a accordé, pour cette émission, un octroi de $735,000.

La corporation était venue précédemment sur le marché des obligations en mai dernier, lors de la vente de $1,350,000 de titre à 5¾-6 p.c. séries 20 ans, au prix de $99.469, soit un coût moyen net de 6.0126 p.c.

Datées du 1er septembre 1964, les nouvelles obligations échoient en séries du 1er septembre 1965 au 1er septembre 1984 inclusivement. Elles ne sont pas rachetables par anticipation. Le capital et l'intérêt semi-annuel (1er mars et 1er septembre) sont payables à toutes les succursales d'une banque à charte dans la province de Québec, et au bureau principal de la même banque à Toronto. L'emprunt, autorisé par trois résolutions, adoptées le 2 juin 1948 pour les deux premières et le 27 août 1963 pour la troisième, est contracté pour renouveler des soldes non amortis de $142,000. et $128,500. sur des emprunts originaux respectifs de $240,000. et $600,000. tous deux autorisés par deux résolutions datées du 2 juin 1948 pour un terme de 30 ans mais émis en 1948 pour un terme de 15 ans seulement; pour la construction d'une école secondaire pour filles au montant de $1,250,000, en vertu d'une résolution datée du 27 août 1963. L'octroi de $735,000, applicable au service de l'émission, est payable en 7 versements annuels et consécutifs de $105,000, de 1965 à 1971 inclusivement.

L'évaluation imposable de la corporation scolaire, pour 1963-64, s'élevait à $125,450,980. y compris $34,563,811 pour les compagnies. Le 30 juin 1964, la dette consolidée nette de la corporation se chiffrait par $9,054,500. et un octroi total de $2,222,107.43 s'y appliquait. En 1963-64, le territoire soumis à la juridiction de cette corporation avait une population d'environ 71,200 âmes.

ADMINISTRATEURS DE LA TRIBUNE INC.

Me Guy Blanchette, C.R.

M. Gordon H. Beerworth

M. Gustave G. Desruisseaux

M. Claude Genest

M. George Vilim

Me Paul Desruisseaux, C.R., président du Conseil d'Administration de La Tribune Inc. annonce que la représentation au conseil a été portée à quinze. Sont nommés administrateurs Me Guy Blanchette, C. R., M. Gordon H. Beerworth, M. Gustave G. Desruisseaux, M. Claude Genest, M. George C. Vilim. Me Guy Blanchette, C.R. est associé senior de la firme légale Blanchette, Roberge et Desmarais et fait partie de plusieurs conseils d'administration. M. Gordon H. Beerworth est président du Telegram Printing and Publishing Co. Ltd et de CKTS. M. Gustave G. Desruisseaux est assistant-secrétaire, assistant-trésorier et directeur des Relations Extérieures de La Tribune à Montréal. M. Claude Genest est président du Fil National Limitée, Hôtels Genest Limitée et directeur de plusieurs autres compagnies. M. George C. Vilim, est vice-président de Morgan et Compagnie Limitée, administrateur de Denault Limitée et directeur de plusieurs autres compagnies*

Fonds mutuels

- Cours fournis par Francis I. DUPONT & Co. 630 ouest, boul. Dorchester

	Offre	Dem.
Adanac Mutual Fd	3.03	3.31
Amalgamated Fin Fd	2.35	2.57
All Cdn Com	6.13	6.72
All Cdn Div	8.23	9.02
American Growth	10.41	11.38
Beaubran Corp	39.40	42.79
Canada Growth	5.89	6.44
Cdn Gas - Energy	8.54	9.36
Cdn Investment	4.05	4.44
Cdn Trusteed	4.86	5.31
Canafund	51.60	54.18
Champion Mut Fd Cda	7.02	7.71
Collective Mutual	5.73	6.23
Commonwealth Intl	10.50	11.51
C. I. Leverage	9.16	10.04
Corporate Investors	5.78	6.32
Div Inc Shr Serv A	28.73	—
Div Inc Shr Serv B	5.74	6.30
Dominion Compd	4.26	4.58
Dom Compd (N-Resdt)	4.14	4.45
Dominion Dividend	3.45	3.71
Dominion Equity	22.40	22.85
Dynamic Fd	11.59	11.71
European Growth	6.62	7.23
Federated Growth	5.80	6.34
First Oil - Gas	5.47	5.98
Fds Collectif A	7.30	7.93
Fds Collectif B	5.53	5.88
Fds Collectif C	7.94	8.63
Group Inc	4.24	4.63
Growth Oil - Gas	11.55	—
Investors Growth	8.22	8.94
Investors Intl Mut	5.12	5.57
Investors Mutual Cda	14.61	15.88
Mutual Accumulating	4.74	5.18
Mutual Bond	7.97	8.35
Mutual BIF	5.78	6.05
Mutual Income Fd	6.32	6.91
North Amer Fd Cda	13.39	14.63
One William Street	15.49	—
Pret et Revenu Mut	7.10	7.76
Provident Mutual	5.80	6.31
Radisson	4.96	5.45
Savings Inv Mut Cda	7.10	7.76
1962 Exec Fd Cda	6.50	6.75
Timed Investment	7.00	7.69
Western Growth	5.61	6.13
— EN ARGENT AMERICAIN —		
Affil Fd Inc	9.21	9.96
American Bus Shr	4.35	4.70
Boston Fd	10.48	11.45
Bullock Fd	15.33	16.80
Dividend Shares	3.87	4.25
Dreyfus Fd	20.92	22.74
Incorporated Inv	7.74	8.46
Keystone Cust S-1	24.73	26.98
Keystone Cust S-4	4.96	5.42
Keystone Cust K-2	5.75	6.29
Mass Inv Trust	17.00	18.58
Mass Inv Gr Stks	9.01	9.85
Putnam Growth	9.64	10.54
Research Investing	13.46	14.71
Television Electronics	8.32	9.07
United Accum Fd	8.12	8.87
Wellington Fd	15.37	16.75

potins financiers

Les indices ont marqué de nouveaux sommets à Toronto, mais le marché était modéré à Montréal ;la tendance était soutenue à New York et le marché a été actif.

- O -

La commission des valeurs mobilières de la province de Québec a ordonné la cessation de la vente des actions Glencona Mining et de Glencona Exploration. Un porte-parole de la Commission a dit qu'une enquête commencée avait produit suffisamment de renseignements pour justifier cette décision. Le porte-parole a refusé de révéler ce que la Commission a constaté, exactement. Cette valeur n'était pas inscrite à la Bourse de Montréal mais se vendait au comptoir.

- O -

La semaine de l'habitation aura lieu du 19 au 26 septembre, sous les auspices de l'Association des constructeurs d'habitation du district de Montréal. M. Albert Gagnon, président, au cours d'une conférence de presse, mardi, expliquera le programme de la semaine. Une médaille d'or sera décernée pour la première fois par l'Association des constructeurs d'habitation du district de Montréal.

- O -

La production de produits chimiques de polyol sera accrue de 5,000,000 de livres, à l'usine de l'Union Carbide Canada Limited, de Montréal-Est, a déclaré M. A.A. Cumming, président de la compagnie. La nouvelle installation sera terminée au début de 1965; elle comportera principalement le matériel nécessaire au raffinage, pour satisfaire aux besoins spécifiques du marché canadien. Union Carbide est le plus important producteur dans le domaine de la pétrochimie, au Canada.

Les dividendes suivants ont été déclarés au cours d'une réunion du conseil d'administration de la Canadian Industries Limited, tenue hier, à Montréal. Actions privilégiées: 1⅞ p. c. en fonds canadiens payable le 15 octobre 1964 aux actionnaires inscrits le 21 septembre 1964. Actions ordinaires: Un dividende de 15 cents par action en fonds canadiens payable le 30 octobre 1964 aux actionnaires inscrits le 30 septembre 1964.

- O -

Les filatures de lainages au Canada évaluent leurs investissements de capitaux pour 1964 à $1,500,000 comparativement à $3,500,000 en 1963. La plus grande partie de la capitalisation servira à l'installation de la machinerie. La moyenne d'investissement de capitaux depuis la fin de la deuxième guerre mondiale a été de $2,700,000 dont 80 p. c. pour la machinerie et le reste défrayait la construction.

- O -

La Compagnie de Fiducie Nord-Américaine a reçu, jeudi, au Club St-Denis, à l'occasion de la nouvelle capitalisation et de la réorganisation de cette société qui dispense des services bilingues et distinctifs de fiducie. La nouvelle entreprise, entièrement bilingue, a été formée par l'association de quelque 40 sociétés et hommes d'affaires. MM. W. Howard Wert, C.A., président du conseil d'administration, et M. Henri-E. Moquette, président de la société, sont secondés par un groupe d'administrateurs de langue française et de langue anglaise, de Montréal.

- O -

La C.S. de St-Léonard-de-Port-Maurice, celle de Neufchatel, cele d'Orainville, et la C.S.P. de St-Lambert emprunteront sous peu.

Cours des changes

Afrique du Sud, Rand	1.50 3/16
Allemagne, Deutsche Mark	.2707
Angleterre, Livre	2.99 9/16
Argentine, Peso	.0078
Australie, Livre A.	2.39 15/16
Autriche, Schilling	.0418
Belgique, Franc	.0217
Brésil, Cruzeiro	.0009
Chili, Escudo	.3444
Danemark, Cour.	.1554
Espagne, Peseta	.0182
France, Franc	.2196
Hollande, Florin	.2981
Italie, Lire	.001723
Japon, Yen	.002975
Mexique, Peso	.087
New York, Dollar	1.07 19/32
Norvège, Couronne	.1503
Nouvelle Zélande, Livre N.Z.	.298 3/4
Pérou, Sol	.0404
Suède, Couronne	.2096
Suisse, Franc	.2491
Tchécoslovaquie, Couronne	.1520
Vénézuéla, Bolivar	.2400

Rapports financiers

Metropolitan Stores of Canada Ltd, pour le semestre terminé le 31 juillet 1964: $162,298 au regard de $92,266 pour la période correspondante de l'exercice précédent.

Ponder Oils Ltd, pour le semestre terminé le 30 juin 1964: $94,900 au regard de $62,900 pour la période correspondante de l'exercice précédent.

Nova Scotia Light and Power Co. Ltd, pour le semestre terminé le 30 juin 1964: $1,634,280, au regard de $1,705,362 pour la période correspondante de l'exercice précédent.

French Petroleum Co. of Canada, pour le semestre terminé le 30 juin 1964: déficit net de $45,829.

The Oshawa Wholesale Ltd, pour les 28 semaines terminées le 8 août 1964: $739,480, soit l'équivalent de 64.22 cents l'action au regard de $563,673, ou 49.7 cents pour la période correspondante de l'exercice précédent.

Cours de l'or

PARIS — Le napoléon, ancienne pièce d'or française de 20F cote 41.9F au marché libre de l'or français.

L'aigle, pièce américaine de $10, vaut 103.80F.

LONDRES, PC — Cote de l'once d'or fin en argent américain au marché libre de l'or européen: $35.07½ à l'achat et $35.09½ à la vente.

Prix de l'once d'or de Troyes à la Bourse londonienne des lingots: $35.07⅞, 252 shillings, ¼ pence.

Dividendes

The Alberta Gas Trunk Line Co., $1.56 l'action privilégiée de classe A 6 1-4 pour cent, $1.43 3-4 l'action privilégiée de classe B 5 3-4 p.c. et 25 cents l'action de classe A, 14 novembre, inscription 16 octobre.

Anglo Canadian Pulp and Paper Mills Ltd., 70 cents l'action privilégiée $2.80, 20 octobre, inscription 30 septembre.

Bourse de New York

NEW YORY — La progression de Wall Street s'est poursuivie pour la huitième séance de suite hier alors que les industrielles, sous l'impulsion des sidérurgiques accusaient leur plus forte hausse de l'année.

Les titres de premier choix ont fortement progressé.

Pour la quatrième séance consécutive, l'indice Dow Jones des valeurs industrielles a atteint un niveau record de 867.13 à la faveur d'un gain de 7.63.

Aux valeurs de premier choix: Du Pont entre autres a haussé de sept points.

La moyenne que la Presse Associée établit pour 60 valeurs a gagné 2.4 à 323.8. Il s'agit de la plus forte hausse enregistrée depuis le 1er juillet, alors que l'indice avait augmenté de 2.7.

L'activité était si grande à un certain moment que le téléscripteur était en retard de quatre minutes dans l'enregistrement des transactions.

On note aucun facteur particulier pouvant expliquer cette reprise. Le virement a été de 5,840,000 actions au regard de 5,460,000 jeudi. Il s'agit du plus fort volume d'affaires enregistré depuis le 5 août, alors que 6,210,000 actions avaient changé de mains.

Chrysler a été la valeur la plus active, gagnant 3-4 à 63 1-8 sur un déplacement de 130,000 actions.

Dans le compartiment des valeurs canadiennes, Dome Mines a gagné 1-8, Distillers Seagrams un point et International Nickel 1 1-4. D'autre part, Aluminium Ltd a gagné 1-4, Pacifique Canadien 7-8 et McIntyre Porcupine 3-4.

A la Bourse Américaine, Jupiter Corp. et Scurry Rainbow Oil ont gagné 1-8 cependant que Canadian Javelin a perdu 1-4 et Fargo Oil 1-16.

Cours du dollar

NEW YORK — Le dollar canadien a cédé hier 1-64 à 96 15-16 au regard de 92 13-16 vendredi dernier.

La livre sterling a cédé 9-64 à $2.78 19-64.

MONTREAL — Le dollar américain était inchangé hier à $1.07 19-32.

La livre sterling a cédé 1-16 à $2.99 1-2.

VILLE DE MONTREAL

AVIS

RENTES INSCRITES EMISSION PERPETUELLE A 3%

Le dividende semi-annuel sur ces rentes (obligations) sera payé le 1er novembre 1964.

Les livres de transfert seront fermés du 1er au 31 octobre inclusivement.

LACTANCE ROBERGE, C.A., Directeur des finances
Cabinet du directeur, Hôtel de Ville, Montréal, le 12 septembre 1964.

A Montréal, le 10 septembre, est décédé M. Louis-Alfred Maheux, à l'âge de 66 ans. M. Maheux était très bien connu dans le monde des affaires. Retraité depuis janvier dernier, il avait été au service de la Banque Canadienne Nationale pendant 50 ans et terminé sa carrière comme chef du Service des Crédits. La dépouille mortelle est exposée au Salon Urgel Bourgie Ltée, à 745 est, boul. Crémazie. Les funérailles auront lieu lundi matin, le 14 courant, à 9 heures, en l'église Notre-Dame du Rosaire.

PLACEMENT

Propriété neuve directement du contracteur

Très près de:
— Centre d'achat
— Eglise et école
— Parc et terrain de jeu

8 - 4½ non chauffés; très bien située

Prix moins 7 x revenu

387-6920 389-2740

Sommaire des transactions de cette semaine à la Bourse Canadienne

	Ventes	Haut	Bas	Frm.	Année Haut	Année Bas
Ajax	1500	9	—	—	13	9
Allied Tel	15025	57	48	48	145	53
Alpha	10	50	—	—	125	50
Alpha 'A'	140	200	—	—	300	125
Alscope	15450	68	55	68	59	35
Alsof	148000	25	16	23	30	12
Amg B Bel	500	6	—	—	9⅛	4
Ameran	9605	4½	4	4½	10	4
Ang Am Molyb	930	165	150	165	240	136
Ang Pip	225	40	—	—	41	36
Anthonian	6000	7	—	—	12	5
Arno	5500	5	4½	4½	7	4
Augustus	7759	30	27	28	32	24
Baker	1000	8	—	—	10	7½
Band-Ore	24000	23	21	22	23	7½
Barvallee	2000	6	—	—	8	3
Bateman	13300	8½	7½	7½	14	6
Beauce	1250	12	—	—	13	3½
Beth Copper	400	740	—	—	765	610
Black Hawk	13000	150	135	144	148	78
Black River	11500	18	17	18	30	7
Blue Bon	4825	320	310	310	350	305
Bluewtr	2000	12	—	—	44	12
Bornite	12500	8	7	7	16	7
Brinton Car	414	32	31	32	33	31
BC Pack B	200	17	—	—	19¼	17
Bruce-Presto	7500	20	18	18	43	15
Bruneau	5000	13½	12½	13	31	12
Brunswck	2100	12¼	12⅛	12¼	11¾	650
Cal Ed	400	23	—	—	23¼	18¼
Calumet	2000	5	—	—	7	3
Camflo	700	148	—	—	181	82
Camp Chib	400	415	—	—	—	—
C Delhi	23900	885	875	885	885	575
CF Prod 1Pr	5	53⅞	—	—	—	—
C Ind Gas	12575	12	—	—	12	12
CI Inv Tr Pr	5	90¾	—	—	93	90
C Magnesite	800	160	155	155	215	150
C Security 'A'	24200	105	100	105	130	100
Carbec	9000	10	9	9	17	6
Cartier Q	8255	13½	12	13	15	5½
Casavant	200	480	470	480	495	440
Cassiar	100	11⅞	—	—	—	—
Cent Man	15500	5	4	5	19	4
Cessland	2895	100	90	95	150	90
Chemalloy	23250	92	70	78	203	35
Chib Cop	3000	7	—	—	15	7
Chipman	68100	16	14	16	16	3½
Cleveland	600	4½	—	—	6½	3
Comm Oil - Gas	2050	25	—	—	55	20
Commodore	560	445	440	445	470	430
Cominga	500	7	—	—	12	2½
Cons Canorama	3335	21½	20	21½	73	16
C Mogador	380550	69	44	49	90	22
C Monpas	1500	6	5½	5½	8	4½
C New Pac	6000	11	10½	11	12½	6½
Copstrm	62000	40	36½	37	45	10½
Couvrette 'A'	2990	23¼	23	23½	24¼	13½
Credit StL 'A'	300	11¾	—	—	13	10½
Crusade	500	7	—	—	10	5½
David Fr A	50	47	—	—	47½	45
Delta Elect	14600	325	310	325	330	225
Denault	1375	6¼	6	6¼	6½	5¾
Dolsan	6500	11	—	—	12½	4½
D Explorers	29200	20	16½	17½	27	12
D Lease	7700	16	15	15	26	13
D Oilcloth	911	34¼	34	34½	35	25½
Drum Weld	720	9	8½	9	12	8½
Dumagami	2500	63	62	62	148	62
Dumont	10500	22½	20½	22½	32	19
East Sull	3600	400	385	400	410	263
E Ventures	10500	45	44	44	147	35
Electroller	225	9½	—	—	10⅜	9¼
Emp Oil	6500	4	3½	4	7	2½
Equity Ex	791100	38	32½	36	44	12½
Fab	6700	12½	11½	12	18½	10
Fabl	275	5½	500	5½	7½	5
Fano	50500	9⅛	7⅛	8	61	2
Ft Reliance	9000	23	20	20	34	16
Fox Lake	6500	14½	13	14½	30	11
Frigistors	1500	45	40	40	100	30
Futurity	13800	40	36½	40	60	10
G Autotron	400	140	125	125	—	—
Ghislau	24250	32	28	30	78	19½
Glen Lake	12900	175	170	175	180	100
Gold Age	6500	12	—	—	19	11
Grissol	800	165	—	—	190	140
Gui Por Ur	84500	31	21½	31	29	8½
Hastings	200	370	—	—	370	92
Inland C	150	495	—	—	500	300
Inspiratn	5231	135	125	125	215	105
Int Atlas Dev	1901	130	115	125	140	90
Int Ceram	500	6	—	—	8	4½
Int Dredg	5500	14	13	14	18	11
Jubilee	40037	260	225	245	340	205
Kelly-Desmond	2200	42	—	—	76	33
Kiena	500	490	475	475	550	380
Kodiak Pete	25501	140	125	130	200	95
Kontiki	10000	6	5	5	10	4
Lab Accept	76	7½	—	—	9	7½
Laduboro	4700	73	70	73	124	60
Lait Leclerc 'A'	250	7¼	—	—	7½	6¾
Lamontagne 'A'	1025	12	11½	12	12¾	8⅛
Leland Publ	300	30	—	—	275	30
Lingside	2500	4	3½	3½	6	3½
Lab Accept	2648	40	35	35	44	33
Lith Corp	500	6½	—	—	14	5
Lowney	100	24¼	—	—	—	—
M Hygrade	7100	15	13½	15	41	13
Massval	8925	10	9½	9½	31½	9
McAdam	31600	75	70	71	96	38
McKinney	6500	14½	13½	14½	20	11½
Melchers	101	10	—	—	10	7
Melch Pr	625	5¼	5⅛	5¼	5½	4
Mer Chip	26180	17	15	15½	41	10
Metal Min	5000	120	118	120	124	118
Mid Chib	3000	35	31	35	46	29
Midepsa	1700	245	235	245	295	185
Mid Pac Grain	700	5⅝	485	485	5⅛	460
Mistango	96000	58	49	49	75	13
Molyb	500	41	—	—	50	30
Monpre	21200	9	8	8½	22	8
Mt Costigan	8300	45	41	43	52	40
Mt Pleasant	64975	107	100	102	140	100
MR Dairies	101	475	—	—	6¼	475
MR Rice	100	11	—	—	12¼	11
M Wright Iron	25005	7	—	—	—	—
Mussens	200	15	—	—	15	10
Nat Aut Vend	300	135	—	—	200	140
Native M	12500	20	16	18	41	11
N Cal	1000	120	—	—	—	—
N Forma	17500	7	6½	6½	13	3½
N Imperial	47350	93	87	87	96	54
Newrich	4850	50	49	49	54	31
NW Amulet	5484	7	—	—	10	6
Nocana	2000	6½	—	—	12	4½
NA Asb	13575	8	6	8	11	5
NA Rare	1600	35	—	—	51	17½
North Expl	17300	131	122	122	225	105
NW Canalask	9500	13½	11½	12	30½	9
Novamines	5000	30	28	28½	40	21
Opem Expl	17900	15	14½	14½	25	13
PA Inv	400	415	—	—	420	385
Patino	100	800	—	—	—	—
Pat Silver	2500	10	—	—	16	8
Paudash	8000	8	6	6	22	3½
Peace River	2850	425	400	400	250	295
Pennbec	5500	8½	7	7	20½	4½
Peso Silver	1000	161	—	—	—	—
Pitt Gold	500	4½	—	—	—	—
Place GO	70000	65	63	65	65	51
Porcupine	43300	11½	8½	9	15	4
Pow Cp 1 Pr	25	49	—	—	—	—
Que Cobalt	400	220	—	—	270	170
Que Ind Min	30800	46	36	40	63	30
Que Lith	100	283	—	—	283	210
Que Smelt	123150	17	14	17	17	9
Que Ph 51	115	20	—	—	20¾	20
Raglan	1000	126	—	—	335	126
Red Crst	3000	4	—	—	5	4
Ruby Foo	1525	315	300	313	310	215
Ruby Fo w	100	22	—	—	25	15
StL Colum	1100	230	227	227	250	165
St Law Div Lds	1400	85	—	—	93	70
St Lucie Ex	7000	21	16½	16½	42	16½
Selec Fin	900	5½	5¼	5½	5⅛	5⅞
Silver Reg	3100	18	17	18	25	12
Silver Summit	3000	14	13½	13½	—	—
Silver Town	10000	18	16	18	23	10
Sobey	430	19¼	—	—	20	14
S Dufault	2000	9½	9	9	16	7½
Spartan	41900	58	52	54	60	35
Spartan Wts	200	7	—	—	—	—
Stairs Expl	32800	135	120	135	470	78
Std Gold	2000	11½	—	—	14	6½
Sullivan	4500	275	265	270	275	159
Superpack	500	475	470	470	5⅛	260
Suptest Ord	200	20	—	—	—	—
Tache	17150	11	10	10½	14	10
Talisman	19700	72	66	71	103	66
Tazin	13500	7½	—	—	13	7
Tib Expl	6100	5	—	—	8	5
Titan	2200	7½	7	7½	9	4
Tor - Lond Sav	500	350	—	—	360	320
Transterre	10100	59	55	56	287	46
Tru-Wall Concr	2300	390	370	385	415	370
U Asbestos	700	299	290	299	335	235
U Corp B	850	11⅝	11¼	11¼	11⅝	10¾
Un Obalski	18000	40	36	40	85	32
U Towns El	925	15	14½	15	15¾	14
Van der Hout	3200	100	—	—	120	60
Vanguard	2000	6	5½	5½	9	5½
Virginia	9000	6	5	5	7	3
Wabasso	200	15	—	—	—	—
Weedon	3000	5½	—	—	—	—
Westburne	200	101	—	—	101	87
Westeel	100	11	—	—	13¼	10½
Western Hel	1200	18	—	—	31	18
Western Mines	2200	480	470	475	660	470
Westville	40000	6	5	5	7	3½
White Star	27300	51	41	41	120	17

Sommaire des transactions de cette semaine à la Bourse de Montréal

	Ventes	Haut	Bas	Frm.	Année Haut	Année Bas
Abitibi	7857	15⅝	15⅛	15¼	16⅛	12¾
Algoma	2005	74	73¾	73¾	75	56
Alliance	765	11¼	11⅛	11⅛	11½	10¼
Alumin	19701	31⅞	31⅛	31¾	34¾	27¼
Alum 4¼ Pr	1355	48¾	43	43½	45	41
Alcan 2 Pr	610	48½	—	—	49¼	46⅜
AngT Pr 2.65	25	54	—	—	—	—
AngT Pr 2.90	10	55	—	—	—	—
AngT 4½ Pr	100	45	—	—	—	—
Argus	400	17½	17⅜	17⅜	19	12½
Arg 2.70 Pr	100	52¾	—	—	53¾	50⅛
Arg "C" Pr	3505	13⅞	10½	13⅞	15	9¼
Asbestos	5665	24½	24	24½	24¾	18½
Atl Sug	635	17¼	17	17¼	19¼	16¾
Atl Sug A	50	24½	—	—	24½	23¾
Bank Mont	2319	68⅞	68⅛	68⅛	69¾	60½
Bank NS	731	77	76¾	77	78¼	65¾
Banq CN	744	78	77	77½	80¾	76
Banq PC	336	58	57½	58	58½	53
Bath P	1935	23	22¼	23	22½	15⅛
Bath P Wts	2100	850	850	885	880	7
Bath P A	65	60	—	—	60	49½
Bell Phone	9161	57⅛	56⅞	57⅛	57¾	50⅝
Bow 5½ Pr	5	50⅞	—	—	—	—
Bowater	350	7⅛	7¼	7¼	7⅞	6
Brazil	2047	350	345	345	375	195
BA Oil	7450	36	35⅝	36	35⅝	27¾
BC Forest	3300	31	30½	30½	34¼	23¾
BC Pow	100	43	40	43	50	39
BC Phone	525	67	—	—	67	54½
BC Phone 4¾	70	100	—	—	99	97
Bruck B	200	11½	—	—	13⅝	10½
Cal Pow	3295	24¾	24¼	24½	25	20⅝
Can Cem	2002	47¼	46¾	47¼	50	38½
Can Cem Pr	212	29	28⅝	29	29¾	27
C Dom Sug	551	24⅞	—	—	27	22½
Can Iron	1290	40	39⅛	40	41⅜	24¼
CSL	1135	30¾	30	30½	31½	28⅞
CSL Pr	460	6½	—	—	6¾	6⅝
CAE	7911	9¾	9⅝	9⅝	10¼	8⅞
Cdn Brew	19005	11½	10¾	10¾	11¾	9½
Cdn Brew Pr	510	50¾	50	50¼	52½	49½
C Br Alum	375	10¾	10⅜	10½	12½	8¼
C Chem w	500	870	—	—	—	—
C Fndtn	125	6	—	—	6	355
C Imp Bk C	1437	68¼	67¾	67¾	69¾	60
CIL	1675	20½	—	—	22½	17⅛
CIL Pr	25	83½	—	—	83½	78
CI Pow	1595	18	17¾	18	20	15⅝
CI Pow Pr	160	50	—	—	50	46½
C Loco	100	7	—	—	8⅛	400
C Marconi	525	423	—	—	475	390
CPR	29192	53½	49⅞	53¼	53½	35½
Cdn P Fina	1353	13½	13¼	13¼	14	12
C P P Sec	500	15¾	—	—	17¼	12¾
C P P Sec A	100	24¾	—	—	25	24¾
C Refractories	255	16½	—	—	17¼	15¼
C Tire A	100	37½	—	—	39	39
C Vickers	151	19⅞	19½	19⅞	19⅞	17¼
Cent Del	2900	840	825	825	855	690
Chemcell	3297	16½	16⅛	16¼	16½	12⅝
Chemcell 1.75 Pr	15	37¾	—	—	38½	36⅛
Chrysler	2200	66¾	63½	66¾	66¾	41½
Coghlin	950	10	9¾	10	11⅛	6
Col Cell	375	10⅛	10½	10½	13⅛	9
Con MS	4745	38½	37⅞	38⅜	38¾	30
Con Paper	3926	43	42¼	42¾	44	39⅛
Con Text	135	14	—	—	14	10⅝
C Glass	380	11	—	—	13¼	10¼
Coronation	2200	5⅝	5¼	5⅝	6¾	405
Crain R L	100	18⅞	—	—	—	—
Credit F	34	82	—	—	—	—
Cr Zell A	50	33½	33	33½	33½	26¾
Crusht Int	870	12	11⅞	11⅞	12⅜	8
Cygnus Pr	350	23	22¾	22¾	23¼	22¾
Denison	300	17½	17	17½	17½	10
Dist Seag	3600	63½	61	63½	64½	50½
D Bridge	6598	20⅝	20½	20⅝	26	16⅞
DoFasco	1815	24½	23½	24	25¾	20¼
D Glass	5670	16¾	16	16¾	19⅜	16
D Lime	100	6	—	—	6⅝	495
Dosco	2905	18⅝	18	18⅝	19¾	14¼
D Stores	6250	22¼	22	22¼	23½	16½
Dom Tar	11749	23⅞	22½	22⅝	24¼	16⅞
Dom Tar Pr	100	27½	—	—	22¼	21
Dom Text	1915	28⅞	28⅜	28¾	29¾	23
Donohue	965	10½	—	—	10⅞	9⅝
Du Pont	450	55	53½	55	56	39⅝
Dupuis A	800	11½	11	11½	14¼	11
E Koot	13	27⅝	—	—	30	27
Enam Pr B	100	375	—	—	—	—
Falcon	1550	76¼	75	76¼	76⅞	59½
Fam Play	1050	20	19¾	19¾	21½	18¾
Fleetwood	500	19½	19¼	19½	22	19
Ford U S	156	61¾	61½	61¾	61¾	55⅝
Fraser	2430	32	31¾	31¾	34¼	27½
Fr Pete Pr	1950	350	345	345	410	300
Frosst A	500	16½	—	—	19⅞	16½
G Dynam	900	39½	38	39¼	39½	25¾
GMC	60	106¼	—	—	106¼	84
Gr Br C Inv	52	14¾	12	14⅜	15	12½
Gr Br C Inv Pr	175	49	48½	49	49	45¾
GL Paper	1605	26½	26	26½	27½	22
Handy Andy	100	9	—	—	—	—
Hardee	800	95	—	—	200	89
Hawk Sid	3580	7⅞	7¾	7¾	8¾	5⅞
Hawk Sid	30	101	—	—	—	—
Hollinger	1415	26¾	26⅜	26½	31⅜	25¾
Home A	2775	18	17¾	18	23¼	12½
Home B	100	18½	—	—	23	13
Horne Pf	2200	300	—	—	340	240
Hud Bay	2073	71¼	70	71	71¼	58½
Hud's Bay Co	6725	16¾	16⅛	16¾	16⅞	14¾
Husky Oil	11105	10½	10⅜	10⅜	10⅝	6¼
Imp Oil	5113	52⅛	51½	52	52¼	44⅞
Imp Tob	13616	13⅞	13⅜	13¾	14½	12⅛
Ind Accept	8825	23⅛	22¾	23⅛	25½	22¼
I Ac 4.50 Pr	20	98½	—	—	99	96
Inland C Pr	130	15¾	—	—	17¾	15⅛
I Bronze Pr	5	28	—	—	28½	28
Int Nickel	5700	88	85	88	89¾	73½
Int Pap	1394	36	35	35¾	37⅛	33
Int Util	13510	28¾	28½	28⅝	28¾	22⅝
Int Util Pr	500	57	56½	57	57	45½
Inter PL	910	89¼	88¾	89¼	90½	80
Jamaica PS	1822	12	—	—	12½	9¾
Labatt	275	20⅝	20½	20⅝	23⅜	18
Laur Fin	1790	17¼	16½	16¾	17½	12¼
Loblaw 'A'	2830	8⅝	8⅜	8⅝	9	6⅞
Loblaw 'B'	5213	8¾	8½	8½	9½	7⅛
Loeb M	3335	11⅝	11⅛	11⅝	13	10⅛
MacKinn Pr	10	90	—	—	—	—
Maclaren A	3250	24½	23	24½	24½	21¾
Maclaren B	240	24½	24¼	24¼	25½	23¾
MB - PR	6387	32¾	32⅛	32½	32¾	26⅝
Maritime Elec	1290	21⅝	21½	21½	22	19½
Maritime Tel	1828	20⅝	20⅝	20⅝	21½	19⅛
Mass-F	7539	29⅞	28¾	29¾	31⅜	16⅞
Met Stores	900	9½	—	—	9½	7½
Miron 6pc Pr	615	13	12⅞	13	13¾	10¾
Molson A	1027	35	34¾	35	35¾	27¼
Molson B	375	35⅝	35¼	35⅝	36½	28¼
Mont Loco	1075	13⅝	13	13	13⅞	12¼
Mont Trst	320	97½	—	—	103	90
Moore Corp	2405	56	55½	55¾	56⅞	50
Morse Rob 'A'	250	13½	—	—	14⅛	10
Nat Containers	800	5⅝	5¼	5¼	—	—
Nat Drug	100	11¼	—	—	—	—
Nfld Light	1575	10½	10⅜	10½	12	10
Nia Wire B	100	14½	—	—	—	—
Noranda	2762	47½	46¾	47⅜	49⅞	40⅛
NS LP	292	27½	27	27½	28	23¾
Ocean Fish	325	8¾	—	—	9¼	8¾
Ogilvie	3920	14¾	14¼	14¼	16	13⅞
Ont Steel	50	28½	—	—	—	—
Pac Pete	2510	13	12⅝	12¾	15½	11
Penmans	30	34	33¾	33¾	35	28
Placer	300	39	—	—	39	27⅞
Pow Corp	11865	13¼	12¾	13⅛	13⅛	10½
Price Br	2769	47¾	47	47	47⅞	38½
Prd Build Prod	220	37	—	—	37	37
QN Gas	2393	10¾	10½	10⅝	10⅞	6¾
QN Gas Pr	29	142	—	—	143½	96
Que PHone	409	26	25½	26	25½	22
Reitman A	25	9½	—	—	—	—
Reynolds Pr	10	95½	—	—	95½	95½
Rio Algom	1200	10¼	10⅛	10¼	—	—
Rockwell	186	57	56	56	59¾	41½
Rolland A	860	10⅛	10⅛	10⅛	12	8⅝
Rolland B	40	11	—	—	—	—
Rolland Pr	125	92	—	—	92	90
Rothmans	4660	16¼	15¾	16¼	16¼	9¼
Royal Bank	3049	78½	78	78¼	79½	70¾
StL Cem A	885	29	28½	29	30	17
StL Cem Wts	20	755	—	—	7¼	100
StL Corp	2	20⅝	—	—	22¼	21⅝
StL Corp A Pr	30	162	—	—	—	—
Salada-F	3702	12½	12¼	12¼	13⅞	10½
Scott LaS	625	10	—	—	10½	7¼
Shell Can	1477	19⅝	19	19	19⅝	16
Shell Inv Pfd	800	28⅝	28	28	28⅝	26
Shell Inv Wts	13900	670	645	670	670	590
Sher-W	50	44	43	43	45½	28½
Sher-W Pr	800	135	—	—	—	—
Shop - Save	1715	15½	15	15½	15½	11⅛
Sicard	140	7½	—	—	—	—
Simpsons	785	24¼	24	24¼	25	22½
S. Gen de Finan.	425	800	7⅝	7⅞	9½	7¾
Southam	1425	30¼	29¾	29¾	32	27¼
SS Steel	100	16½	16	16½	18	11½
Steel Can	711745	25¾	25⅝	25⅝	26½	22½
Steinbg A	910	31¼	31	31¼	33	25
Steinbg Pr	1	100	—	—	—	—
Texaco Can	1200	60½	59½	59¾	61	52½
Tor-Dom	130	69½	69	69	—	—
T Fin 'A'	5810	14¼	13¾	14⅛	14	11
Tr C Corp	3080	10	9¾	9¾	10⅞	9
Tr Can PL	8615	42¼	40⅞	42	43½	34¼
Tr Can PL Rts	196908	62	57	60	62	51
Tr Mt P Line	13460	20⅝	20	20⅛	20½	15
Triad	100	240	—	—	250	185
Walk GW	3700	36½	35½	36⅝	38	31
WCoast Tr	8475	17⅞	17⅝	17⅞	19⅝	16⅛
Weston A	5290	18⅛	18	18⅛	20⅛	15⅛
Weston B	70	18½	—	—	—	—
Wstn 6 Pr	20	107	—	—	—	—
Zeller's	1780	12	11¼	12	11⅛	10

commentaires sur L'ACTUALITÉ FINANCIÈRE

La suppression du plafond de taux d'intérêt élargirait le champ d'action des banques à charte

La suppression du plafond de six p.c. d'intérêt que les banques à charte exigent sur les prêts et l'octroi aux banques du droit complet d'effectuer des prêts sur les premières hypothèques seraient deux amendements à la loi des banques qui permettraient à ces institutions d'adopter une position concurrentielle plus sûre vis-à-vis les autres institutions de crédit, selon M. William M. Currie, gérant général de la Banque Canadienne Impériale de Commerce, président de l'Association des banquiers canadiens. Il a fait à Toronto, cette semaine, un premier commentaire sur les recommandations de la Commission d'enquête Porter. Les deux amendements à la loi des banques font d'ailleurs partie du rapport de la commission. M. Currie est d'avis que la suppression du plafond de l'intérêt permettrait d'abaisser les frais moyens sur l'ensemble des transactions financières. Il cite en exemple la baisse du coût moyen de prêts personnels, à tempérament, depuis que les banques sont entrées dans ce champ d'action en concurrence avec d'autres institutions prêteuses. De même, une concurrence plus grande dans le domaine des prêts sur hypothèques aurait pour conséquence l'abaissement du taux moyen d'intérêt. Le public pourrait sans doute obtenir un intérêt plus élevé sur les dépôts si le revenu des banques à charte s'accroit, grâce à leur participation à de nouveaux secteurs d'affaires. Il est exact que des institutions financières offrent sur les dépôts des taux d'intérê supérieurs à celui des banques, parce que leurs profits moyens sont plus importants. M. Currie n'est pas d'accord avec la proposition de la Commission Porter qui interdirait aux banques d'imposer un taux d'échange sur les chèques d'une ville à l'autre. Il faut tenir compte, dit-il, du coût réel du service d'échange de chèques.

BRINCO offrira des droits de $7,500,000 aux actionnaires; les chutes Hamilton

Brinco projette une émission de droits pour ses actionnaires en vue de la souscription de $7,500,000 environ. Les détails de cette émission n'ont pas encore été arrêtés. Environ $4,750,000 de ce montant seront affectés au remboursement d'emprunts bancaires ayant servi en partie à l'achat en juillet dernier, d'actions supplémentaires de Hamilton Falls Power Corporation Ltd., (HFPCo), filiale de Brinco. Une autre tranche de $1,500,000 sera consacrée à des avances supplémentaires à British Newfoundland Exploration Ltd. (Brinex), filiale à part entière de Brinco, en vue de l'exploitation de la mine de cuivre de Whalesback. Le solde sera affecté à diverses dépenses d'ordre général y compris des avances à ses filiales qui pourront être nécessaires à la mise en valeur ultérieure de leurs concessions et auteurs intérêts.

Dans une lettre aux actionnaires, M. Robert H. Winters, président, signale qu'il a été décidé d'entreprendre les opérations nécessaires à la mise en production de la mine de cuivre de Whalesback Pond, pour atteindre un rendement journalier de 2,000 tonnes. Des actions ont été souscrites par les actionnaires de HFPCo, soit Brinco, l'Hydro-Québec, Newfounland and Labrador Power Commission, et Rio Algom Mines Ltd. Le montant de cette émission a atteint $6,538,170, somme dans laquelle la part proportionnelle de Brinco a été de $4,706,280. M. Winters a rappelé aux actionnaires la déclaration de M. Lesage lors de la cessation des négociations, selon laquelle la porte était encore ouverte à de nouvelles propositions à l'Hydro-Québec. Il a déclaré que Brinco poursuit une étude minutieuse de toutes les possibilités de vente de l'énergie des chutes du Hamilton.

INGENIEURS - CONSEILS

BEAUCHEMIN - BEATON - LAPOINTE
INGENIEURS CONSEILS

Génie civil, Mécanique, Electricité

Urbanisme, travaux municipaux, travaux publics, ponts, voirie, circulation, signalisation, éclairage.

6665 Chemin de la Côte des Neiges

Montréal 26 REgent 1-8521

COMPTABLES AGRÉÉS

Lucien Dahmé, C.A.
Comptable agréé
132 ouest, rue St-Jacques
Chambre 813 — 849-2071

Provost, Hotte & Associés
Comptables agréés
ROGER PROVOST, C.A. Syndic. Licencié
ROLLAND PROVOST, C.A.
GEORGES H. HOTTE, C.A.
2596, boul. Rosemont
RA. 2-1109

VIAU & ROBIN
Comptables agréés
LUCIEN D. VIAU, C.A.
H. LIONEL ROBIN, C.A.
JACQUES R. CHADILLON, C.A.
ARMAND H. VIAU, C.A.
I. SERGE GERVAIS, C.A.
PO. 9-3871 *
4926, ave Verdun Verdun

Samson, Bélair, Côté, Lacroix et Associés

E. H. Knight & Co.

Comptables agréés

M. Samson, O.B.E., C.A. · Léon Côté, C.A. · Hensley Bourgouin, C.A. · Percy Auger, C.A. · Marcel Imbleau, C.A. · Vianney Forget, C.A. · Pierre Barry, C.A. · Adrien Côté, C.A. · Pierre David, C.A. · Roland Frenette, C.A. · Pierre Pharand, C.A. · Emilien Gauthier, C.A. · Paul Gonthier, C.A.
Lucien P. Bélair, C.A. · Jean Lacroix, C.A. · Dollard Huot, C.A. · Albert Garneau, C.A. · Benoît Sylvain, C.A. · Dennis Bell, C.A. · Raymond Couillard, C.A. · Marthe Gauthier, C.A. · Réal Auger, C.A. · Gilles Lévesque, C.A. · Roland Truchon, C.A. · Roland Lévesque, C.A.
E. H. Knight, C.A. · Lionel Roussin, C.A. · Raymond Fortier, C.A. · Clément Primeau, C.A. · Pierre Lesage, C.A. · Pierre Chouinard, C.A. · Gilles Trahan, C.A. · Bernard Lachapelle, C.A. · Robert Garièpy, C.A. · Robert Ladouceur, C.A. · Denis Schmouth, C.A. · Emile Fortin, C.A. · Georges Roussin, C.A.

Conseils: M. Chartre, C.A. - A.-E. Beauvais, D.S.C., C.A. G. Marceau, C.A.

MONTREAL QUEBEC RIMOUSKI

132 OUEST, ST-JACQUES, MONTREAL VI. 2-4691

BOURSE DE TORONTO

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Fer.	Cgm Net
Abacon	533	80	80	80	+7
Abitibi	5770	$15¼	15	15⅛	
Alta Dist	2100	390	390	390	
Alta Gas	3895	$34⅛	34¼	34⅜	+¼
Alta Gas w	1405	930	920	930	+10
Alta Nat xd	100	$21¾	21¾	21¾	
Alg Cen	300	$38	38	38	+⅛
Alg Cen w	572	$19	18	19	+2
Algoma	4001	$74	73¾	74	
Alumini	7648	$31⅝	31½	31¾	+¼
Alum 4½pr	735	$44	43⅜	43⅞	+⅛
Alm 2pr 4½	50	$48⅞	48⅞	48⅞	
Analog	3705	155	140	150	+5
Anthes A	300	$27⅞	27½	27½	+⅜
Anthes C pr	20	$102½	102½	102½	
Argus	240	$17½	17½	17½	+⅛
Arg C P pr	1925	$14	13⅞	14	+¼
Arg 250 pr	25	$51⅝	51⅝	51⅝	—⅛
Ash Temple	z25	$23	23	23	
Ash Tem B	140	$10½	10½	10½	—⅜
Atlan Acc	110	$18	18	18	+¾
Atlan 5½ pr	z35	$20¼	20¼	20¼	
Atlan 6pr	100	$25	25	25	
Atl Sugar	485	$17¼	17⅛	17⅛	+⅛
Auto El	200	470	470	470	—5
Bank Mont	399	$68⅛	68⅛	68⅛	
Bank NS	732	$77	76½	77	+⅜
Bartaco	100	300	300	300	—25
Bath P	756	$23	22⅞	23	+⅛
Bath P wts	310	880	880	880	—5
Beav Lum	25	$44¾	44¾	44¾	+⅛
Bell Ph xd	7182	$57⅝	57⅛	57⅛	—½
Bick+	2175	$13¾	13¼	13¾	+¼
Bowater pr	50	$51⅛	51⅛	51⅛	—⅛
Bow 5½ pr	z25	$51	51	51	
Brazil	853	345	345	345	
BA Oil	3881	$36	35⅞	36	+⅜
BC Forest	3320	$31	30	30½	—⅛
BC Pow	1152	47	46	46	—1
BC Phone	109	$67½	67	67	—⅛
BCPh 6pr	15	$109½	109½	109½	
BCPh 5¾ pr	50	$105½	105½	105½	
Brown	z14	$14½	14½	14½	
Bulolo	400	$6	6	6	
Burns	2120	$13½	13⅜	13⅜	—⅛
Cabol	250	32	32	32	
Cal Pow	1265	$24½	24⅜	24⅜	—¼
Can Bread	200	$9½	9½	9½	
Can Cem	763	$47⅛	46½	47⅛	+¼
Can Cempr	25	$29	29	29	+½
CCC Stone	z25	$24½	24½	24½	
Can Foils	z10	$39⅞	39⅞	39⅞	
Can Foil A	100	$31¾	31¾	31¾	+¼
Cl Fndry	1361	$40⅛	39½	39⅞	+⅜
Can Malt n	620	$21½	21	21⅛	—⅛
C Pack A	50	$70	70	70	—½
C Pack B	400	$71	71	71	+⅜
Can Perm	176	$70	69¾	69¾	—¼
CSL new	120	$30⅜	30¼	30⅜	+¾
CSL prnew	160	$6½	6½	6½	
Can Wire B	900	$17¼	17¼	17¼	
CAE	250	$9⅝	9⅝	9⅝	
C Brew	3206	$10⅝	10¼	10⅝	+⅛
C Brew Apr	375	$50⅝	50¼	50¼	—¼
C Brew Bpr	70	$54	54	54	
C B Alm A	225	$10¾	10⅜	10⅜	—⅛
C B Al Aw	160	130	130	130	
CBAL B w	140	130	130	130	
Cdn Can A	200	$14⅝	14½	14⅝	+⅛
C Chem w.	2955	870	860	870	+5
C Curt W	800	55	52	55	
C Dredge	150	265	265	265	—20
CF Prod	z20	430	430	430	
CF Prod 1pr	25	$55	55	55	
CF Prd 2pr	z10	$48⅛	48⅛	48⅛	
C Found	275	$6	6	6	—¼
C Found pr	300	$17¾	17¾	17¾	
Cdn G Inv	220	$61	60¼	60½	—½
C Hydro	250	$21	21	21	
C Im Bk C	710	$68	67½	67½	—½
C Ind Gas	11950	$12¼	11⅞	11⅞	—¼
C Ind Gas pr	265	$14½	14½	14½	—¼
CIL	z220	$20½	20⅜	20⅜	
C Marc	100	425	425	425	—5
CPR	16270	$53½	51⅞	53½	+1⅞
Cdn Pet	250	$13¼	13¼	13¼	
C Tire A	175	$37½	37⅜	37½	+¼
CWN Gas	272	$17½	17½	17½	
CWN G pr	100	$16⅞	16⅞	16⅞	—⅜
C Westng	125	$37½	37½	37½	
Cap Bldg	3500	160	125	125	—40
Chat-Gai	190	$15⅜	15⅜	15⅜	
Chemcell	2765	$16⅜	16⅛	16⅛	—¼
Chemc 175p	185	$38	38	38	
Chrysler	1509	$68⅞	66⅜	68⅛	+1⅛
Clairtone	2175	$6⅜	6½	6⅜	
Clairton w	2775	320	305	315	+15
Col Cell	915	$11	10¾	11	+1
C Savings	525	$11	10¾	10¾	—¼
Conduits	z25	$7	7	7	
Con Bldg	450	$10	9⅞	10	+⅛
Con Bldg pr	100	$8¼	8¼	8¼	
Con Bldg w	z36	625	625	625	
Con M S	4376	$38½	38⅛	38½	+½
Con Paper	575	$42¾	42⅛	42¾	+⅛
Con Gs nxd	6283	$12⅞	12⅝	12⅞	—⅛
Con Gs Axd	100	$106¼	106¼	106¼	+¼
Corby vt	z25	$19⅞	19⅞	19⅞	
Corby B	z20	$19⅞	19⅞	19⅞	
Coronatinn	650	$5⅛	5⅛	5⅛	—¼
Coron 120 pr	z25	$18⅜	18⅜	18⅜	
Coron 2 wts	1000	140	141	140	+10
Cosmos	2475	$13	12¾	13	+¼
Crain RL	z70	$18½	18½	18½	
Crestbrk	200	395	395	395	—8
Crown Tr	z1	$63	63	63	
Crow's N	102	$14¼	14¼	14¼	—¼
Crush Int	1920	$11⅝	11¾	11⅞	+⅛
Cygnus A	225	425	425	425	—5
Cygnus B	615	445	440	445	+5
Cygnus pr	520	$22⅞	22¾	22⅞	+⅛
Dale	z70	130	130	130	
Dist Seag	2720	$63¾	62⅞	63¼	+¾
D Bridge	1725	$20⅝	20⅜	20⅜	—⅜
Dom Elect	1145	$12⅞	12⅝	12⅞	+⅜
Dofasco	2234	$24¼	24	24¼	
Dom Glass	475	$17	16½	16½	+¼
D Magnes	600	$11⅜	10⅞	11⅜	+1¼
Dom Scot	100	$11	11	11	—¾
D Scot pr	100	$50½	50½	50½	+1
Dosco	875	$18⅞	18¼	18¼	—⅜
Dom Stores	1995	$22⅞	22	22¼	—⅛
Dom Tar	4301	$22⅞	22⅝	22½	—¼
Dom Text	2215	$28¾	28⅝	28¾	+¼
Du Pont	426	$55	54⅞	54⅞	+⅜
East Ch Tr	25	$52	52	52	
Econ In 5Apr	40	$51	51	51	
Emp Life	18	$355	355	355	—15
Eust Ch trrf	250	120	120	120	
Exquisite	z25	$6½	6½	6½	
Falcon	1035	$76½	75½	76½	
Fam Play	150	$19⅞	19⅞	19⅞	+⅛
Fanny F xd	893	$40	40	40	+1¼
Feo Farms	150	$6	6	6	—¼
Fed Frm w	250	250	250	250	—10
Fed Grain	85	$88½	88	88	—½
Fleet Mfg	300	68	65	68	
Ford Cda	50	$183	183	183	—1
FPE-Pion A	z75	$9¾	9¾	9¾	
FPEpPion pr	25	$53¼	53¼	53¼	—¼
Fraser	125	$32	31¾	31¾	
Frosst A	205	$16¼	16½	16½	
Gen Bake	z20	$6⅞	6⅞	6⅞	
G Dynam	215	$39	39	39	
GMC	z69	$106⅜	106	106	
GP Drill A	500	140	140	140	
GS Wares	z50	$15	15	15	
GS W pr	z10	$94	94	94	
Globe A	200	$12½	12½	12½	
Goodyear	11	$160	160	160	
G Mack B	625	$10½	10¼	10¼	
GL Paper	575	$26½	26	26½	+¼
GL Power	1844	$24¼	23⅞	24	+¾
G L Pow w	1225	$12½	12	12½	+1
GN Cap Bw	z39	30	30	30	
GW Coal A	400	$5¼	5¼	5¼	
Gr Wpg G	7065	$18⅛	17⅞	18	
Greyhnd	200	$13¼	13¼	13¼	
Guar Tr	z17	$60¼	60¼	60¼	
Hardee	750	90	86	86	—8
Hard Carp	150	$18¼	18¼	18¼	—⅛
Hard Carp A	555	$17	16¼	17	+½
Hawker-S	2280	$7⅝	7¾	7¾	
Hawker pr	z5	$101	101	101	
Hayes Stl	z50	$18⅛	18⅛	18⅛	
Home A	1948	$18⅛	17⅞	18	+¼
Home B	2305	$18¼	18	18⅛	
Horne Pf	700	300	300	300	
H Smith pr	25	$42	42	42	—2
HBC	4795	$16¾	16½	16¾	+⅜
H B Oil G	2133	$16	15⅞	16	
Hur Erie	40	$66½	66½	66½	—½
Husky	11035	$10½	10⅛	10½	+¼
Husky w	3260	13	10	10	
Imp Life	15	$210	210	210	—2
Imp Oil	4158	$52¼	52	52¼	+⅛
Imp Tob	3815	$13¾	13⅝	13¾	+⅛
Imp Tob pr	400	$6⅜	6⅜	6⅜	
Ind Accep	2720	$23⅛	22⅞	23⅛	+¼
Ind Min	z25	$10	10	10	
Ingersoll Axd	100	$10	10	10	+⅛
Inglis	100	380	380	380	+5
Inland Cpr	z25	$16	16	16	
Inland Gas	2300	$8⅝	8⅝	8¾	+⅛
Int-City Gas	z25	$9	9	9	
IBM new	z9	$465	465	465	
IMC	75	$77¼	77¼	77¼	+¼
Int Nickel	4818	$88	86¾	87⅞	+1⅛
Int Util	1560	$28¾	28½	28⅝	
Intpr Dis	z15	240	240	240	
Intpr Dis61w	z60	50	50	50	
Inter PL	2777	$89¼	89	89¼	+¼
Int Stl P	1430	345	335	340	—5
Inv Syn	7600	$13⅞	13⅝	13⅞	
Inv Syn A	2220	$13¼	13⅛	13⅛	—⅛
ITL Ind	2950	$6⅜	5½	6⅜	+¼
ITL Ind pr	100	$23	23	23	
Jefferson	300	$8½	8½	8½	—⅛
Jockey C	3200	445	435	445	+10
Jock C pr	525	$10½	10½	10½	
Jock c b pr	100	$10¼	10¼	10¼	+⅛
Jock 2pr	100	$9⅞	9¾	9¾	—⅛
Jock wts	1100	50	47	50	+5
Kelly D A	100	$5½	5½	5½	—¼
Kelly wts	1000	145	145	145	
Kelvinator	z125	$8⅜	8½	8½	
Kelsey W	1845	$11⅛	11¼	11¼	—⅛
Labatt	171	$20⅜	20⅜	20⅜	—⅛
Lafarge A	1000	$11½	11½	11½	
LOnt Cem	2100	325	320	325	+5
L O Cem w	800	53	52	52	—3
Lakeland	2338	$6⅞	6⅝	6⅞	+¼
Lakdind pxd	100	$20⅜	20⅜	20⅜	+⅛
Lakeland wf	1650	375	360	377	+20
Laura Sec	100	$20⅛	20⅛	20⅛	—⅞
Lau Fin	845	$16⅞	16⅜	16⅜	
Lau F 125	z75	$21½	21⅛	21⅛	
Lau Fin 63w	2300	425	420	425	+15
Leland	3400	29	25	29	
Levy	395	$16½	16⅛	16½	+¼
Levy B pr	690	$22⅛	22	22⅛	+⅛
LobCo A	3665	$8½	8⅜	8½	
LobCo B	4240	$8⅝	8½	8½	—¼
LobCo pr	60	$49⅞	49⅞	49⅞	—⅛
LobG 1pr	185	$32⅜	32⅜	32⅜	+⅛
Loeb M	8345	$11¾	11⅜	11¾	+½
MB and PR	4430	$32½	32⅜	32½	+⅛
Magna El	900	290	265	290	+5
Maher	50	$28½	28½	28½	+½
M Lf Millxd	550	$16⅞	16⅛	16⅞	+⅛
Mass-F	7820	$29⅛	28⅞	28⅞	—⅜
McCabe	400	$9	9	9	—¼
MEPC	470	330	325	325	—5
MEPC rts	5313	12	12	12	+1
Met Stores	275	$9½	9⅜	9⅜	+⅛
Met Storesp	125	$22⅜	22⅜	22⅜	+¼
Mid Pac	200	475	475	475	—20
Mid-West	2944	410	395	395	—5
Milt Brick	100	325	325	325	+10
Molson A	440	$35¼	35	35¼	+½
Mon Fds xd	700	$7	6⅞	7	+¼
Montex	850	$7⅛	7	7	—⅛
Montex pr	325	$8	7⅞	8	+⅛
Montex wts	1200	235	225	235	+10
Mont Loco	2102	$13	12¾	13	
Moore	1415	$55⅞	55½	55½	—⅜
Morse A	275	$13½	13½	13½	
Morse B	400	$9⅛	9⅛	9⅛	—⅛
Nat Contain	300	$5⅜	5¼	5¼	

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Fer.	Cgm Net
Nat Drug	475	$11½	11¼	11½	+¼
Nat Dr pr	100	$13½	13½	13½	+¼
Nat Hees	300	100	100	100	+10
Nat Trustxd	z70	$24⅜	24⅜	24⅜	
Nia S Stl	z10	$26⅜	26⅜	26⅜	
Nia Wire B	325	$14¼	14	14¼	+¼
Noranda	1044	$47½	47⅛	47¼	+¼
NO NGas	670	$22¼	22¼	22¼	—¼
Nor Phone	325	$10½	10½	10½	
NW Util pr	100	$83	83	83	
NS LP	50	$27½	27½	27½	+⅛
Ocean Cem	z30	$19	19	19	
Ogilvie	1858	$14½	14⅜	14⅜	
Oshawa A	250	$29½	29¼	29¼	—¼
Pac Pete	6450	$12⅞	12⅝	12¾	+¼
Peel Elder	155	$7½	7½	7½	
Pembina	2800	$8	7⅞	8⅛	+⅛
Penmans	25	$33	33	33	—2
Photo Eng	z25	$16	16	16	
Pow Corp	3505	$13⅞	13½	13¼	+⅛
Prem Tr	10	$430	430	430	
Premium	1950	180	170	180	+10
Price Bros	935	$47½	46½	46½	—⅜
Pro Build P	465	3755	3755	3755	
QN Gas	2310	$10⅝	10½	10½	—¼
QN Gas pr	90	$141½	141	141	—1
QN Gas 63w	150	525	525	525	
Reitman A	125	$10	10	10	
Revelstoke	750	$12	11¾	11⅞	—⅛
Rob 2 pr	z50	$17⅞	17⅞	17⅞	
R-Nodwell	250	475	475	475	+20
Rockwell	100	$57	57	57	—⅜
Rolland A	100	$10¼	10¼	10¼	—¼
Rothman	3390	$16¼	16⅛	16¼	
Romfield	1300	195	195	195	
Royal Bank	903	$78⅜	78	78	—⅜
Royalite pr	25	$25⅞	25⅞	25⅞	
Russel H	100	$11	11	11	+½
StL Cem A	25	$29	29	29	+½
StL Cp Apr	50	$102	102	102	—1
St Maurice	1300	35	34	34	—2
Salada	1230	$12⅞	12⅛	12¼	
Sayvette	950	350	345	345	—5
Seven Arts	140	$15¼	15¼	15¼	
StL Chm w	1715	$6½	6½	6½	+¼
Shell Can	660	$19	19	19	
Shell I pr	1090	$28	27¾	27¾	—¼
Shell I wts	2025	665	660	660	
Silverwd A	538	$14¾	14⅝	14⅝	
Silverwd B	z3	$16	16	16	
Simpsons	335	$24⅞	24¼	24⅞	+⅛
SKD Mfg	z10	$5	5	5	
Slat Steel	360	$10¾	10¾	10¾	+¼
Slat Steel pr	z50	$21⅜	21⅜	21⅜	
Slat A wts	300	760	760	760	
Slat B 5½pr	200	$19⅛	19⅛	19⅛	
Southam	375	$30¼	29½	29½	—⅜
St Pav	8341	$11¾	11	11¾	+⅛
St Radio	250	$13¼	13¼	13¼	+¼
Steel Can	5928	$25⅞	25⅜	25⅞	
Steinbg A	300	$31¼	31	31¼	
Suptest ord	520	$20⅜	20¼	20⅜	+⅜
Switson	8000	240	235	240	—5
Texaco	568	$60½	60	60	—¼
Texaco pr	25	$90	90	90	
Tor-Dom Bk	705	$69½	69	69	—⅜
Tor Iron A	z75	$15	15	15	
Tor Star pr	50	$55¾	55¾	55¾	—¼
T Fin A	10525	$14¼	14	14	
T Fin B	400	$14⅛	14	14⅛	+⅛
Tr Can PL	2355	$42¼	41¾	42¼	+¼
Trans-Mt	6593	$20¼	20⅛	20¼	+⅛
Trans PPL	1235	$8⅞	8½	8¾	
Turnbull	100	$9¾	9¾	9¾	—¼
Turnbll Apr	z50	$20⅛	20⅛	20⅛	
Tr C p xdr	18193	61	60	61	+1
Un Ac 1 pf	25	$51½	51½	51½	
Un Ac 2prxd	100	$11	11	11	
Un Gas	2735	$25	24½	24½	—⅛
Un Acc 1pr	115	$50¼	50¼	50¼	
U Corp B	625	$11¼	11¼	11¼	
Versafoud	2000	365	355	365	+10
Versatile	945	$9⅞	9⅝	9⅞	+⅛
Vic G Tr	400	$12½	12½	12½	—¼
Walk GW	1895	$36⅜	36⅛	36⅜	+⅜
Webb Knp	1020	38	36	38	—1
Well Fin	360	$6	5⅞	6	
Well Fin tc	300	$6	5⅞	5⅞	—⅛
West Ind	375	60	60	60	+3
West Ind A	1100	130	125	125	
Westcoast	2895	$17⅞	17⅜	17¾	+¼
OWesteel	z110	$11½	11½	11½	
Westfair xd	75	$39	39	39	+1½
Westfr prxd	z10	$28⅜	28⅜	28⅜	
W Pacific	650	$17⅛	17⅛	17⅛	+⅛
Weston A	480	$18¼	18	18	
Weston B	1020	$18½	18⅜	18½	+⅛
Wstn 4½pr	z2	$96⅛	96⅛	96⅛	
West A wts	447	965	960	965	+5
Wood Alex	100	305	305	305	—25
Wood J	24	$12¼	12¼	12¼	
Woodwd A	1060	$26⅛	26	26⅛	
Y Knit B	2400	150	150	150	+10
Zellers	405	$12	11¾	12	+¼
Zenith xd	650	425	425	425	
MINES					
Acad Uran	1400	10	8½	9	—½
Accra	1000	27	24	24	
Advocate	5550	660	630	630	—10
Agnico	639	64	64	64	—1
Akaitcho	1200	62	62	62	—3
Am Larder	1000	15½	15½	15½	
A Am Moly	5525	167	160	167	+10
Ang Rouyn	20700	59	56	56	—1
Ansil	27157	13½	13	13½	—½
Area	200	175	175	175	+2
Arjon	3000	9½	9	9	—½
A Arcadia	4500	18	18	18	—1½
A Arcad Bw	1000	10	9½	9½	—½
Atl C Cop	5000	109	104	108	+4
Atlas Yk	5000	9½	9	9	—½
Atlin-Ruf	5000	7½	7½	7½	+½
Aunor	500	365	360	360	—5
Barnat	4850	75	75	75	+1
Base Met	10900	11	10½	10½	+1
Belcher	700	35	35	35	
Belleter	6500	42½	41	42½	+½
Bethim	4710	745	730	740	—5
Bevcon	22262	15	14½	14½	+1½
Bibis	16200	28	25½	25½	—½
Bidcop	12000	9½	9	9	—1
Black Bay	17000	16	15	16	
Broul Reef	12000	39	38	38	—1
Brunswk	21495	$12⅛	11⅞	12⅛	+⅜
Bounty	9031	35	33	34½	+2½
Bunk Hill	8400	19	18	18	
Cadamet	2300	10½	10½	10½	—2
Camflo	9800	154	147	154	+5
Camp Chib	800	410	405	405	—10
Camp RL	500	$16	16	16	
C Tung	7675	106	97	106	+9
Cam Mines	1000	21	20½	20½	—1
C Austral	9000	8	7½	7½	—½
C Dyno	2800	140	132	132	—8
C Faraday	4207	265	260	260	
C Keeley	9600	29	28	29	+1
C Malart	8000	71	71	71	
Cdn NW	8500	4½	4½	4½	—½
C Silica	2425	80	75	75	—10
Candore	4500	16	16	16	
Captain	2000	8½	8½	8½	+½
Cariboo	1000	69	66	69	+4
Cassiar	315	$12	12	12	+⅛
Cent Pat	975	147	143	145	+2
Cheskirk	14500	9½	9	9½	
Chester	3900	14½	14	14	—½
Chib M	1000	31	31	31	+1
Chimo	300	79	79	79	
Chrom	650	125	125	125	+10
Coch Wil	2300	285	281	281	—4
Coniagas	10500	76	70	70	—5
Con Key	2000	11	10½	10½	
Cons Brewis	3531	36	34	34	—4
Con Gillies	5000	7½	7	7	—½
C Halli	7225	30	29	30	
C Marben	4300	230	225	230	+5
C Marcus	1100	71	71	71	—4
C Mogul	23350	385	370	375	+10
C Morrison	2000	72	71	72	+1
C Mosher	100	138	138	138	
Con Negus	14300	15	15	15	
Con Nichol	3500	12	12	12	
C Northid	500	22½	22½	22½	
C Rambler	3200	147	145	145	—5
C Red Pop	1000	9½	9½	9½	+½
C Regcourt	500	15½	15½	15½	
C Sannorm	7000	9½	9	9	—½
Conwest	225	550	545	550	
Cop Crop	31450	37	33½	36	+3
Cop-Man	4000	9	9	9	
Coulee	2600	25½	24½	24½	—½
Courvan	1075	25	25	25	
Cowich	13000	50	48	50	+2
Craigmt	2610	$16¼	15⅞	16	—¼
Croinor	9400	13½	13	13½	+½
Crowpat	1000	8½	8½	8½	—½
Cusco	9500	12	11½	11½	+½
Daering	7550	15	14	14	—½
Deer Horn	2600	56	54	56	
D'Eldona	1000	9	9	9	—1
Delhi Pac	4500	18	17½	17½	—½
Denison	845	$17¼	17	17	—¼
Dicknsn	1533	470	470	470	
Discovry	2060	340	330	335	—10
Dome	700	$31¼	30½	31¼	+⅞
Donalda	500	8½	8½	8½	+½
Duvan	6500	13	12	12	—½
East Sull	1100	400	395	395	—5
El Sol	51000	9	8½	8½	
F'west T	2500	11	11	11	
F Mar	35330	255	245	253	+3
Frncoeur	5100	19	18½	18½	+½
Frobex	2807	90	89	90	+5
Gaitwin	2000	5	5	5	
Genex	70350	30	26	28	—3
Gnt Masct	500	107	105	105	
Giant YK	1190	$12	11⅞	11⅞	+⅛
Glenn Ur	10000	12	11	11	
Goldale	600	38½	38½	38½	—1½
GF Mining	8600	39	37	39	+1
Goldray	1500	41½	41	41½	+½
Grandroy	5000	13½	13½	13½	
Granduc	6550	640	635	635	
Guich L	20500	16	15	16	
Gunnar xd	2125	690	680	680	—35
Hard Rock	2000	12	12	12	+½
Har Min	500	8½	8½	8½	
Hastings	3500	380	370	370	—5
Headway	6000	18	17½	17½	—½
High Bell	400	710	705	710	
Hollinger	2155	$26½	26½	26½	—⅛
Hud Bay	560	$71½	71	71½	+⅛
Hu Pam	7500	15	15	15	
Int Helium	2000	140	140	140	
Iron Bay	500	91	91	91	+1
Iso	9100	190	180	190	+17
I Kenville	18000	32	30½	31	+1
J Waite	7000	14	14	14	
Jacobus	6500	17	16	16	—½
Jelex	1000	20	20	20	+1
Joburke	84000	18½	16	17	—1½
Joliet	1600	32	32	32	
Jonsmith	156725	30	23½	24	—5
Joutel	6300	133	128	128	—2
Kerr Add	2395	710	700	700	
K Anacon	37677	150	130	150	+19
Kilembe	600	530	525	525	+5
Kirk Min	2536	15	15	15	
Kopan	12125	12	11	11	—1
L Dufault	7907	$12⅛	11¾	12⅛	+⅜
Lakehead	2500	22	22	22	—1
Lake Ling	1000	9½	9½	9½	
L Osu	4500	16	16	16	—½
L Shore	100	175	175	175	
La Luz	7160	895	875	895	+20
Langis	1200	30	30	30	—1
Latin Am	3000	16½	16	16½	—½
Leitch	9960	465	425	440	—15
Lencourt	2000	7½	7½	7½	+½
LL Lac	12500	180	180	180	+4
Lorado	4525	158	156	158	
Louvict	48300	21	17½	19	+2
Lyndhst	9000	8	8	8	
Macassa	100	225	225	225	—5
Macdon	10300	23½	19½	23½	+2½
MacLeod	616	90	90	90	
Madsen	3100	208	205	205	
Magnet	57533	13	11½	11½	—½
Manoka MS	600	13	13	13	—1½

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Fer.	Cgm Net
Maralgo	1000	11	11	11	—½
Marboy	5000	13½	12½	12½	—½
Marchant	9300	175	165	165	
Martin	2300	55	55	55	
Matatch	2000	8½	8½	8½	—⅛
Mattgmi	2205	$15¼	15	15¼	
Maybrun	666	11	11	11	
McIntyre	600	$57½	57½	57½	
McKen	1000	12½	12½	12½	
McMar	1000	7½	7½	7½	+½
McWat	2100	25	24½	25	—½
Mentor	1500	41	41	41	+3
Merrill	2400	66	65	66	
Meta Uran	2000	11½	11½	11½	
Metal Mines	3389	125	120	125	+3
Midrim	2200	30	28	28	—1
Min-Ore	5500	13	11	13	+3
Mt Wright	23115	61	56	61	+5
Nat Expl	28200	14½	14	14½	+½
Nealon	4000	10	9½	9½	+½
New Alger	3000	5	5	5	
New Ath	9125	25½	24½	25½	
New Bid	3000	5½	5½	5½	
New Cal	175900	104	96	97	—11
Newconex	2000	400	395	400	
Nconex wts	500	85	85	85	
N Goldvue	500	6½	6½	6½	
N Harri	2125	8	8	8	
New Hosco	19825	299	292	296	—4
New Jason	3033	7½	7½	7½	+½
N Kelore	54200	17½	14½	17	+3
Newlund	12550	16½	16	16	
N Mylama	5500	13	13	13	
Newnor	25100	17½	14½	15	+½
New Rouyn	45500	13	12	12	—½
N Senator	3400	16	15½	16	+1
New Taku	9000	37	34	34	—3
Nick Rim	2000	15	15	15	—1
Nisto	1000	8½	8½	8½	
Norbeau	11800	143	140	140	
Norgold	5000	12	11½	11½	—½
Noriex	7500	13½	13½	13½	
Normetal	1000	360	360	360	
Norpax	18500	18½	18	18½	+½
N Goldcrt	1066	18	18	18	
N Rank	7000	29	28	28½	+½
Northcal	24500	70	65	70	+6
Northgat	20055	520	500	520	+25
Norvalie	1500	8½	8	8	—½
Nova Mines	5500	28½	26	27	—1½
Obaska	3000	8½	8	8	—½
O'Brien	1200	60	60	60	+1
Opemiska	3250	850	835	850	+15
Orchan	2165	550	520	535	—10
Osisko	2000	43	42	43	+½
Pamour	700	133	132	133	+1
Paramaq	8000	12½	12	12	
Patino	9458	820	795	810	+15
Pato	900	273	273	273	—2
Pax Int	5000	33	32	32	
Pce Expl	12000	22	22	22	
Peerless	4000	14	13½	13½	—1½
Perron	500	10½	10½	10½	—½
Pick Crow	1075	55	52	55	+3
Placer	340	$39	38⅞	39	
Porc Pay	1193	35	35	35	—1
Preston	260	620	615	615	
Purdex	7000	14½	13	14½	+1½
QMI	100	140	140	140	
Que Chib	1200	15½	15	15½	+½
Que Lith	900	290	280	280	—5
Quemont	350	960	960	960	
Quonto	4500	10½	10½	10½	+½
Radiore	1000	43	43	43	
Ragian	17400	131	124	125	+1
Rayrock	3025	94	93	94	+2
Realm	3000	10	9½	10	+½
Rio Algom	1202	$10¼	10⅛	10⅛	
Rio Rup	2666	5½	5½	5½	
Rockwin	8000	36½	35½	36½	—½
Rowan Con	7000	11½	11½	11½	—½
Ryanor	5300	18	17	18	+1½
San Ant	6000	26	25	25	—1
Sarimco	2000	26	25	26	—1
Satellite	1000	11	11	11	—½
Sheep Cr	26100	150	140	150	+5
Sherritt	5479	440	435	435	
Sil Eurkea	370	185	175	175	—15
Sil Miller	7784	16½	16	16	—1
Sil Stand	3500	80	80	80	+1
Siscoe	10600	200	198	200	
Stanrck	700	153	150	150	—12
Starratt	3000	6½	6	6	—1
Steeloy	9500	10½	10	10½	+½
Steep R	13410	585	550	580	+20
Sud Conf	2500	14	13½	14	+½
Sullivan	3300	270	260	270	+4
Sullivan	3300	270	260	270	+4
Temag	5000	108	105	105	—3
Territory	1740	14	14	14	
Texmont	1000	28	27	27	—1
Thom L	7700	53	49	49	—3
Tombill	3225	132	126	131	—3
Torbrit	5000	65	64	64	—1
Tormont	111785	25	21½	1½	—½
Trans Can	27200	130	125	129	+4
Tribag	24000	187	180	182	—1
Trin Chib	1500	12½	12½	12½	—½
U Asbestos	3425	320	315	320	
Un Buffad	14500	56	52	56	—1
UCL Mine	6500	51	50	51	—1
Un Keno	400	790	780	780	—10
Un Fort	1750	11	10½	10½	
Upp Can	100	118	118	118	+3
Urban Q	13832	26	23½	23½	—½
Vauze	7325	78	74	74	—1
Vespar	2000	24	24	24	+½
Violam	4375	284	277	280	—1
Wasamac	1500	145	145	145	+3
Weedon	2000	5	5	5	
Werner	5000	7	7	7	
W Malar	1500	5½	5½	5½	+½
West Mine	11460	510	485	495	+15
W Surf I	1000	16½	16½	16½	
Willroy	6100	156	153	156	+2
Wiltsey	3000	12	12	12	—1
Winch	8500	10	10	10	
Windfall	26100	37	33	35	+1
Yale Lead	3500	11	10½	10½	—½
Yk Bear	100	123	123	123	—2
Yukeno	3000	8	8	8	—1
Zenmac	11500	33	31	31	—1½
Zulapa	5250	17½	17	17½	+½
MARCHE ETRANGER					
BC Forest	1000	$30⅜	30¾	30⅜	
Em Life	100	$365½	365½	365½	
Noranda	100	$48⅛	48⅛	48⅛	—⅞
Bethim	200	750	740	740	—10
Bralorne	200	405	400	405	—20
C Halli	13000	33	31	33	+2
C Marben	4600	235	226	230	—5
Denison	250	$17	17	17	—¼
Dicknsn	300	495	490	495	—5
El Sol	5000	9½	9½	9½	
Leitch	100	480	480	480	—10
Gunnar	100	725	725	725	—25
Northcal	3500	70	69	69	—1
Kerr Add	100	705	705	705	
Place	10000	68	68	68	+1
Placer	285	$39⅛	39⅛	39⅛	+⅛
Sherritt	100	450	450	450	+10
Steep R	200	565	565	565	+15
Siscoe	200	215	215	215	+5
Upp Can	700	122	122	122	+1
Un Keno	400	830	825	830	+50
Violam	600	300	300	300	
Wilroy	200	156	156	156	—9
HUILES					
Acme Gas	2100	13	13	13	—2
AP Cons	1024	46	46	46	—14
Alminex	5045	380	370	375	
Am Leduc	1500	12	11½	11½	—½
Anchor	6000	17	16	16	
Ang U Dev	9200	24	22	23	—½
Bailey S pr	500	$23¾	23¾	23¾	—¼
Ball 5¾pr	500	$25⅛	25⅛	25⅛	
Banff	100	130	130	130	—4
Bata	11400	7½	7	7	—1
Cal Ed	100	$22½	22½	22½	
Calvert	8500	32	31	32	+2
Camerina	1000	290	285	290	+5
C Oil Lds	500	240	240	240	
CS Pete	7771	385	365	370	+5
C Delhi	6400	885	880	880	
C Ex Gas	6700	144	141	141	—3
C Homestd	200	100	100	100	
C Sup Oil	700	$20⅜	20¼	20¼	—¼
Cent Del	425	825	825	825	
Charter Oil	2500	181	180	180	—6
Com Pete	100	285	285	285	—5
C Dragon	500	21	21	21	+1
C West P	1447	138	137	137	—2
Fr Pete pr	450	350	345	350	
Glacier	6000	12	11½	12	+½
Gr Plains	200	$11	11	11	
Gridoil	29800	62	59	60	—1
Medal	2510	605	585	585	—15
Midcon	9200	39	38	39	
Mill City	3113	29	26	29	+½
Murphy	100	350	350	350	—5
Nat Pete	200	430	410	410	—10
N Cont	4000	37	36	37	
NC Oils	550	320	310	310	
NCO pr	z200	$55	55	55	
Northid	2000	13½	13½	13½	—½
Numac	6900	168	167	168	
Numac wts	500	47	45	45	—2
Pamoll	1428	80	80	80	—4
Permo	1100	40	40	40	
Petrol	1205	56	56	56	
Place	76300	67	63	65	—1
Prairie Oil	500	490	480	490	+20
Provo Gas	4700	219	216	217	
Ranger	2000	136	132	135	+3
Sarcee	150	226	226	226	
Scurry R	z9	$14	14	14	
South U	3500	10	9	9	
Spooner	13045	14½	14½	14½	
Stanwell	1075	67	67	67	+1
Teck Corp	924	530	520	530	+10
Triad Oil	2875	239	230	230	
Union Oil	1125	$15¼	15⅛	15⅛	—⅛
U Canso vt	6200	274	270	270	
Un Reet P	33750	40	36	36	—3
Vandoo	4500	5	5	5	
Wespac	7000	15½	15½	15½	+½
Wsburne	1100	103	101	103	+1
W Decalta	5600	216	211	211	—4
Yan Can	500	4½	4½	4½	

TOTAL DES VENTES: 3,418,000.

Bourse de Montréal

Les industrielles et les services publics ont pris la vedette en Place locale hier alors que la cote présentait une tendance à la hausse.

Le virement industriel a été de 194,000 actions et celui de mines et pétrolières de 1,086,900. L'indice composé a atteint un niveau record de 152.2 à la faveur d'un gain de 0.7 et les gains avaient prédominance sur les pertes dans la proportion de 97 contre 76.

L'indice des industrielles a gagné 0.9 à 156.9. Dominion Glass a gagné 5-8 à 16 3-4, Du Pont 1-2 à 55 et Dominion Textile 3-8 à 28 3-4. D'autre part, Asbestos et Canada Cement ont haussé de 1-4 à 24 1-2 et 47 1-4 cependant que Chemcell et Moore Corp. ont cédé 1-8 à 16 1-4 et 55 3-4.

L'indice des services publics s'inscrivait à un niveau record de 144.8, en progrès de 0.6. Quebec Telephone a gagné 1-2 à 26 cependant que Bell a cédé 3-8 à 57 1-8 et Maritime Telephone 1-8 à 20 5-8.

Les papeteries ont progressé. Great Lakes a gagné 1-8 à 26 1-2, cependant que Price Bros. a cédé 3-8 à 47, Fraser 1-4 à 31 3-4 et Domtar 1-8 à 22 5-8.

Dans le compartiment des banques, Toronto-Dominion a perdu 1-2 à 69, Commerce 1-4 a 67 3-4, Royale et Montréal 1-8 chacune à 78 1-4 et 68 1-8.

Dans le secteur des métaux non ferreux, International Nickel a gagné 1 3-4 à 88 cependant que Noranda et Consolidated Mining and Smelting ont haussé de 3-8 à 47 3-8 et 38 3-8. Hollinger a cédé 1-4 à 26 1-2. B-A a gagné 3-8 à 36 et Husky 1-8 à 10 3-8 dans le secteur des pétrolières .

Dans le secteur des valeurs spéculatives, Alscope a gagné 13 cents à 68, Gui-Poor Uranium six cents à 31 et Chemalloy deux cents à 78 cependant que Jubilee et Stairs Exploration ont haussé de cinq cents chacune à $2.45 et $1.35.

Consolidated Mogador et Northern Exploration ont cédé neuf cents chacune à 49 et $1.22. Kodiak Pete et Mistango River ont perdu cinq cents à $1.30 et 49 cents, Mount Pleasant et White Star Copper trois cents à $1.02 et 41 cents.

INDICES à TORONTO

	In	ut	bm	huile	Ind.G
Vendrdi	161.61	133.49	68.37	96.07	150.82
Jeudi	161.04	132.61	68.27	95.49	150.29
S. pass.	159.75	133.00	67.71	96.77	149.18
M. pas.	159.58	134.04	66.46	96.73	148.95
A. pass.	132.94	141.09	59.34	83.94	125.11
1964 ht	161.04	138.56	68.26	103.02	150.29
1964 bas	137.73	129.30	58.80	81.00	128.73
1963 ht	137.49	149.04	62.33	92.43	129.45
1963 bas	124.49	120.56	56.66	77.52	117.80

Indice Dow Jones

	65in	13uf	7ba	85ce	8pa
30 Inds.	860.44	870.64	857.06	867.13	+7.63
20 C.fer	213.07	215.30	212.45	214.73	+2.06
15 Utilit	151.49	152.61	151.09	152.12	+0.78
65 Stcks	304.59	307.84	303.55	306.76	+2.56

INDICES à MONTREAL

	45in	13uf	7ba	85ce	8pa
Vendredi	156.9	144.8	132.2	152.2	141.9
Jeudi	156.0	144.2	132.5	151.5	141.7
S. pass.	155.4	142.8	132.5	150.8	142.1
M. pas.	154.8	140.7	134.0	150.1	139.9
1964 ht	157.2	143.9	134.1	151.6	142.9
1964 bas	131.9	121.6	118.9	129.7	118.2
1963 haut	131.2	124.1	133.5	129.1	117.4
1963 bas	115.9	111.8	119.7	116.2	95.5

INDICES à NEW-YORK

	30in	15rf	15ut	60stks
Vendredi	458.0	178.4	161.1	322.1
Jeudi	457.2	177.6	160.9	321.4
Sem. pass.	450.7	177.5	160.1	318.2
Mois pass.	445.7	180.2	158.6	316.5
Ann. pass.	395.9	145.5	151.1	280.5
1964 haut	457.2	186.6	160.9	322.0
1964 bas	406.6	150.7	148.9	286.7
1963 haut	407.1	152.5	151.1	286.8
1963 bas	341.1	121.8	134.9	242.7

Indices des Obligations à New-York

	20rt	10in	10ut	10rrn	10ty
Vendredi	82.5	103.0	88.3	91.2	93.7
Jeudi	82.5	103.0	88.3	91.2	93.7
Sem. pass.	82.5	103.2	88.6	91.1	93.8
Mois pass.	82.6	103.0	88.3	91.3	93.9
Ann. pass.	81.7	101.5	87.9	90.1	93.9
1964 haut	82.7	103.5	88.5	91.5	94.1
1964 bas	80.5	100.8	87.2	90.1	92.9
1963 haut	82.2	102.4	89.5	91.1	95.1
1963 bas	79.7	99.5	87.5	88.4	93.1

Fruits et légumes

Voici telle que publiée par le service d'horticulture du ministère provincial de l'agriculture la liste des prix pays hier aux producteurs et aux grossistes en fruits et légumes par les marchands au marché central de Montréal.

Pommes: Wolf River $2 le minot, pommettes $3.00, lobo $2.75 à $3, McIntosh $2.75 à $3, Wealthy $2 le minot.

Bleuets: $4.25 à $4.50 le panier de 11 pintes.

Aubergines: $2.25 à $2.50 le minot.

Betteraves: .40 la douzaine de paquets, $1. à $1.25 les 50 livres.

Blé d'inde: .20 à .25 la douzaine d'épis.

Brocoli: $1.75 la douzaine.

Carottes: .35 à .40 la douzaine, .90 à $1 les 50 livres, en cellos $2.

Céleri: $1 à $1.50 la douzaine, $2.25 à $3 le cageot.

Chicoré et escarolle: .75 à $1 le paquet.

Choux: .75 à $1 pour 18, rouges ou Savoie $1.75 la douzaine.

Choux de bruxelles: $3.50 les 16 pintes.

Choux chinois: $1.50 le cageot.

Choux fleurs: $2.75 à $2.50 la douzaine.

Citrouille: $3 la douzaine.

Concombres: $1.25 à $1.75 le minot, à mariner $2.50 à $3 le demi-minot.

Courges: $1 la douzaine, Hubbard $2.50 à $3 la douzaine, pepper $1.25 à $1.50 le minot.

Epinards: .85 à $1 le minot.

Fèves jaunes et vertes: $1.25 à $1.50 le sac de 20 livres.

Laitue: en feuille $1 à $1.25 le cageot, Romaine $2 les deux douzaines, Boston .90 à $1 la douzaine.

Melon d'Oka: $5 à $7 le cageot.

Navets: .90 à $1 les 50 livres, a bottelage, .45 à .50 la douzaine de paquets.

Patates: .90 à $1 les 50 livres de tere noire .80 à .85 les 50 livres, lavées $1.50 le minot.

Panais: $3 le minot.

Persil: .30 à .35 la douzaine de paquets.

Piments verts: $1.25 à $1.50 la boite, $2.50 à $3 le minot, fort $1 les pintes.

Poireaux: .50 à .60 la douzaine.

Radis: .25 à .35 la douzaine de paquets, $1.75 les 30 cellos de huit onces.

Selsifi: $1.50 la douzaine.

Tomates: Rouges .75 à $1, roses .75 à $1.25 la boite, .50 à .60 le panier de 11 pintes, jaune $2 la boite.

FB — FB

GRANDE VENTE A L'ENCHERE

POUR LE COMPTE DES SUCCESSIONS ET AUTRES INTERETS

LUNDI A 10 h. A.M.

Ensembles de salon, salle à diner et de chambre à coucher, sets de cuisine, chaises assorties, cabinets, tables, pupitres, cuisinières électriques et à gaz, radios, T. V., écrans, lampes de table et de bout, peintures, tableaux, etc.

AUSSI, POUR LE COMPTE DE QUI DE DROIT:

Equipement de bureau de valeur, incluant bureau de directeur, table de salle de conseil, chaises avec bras et autres tables.

VENTE: Lundi 14 septembre

Commençant à 10h. a.m. et se continuant toute la journée
A notre SALLE DE VENTE A L'ENCHERE
721 rue Inspecteur (une rue à l'ouest de Université)

EN MONTRE: Samedi, 12 sept., 9 h. a.m. à 5 h. 30 p.m.

FRASER BROS. LTD.
Encanteurs et vérificateurs depuis 1880
UN. 6-5751

N. B. Notre annonce se rapportant à la vente d'équipement de golf est dans cette page. F. B.

FB — FB

SUCCESSION

VENTE A L'ENCHERE

D'EQUIPEMENT DE GOLF USAGE ET NEUF d'un MAGASIN DE PRO

doit être vendu pour fermer la succession de feu MONSIEUR ALLAN McLEAN, antérieurement PRO du club de golf de Rosemont.

PAR ORDRE DE

CROWN TRUST COMPANY

Une grande quantité d'équipement de golf assorti (usagé et neuf), fers et bois — sacs de golf — (usagés et neufs) — voitures usagées pour sac de golf — balles de golf — souliers de golf pour hommes et femmes — chemises — chapeaux — gants — etc. etc.

VENTE: Lundi, 14 septembre, commençant à 2h. p.m.
à notre SALLE DE VENTE A L'ENCHERE
721 rue Inspecteur (angle St-Jacques)

OUVERT POUR INSPECTION:
Samedi, 12 septembre — 9h. a.m. à 5h. p.m.

FRASER BROS. LTD.
UN. 6-5751
Encanteurs et vérificateurs depuis 1880

N. B. Ceci vous donne l'occasion de vous procurer un équipement de golf à des prix populaires

FB — FB

LA PLUS ATTRAYANTE VENTE A L'ENCHERE

de riche

AMEUBLEMENT DE MAISON

Par ordre de Monsieur ARTHUR USHEROFF qui a vendu sa magnifique propriété
située à
235 CHEMIN DEVON - VILLE MONT-ROYAL
et habite maintenant à Miami, Floride

Cette vente d'ameublement exclusif fait sur commande, d'inspiration chêne danois COMPREND EN PARTIE:

Ensemble de salle à diner de 11 pièces — service à déjeuner 6 pièces — Canapé en trois sections, fait sur commande — service à cocktail — ensembles de chambre à coucher — différentes chaises — tables — lampes de table et de bout — ensembles de chambre à coucher pour enfants — studio — laveuse Kelvinator — sécheuse tourbillon RCA — repasseuse — balayeuse électrique Regina — congélateur Revco — horloge électrique — service à diner en porcelaine — draperies, etc.

VENTE A LA RESIDENCE commençant à
1.30 P.M. jeudi — 17 SEPTEMBRE

MAISON OUVERTE POUR INSPECTION
de 9h. A.M. LA JOURNEE DE LA VENTE
jusqu'à L'HEURE DE LA VENTE

FRASER BROS. LTD.
901 ouest, rue St-Jacques, Montréal
UN. 6-5751
Encanteurs et vérificateurs depuis 1880

Importante

VENTE A L'ENCHERE

de

TAPIS DE PERSE ET CARPETTES

d'une qualité exceptionnelle et que l'on trouve rarement aujourd'hui sur les marchés modernes de la Perse.

Ces luxueux articles originaux nous ont été récemment fournis par un important groupe financier des Caraïbes et seront vendus individuellement à une enchère publique, vendredi.

Les marques de ces articles comprennent: Quoom, Keshan, Lahver, Kirman, Ispahan, Tabriz, Saruk, Kurdestan, Boukhara, Kamse, Hamadan, Bidjar, Belouch, Shiraz, Mecca, Kashgai, Borchaloo ainsi que des articles exotiques de la Turquie.

Ces 80 articles seront liquidés à:

J.B. BAILLARGEON EXPRESS LTD
423 rue Ontario est, Montréal

Le 18 septembre 1964, à 2h.30 p.m.
et peuvent être visités le 17 septembre 1964,
de 11h. a.m. à 5h.30 p.m.
et la journée de la vente.

Catalogues disponibles à l'exhibition
Termes: Comptant et chèque certifié

EDWARD KALIL LTD.
13 rue St-Joseph, Toronto 4. - 922-3202

OFFRES DEMANDEES

pour le droit de construire sur un terrain contigu à la station de métro

GUY

METRO

à l'angle nord-ouest des rues St-Luc et St-Mathieu

LE TERRAIN À CONSTRUIRE MESURE 11,938 PI. CAR.

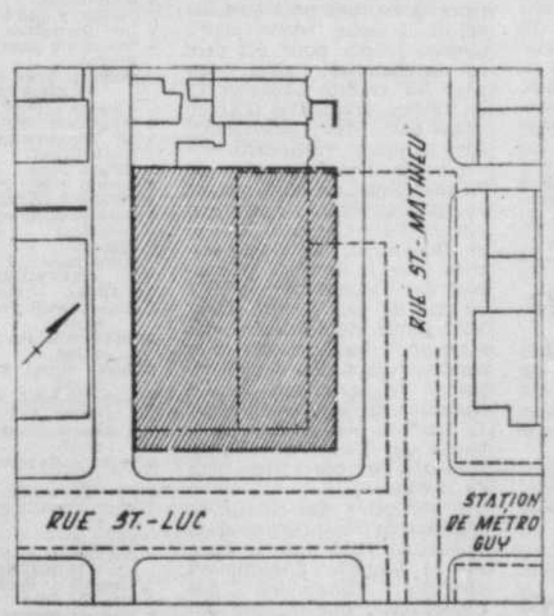

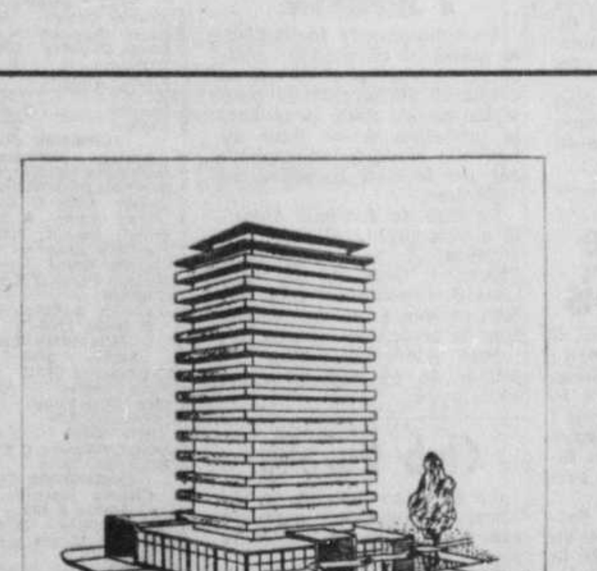

AVANTAGES DE L'EMPLACEMENT

1) Cet emplacement est situé dans une zone d'occupation domiciliaire qui connait actuellement une activité intense.
2) L'accès ouest à la station de métro Guy fera partie intégrante de l'édifice à construire.
3) On prévoit qu'il passera 17,400 passagers par 24 heures et près de 100 personnes à la minute aux heures de pointe.
4) On prévoit qu'environ 98 autobus par heure seront ramenés à ce point, aux heures de pointe, pour effectuer la correspondance avec le métro.
5) On prévoit que cet emplacement sera relié directement à l'Exposition Universelle de 1967 par le métro, avec une seule correspondance requise à la station Berri-de Montigny.
6) Cet emplacement constitue un emplacement de métro régi par les dispositions spéciales du règlement municipal no 2904.

CONDITIONS

Des offres cachetées et en deux exemplaires, adressées au Comité exécutif de la Ville de Montréal, seront reçues à l'Hôtel de Ville, chambre 120, en la Ville de Montréal, Canada, relativement au droit de construire sur l'emplacement de métro décrit plus haut.
Les offres devront être adressées et parvenir au Comité exécutif au plus tard le 1er décembre 1964, à onze heures du matin. Elles seront ouvertes aux bureaux du greffier de la Ville, à l'Hôtel de Ville, le même jour, à MIDI.
Les soumissionnaires peuvent se procurer le dossier d'appel d'offres et l'enveloppe spéciale à utiliser obligatoirement pour l'envoi des offres en s'adressant au Bureau du Métro, Edifice Jacques-Viger, 700 est, rue Craig, chambre 191, Montréal, Canada. Le dossier d'appel d'offres sera remis sur paiement, en argent ou sous forme d'un chèque visé tiré sur une banque canadienne ou sur une caisse populaire canadienne et payable à l'ordre du Directeur des Finances de la Ville de Montréal, d'un montant d'autant de fois cent dollars ($100.00) en monnaie légale du Canada qu'il sera demandé d'exemplaires. Ce dépôt sera remboursé à ceux qui auront retourné les plans et les cahiers des charges en bon état moins de trente (30) jours après la date d'ouverture des offres.
Les offres, pour être valables, devront être accompagnées d'un chèque visé tiré sur une banque canadienne ou sur une caisse populaire canadienne et payable à l'ordre du Directeur des Finances de la Ville de Montréal, pour une somme de dix mille dollars ($10,000.00) en monnaie légale du Canada.
Le Comité ne s'engage pas à accepter l'offre la plus haute ni aucune des offres reçues et le soumissionnaire ne pourra prétendre à aucune indemnité ni contester pour quelque motif que ce soit le choix du Comité exécutif.

Le Greffier de la Ville,
GABRIEL MORIN

Hôtel de Ville,
Montréal, le 4 septembre 1964

Nouvelles olympiques

TOKYO —Le comité international olympique a officiellement admis le Congo-Brazzaville à participer aux jeux olympiques. Cette inscription porte à 98 le nombre des nations qui seront représentées à Tokyo.

•

Le champ de tir de Tokorozawa, où se dérouleront les épreuves olympiques de tir au pigeon d'argile a été inauguré par les membres du comité organisateur des jeux olympiques de Tokyo. Situé à 100 kms environ au nord-ouest de la capitale japonaise ce champ de tir a coûté un million de dollars environ. Il dispose de deux plateformes de tir, d'un tir aux pigeons et de trente machines.

•

L'Hôtel de la Presse a été inauguré par M. Ichiko Kono, ministre olympique. C'est un immeuble de six étages qui dispose de 168 chambres, dotées de 4 lits chacune, de 7 chambres à 6 lits et de 21 chambres à 8 lits. Toutes les chambres seront équipées de radios et de téléphones, mais disposeront d'un confort relatif. Les repas pourront être servis dans un grand restaurant construit en face de l'hôtel. Les frais d'hébergement seront très modiques car il nen coûtera que 5 dollars 50 par jour pour la chambre et les trois repas. 1,005 journalistes sont attendus à Tokyo pour la durée des jeux.

•

L'Indonésie a été admise à participer au tournoi pré-olympique de basketball de Yokohama (25 septembre-4 octobre) qui qualifiera les trois dernières équipes pour le tournoi olympique à Tokyo.

•

Le yacht du roi Constantin de Grèce, un "Dragon" avec lequel il fut champion olympique à Rome, est arrivé à Yokohama à bord d'un cargo japonais, le **Manila Maru.** Le roi Constantin ne sait encore s'il ira à Tokyo, mais une chose est certaine c'est qu'il ne participera pas aux jeux. Son bateau sera barré dans les épreuves olympiques d'Enoshima Island par un concurrent grec.

•

Le comité olympique de Formose a annoncé que son équipe de basketball ne participerait pas au prochain tournoi pré-olympique de Yokohama, qui doit qualifier les trois dernières équipes pour le tournoi olympique de Tokyo. La décision a été prise en raison du refus du comité international olympique de reconnaître l'équipe de basket-ball sous la dénomination de "République de Chine".

•

DE VARSOVIE: Cent quarante athlètes polonais représenteront la Pologne aux jeux olympiques de Tokyo, annonce l'agence "Pap".

DE LISBONNE: Trois athlètes portugais seulement participeront aux compétitions de Tokyo.

•

DE DJAKARTA: 79 sportifs et officiels ont été désignés pour représenter l'Indonésie aux 18èmes jeux olympiques de Tokyo. Il se pourrait, toutefois, estime-t-on dans les milieux sportifs de Djakarta, que la délégation indonésienne soit finalement réduite à une quarantaine de personnes, de nombreux athlètes et nageurs indonésiens étant frappés d'interdiction par les fédérations internationales d'athlétisme et de natation pour avoir participé aux premiers jeux du Ganefo à Djakarta.

MARDI, AU FORUM

Les Canadiens ouvriront leur camp d'entraînement avec 95 joueurs

Le Canadien de l'instructeur Toe Blake sera le dernier club de la ligue Nationale à ouvrir son camp d'entraînement pour la saison 1964-65, alors que 95 joueurs se rapporteront au Forum mardi prochain.

Le pilote du Tricolore a fait remarquer que les activités seront limitées pour la première journée. Les joueurs pourront alors obtenir l'équipement requis tout en prenant part à une courte séance de patinage. Tous les joueurs recevront également une injection contre la grippe par le physiothérapiste du Forum, Bill Head.

Le gérant général Sam Pollock invite tous les journaux de la métropole, de même que les membres de la radio et de la T.V. à assister à cette première pratique. Les joueurs seront disponibles aux membres de la presse pour fin d'interview. Pollock recevra les joueurs dans la nouvelle salle de réception du club, à 1414 rue Closse, à 10.00 a.m.

Le camp d'entraînement sera divisé en six équipes. Blake s'occupera de quatre clubs tandis que les instructeurs Fred Glover (Cleveland) et Bill McCreary (Omaha) piloteront les autres équipes.

Blake a précisé qu'il assistera à toutes les pratiques et que les joueurs avec les équipes de Glover et McCreary pourront rejoindre le Tricolore. Tout dépendra de leurs performances au cours des pratiques.

Les Canadiens se mettront sérieusement à l'oeuvre à compter de mercredi. Il y aura deux pratiques par jour pour tous les joueurs. Le matin à 9:00 et 10:30 et l'après-midi à 2:00 et 3:30.

AU RICHELIEU

Immenses foules attendues pour une brillante fin de saison

D'immenses foules sont attendues ce soir et demain après-midi à l'occasion des deux derniers programmes du meeting d'été de courses sous harnais au parc Richelieu. On a remarqué dans le passé que chaque "baisser de rideau" attirait par milliers les habitués émus et attristés à l'idée de quitter leur piste préférée.

Ils se consoleront très vite, croit-on, car le meeting d'automne de Blue Bonnets ouvre ses portes lundi soir!

Même sans ce prétexte sentimental, on peut supposer qu'une foule considérable se prépare à envahir le Bout de l'Ile ce soir pour assister à la classique de $13,385 du Circuit Juvénile Canadien qui présente les douze meilleurs ambleurs de deux ans au pays.

Georges Giguère, président du circuit, accompagné de son vice-président Lucien Bombardier, seront évidemment dans le cercle du vainqueur pour la présentation du trophée.

Adios Watts, Darryl M. Bee, Panama Hanover, Good Day et Fleet Time devraient se livrer une lutte contestée, selon les experts. Adios Watts est légèrement favori mais il a subi quelques défaites dans les autres tranches du circuit disputées à Québec, Sherbrooke, Connaught et Trois-Rivières.

Propriété de MM. Mercure et Garon, de Saint-Hyacinthe, Adios Watts a rapporté $10,998 cette année. Vient ensuite Panama Hanover qui a enregistré des gains de $7,665. La part du vainqueur, ce soir, est de $6,013.25.

Paquin et Battello

Le dernier programme du meeting d'été a été dédié par les autorités de la piste à un sport qui monte en flèche, chez nous, le cyclisme.

René Paquin, promoteur des Six jours qui commencent cette semaine, et le champion Aurelio Battello seront les invités spéciaux du parc Richelieu. Ils se rendront dans le cercle du vainqueur après la neuvième course pour faire la présentation d'un prix spécial au vainqueur de cet amble de $3,000.

Cagney Hanover et Starbound défendront dans cette course le prestige des "vieux" contre les "jeunes" Senator Burton et Cloverland Direct, tous deux âgés de trois ans.

Bob Brook, Flying Raid et Bullets sont également inscrits dans cette intéressante course placée sous le signe des "Six Jours".

Rafael Osuna bat Mike Sangster

FOREST HILLS. — En dépit d'une chaleur de 95 degrés, Rafael Osuna, du Mexique, a déployé tous ses talents et sa résistance pour passer en semi-finales contre Mike Sangster, de Grande-Bretagne, par 3-6, 9-7, 12-10 et 6-3.

Il rencontrera maintenant le vainqueur du match Dennis Ralston-Fred Stolle qui aura lieu aujourd'hui. La finale aura lieu demain.

Par ailleurs, Chuck McKinley et Roy Emerson sont opposés l'un à l'autre aujourd'hui.

Un troisième poste dans les semi-finales pour dames a été mérité hier par Nancy Richey, de Dallas, qui a vaincu Billie Joahn Moffitt, par 6-4 et 6-4.

Les Etats-Unis n'ont pas gagné le tournoi de Forest Hills depuis Tony Trabert, en 1955. Chez les dames, la dernière Américaine à s'emparer du titre fut Darlene Hard, en 1961.

St-Louis	**5**
Chicago	**0**

CHICAGO — Bob Gibson a limité ses adversaires à deux coups sûrs hier alors que les Cardinaux de St-Louis ont blanchi les Cubs de Chicago au compte de 5-0. C'était le cinquième gain des Cardinaux en six parties. C'était aussi la 11e victoire des Cardinaux contre Chicago en 16 essais cette saison. Ken Boyer a frappé son 22e circuit.

St- Louis	200 000 003—5	12 1
Chicago	000 000 000—0	2 0

Gibson et McCarver; Broglio, Elston 9, Norman 9 et Bertell. G: Gibson 15-10; p. Broglio 7-12.

Tournoi O'Keefe, champion des champions

Un des événements du golf amateur le mieux connu au Québec, le Tournoi O'Keefe "Champion des Champions", aura lieu cette année samedi, le 19, au Club de Golf St-Hyacinthe.

Eligibles à participer à l'épreuve finale du plus grand circuit de golf amateur commandité au Québec, sont les champions des classes A, B et C de chaque club dans les limites des 12 zones du circuit O'Keefe de la province.

On prévoit que presque 100 des meilleurs amateurs, champions de plus de 30 clubs de toutes les régions de la province, prendront part au tournoi de 18 trous "medal play". Chacun jouera pour des prix en marchandise, ainsi que pour les grands honneurs et le trophée provincial O'Keefe "Champion des Champions", dans sa classe respective.

L'année dernière, plus de 70 champions de club, venant de clubs situés aussi loin que Arvida, Baie Comeau, Matane et Duparquet, s'étaient inscrits pour le tournoi "Champion des Champions" de 1963 au club de golf Beloeil. C'est Mike David, de Islesmere, qui a remporté les honneurs et le trophée "Champion des Champions" de la classe A. Le champion de la classe B était J. Mailhot, de St-Hyacinthe, tandis que Lou Vaintrub, de Hilisdale, se plaçait en tête de la classe C.

L'inscription des champions éligibles de chaque club dans le tournoi 1964 doit se faire sur la formule d'inscription officielle "Champion des Champions", que chaque pro de club a en main, et doit être certifié par le capitaine ou secrétaire du club. Ces inscriptions doivent être entre les mains de J.C. Costigan, président du Circuit de golf O'Keefe, 375 Daleside, Beaconsfield, P.Q., à minuit au plus tard, le 12 septembre.

Inscrits au Richelieu

SAMEDI

PREMIERE COURSE
TROT — Conditions — 900

2 Tag Girl R. Ponton 5-2
5 Kitty's Queen A. Hanna 3
3 Titan Galophone White 4
1 Helen's Boy G Beauchemi 6
8 Prince Like Jr H Pauze 6
6 Empiretta Gil Iachance 8
7 Layton Hanover J Jodoin 8
4 Gay Wanda C Belanger 10
Eligible :
Kimbermite A Vanderpaelt

DEUXIEME COURSE
Amble - conditions - $1,000

3 Mr. Champ B Y Desjardin 5-2
1 Carry Herbert B Côté 3
6 Lincoln Clipper JG Brosseau 7-2
5 Lady's Adios J Kopas 6
8 Star Riggs JP Gauthier 6
2 Joseph B Laird L Bourgon 8
7 LB Blackstone L Pelletier 8
4 Tecumseh Chief G Johnson 10
Eligible :
Colonel Stone T Horton

TROISIEME COURSE
Amble - conditions - $1,000

4 Wantawin Wick B Côté 3
5 Mr. Soudericker N Bardier 7-2
2 Allen Creed R Bolly 4
1 Rilla's Song Y Desjardins 6
8 Scotch Andy P Laframboise 6
3 Prince E Grattan W Plour 8
7 Doctor Kirk R Curran 8
6 Forgetful K Mc Elroy 10
Eligible :
Joe's Hope J Letourneau

QUATRIEME COURSE
Amble, - réclamez - 900

2 Homestretch Tres Bourgon 3
$2,000
5 Shadydale Peach — 7-2
$2,000
8 Royal Direct B — 4
$1,500
1 Irish Jubilee Baillargeon 6
$1,500
3 Robert L. G Beauchemin 6
$1,500
4 Paladin Hanover A Bédard 8
$1,500
6 Bay Township P Caldwell 8
7 Walt Direct Laframboise 10
$1,500
Eligible :
Royale Bel JJ Martineau $2,000

CINQUIEME COURSE
Amble - conditions - $900

3 Silver's Gold P Baise 3
2 Success Knight — 4
5 Jane Spangler R Curran 9-2
1 Dick Johnston R Johnston 6
7 Tommie B Counsel Marrieau 6
6 Rock Chief G Baril 8
8 King Express C Laframboi 8
4 Tempest Lady Ladouceur 10
Eligible :
The Mighty Count Poulin

SIXIEME COURSE
Trot - préfér-2 - $2,000

4 Avalon Cella MacTavish 5-2
2 Zorro Hanover A Hanna 4
6 Reese Hanover Laframboise 4
5 Palacona P Robillard 6
8 Flashy Freight B Côté 6
1 Mr C. L Pelletier 8
7 Hi Jet C St-Jacques 8
3 Amber W Bourgon 10

SEPTIEME COURSE
Amble - reclama. - $900

2 Franchise Baillargeon $2,000 3
4 Scottish Reel Wannmkr 1,500 7-2
5 Breeze Abbe G Lach. 1,500 4
3 Lucky Seven A Rog 1,500 6
7 Pepsi Jos H Filion 1,500 6
1 Mercury Hanover — 1,500 8
8 Chief's Royal — 1,500 8
6 Swamp Fever G Keruac 1,500 10
Eligible :
Duke of Wellington,
F Baise 1,500

HUITIEME COURSE
Amble - pref.-2 - 2,000

4 Drummond Chief K Waples 5-2
1 Baron Adios M Munroe 4
3 Gee Dee Frisco Babbin 9-2
2 President Lee — 6
7 Uncle Duck C Poulin 6
5 Lester Hanover C St-Jacques 8
6 Imperial Time J Jodoin 8

NEUVIEME COURSE
Circuit juvénile canadien
Amble 2 ans - $13,385

4 Adios Watts B Cote PP5 5-2
2 Darry 11 M Bee (e) Gilmr PP1 3
2C Gal Buc (e) — PP3 3
3 Paladin Pick (e) K Wap PP4 4
3d Panama Hanover (e) —PP10 4
1 Good Day (e) D MacTav PP2 5
1a Fleet Time (e) Del MacTavish PP6 5
1b Rugged Pick R Curran PP9 5
5 Lincon's Champ R Lascelles PP7 10
6 Ra Ra Putney — Kopas PP8 10
7 Linkertna Clay S Brisson PP11 12
8 Ben's Gift W Bourgon PP12 15

DIXIEME COURSE
Amble - conditions - 1,200

2 Silly Boy A Hanna 5-2
4 Envy JJ Martineau 4
3 Maid Drummond K Wapls 9-2
3 Singing Pence G Lachance 6
8 Sym's Best R Barrieau 6
1 Douglas Brook — 8
6 Sweet Harmony R Savingac c
7 Banjo Pick — 10
Eligible :
Sir Hal —

DIMANCHE

PREMIERE COURSE
Trot - cond. - 1,000

1 Paris Demon D MacTavish 2
4 Amsong, L Pelletier 4
8 Prudence's Boy, J Jodoin 9-2
2 Lady SD, C Bélanger 6
3 Spud Guy, L Bourgon 6
6 Archie Mon, A Hanna 8
7 Dawk, P Caldwell 8
5 Aqua Duke — 10

DEUXIEME COURSE
Amble - cond. - 900

3 Willow Boy C, K Carmichael 3
2 Valleyfield Star, R Lascelles 4
1 Sir Royal Pride, T Horton 9-2
5 Treasure Pick, L Bourgon 6
6 The Tippler, A Hanna 6
7 Our Chance, P Caldwell 8
8 Nettie Herbert, L Pelletier 8
4 Cindy Herbert, J Brière 10
Eligible :
Graceful Duke C, G Kerouac

TROISIEME COURSE
Amble - récl. - 1,000

2 Meadowbrooke, H Filion 2,500 5-2
3 Quick Prime C Pelletier 2,000 3
4 Andy Johnston C Robill 2,000 4
1 Melody Brooke Turcotte 2,000 6
8 Millstream Coutu 2,000 6
5 Miss Flame R Curran 2,500 8
7 Lincoln Van Bélanger 2,500 8
6 Wicomico Way Turcotte 2,000 10
Eligible :
Miss Princess Alice
J Létourneau 2,500

QUATRIEME COURSE
Trot - cond. - 1,200

2 Meander, R Caldwell 5-2
3 Pinky Jamie, A Rogers 4
1 Mr. Sampson, P Robillard 9-2
4 Topsy Lee D, P Dussault 5
8 Flemington's Song, T. Horton 6
5 Early Date, F Baise 8
6 Red Top, L Turcotte 8
7 Leonard Abbey — 10

CINQUIEME COURSE
Amble - cond. - 1,400

5 Key Guard, R White 5-2
2 Delaway, R Lascelles 3
3 Fiddler's Green — 4
1 Copperswith — 6
4 Avcon Darky, Henri Filion 8
7 Esquire Queen, F Baise 8
8 Key Pebble, B Côté 8
6 Adios Mont, C. St-Jacjues 10
Eligible :
High Liner, W Plourde

SIXIEME COURSE
Amble - cond. - 1,200

5 Singer, K Waples 5-2
6 Scotch Flame, Dunc MacTav 3
2 Adios Ray, P Robillard 4
1 Widowed Patch, C Poulin 6
4 Dee's Lady, R. Barrieau 6
3 Minnie's Gene, JJ Martineau 8
7 Reine Richelieu, B Côté 8
8 Dredngught, R Curran 10
Eligible :
Singing Heather, Henri Filion

SEPTIEME COURSE
Amble - récl. - 900

8 Lady Camden, Henri Filion 1,500 3
1 Peter Humes, P Robillard 1,000 7-2
6 Sir Prince, C Belanger 1,000 9-2
2 Calumet Cash J Létournetu 1,000 6
7 Crescendo, L Turcotte 1,000 6
3 Rennie Norris — 1,000 8
5 Goose Ali, C Poulin 1,000 8
4 Ram's La Verne, L Bourgon 1,500 10
Eligible :
Booby Sage Y Plouffe 1,000

HUITIEME COURSE
Trot - pref. 1 et 2 - 3,000

7 Van Counsel, C Watters 5-2
8 Ava Song, R Savignac 3
5 Van's First, C St-Jacques 4
6 Curly Lambert, Henri Filion 5
4 Dark Mission, C. Poulin 6
2 Empire, P Caldwell 8
3 Kindle, R White 8
1 Bye Bye Esra, K Carmichae 10

NEUVIEME COURSE
Amble - pref. - 3,000

5 Cagney Hanover, J Jodoin 3
1 Senator Burton, K Waples 7-2
3 Starbound, Henri Filion 4
2 Cloverland Direct, Del MacTavish 5
4 Bob Brock, R Barrieau 6
6 Flying Raid, R White 8
7 Bullets, Gil Lachance 10

DIXIEME COURSE
Amble - cond. - 900

5 Timber Stone, K McElroy 5-2
7 Avalon Frost, R Barrieau 3
1 Reese Rodney, K Waples 4
2 G M See, P Robillard 6
6 Patch On, N Bardier 6
3 Super Knight, J Letourneau 8
4 Raffles, P Laframboise 8
8 Uncle Davies, R Curran 10
Eligible :
Cap Hanover, Y Desjardins

Maurice Lévesque à St-Jérôme

Une clinique de football sera présentée aujourd'hui à St-Jérôme à 1 hre p.m. Le tout se déroulera au terrain du parc Melançon et aura pour but; la formation d'une ligue de football bantam subventionnée par le club Richelieu de St-Jérôme.

Le club de football Alouette a bien voulu collaborer en envoyant à St-Jérôme pour l'occasion, deux de ses brillants porte-couleurs. Dick Delatri et Moe Lévesque donneront de précieux conseils aux jeunes intéressés. Tous les jeunes de 14 ans et moins sont invités.

Club Eureka

La direction du club de Ski Eureka annonce sa première assemblée pour la nouvelle saison qui approche.

Tous les membres et leurs amis sont convoqués, pour mercredi le 16 septembre à 8 hres P.M. à l'Ecole St-Charles Garnier, 650 rue Sauvé (Millen et Durham).

L'assemblée comprendra l'explication de divers détails concernant les activités du Club ainsi qu'un ski-forum des plus intéressant.

Pour renseignements, veuillez communiquer avec: Claude Hass, président, DU. 8-9788 ou André Brophy, vice-président, DA. 3-2064.

Construction d'un gymnase à l'U. d'Ottawa

OTTAWA. — L'université d'Ottawa annonce la construction prochaine d'un gymnase, sur le terrain du camp d'été de son école d'éducation physique et de récréation, grâce à un octroi de $65,000 du gouvernement de la province de Québec.

Le contrat, au montant de $71,227, a été adjugé à M. Gaston Alie, entrepreneur de Gracefield. M. Valère Langlois de Hull et l'architecte de ce gymnase qui sera construit au lac Petit Poisson Blanc, à une soixantaine de milles au nord d'Ottawa.

La nouvelle construction, en blocs de béton et en plexiglas, comprendra en plus d'un gymnase, deux salles de cours, une salle pour les professeurs, un bureau et une pièce qui servira de réserve. La toiture sera de bois et le plancher de terre battue mêlée à de la poussière de pierre.

Ce bâtiment de 126 pieds par 83 pieds, à deux étages, sera le plus spacieux au camp d'été qui compte déjà un bâtiment abritant la cafétaria et une salle de cours, ainsi que des cabines de différentes dimensions pouvant accommoder 75 étudiants et huit professeurs.

La mise en chantier se fera sous peu et le gymnase sera prêt lors de la réouverture du camp l'été prochain.

Cours de plongée sous-marine

La récréation des parcs organisera des cours de plongée sous-marine pour débutants, dans les piscines municipales.

La série de cours comprendra 10 leçons, du mois d'octobre à décembre, et les leçons auront lieu, de 10 heures à minuit.

Pour s'inscrire, il suffit de s'adresser à :

Mme Alice Leclerc,
Récréation des parcs,
3819 avenue Calixa-Lavallée,
Montréal,
Tél.: 872-4692.

Le coût d'inscription est de $25.00 pour les résidents de Montréal et $35.00, pour les non-résidents.

Démission de Fernand Dubois

Pendant plusieurs années, il a travaillé pour le baseball; au cours des deux dernières saisons, il s'est consacré à la cause du bsaeball amateur; aujourd'hui, il se retire pour s'occuper davantage de sa famille et de ses affaires personnelles.

Vous avez reconnu M. Fernand Dubois à la lecture de ces lignes. Le président de la ligue de baseball Montréal junior a, en effet, démissionné de son poste lors d'une récente assemblée du circuit.

La principale raison de sa démission est qu'il voyage beaucoup pour la compagnie qui l'emploie et qu'il sera souvent à l'extérieur de la métropole durant une longue période.

M. Pierre Bastien a été élu par les directeurs de la ligue pour diriger les destinées du circuit d'ici le mois de novembre.

Courses de stock cars

Les courses de stock cars sont à leur meilleur ce temps-ci au Ste-Martine Speedway. Les bourses offertes totaliseront la somme de $500, dimanche après-midi encore une fois. Les concurrents auront également l'opportunité de se mériter deux magnifiques trophées.

Dimanche dernier, les deux trophées offerts furent enlevés par Jean-Claude Charrette, qui était inscrit dans la compétition de classe "A-B"; Lucien Lalonde, au volant du no. 41, se méritait celui réservé à la section "Sportman".

BASEBALL

JEUDI

LIGUE NATIONALE
Philadelprie 5, St-Louis 1
Cincinnati 3, Pittsburgh 0
Chicago 4, Huston 3
Milwaukee 7, New York 6
San Francisco 5, Los Angeles 1

LIGUE AMERICAINE
New York 5, Détroit 2
Baltimore 12, Washington 5
Cleveland 5, Boston 4
Chicago 2, Minnesota 1

HIER

LIGUE NATIONALE
St-Louis 5, Chicago 0
Cincinnati à Milwaukee (soir)
Pittsburgh à Houston (soir)
New York à Los Angeles (soir)
Philadelphie à San Frans. (soir)

LIGUE AMERICAINE
Baltimore 5, Kansas City 2 (1è)
Boston 3, Los Angeles 0
Minnesota 5, New York 3
Chicago 7, Cleveland 3
Washington à Détroit (soir)

AUJOURD'HUI

LIGUE NATIONALE
Cincinnati à Milwaukee
St-Louis à Chicago
Philadelphie à San Francisco
Pittsburgh à Houston (soir)
New York à Los Angeles (soir)

LIGUE AMERICAINE
Chicago à Cleveland
Minnesota à New York
Los Angeles à Boston
Washington à Détroit
Kansas City à Baltimore (soir)

DEMAIN

LIGUE NATIONALE
Cincinnati à Milwaukee
St-Louis à Chicago
Philadelphie à San Francisco
New York à Los Angeles
Pittsburgh à Houston (soir)

LIGUE AMERICAINE
Minnesota à New York
Chicago à Cleveland
Kansas City à Baltimore
Los Angeles à Boston
Washington à Détroit

CLASSEMENT

LIGUE NATIONALE

	G	P	Moy.	Diff.
Philadelphie	84	56	.600	—
St-Louis	79	62	.560	5½
Cincinnati	78	62	.557	6
San Francisco	79	63	.556	6
Milwaukee	72	68	.514	12
Pittsburgh	71	68	.511	12½
Los Angeles	70	70	.500	14
Chicago	64	77	.454	20½
Houston	58	84	.408	27
New York	48	93	.340	36½

LIGUE AMERICAINE

	G	P	Moy.	Diff.
Baltimore	85	57	.599	—
Chicago	85	59	.590	1
New York	82	57	.590	1½
Détroit	75	68	.524	10½
Los Angeles	74	70	.514	12
Minnesota	71	71	.500	14
Cleveland	70	71	.496	14½
Boston	62	81	.434	23½
Washington	56	88	.389	30
Kansas City	51	89	.364	33

Edmonton 19 Alouettes 10

•- Faible offensive du club local

•- Cole est blessé au 3ème quart

Les Eskimos d'Edmonton, après un chancelant début de saison, ont remporté hier soir, leur deuxième victoire d'affilée, cette fois aux dépens des Alouettes de Montréal, au compte de 19-10. Ils avaient battu la semaine dernière les puissants Rough Riders d'Ottawa. Hier encore, ils commencèrent la partie en agneaux et tiraient de l'arrière par 10-3, à la mi-temps.

L'offensive déjà peu impressionnante des Alouettes était encore plus affaiblie par l'absence de George Dixon, blessé à Regina, lundi dernier.

Dave Hoppmann le remplaçait au champ arrière et un nouveau venu, Wilbert Scott, était le 13ème importé en uniforme.

C'est un troisième quart que John Anabo, ancien quart-arrière des Browns de Cleveland, remplaça Lynn Amadee. Il ne tarda pas à préparer deux touchés en dedans de deux minutes. C'était la première partie d'Anabo au Canada.

Les Eskimos, avant ces deux gains, avaient perdu quatre parties consécutives. Cette victoire les faits passer un point en avant des Blue Bombers de Winnipeg, dans la ligue de l'ouest.

Pour les Alouettes, il s'agissait d'une troisième défaite de suite, qui les laisse sur un pied d'égalité au deuxième rang de la ligue de l'Est.

Le vétéran Joe Coffey fut le partenaire d'Anabo au cours de cette marche triomphale de 66 verges, attrapant quatre passes pour 45 verges.

Larry Ferguson compta le deuxième majeur, après une mauvaise passe de Cole.

Bill Mitchell a réussi le seul touché des Alouettes. Les autres points du club montréalais furent un touché de sûreté et un simple de Gino Berretta et un converti.

Ce fut une partie peu excitante pour les 22,506 spectateurs, exceté au quatrième quart, quand le jeune montréalais Jim McKean porta les Alouettes à trois verges d'un touché.

Cole a joué une de ses meilleures parties, mais ses receveurs de passes ne (l'ont pas secondé.) Marv Luster a échappé quatre passes, Al Irwin, deux et Willie Lambert une. Les Alouettes n'ont complété que huit passes en 29 essais.

SOMMAIRE

Premier quart :
1—Montréal, simple (Berretta) 3.16
2—Montréal, touché de sûreté 10.55
Deuxième quart :
3—Montréal, touché (Cole) 4.47
4—Montréal, conv. (Berretta)
5—Edmonton, placement 10.55
Troisième quart
6—Edmonton, touc. (Coffeyk 9.17
7—Edmntn, tou. (Ferguson) 10.33
8—Edmonton, conv. (Mitchell)
Quatrième quart :
9—Edmonton, plac. (Mitchell, 1.27
Compte final: Edmonton 19, Montréal 10.

Baltimore	**5**
K.-City	**2**

BALTIMORE. — La recrue Wally Bunker, avec l'aide du vétéran Harvey Haddix, a remporté hier soir sa 16ème victoire de la saison alors que les Orioles de Baltimare ont triomphé des Athlétiques de Kansas City, au compte de 5-2, dans la première partie d'un programme-double. C'était la sixième fois que Bunker battait les perdants.

Kansas City	010 001 000—2	7	4
Baltimore	030 200 00x—5	6	1

O'Donoghue, Santiago 4, Sanders 5, Drabowsky 7 et Bryan; Bunker, Haddix 8 et Orsino. G : Bunker, 16-4. P: O'Donoghue, 9-10. Clr.: Kansas City, Mathews 14.

Minnesota	**5**
New York	**3**

New-York — Jim Perry a été efficace en relève hier soir et les Twins du Minnesota ont eu le meilleur sur les Yankees de New-York, au compte de 5-3. Les Yankees ont compté quatre points rapides contre Jim Bouton, et ont par la suite tenu le coup.

Jim Hall et Don Mincher ont réussi des circuits pour les Twins.

Minnesota	022 000 100—5	10	1
New York	020 100 000—3	6	0

Arrigo, Perry 4, Worthington 9 et Battey; Bouton, Sheldon 3, Ramos 8 et Howard. G: Perry 6-2. P: Bouton, 15-13.

Clr.: Minnesota, Hall 22, Mincher 21. N Y, Pepitone 23.

Red Sox	**3**
Angels	**0**

Boston — Bill Monbouquette a lancé une partie de cinq coups sûrs hier soir et les Red Sox de Boston ont défait les Angels de Los Angeles, 3-0. Dic k Stuart a frappé un circuit de deux points. C'était seulement la deuxième défaite de Dean Chance en 15 décisions.

Los Angeles	000 000 000—0	5	0
Boston	100 000 02x—3	9	0

Chance, Latman 8, Osinski 8 et Rodgers; Monbouquette et Tillman. G: Monbouquette, 10-13. P: Chance, 18-7.

Meilleur salaire pour C. Hodge

MONTREAL, PC — Les Canadiens de Montréal ont annoncé que leur gardien de but Charlie Hodge avait signé un contrat incluant "une hausse de salaire bien méritée".

Un porte-parole du club de hockey n'a pas spécifié le salaire de Hodge. Le vétéran gardien de but, alternant avec le Canadien et le hockey mineur durant plusieurs années, a remporté le trophée Vézina la saison dernière.

Venturi, Palmer sont favoris

AKRON — Ken Venturi et Arnold Palmer ont été établis co-favoris à la veille de la série mondiale du golf qui commencera aujourd'hui sur le fameux parcours Firestone, ici, doté d'une bourse de $50,000 comme premier prix.

Il n'y a que quatre golfeurs dans la compétition, tous des champions. Les autres sont Bobby Nichols et Tony Lema.

Celui qui terminera deuxième touchera $15,000 et les 3e et 4e recevront $5,000 chacun.

Venturi s'est qualifié en gagnant l'omnium des Etats-Unis. Palmer a remporté le tournoi des Maîtres, tandis que Nichols a gagné le tournoi de la PGA et Lema l'omnium britannique. Ceci est un tournoi de 36 trous, 18 aujourd'hui et 18 dimanche.

La lutte des titans du golf sera télévisée par le réseau national. Le spectacle de samedi débutera à 4h. 30.

Résultats au Richelieu

PREMIERE COURSE

Flash Dares	20.50	10.50	8.90
Iocola's Bomb		13.10	7.00
Dale Heberlin			4.00

Temps 2:09 4-5.

DEUXIEME COURSE

Time Zone	2.80	2.40	2.50
Lucy G		3.00	2.60
Darwin G.			3.00

Temps 2:07 3-5
Pari double: $24.30

TROISIEME COURSE

Dean Frisco	71.90	14.10	3.10
Gallant Adios		4.80	3.90
Warden Scott			6.60

Temps 2:05 1-5

QUATRIEME COURSE

Archie Mon	42.20	15.50	5.30
Kimberley Don		6.10	2.80
My Son's Dionne			3.00

Temps 2:06 3-5
Quinella: 85.90.

CINQUIEME COURSE

Drummond Wdwer	4.30	2.90	2.60
Frosty Charly		3.10	2.70
Mifflin Hanover			3.50

Temps 2:05.

SIXIEME COURSE

Rus Crane	8.60	3.80	2.50
Mr. T.V.		3.40	2.40
Rebel Rodney			2.40

Temps 2:07 4-5

SEPTIEME COURSE

The Mirage	7.50	3.80	2.90
Melissa Volo		6.20	4.80
Castle Leon			4.20

Temps 2:09
Quinella: $24.40

HUITIEME COURSE

King Sherry	53.20	19.40	8.60
Landy		11.10	6.80
MC's First			4.60

Temps 2:06 1-5

NEUVIEME COURSE

Tarport Boy	4.90	3.20	2.40
Starbound		5.60	2.80
Whirlrod			2.60

Temps 2:03 2-5

DIXIEME COURSE

Singing Heather	7.40	3.90	4.40
Calling Key		4.10	3.70
Fiery Jamie			4.00

Temps 2:05 4-5
Exacta: $36.60

FOOTBALL

HIER

LIGUE CANADIENNE
Edmonton 19, Alouettes 10

CE SOIR

LIGUE CANADIENNE
Calgary à Ottawa
Régina à Winnipeg

DIMANCHE

LIGUE CANADIENNE
Edmonton à Toronto

LIGUE UNITED
Joliet vs Rifles

CLASSEMENT

CONFERENCE DE L'EST

	G	P	N	Pp	Pc	Pts
Ottawa	3	2	1	121	111	7
Hamilton	3	2	0	103	84	6
Montréal	3	3	0	81	102	6
Toronto	1	4	0	66	105	2

CONFERENCE DE L'OUEST

	G	P	N	Pp	Pc	Pts
Vancouver	4	0	2	114	53	10
Calgary	5	2	0	151	89	10
Régina	4	3	0	171	99	8
Edmonton	2	4	0	75	195	4
Winnipeg	1	6	1	147	191	3

SICOPAC la peinture extérieure à base de Busan 11

Votre maison n'a besoin que d'une seule couche de SICOPAC pour avoir cet air de propreté durable que vous aimeriez lui voir. SICOPAC, grâce à sa formule spéciale avec Busan 11, résiste aux moisissures, au pelage et au cloquage. SICOPAC n'exige qu'une surface sèche et bien nettoyée. Son application facile vous épargnera temps et fatigue. Remarquez que les maisons de belle apparence sont souvent protégées par SICOPAC.

Employer la peinture Sico, c'est Sicognaître! PEINTURE SICO LIMITEE Québec - Montréal

Le professeur Gilles Lalande, à la conférence annuelle de l'ICAP:

Le Canada est depuis plusieurs années déjà sur la voie de l'interdépendance et de la supranationalité

De notre envoyé spécial, Mario CARDINAL

VILLE D'ESTEREL. — Le Canada a abdiqué progressivement mais volontairement et raisonnablement son indépendance nationale au profit d'une subordination consciente mais inévitable, délibérée et lucide d'une partie de sa souveraineté nationale à l'intérêt des communautés de l'Ouest.

C'est là la conclusion à laquelle en est venu M. Gilles Lalande, professeur au département de science politique de la faculté des sciences sociales de l'université de Montréal, dans une allocution prononcée hier soir à la conférence de l'Institut canadien des affaires publiques.

M. Lalande s'est évertué à démontrer que le Canada, de façon positive, a marché depuis quelque quinze ans sur la voie de l'interdépendance et de la supranationalité.

Il prend d'abord un moment pour définir l'interdépendance: indissociabilité et solidarité plutôt qu'amenuisement et disparition de l'indépendance nationale.

Puis il démontre à quel point le Canada s'est lié aux puissances de l'Ouest sur le plan militaire et politique et aux Etats-Unis, sur, en outre, le plan économique.

Sur le plan militaire

"Le perfectionnement des armes nucléaires, leur multiplication, leur diffusion rendent incalculables les conséquences de la révolution de l'atome, dit M. Lalande. Les conditions nouvelles de la sécurité exercent déjà une influence considérable sur les Etats, les obligeant à se grouper, les poussant à limiter volontairement leur liberté d'action. L'indépendance militaire échappe désormais au domaine du possible. L'arme nucléaire en transformant la stratégie militaire appelle la centralisation en matière nucléaire. Elle sonne le glas de la souveraineté nationale, au sens traditionnel du terme, qui est celui de choisir entre la paix et la guerre. L'âge nucléaire impose l'organisation collective de défense. Elle suggère fortement l'intégration militaire. Et le Canada ne fait pas exception à cette exigence. Son avenir devra tenir compte des impératifs de l'âge nucléaire, de cette espèce de défi qui prend toute sa signification dans la perspective de la division actuelle du monde".

Selon M. Lalande, on a trop vite fait de proclamer la fin de la rivalité entre les deux blocs alors que celle-ci est l'un des traits les plus durables de la situation internationale depuis 1945. De la guerre froide à la coexistence pacifique, nous avons sans doute fait un pas en avant, dit-il. Mais rien ne prouve que celui-ci conduise à la grande réconciliation.

"Il est urgent, poursuit le conférencier, que l'on réalise que le Canada a fait de l'Alliance atlantique l'élément-pivot de son action diplomatique, tant sur le plan militaire que sur le plan politique. Le Canada a été l'un des douze co-fondateurs de l'OTAN qui, en 1948, exprimait la conviction de ses membres que l'organisation de la sécurité des pays de l'Ouest devait être collective. Or cette mise en commun des moyens de défense a fait place en 1951 à la décision commune d'intégrer les forces conventionnelles de l'Alliance.

"Même évolution, poursuit M. Lalande, dans l'organisation de la protection de l'Amérique du Nord par les accords de NORAD en 1958. Ainsi, les accords qui nous lient tant à nos alliés européens qu'à nos partenaires américains établissent dans les faits un début d'application du principe de l'intégration militaire.

Sur le plan politique

Selon M. Lalande, il n'est pas exagéré de soutenir que le Canada élabore en grande partie sa politique extérieure dans le cadre de l'Alliance atlantique. "Notre dossier, dit-il, témoigne de la persévérance du Canada à promouvoir la coordination des politiques à l'intérieur de l'Alliance. Une indication probante en est l'initiative dont nous sommes en partie responsables à l'OTAN, en 1956, selon laquelle il était prévu que la consultation dans le cadre de l'Alliance serait "une partie intégrante de la procédure nationale d'élaboration des politiques". Il est aussi hors de doute que le Canada s'est toujours reconnu l'obligation, plus morale que juridique, d'accepter l'unanimité des décisions de l'organe suprême de l'Alliance, le Conseil de l'Atlantique-Nord.

"Au total, conclut le professeur, le Canada aurait choisi, d'une part, l'intégration militaire, même si celle-ci reste pour le moment partielle, et d'autre part, la supranationalité politique, même si cette dernière, pour des raisons évidentes, n'a été à ce jour ni aussi concrète ni aussi efficace qu'on aurait pu l'espérer.

L'ANCIEN PRÉSIDENT DE L'E.U.R.A.T.O.M.:

"Nous verrons, un jour, les Etats unis d'Europe"

VILLE D'ESTEREL. — C'est un vibrant plaidoyer en faveur de l'intégration politique de l'Europe qu'a présenté hier soir devant les participants à la onzième conférence de l'Institut canadien des affaires publiques M. Etienne Hirsch, ancien président de la Commission de la communauté européenne de l'énergie (EURATOM). "Tous les développements prévisibles nous obligent à renforcer la solidarité entre les hommes, a dit M. Hirsch. Il y a dans le monde un impératif de fraternité humaine. Pour y arriver, il est nécessaire de combler le retard qui existe entre le progrès des connaissances et le progrès de la sagesse, qui, elle, doit être retrouvée à chaque génération. Et la sagesse politique et sociale ne peut se perpétuer que sous forme d'institutions qui vivent au-delà des hommes qui les créent".

M. Hirsch, qui a été commissaire général au Plan français durant 7 ans, qui est président de l'Institut technique de Prévision économique et sociale et professeur à l'Institut d'études européennes de l'université libre de Bruxelles, a dit: "Nous sommes dans un monde non plus statique mais dynamique, qui évolue à une extrême rapidité du fait de la technique. Nous sommes voués à l'interdépendance. Les Etats doivent transférer à une autorité supranationale des pouvoirs jusqu'à maintenant nationaux. Ce qu'il faut au-dessus des gouvernements, c'est un pouvoir de décision non seulement économique mais politique qui ait juridiction sur les problèmes qui intéressent les hommes mais que ne peuvent résoudre les Etats parce qu'ils sont trop petits".

M. Hirsch a affirmé que la Communauté économique européenne il y a 14 ans, n'avait pas été uniquement créée pour des fins économiques mais surtout pour réconcilier les antagonistes farouches du dernier conflit mondial.

"L'adaptation au monde moderne est difficile, a-t-il ajouté, parce qu'elle heurte nos modes les plus fondamentaux de penser et nos institutions les plus traditionnelles. Mais il y a des réalités auxquelles nous ne pouvons échapper.

D'ici l'an 2,000, la population du globe aura presque doublé. C'est là un phénomène sans précédent qui commande dès maintenant une attitude sans précédent. A cause des moyens de communications extrêmement rapides, le monde devient plus petit. Et devant un monde plus petit mais plus dense, il faut opter pour une interdépendance accrue des continents, des pays et des hommes.

M. Hirsch soutient que la dimension des armes nouvelles force les pays à intégrer leurs moyens de défense. "Considérer que l'avènement des armes nouvelles permet de mettre fin aux alliances, c'est là l'une des pires erreurs à commettre en ce moment" a-t-il dit.

Le conférencier a reconnu qu'il y a des obstacles à l'intégration politique et à l'expansoin géographique de l'Europe. "Mais, dit-il, ces obstacles devront s'effacer devant les réalités de l'histoire. Nous verrons un jour les véritables Etats unis d'Europe, dotés de pouvoirs supranationaux".

Le Canada doit s'adapter aux changements des courants économiques internationaux

VILLE D'ESTEREL — L'économie canadienne dépend largement de la direction et du volume des échanges internationaux cependant que l'influence qu'exerce le Canada sur l'ensemble des événements économiques mondiaux est assez faible. Pour progresser, le Canada est donc dans l'obligation de s'adapter le plus rapidement possible aux grands changements dans les courants d'échanges économiques internationaux et cette adaptation doit se faire dans le sens d'un développement rapide des secteurs secondaires et tertiaires de l'économie.

Telle est la substance d'un exposé présenté hier soir en guise de commentaire à la conférence de M. Etienne Hirsch, par M. Edgar Gallant, secrétaire du Conseil économique du Canada.

"Le commerce et les paiements internationaux ont une extrême importance dans l'économie canadienne, dit M. Gallant. Plus d'un cinquième de notre revenu national provient de nos ventes à l'étranger alors qu'aux Etats-Unis, cette proportion n'est que de 5 pour cent, de 17 pour cent au Royaume-Uni et de 14 pour cent en France.

"Par opposition à cette forte dépendance de notre économie de la direction et du volume des échanges internationaux, poursuit-il, l'influence qu'exerce le Canada sur l'ensemble des événements économiques mondiaux est assez faible. Les exportations canadiennes représentent moins de 5 pour cent des exportations mondiales, comparativement à près de 17 pour cent pour les Etats-Unis, 27 pour cent pour les pays membres de la Communauté économique européenne et un peu plus de 16 pour cent pour les pays membres de l'Association européenne de libre échange.

En conséquence, selon M. Gallant, le Canada se doit de s'adapter le plus rapidement possible aux changements qui se produisent sur le plan des échanges internationaux afin de tirer le meilleur profit des possibilités qui se présentent.

Selon le conférencier, l'évolution rapide de la structure des relations commerciales internationales au cours des dernières années peut être caractérisée par les trois principaux traits suivants:

1 — une augmentation sensible des échanges entre les pays et régions les plus fortement industrialisées, et notamment, dans le secteur des produits manufacturés. De 1948 à 1963, l'augmentation du commerce mondial a été de l'ordre de 137 pour cent. Cette augmentation a été en grande partie le résultat d'un accroissement vertigineux des échanges entre les régions et pays les plus fortement industrialisés, soit l'Europe de l'Ouest, les Etats-Unis, le Japon et le Canada. La caractéristique principale de cette évolution a été l'importance accrue des échanges de produits manufacturés. Il est à noter, dit M. Gallant, que dans cette évolution du commerce, le Canada n'a pas maintenu la place qui était la sienne sur les marchés les plus dynamiques alors que les pays de la CEE, les Etats-Unis et le Japon ont sensiblement amélioré leur position.

2 — une concurrence de plus en plus vive sur les marchés, concurrence non plus fondée principalement sur les disponibilités de matières premières ou sur l'aggressivité de la réclame mais sur l'innovation technologique qui exige d'une nation industrialisée un bagage imposant de connaissances scientifiques et techniques.

3 — une marche rapide vers un commerce mondial de plus en plus libre, à preuve le GATT, le Fonds monétaire international, l'Organisation européenne de coopération économique ... etc.

"Ces trois grandes caractéristiques de l'évolution récente du commerce international déterminent en quelque sorte le cadre dans lequel l'économie canadienne devra se situer. Il faudra en outre tenir compte de deux facteurs domestiques: la main-d'oeuvre canadienne s'accroit rapidement, la population âgée de 21 ans devant augmenter, de 1965 à 1970, d'environ 25 pour cent; aussi il faudra tenir compte de l'amélioration générale du bien-être économique et social de tous les citoyens, amélioration que seule peut permettre une augmentation du volume global de production de biens et de services.

"La notion est généralement acceptée que pour atteindre notre objectif de croissance et de plein emploi un développement rapide des secteurs secondaires et tertiaires de notre économie s'impose, conclut M. Gallant. Et cette orientation du développement économique du Canada paraît être conforme au cadre de la réalité internationale.

"Mais le succès d'une nation industrielle moderne sera plus que jamais fonction de son degré de connaissances scientifiques, technologiques et techniques. Le taux de croissance de l'économie canadienne sera donc déterminé dans une large mesure par la qualité de notre système d'éducation et de formation professionnelle et par l'efficacité de nos institutions et programmes en vue d'assurer l'adaptation de la main-d'oeuvre aux conditions du marché du travail, en comparaison avec la situation dans les autres pays industrialisés."

Le Canada français ou un peuple à la recherche de son identité

VILLE D'ESTEREL — Peut-être aurait-il fallu poser carrément le problème de l'identité canadienne française. Mais la question était: "le Canada français, satellite culturel américain ou français?". De sorte que la conclusion de cet atelier de l'ICAP a été passablement négative: les intellectuels canadiens français sont formés à l'école française au niveau collégial et à l'école américaine au niveau universitaire, la masse se forme quotidiennement à l'école américaine.

Mais, contrairement à ce qui aurait dû se faire de l'avis de nombreux participants à l'atelier, on s'est surtout préoccupé de la formation des intellectuels.

On se f... de la France et de Malraux comme la France se f... de nous" disait un universitaire. "On a développé jusqu'à l'exagération le mythe de la formation générale, le culte de l'honnête homme du 17e siècle" disait un autre universitaire. "Ce que nous prenons pour de la science n'est la plupart du temps que de l'idéologie de sorte que nos étudiants ne sont pas formés à la discussion" disait un troisième.

Il fallait fatalement que se pose le problème de notre identité. Le Québec a été placé géographiquement mais surtout intellectuellement de par ses composantes ethniques dans une position de bénéficiaire des cultures américaine, britannique et française. D'où le thème du carrefour qu'on a longtemps utilisé pour expliquer la diversité des éléments créateurs de la mentalité canadienne française. "Mais nous n'avons jamais rompu tous ces cordons ombilicaux, disait un participant, de sorte que notre identité, si nous en avons une, nous vient de l'extérieur".

Le Canadien français a un extraordinaire pouvoir assimilateur: il encaisse tout. Mais il n'a aucun pouvoir créateur ou à peu près. Pourquoi?

Il y a d'abord les manuels qui servent de base aux cours universitaires. Ces manuels sont empruntés aux Américains. Ils sont dans une très large mesure influencés par l'idéologie capitaliste, notamment dans le domaine des sciences de l'économie. Ces manuels sont lus par des étudiants qui, d'une part, ont une longue tradition de par-coeur à la petite école et même au collège, et qui, d'autre part, sont peu familiers avec l'anglais, notamment cet anglais des manuels américains qui est abominable. Enfin — et c'est là le plus grave — le manuel ne sert pas, chez nous, de base de discussion comme aux Etats-Unis où tout est devenu colloques et séminaires. Ici, le manuel tient lieu de cours, aux Etats-Unis, le manuel n'est que l'un des dix ou vingt que l'étudiant doit lire.

Autre facteur: la faible densité des savants canadiens français. Dès qu'un universi-

(Suite à la page 2)

ON DEMANDE

Adjoint au gérant d'une maison d'édition.
Le candidat doit connaître toutes les phases de la distribution et de l'expédition.
Age: entre 25 et 40 ans.
Rémunération: à discuter.

Téléphonez à Mlle Lepage: 322-9450

UNDERWRITER — ASSURANCE

EXCELLENTE OPPORTUNITE POUR JEUNE HOMME 25 - 34 D'ASSUMER UN POSTE DE RESPONSABILITE AU BUREAU DE OTTAWA-HULL D'UN IMPORTANT GROUPE DE COMPAGNIES D'ASSURANCE. DEVRA ETRE CAPABLE DE TRANSIGER AVEC TOUTES LES CLASSES D'ASSURANCE GENERALE APRES ENTRAINEMENT RAISONNABLE. LES CANDIDATS DOIVENT ETRE BILINGUES ET POSSEDER UN MINIMUM DE TROIS ANS D'EXPERIENCE EN ASSURANCE.
TEL.: 742-7621 — LOCAL 244

REPRESENTANT DES VENTES

Nous sommes à la recherche d'un vendeur de valeurs mobilières d'expérience

Le candidat bénéficiera particulièrement de l'ouvrage de notre excellent département de recherches ainsi que de notre service d'analyse de portefeuilles.
Rémunération sous forme de salaire ou commission à discuter.

S'adresser par écrit à:
C. J. Hodgson & Cie. Inc.
Agent de Change,
Casier postal 1250, Montréal 3, Qué.

INGENIEUR CIVIL DEMANDE

Membre de la Corporation, pour surveillance de chantiers et travaux publics
1 ou 2 ans d'expérience

S'adresser à:
JEAN F. GAGNON & ASSOCIÉS,
Ingénieurs-Conseils,
1750, rue Saint-Denis, Montréal
Tél.: VI. 9-1127

SECRETAIRE PARTICULIERE

Au service du directeur général de l'une des plus importantes entreprises au pays. Ce poste sera confié à la jeune fille parfaitement expérimentée, âgée de 25 à 35 ans, maîtrisant l'anglais aussi bien que le français et dotée d'une solide instruction.

Salaire excellent et bénéfices avantageux
Place Ville-Marie

Fournir curriculum vitae détaillé et photo.
Case 868, Le Devoir, Montréal

TIRAGE DE LA COULEUR

LABORATOIRE DE CINÉMATOGRAPHIE DE L'OFFICE NATIONAL DU FILM

Nous cherchons un technicien avec expérience dans le tirage de la couleur pour le compte d'un laboratoire de cinématographie.
Instruction de niveau secondaire ou technique nécessaire.
La préférence sera accordée aux candidats bilingues.
Pour renseignements écrire à case postale 6100, ou téléphoner à Claude D'Aoust, RI. 7-5511, poste 243.

MIRON

INGENIEUR OU CHIMISTE

Nous avons présentement un poste vacant dans notre département de la Production pour un candidat intéressé à faire une carrière dans le domaine des matériaux de construction.

Nous recherchons un candidat qui aurait de préférence au moins 2 ans d'expérience de production et serait âgé de 27 à 35 ans.

Ceux qui seraient intéressés à postuler ou qui désireraient de plus amples informations sont priés de communiquer avec le

Département du Personnel,
Compagnie MIRON Ltée,
2201 est, rue Jarry,
Montréal.
Tél.: RA. 7-2811

INGENIEURS ELECTRICIENS

La Compagnie Canadienne de l'Exposition Universelle de 1967 demande deux Ingénieurs Electriciens. (Un au niveau supérieur et un au niveau moyen).
Ils seront responsables des projets de la Section d'Electricité.
Ils aviseront les experts conseils et dirigeront les travaux des ingénieurs subalternes. Ils devront reviser les dessins et cahiers des charges des différents projets en français et en anglais.
COMPETENCE: Diplôme d'Ingénieur - 5 à 10 ans de pratique comprenant Bureau d'Etude sur le câblage commercial et industriel.
PRIERE D'ECRIRE A: Service du personnel,
COMPAGNIE CANADIENNE DE L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1967
1, Place Ville-Marie, Montréal.

OPPORTUNITE DE CARRIERE

A Montréal ou environs, comme représentant d'une des plus puissantes institutions financières de renommée mondiale. L'homme que nous cherchons est probablement marié, âgé de 25 à 40 ans, réussissant bien dans son emploi actuel quoique impatient de progresser plus rapidement.

L'expérience dans la vente est nécessaire et le candidat devra posséder une intelligence supérieure, un haut degré d'initiative et de détermination, une expérience des affaires dans le domaine d'enquêtes administratives et financières, serait un avantage.

A cet homme, nous offrons une position permanente, un revenu illimité. Pension à 65 ans. Nous offrons l'indépendance de votre commerce personnel avec avantage d'affiliation et support d'une puissante institution financière.

Nous offrons un entraînement de premier ordre, un système de courrier direct et autres moyens éprouvés pour localiser les acheteurs et faire des ventes. Opportunités d'avancement rapides.

Pour entrevue, prière de faire connaître vos qualifications par écrit à:

Case 858, Le Devoir, Montréal

COURS-CONFERENCES
conduisant au diplôme professionnel
REGISTERED INDUSTRIAL AND COST ACCOUNTANT

Université McGill
Inscription à l'Edifice MacDonald Engineering
Lundi 14 septembre et Lundi 21 septembre
entre 5.30 et 8.00 p.m.

Université Sir George Williams
Inscription au bureau de l'université
Inscription les 16 et 17 septembre sur rendez-vous seulement.
Les cartes de convocation ont été émises jusqu'au 31 août, conformément aux avis antérieurs de l'université.

Ecole des Hautes Etudes Commerciales

On s'inscrit au bureau du directeur des Cours du soir
INSCRIPTIONS REÇUES JUSQU'AU 18 SEPTEMBRE
MATIN: ENTRE 10 H. ET MIDI — APRES-MIDI: ENTRE 2 ET 4 H. — EN SOIREE: ENTRE 6.30 ET 8.30
Cours par correspondance en anglais sur toutes les matières
Pour de plus amples renseignements et pour s'inscrire à la Société s'adresser au bureau de la Société: 1509 ouest, Sherbrooke, suite 14. — 935-7362.
LA SOCIETE DES COMPTABLES EN ADMINISTRATION INDUSTRIELLE ET EN PRIX DE REVIENT DU QUÉBEC
REGISTERED INDUSTRIAL AND COST ACCOUNTANT

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

BREVETS D'INVENTION

MARQUES de COMMERCE
BREVETS D'INVENTION
en tous pays
Marion, Marion, Robic & Bastien
2730, rue DRUMMOND
MONTREAL 25

DACTYLOGRAPHES

ATTENTION
Nos bureaux, magasins, ateliers et salles de montre sont déménagés à 914 ST-ALEXANDRE, PRES CRAIG
Vous y trouverez dactylographes machines à calculer, à photocopier, à additionner, à dicter, duplicateurs, horloges de temps, salles de montre spacieuses de meubles de bureau, etc., etc., en somme
TOUT POUR LE BUR...
CANADA DACTYLOGRAPHIE INC.
STATIONNEMENT
Notez notre nouveau téléphone
861-5771

Encouragez nos annonceurs

ASSURANCES GÉNÉRALES • PLAN DE PENSION
ASSURANCES COLLECTIVES
Horace Labrecque & Fils Ltée
1411 rue CRESCENT
MONTREAL — VI. 9-2371
Expérience de 50 années

ASSURANCES

Compagnie d'Assurance sur la Vie
La Sauvegarde
MONTREAL

Café-Thé Confiture
ADOPTEZ LES PRODUITS
DESY
RECONNUS LES MEILLEURS
J.-A. DÉSY Ltée
MONTRÉAL

★ **Le Cardinal** ★
NOUVELLE CONCIERGERIE
6 ETAGES
LOGEMENTS LUXUEUX
3½ — 4— 4½ — 5
Piscines intérieure et extérieure
patio sur le toit
★ Bain de vapeur "Sauna"
★ A l'épreuve du son et du feu
★ Contrôle individuel de chauffage
★ Buanderette sur chaque étage
★ Câble de télévision
DISTRICT COTE-DES-NEIGES
3270 ave Ellendale
coin Decelles
733-6613
Agent de location J. & M. ENRG
C. MESSIER — 733-6618
SUR SEMAINE 10 A.M. A 10 P.M.
FIN SEMAINE 10 A.M. A 6 P.M.

La flotte anglaise s'en va croiser au large de l'Indonésie

La Grande-Bretagne "avertit" Djakarta

LONDRES. — L'envoi par la Grande-Bretagne de nouveaux renforts aériens et navals dans la région du Sud-Est asiatique constitue un avertissement au président Soekarno comportant la menace voilée d'éventuelles représailles contre l'Indonésie au cas où celle-ci intensifierait sa campagne visant à "écraser la Malaysia", indique-t-on de source militaire britannique.

Sans exclure la possibilité d'une "escalade" des opérations militaires à Borneo et en Malaisie, dans le cas où la Grande-Bretagne serait obligée d'appliquer son traité de défense avec la Malaysia et de porter la guerre en territoire indonésien, on souligne dans les milieux militaires compétents le caractère principalement défensif des mesures prises jusqu'à présent. Le transfert en Malaisie d'unités de défense aérienne et l'envoi d'une escadre navale ont pour but de faire face à de nouveaux débarquements et parachutages de "terroristes" indonésiens en Malaisie proprement dite.

Toutefois, l'envoi à Aden — d'où ils pourraient le cas échéant gagner rapidement Singapour — de quatre bombardiers du type "Vulcan" et d'appareils de reconnaissance photographique et maritime du type "Canberra" et "Schackleton" indique la possibilité d'une action offensive en cas de besoin.

Dans la situation actuelle, qualifiée par le général Nasution, commandant en chef des forces armées indonésiennes, de "crépuscule entre la guerre et la paix", le gouvernement britannique a tenu à mettre en garde Djakarta contre toute extension du conflit, soulignent les observateurs. Il est cependant clair que, en dépit des demandes pressantes des officiers britanniques à Bornéo d'être autorisés à frapper les bases de guerilleros situées en territoire indonésien, la Grande-Bretagne ne s'embarquera pas à la légère dans une action de ce genre qui pourrait avoir des conséquences diplomatiques incalculables. Si, comme il est probable, les avis à ce sujet sont partagés au sein du cabinet, on s'attend généralement que l'opinion des politiciens prévaudra sur celle des chefs militaires et que l'on s'en tiendra, pour le moment du moins à une politique strictement défensive.

Seule une "provocation" indonésienne qualifiée pourrait amener le gouvernement Douglas-Home, en cette période électorale, à se lancer dans des opérations analogues à celles effectuées par les Etats-Unis contre le Nord-Vietnam.

De l'avis des observateurs, les mesures prises par la Grande-Bretagne visent notamment à consolider la défense de la Malaysia, à empêcher la désagrégation de cette fédération fragile et à rassurer ses dirigeants qui doivent faire face non seulement aux incursions indonésiennes mais aussi aux conflits interraciaux à Singapour entre Chinois et Malais. Elles pourraient également avoir été prises en prévision d'un échec de la démarche malaysienne auprès du conseil de sécurité.

A ce sujet, on apprend des Nations unies que le conseil de sécurité reprendra l'examen de la plainte malaise contre l'Indonésie lundi après-midi.

Le sourire qu'affichent MM. Ian Smith et Alec Home, en sortant du "10 Downing Street" est tout "officiel" car, en réalité, rien ne permet d'affirmer qu'ils soient mutuellement satisfaits des résultats de leurs conversations. Les gouvernements sud-rhodésien et britannique sont en effet restés sur leurs positions.

Thant : la crise reste grave à Chypre

NATIONS UNIES. — Un long débat n'a guère éclairé le conseil de sécurité sur les moyens d'en arriver à une solution acceptable de la crise cypriote. Ce qui ressort le plus clairement des discussions qui se sont prolongées tard hier soir, c'est que Grecs et Turcs restent relativement sur leurs positions et que le secrétaire général U Thant est fondé à réclamer une prolongation du mandat de la mission de paix de l'ONU dans l'île méditerranéenne.

Les représentants d'Ankara et d'Athènes se sont mutuellement accusés d'envenimer la crise, ce qui semble effectivement le cas. Les Grecs appuient (encore que prudemment) les prétentions de Mgr Makarios et les Turcs, quant à eux, sont décidés à briser le blocus qu'impose la communauté grecque à la minorité turque. C'est du reste ce qui ressort également de déclarations faites à Ankara dans la journée d'hier par un représentant du gouvernement turc.

A Nicosie, on fait état du départ pour Moscou d'une mission chargée de négocier l'aide militaire promise par l'URSS. Selon la presse locale, les Cypriotes demanderaient notamment des fusées sol-air aux Soviétiques.

Le secrétaire général souligne dans son rapport qu'en dépit des efforts accomplis par les Nations unies "les conditions à Chypre sont loin d'être bonnes". Mais ajoute-t-il, si la force des Nations unies n'avait pas été créée, "la situation serait encore bien pire".

U Thant affirme que la force de l'ONU a toujours respecté la souveraineté, l'indépendance de Chypre, mais qu'elle agit en toute liberté conformément aux résolutions du conseil de sécurité.

La vérité, poursuit U Thant, est que la force de l'ONU se trouve aujourd'hui "dans la position la plus délicate qu'ait connue une mission de l'ONU".

Notant que la force de l'ONU n'est pas seulement au milieu d'une guerre civile mais "dangereusement prise entre les deux combattants", U Thant déclare qu'au cours de ces dernières semaines, cette force a cherché à soulager le sort des minorités turques victimes de sanctions économiques de la part des Cypriotes grecs.

Après avoir exprimé l'espoir que les raids effectués par l'aviation turque sur Chypre, qui tuèrent et blessèrent des innocents, ne se reproduiraient pas, U Thant remarque que depuis quelque temps le gouvernement cypriote a cherché à restreindre la liberté de mouvement de la force de l'ONU. "J'ai naturellement élevé une vigoureuse protestation contre ces restrictions; la force de l'ONU ne peut remplir son mandat avec une position virtuellement statique", dit U Thant.

Rappelant la suggestion qu'il avait faite à la Grèce — et acceptée par Athènes — et à la Turquie de placer leurs forces armées à Chypre sous le commandement de l'ONU, tout en ne faisant pas partie de cette force, U Thant révèle que la Turquie a fini par l'accepter également mais sous des conditions qui annulent pratiquement la valeur de ce geste.

OTTAWA — Le ministre canadien des affaires extérieures, M. Martin, a déclaré hier que le gouvernement n'avait point encore pris de décision quant au prolongement du séjour du contingent canadien à Chypre. Il a rappelé que le Canada continue d'appuyer les efforts de paix des Nations Unies, à Chypre comme ailleurs, et qu'une décision sera prise après examen du rapport d'U Thant au Conseil de sécurité.

Hussein est réticent au sujet du F.L.N. arabe en Palestine

ALEXANDRIE. — Le roi Hussein de Jordanie a manifesté hier au cours d'une conférence de presse, une certaine réticence à l'égard de l'armée palestinienne dont la création a été décidée par le "sommet" arabe.

Comme on lui demandait si son pays était prêt à mettre à la disposition des troupes du F.L.N. palestinien un terrain d'entrainement, le souverain a répondu: "Une grande partie de l'armée jordanienne est composée de Palestiniens. L'armée de Jordanie est au service de la Palestine".

Il semble donc se confirmer que la Jordanie n'aura, en cas extrême, que quelques unités de commandos dans l'armée palestinienne. Le souverain hachémite a toutefois souligné que son pays acceptera la présence sur son territoire, en cas de conflit, de toutes troupes arabes dépendant du haut commandement conjoint il a d'autre part indiqué qu'il donnerait toutes les facilités aux membres de l'armée palestinienne.

En ce qui concerne les fournitures d'armes à la Jordanie, le roi Hussein a réaffirmé que, pour ne pas disposer d'un armement disparate, son pays préfère continuer de s'armer chez les Occidentaux. Mais si ces armes lui sont refusées, elle s'armera n'importe où et même en URSS.

Le "sommet" arabe s'est par ailleurs terminé sur la publication d'un communiqué qui annonce notamment: "Les rois et chefs d'Etats arabes ont décidé de commencer immédiatement l'exécution des plans arabes d'utilisation des eaux du Jourdain et de ses affluents".

"Les chefs d'Etats arabes, poursuit le communiqué, ont décidé de reconnaître l'organisation de libération de la Palestine et ont pris les mesures nécessaires en vue de la création d'une armée palestinienne."

"La conférence des rois et chefs d'Etats arabes a décidé de combattre l'impérialisme britannique dans le sud de la péninsule arabique, et de fournir toute assistance au mouvement de libération dans le sud occupé et à Oman", déclare encore le communiqué.

Les soumialistes posent des préalables au cessez-le-feu

LEOPOLDVILLE. — Les troupes rebelles de Gaston Soumialot marchent sur Coquilhatville, capitale du Moyen-Congo tandis que le gouvernement révolutionnaire de Stanleyville proclame qu'il n'acceptera le cessez-le-feu préconisé par la conférence d'Addis Abeba qu'une fois le dernier mercenaire parti et lorsque MM. Kasavubu et Tshombé auront disparu de la scène politique.

Telles sont les informations parvenues du Congo-Léopoldville vingt-quatre heures après la clôture de la réunion des ministres africains des affaires étrangères dans la capitale éthiopienne.

La menace que font courir les rebelles sur Coquilhatville est stratégiquement grave. Si en effet, la ville tombait entre leurs mains cela signifierait qu'ils sont maitres d'une grande partie du pays.

La radio de Stanleyville a diffusé un communiqué à propos des décisions prises à la conférence des ministres des affaires étrangères d'Addis-Abeba.

"Nous avons pris acte des quatre résolutions adoptées par l'O.U.A. à l'égard du Congo, déclare notamment le texte attribué à M. Gbenye: départ de tous les mercenaires, création d'une commission de réconciliation, cessez-le-feu, commission pour un règlement de la tension existant entre Léopoldville d'une part, Brazzaville et le Burundi d'autre part, mais le gouvernement révolutionnaire n'acceptera un cessez-le-feu que lorsqu'il verra parti du Congo le dernier mercenaire suivi de l'effacement de la scène politique de MM. Kasavubu et Tshombé".

Les menaces des rebelles ne semblent pas inquiéter outre mesure Moïse Tshombé qui a quitté Addis Abeba hier par avion pour Nairobi afin de s'entretenir avec M. Jomo Kenyatta, chef de l'Etat du Kenya, désigné pour présider la commission nommée par les ministres africains des affaires étrangeres pour aller enquêter sur place et tenter de ramener le calme au Congo-Léopoldville.

LES CONSULTATIONS SE POURSUIVENT A SAIGON

Minh prépare le "Haut conseil"

SAIGON — Le général Duong Van Minh, chef de l'Etat du Vietnam à titre provisoire, poursuit ses consultations avec diverses personnalités politiques et religieuses en vue de la convocation du "haut conseil de la nation" qui doit, en principe, avoir lieu avant la fin du mois.

Le "Haut conseil" aura pour mission de convoquer le Congrès national vietnamien, d'élaborer et de promulguer une constitution provisoire et de conseiller le comité directeur provisoire (le triumvirat) et le gouvernement pendant l'actuelle période transitoire. Celle-ci doit en principe prendre fin le 27 octobre prochain.

D'autre part, par décret en date du 9 septembre, le général Khanh, chef du gouvernement provisoire, a accepté les démissions du Dr Nguyen Ton Hoan, premier vice-président du gouvernement chargé de la pacification, du général Tran Thien Khiem, ministre de la défense nationale, et du colonel Tran Ngoc Huyen, secrétaire d'Etat à l'information.

Le ton monte dans la campagne électorale et les sondages favorisent L. B. Johnson

WASHINGTON. — Le président Johnson qui est rentré "officiellement" dans la campagne électorale à Harrisburg en Pennsylvanie jeudi soir en s'attaquant aux avocats de l'extrémisme politique, a jeté vendredi les premières bases de la phase initiale de ses futures tournées électorales à travers le pays.

Les plans du chef du gouvernement, et candidat démocrate, ne sont ni définitifs ni officiels — et selon l'habitude du président ,ils ne seront révélés qu'à la dernière minute —. Mais le premier voyage de M. Johnson commencera à Miami mardi prochain par un discours devant le congrès du syndicat des mécaniciens pour se poursuivre par Nashville dans le Tennessee, Louisville dans le Kentuky, jusqu'au Montana. A Great Falls, le chef du gouvernement interrompra pour quelques heures sa campagne pour prendre à bord de son quadriréacteur le premier ministre du Canada, M. Lester Pearson, et effectuer avec lui jusqu'à Vancouver, le survol de la vallée du Columbia où les Etats-Unis et le Canada, on le sait, ont des intérêts hydro-électriques communs.

Le président reprendra ensuite sa campagne qui sera marquée par des arrêts à Portland dans l'Oregon, à Seattle dans l'Etat de Washington, à Sacramento et à Bakersfield en Californie. Sur le chemin du retour vers Washington, il s'arrêtera probablement à Denver dans le Colorado et à Chicago.

Le président qui, jusqu'à présent, n'a touché qu'à deux des grands sujets de la campagne : le contrôle des armes nucléaires, dans son discours de Détroit, et l'extrémisme dans celui de Harrisburg, va élargir progressivement le débat aux autres problèmes de l'heure. Mais M. Johnson cherche visiblement à éviter les querelles personnelles et à adapter un ton situé au-dessus de celui des simples luttes électorales. Il laisse à son co-listier Hubert Humphrey ou aux autres porte-parole démocrates, le soin de répondre immédiatement à chaque déclaration du sénateur de l'Arizona. Vendredi, c'est le sénateur Pierre Salinger qui, au Sénat, a accusé M. Goldwater d'avoir grossièrement déformé les faits au sujet de la crise cubaine de 1962.

M. Goldwater avait laissé entendre que le président Kennedy avait choisi le moment le plus propice à ses intérêts politiques pour faire éclater la crise des missiles soviétiques. M. Salinger a répondu que, même en campagne électorale, de telles exagérations ne sont pas de mise et il a souligné que c'est M. Nikita Khrouchtchev qui, par l'installation des fusées à Cuba, avait obligé l'administration Kennedy à agir sans choisir son heure.

M. Goldwater s'est durement attaqué vendredi à la Cour suprême des Etats-Unis dans un discours prononcé à Chicago. Dans chaque allocution, venant d'un camp ou de l'autre, le ton monte progressivement mais, pour le moindre observateur, il est clair que les arguments des candidats républicains manquent largement leurs buts. En tout cas, les sondages restent favorables à M. Johnson et aux démocrates ; en Pennsylvanie, la dernière consultation donne 70 pour cent au président contre 30 pour cent à M. Goldwater ; le "ressac blanc" paraît largement contrebalancé par les défections républicaines dans le camp démocrate ; les Etats le long des Rocheuses, qui étaient considérés comme des fiefs "golwatéristes", seraient dès maintenant sur le point de chavirer dans le camp démocrate.

Pour dominer la campagne, les présidents des deux comités nationaux ont, conformément à la tradition, signé un engagement de ne recourir qu'à des méthodes honnêtes et polies ; mais immédiatement après avoir signé, ils se sont accusés mutuellement de violation de l'accord qui ne risque pas d'être respecté.

AUX QUATRE COINS DU MONDE

Aide russe à l'Inde

MOSCOU — Un accord d'aide militaire entre l'URSS et l'Inde a été signé vendredi à Moscou, deux heures avant l'arrivée en visite officielle dans la capitale soviétique du Dr Radhakrishnan, président de la République indienne. Aucun détail sur la teneur de cet accord n'a été publié, mais une personnalité indienne qui a participé à la cérémonie de sa signature l'a qualifié de "très satisfaisant".

Chili - Cuba

SANTIAGO — Le gouvernement chilien a autorisé l'exportation vers Cuba de 5926 tonnes de haricots, pour une valeur de 110,000 dollars. Cette opération a été réalisée par une entreprise privée.

Droit d'asile

WASHINGTON — Les Etats-Unis ont accordé le droit d'asile à un savant nucléaire est-allemand de haut rang, le professeur Heins Barwich, a annoncé vendredi le porte-parole du département d'Etat.

Johnson en Floride

WASHINGTON — Le président Johnson a décidé vendredi d'effectuer une tournée rapide des zones dévastées par l'ouragan Dora dans le sud-est des Etats-Unis.

Pékin - Delhi - Moscou

PEKIN — La nouvelle, émanant de sources soviétiques, selon laquelle la Chine concentrerait actuellement des troupes le long de ses frontières avec la Mongolie extérieure, comme elle l'avait fait le long de sa frontière avec l'Inde est accueillie avec un certain scepticisme par les observateurs politiques de Pékin.

La B.M. et les nationalisations

TOKYO — La Banque mondiale n'accordera pas de prêts aux pays qui ont procédé à la nationalisation d'entreprises étrangères, a déclaré M. George Woods, président de cet organisme.

Belgrade et Pankow

SOFIA — Les pourparlers entre les délégations de la République démocratique allemande et de la République populaire de Bulgarie ont commencé hier soir à Sofia.

Congrès des démocrates-chrétiens

ROME — Les 705 délégués de la Démocratie chrétienne italienne se réunissent aujourd'hui en congrès à Rome. Aucune décision urgente ne figure à l'ordre du jour et l'on n'abordera pas, sinon dans la coulisse, le problème de la succession de M. Antonio Segni.

Paiement du blé

WASHINGTON — Le blé vendu par les Etats-Unis à l'Union soviétique l'hiver dernier a été complètement payé, a déclaré jeudi M. Orville Freeman, secrétaire américain à l'agriculture qui a rappelé les multiples avantages que cette transaction avait apportés aux Etats-Unis.

Un Wilson européen ?

LONDRES — "Devenue travailliste après les élections d'octobre prochain la Grande-Bretagne cherchera à établir des liens plus étroits avec l'Europe sur le plan politique et sur le plan économique" a déclaré le leader du Labour, M. Harold Wilson.

Interrogé au cours d'une conférence de presse convoquée à l'occasion de la publication du manifeste électoral travailliste, M. Wilson a précisé qu'il était quant à lui en faveur de "rencontres ministérielles régulières" groupant les représentants de tous les pays d'Europe occidentale, "y compris les pays neutres".

Salisbury et Londres restent sur leurs positions; vaine rencontre ?

LONDRES. — La Grande-Bretagne et la Rhodésie du Sud sont restées sur leurs positions : telle apparaît la principale conclusion à tirer de la lecture du communiqué final sur les négociations anglo-rhodésiennes publié hier matin au "10 Downing Street".

Cependant, soulignent les observateurs, M. Ian Smith, premier ministre de la Rhodésie du Sud, semble avoir fait une concession qui pourrait avoir son importance : celle de "prouver" au gouvernement britannique que la majorité de la population sud-rhodésienne le soutient quand il demande l'indépendance dans les conditions actuelles. Le communiqué final n'indique pas à ce sujet le moyen que le chef du gouvernement de Salisbury a prédominance européenne utilisera pour prouver le soutien populaire dont il se réclame.

Enfin, souligne-t-on, le texte final ne fait aucune mention de la menace du gouvernement sud-rhodésien de proclamer l'indépendance unilatéralement. Au contraire, M. Smith reconnait explicitement que la Gde-Bretagne est en droit de s'assurer, avant de concéder l'indépendance dans les conditions actuelles, que celle-ci bénéficie du soutien "du pays dans son ensemble".

Assuré par les Trade Unions et une part importante de l'opinion

Le "Labour" a confiance dans le résultat des élections d'octobre

LONDRES — Prudent, réformiste, fabien par excellence, le manifeste électoral du parti travailliste, publié hier, n'annonce rien d'inattendu à l'électorat britannique. Mais, du moins, reste-t-il fidèle, observe-t-on dans les milieux politiques, aux engagements pris depuis deux ans par les chefs du Labour.

Opposé à l'indépendance nucléaire de la Grande-Bretagne parce qu'elle est, de toute manière, irréalisable, selon les chefs travaillistes, passionnément pro-Commonwealth, anti-européen par omission, le document expose en dix-mille mots une profession de foi que n'auraient reniée aucun des grands penseurs qui ont construit le Labour Party.

Comme dans un musée idéologique, on retrouve de page en page des idées associées aux noms des fabiens sociétés aux noms de grands disparus: le Commonwealth d'Hugh Gaitskell, préoccupation dominante d'une Angleterre qui cherchera à devenir un trait d'union entre le Tiers Monde et les pays industrialisés; le principe fondamental de la gratuité de l'assurance sociale, qui amena Nye Bevan à quitter le cabinet fantôme; la foi en un désarmement "multilatéral" propagée par John Strachey.

Inspiré visiblement par le thème du "changement nécessaire", par l'impression qu'auprès de l'électeur moyen, le nom de Sir Alex Douglas-Home ou l'expression "Tory" n'évoquent pas une image de jeunesse, les auteurs du manifeste ont insisté sur la nécessité de doter le pays de "dirigeants nouveaux et virils". Les mots "modernisation", "renouvellement", "dynamiques" apparaissent dans tous les chapitres.

En politique étrangère, le Labour veut adopter une attitude réaliste: incapable avec ses ressources limitées de se doter d'une force de dissuasion authentique, la Grande-Bretagne doit militer en faveur d'une réorganisation de l'O.T.A.N. qui aboutira à la formation d'une sorte de comité nucléaire occidental, où siégeraient, aux côtés de l'Amérique, les pays européens ayant renoncé à toute prétention nucléaire nationale.

A l'intérieur, c'est un nouveau "New Deal" que propose le parti travailliste: aux travailleurs en garantissant le plein emploi en dépit de l'épanouissement bienvenu de l'automatisation; aux entreprises, en offrant aux industriels dynamiques et aux exportateurs fructueux des réductions de taxes, des prêts à long terme et autres stimulants fiscaux; à la nation, enfin, en prévoyant, non des nationalisations (à l'exception de l'acier, des terrains de construction et de l'eau), mais des régies d'Etat nouvelles où seront exploités les outils de la "révolution scientifique".

Les "Trade Unions" et le "Labour"

BLACKPOOL — Le 96ème congrès annuel des Trade Unions qui a pris fin hier a confirmé l'alliance traditionnelle entre le mouvement ouvrier britannique et le Labour Party.

En dépit de l'existence au sein de la confédération syndicale TUC (Trades Union Congress) d'une tendance favorable à la dépolitisation, les assises ont approuvé, en substance, la création d'un véritable "front commun" dont le chef incontesté reste M. Harold Wilson, chef du Labour.

Trois questions, en effet, ont donné l'occasion aux syndicats de s'aligner inconditionnellement sur les directives ou les attitudes du parti travailliste:

A) planification nationale des revenus: le TUC s'oppose notamment au blocage des salaires;

B) nationalisations: les syndicats vont un peu plus loin que le Labour et réclament notamment la nationalisation de l'industrie aéronautique;

C) législation syndicale: le congrès réclame une révision de la loi qui remonte à 1906 (M. Wilson a promis cette refonte).

"votre choix"

Les plus grandes personnalités du monde artistique, politique ou des affaires répondent chaque semaine à cette question de Nicole Germain: "Quel est votre choix?" Ainsi ces diverses personnalités auront le privilège de choisir un sujet d'émission ou de faire entendre leurs artistes préférés.

DES SURPRISES AUSSI AGRÉABLES QU'INATTENDUES VOUS SONT RÉSERVÉES.

"VOTRE CHOIX" est une présentation de du Maurier, la cigarette de bon goût

LE SAMEDI SOIR À 10H., CANAL 2

ET TOUS LES POSTES DU RÉSEAU FRANÇAIS DE RADIO-CANADA

musique

Visite à l'Opéra-Comique de Paris

par Gilles POTVIN

L'amateur d'opéra qui se rend en France, et principalement à Paris, peut assister en ce moment à une véritable révolution dans le domaine de l'art lyrique. Que ce soit à Paris même, où ces deux grandes maisons que sont l'Opéra et l'Opéra-Comique connaissent une vie nouvelle sous l'impulsion d'un nouveau directorat, ou encore dans des villes comme Marseille, Lyon, Strasbourg, Bordeaux, il se rendra compte que l'opéra, qui connut une période difficile et même un déclin au lendemain de la guerre, est en train de reconquérir la place qui lui revient dans le monde de l'art et du spectacle.

Ce renouveau se manifeste dans le répertoire où l'on remarque plusieurs oeuvres contemporaines, présentées dans les meilleures conditions, et aussi par un nombre imposant de productions nouvelles, autant du répertoire français que du répertoire international. Cette révolution ne voudrait pas dire grand chose si le public n'y participait pas. Or justement le public est sensible à ce nouvel état de choses et sa présence enthousiaste aux spectacles lyriques en est la preuve. Cela est extrêmement encourageant pour tous ceux qui ont confiance en l'avenir de l'opéra. Au Canada français, au moment où l'art lyrique connaît des heures peut-être décisives, on ne peut rester insensible à une telle situation.

Certes une grande proportion du public qui va à l'opéra, autant à Paris qu'ailleurs, favorise le répertoire traditionnel et personne ne peut l'en blâmer. Raison de plus pour que ce répertoire soit présenté dans les meilleures conditions, avec le respect qui lui est dû. C'est ainsi que se posait le problème de la réorganisation des théâtres lyriques nationaux: "rafraîchir" le répertoire courant tout en créant des nouvelles oeuvres, sans oublier la reprise de certains ouvrages. On sait le triomphe de WOZZECK à l'Opéra et le succès des nouvelles productions de CARMEN et de DON CARLOS. On a beaucoup parlé de la Callas dans NORMA et du scandale de LA DAMNATION DE FAUST dans la mise en scène de Maurice Béjart. Tout cela est caractéristique du nouveau régime de Georges Auric, qui assume la direction de la Réunion des Théâtres Lyriques Nationaux, c'est-à-dire l'Opéra et l'Opéra-Comique.

L'Opéra-Comique, même s'il est forcément le second théâtre lyrique de Paris, n'est pas resté indifférent à cette nouvelle vague. Comme son nom l'indique, il est destiné à présenter les ouvrages plus légers, dans lesquels le dialogue parlé alterne avec les airs et ensembles chantés, dont la version originale de CARMEN est un exemple typique. La Salle Favart, comme certains l'appellent encore, contient 1700 places et son caractère d'intimité est particulièrement propice à ce répertoire et permet aux chanteurs de donner leur mesure sans forcer le moindrement.

Le directeur actuel en est Hervé Dugardin, homme de théâtre expérimenté pour qui l'opéra n'a plus de secrets. Représentant des éditions Ricordi de Milan, il a contribué à répandre en France l'opéra italien, notamment les oeuvres de Gian-Carlo Menotti. C'est lui qui fut responsable de la présentation en France de son oeuvre la plus célèbre, LE CONSUL, il y a une douzaine d'années. Assumant son poste depuis un peu plus d'un an, M. Dugardin définit son programme en trois points principaux:

"Je me dois d'abord de maintenir", dit-il "dans les meilleures conditions et avec les meilleures distributions, le répertoire traditionnel de l'Opéra-Comique, c'est-à-dire MANON, LA BOHEME, MIGNON, LES CONTES D'HOFFMANN, PELLEAS ET MELISANDE, MADAME BUTTERFLY, WERTHER, L'HEURE ESPAGNOLE et plusieurs autres ouvrages que vous connaissez." Il poursuit: "En second lieu, je veux faire revivre précisément ces oeuvres oubliées pour la plupart que sont les vrais opéras-comiques. Ils sont nombreux et ont pour auteurs des compositeurs comme Boieldieu, Aubert, Hérold, Bazin etc. etc. Ensuite, et c'est là un point des plus importants, il faut monter des créations, des oeuvres nouvelles sans quoi le théâtre lyrique mourra lentement".

Dans cet esprit, M. Dugardin a monté, pour le deuxième centenaire de la mort de Rameau, sa tragédie lyrique ZOROASTRE, adaptation musicale et orchestration de Claude Arrieu, mise en scène d'Henri Doublier et Michel Rayne, dans des décors et costumes de Pierre Clayette. C'est aussi l'Opéra-Comique qui a assuré la création mondiale du dernier opéra de Menotti, LE DERNIER SAUVAGE, en octobre dernier. Menotti lui-même en a fait la mise en scène, dans des décors d'André Beaurepaire. LE LIBERTIN ("The Rake's Progress"), dont le rôle-titre avait été chanté par Léopold Simoneau lors de sa création en France, a été également repris cette saison. Le célèbre opéra de Poulenc, DIALOGUES DES CARMELITES fait maintenant partie du répertoire de l'Opéra-Comique après une imposante carrière sur la scène de l'Opéra.

On a également monté LES NOCES DE FIGARO dans la version française habituelle de Barbier et Carré, mais avec des récitatifs chantés dont le texte a été tiré de la comédie de Beaumarchais. Cette somptueuse production, dont les décors et costumes sont de George Wakhévitch, a été mise en scène par Henri Doublier. J'ai pu voir ce spectacle lors d'un récent séjour à Paris. J'ai admiré un Comte superbement joué et chanté par Michel Roux, une délicieuse Suzanne interprétée par Liliane Berton et un Chérubin adorable incarné par Jane Berbié, qui chanta ici le Rôle de Conception dans L'HEURE ESPAGNOLE, voilà quelques saisons. Vocalement, la Comtesse de Berthe Monmart est un peu faible en regard du reste de la distribution, mais son personnage est réellement émouvant. Le Figaro de Julien Giovanetti est également convaincant.

La mise en scène très sobre de M. Doublier permet aux artistes de rendre plus que justice à la partition. Et sous la baguette d'un nouveau et jeune chef, Jean-Claude Hartemann, l'orchestre s'affirme comme un ensemble de premier ordre.

Certains crieront au scandale à la seule pensée d'entendre Mozart chanté en français. Je n'y vois personnellement aucun inconvénient majeur, et je crois qu'il faut d'abord bien chanter Mozart, dans n'importe quelle langue. Et c'est ce que fait l'Opéra-Comique. Sans compter que la comédie fine de Beaumarchais brille de tous ses feux.

Je voudrais m'arrêter un instant sur la représentation de WERTHER du 29 août, dont les principaux protagonistes étaient notre compatriote André Turp, dans le rôle-titre et le mezzo-soprano Rita Gorr dans celui de Charlotte. Tous deux ont chanté admirablement et une salle bien remplie n'a pas ménagé son enthousiasme à la fin de la représentation. Madame Gorr est l'une des grandes vedettes du théâtre lyrique international et il est difficile de rester insensible à la beauté de sa grande voix, particulièrement dans le médium et le grave. Elle joue également avec une profonde conviction et une grande sensibilité. Ces qualités s'appliquent également à André Turp, qui a donné un portrait remarquable du héros tourmenté de Goethe et de Massenet. Très en voix, il a chanté de façon admirable les couplets d'Ossian et sa scène de la mort a été jouée avec une émotion authentique. Des silhouettes intéressantes ont aussi été campées par Mireille Martin dans le rôle de Sophie et Roger Lehémonnet dans celui d'Albert.

Une représentation de LA BOHEME m'a permis de connaître une intéressante interprète du rôle de Mimi, l'Italienne Adriana Maliponte. Elle possède une fort belle voix dans tous les registres mais son jeu m'a semblé manquer de sincérité. A ses côtés, Pierre Fléta présente un Rodolphe un peu excentrique peut-être mais chanté avec style. Peter Gottlieb est un excellent Marcel, de même

(suite à la page 16)

Selon "Le Monde"

Le cinéma canadien témoigne d'un extraordinaire bouleversement politique, social et moral

par Alain PONTAUT

Que le quotidien parisien "Le Monde" ait récemment décidé de consacrer trois longs articles au cinéma canadien peut ne pas nous laisser indifférent. Ce n'est sans doute pas de Jean de Baroncelli que les cinéastes d'ici attendent des révélations sur leur identité, de grandes lumières sur leurs problèmes, la délivrance de quelque formule magique de succès. Mais on se plaint assez d'apercevoir la France aussi mal informée de l'existence du Canada français pour ne pas se réjouir de cette étude introductive: mis à part Norman McLaren, la production canadienne *"restait en France, écrit "Le Monde", et reste encore dans une large mesure, confidentielle"*. Nul, d'autre part, n'étant prophète en son pays, il est à plus d'un titre intéressant d'examiner la façon dont ce critique, un peu académique mais consacré, a longuement informé ses quelque 260,000 lecteurs du sujet qui nous touche.

Jean de Baroncelli et sa femme Sophie Desmarets, lors de leur arrivée à Montréal pour le Festival du film. Ce voyage est à la base des articles publiés dans le quotidien français "Le Monde" dont il est question ici.

"Des ouvrages de valeur"

Dans un premier article, Jean de Baroncelli n'est que le témoin-critique du Vème Festival du film de Montréal, dont il était, le mois dernier, l'invité. Il y a observé un *"public étonnamment attentif, réceptif, susceptible de s'enthousiasmer à l'occasion, mais donnant toujours l'impression d'une maturité cinématographique très supérieure à celle des salles mondaines de Cannes et de Venise."* Jugement qui s'assortit d'un bref historique de la "libération" accomplie par le Festival, et qui fait en partie que cette manifestation *"n'est pas tout à fait comme les autres"*. Ni mondain, ni austère, ni spécialisé, *"s'il me fallait en donner une définition, je dirais simplement que c'est un festival où l'on pratique l'amour du cinéma"*, dans une métropole qui se révèle *"en pleine expansion, on pourrait presque dire en pleine explosion"*.

On imagine que, pour un critique français, "les longs métrages canadiens constituaient l'élément de découverte le plus intéressant du Festival".

"Chronique libre, débridée, pleine de charme et de fantaisie", *"délicieuse réussite"*, "Nobody Waved Goodbye", du Torontois Don Owen, est apparu au critique du "Monde" comme le meilleur des trois — le seul aussi "à ne pas avoir été couronné". *"Un film qui, à Venise, dans la section des "prima opera", aurait eu toutes les chances de figurer au palmarès"*.

Pour ce qui est du "Chat dans le sac", on devine que Gilles Groulx s'est engagé à fond dans l'aventure. Il "a mis le paquet", comme on dit. Le résultat est un récit un peu brouillon et terriblement bavard, mais sympathique. Les problèmes qui assaillent le héros ont beau être exclusivement canadiens, l'inquiétude, l'angoisse, la révolte exprimées dans le film sont celles de la jeunesse romantique de tous les pays et de toutes les époques". Pourtant "l'inévitable "cinéma-vérité" cher à l'école canadienne" est mis trop visiblement dans ce film "au service d'éléments romanesques". *"L'indiscutable talent"* de Gilles Groulx doit donc l'aider *"à dominer ses préoccupations et son expérience de documentariste. S'il franchit ce pas, il ira loin."*

Avec "Trouble-Fête", Pierre Patry, qui *"a pris la peine de construire un scénario et d'écrire des dialogues"*, a eu *"le mérite de réaliser un film vivant, mouvementé, parfois un peu vulgaire, mais souvent drôle et jamais ennuyeux"*, malgré *"des morceaux de bravoure inutiles et une fin détestable"*. A ceux qui ont reproché au film d'être trop "commercial", le critique du "Monde" répond pour sa part: *"C'est justement ce souci du public (et non pas d'une chapelle de copains) qui me plaît chez ce jeune cinéaste. Selon les longitudes le courage change de forme"*.

En dépit des "faiblesses" et des "naïvetés", ces trois ouvrages, en tout cas, l'ont doublement intéressé: à cause de leur valeur mieux qu'honorable, et surtout parce qu'il voit en eux *"les premiers symptômes d'un bouleversement futur. Dans quelques mois, le cinéma canadien aura sans doute changé de visage. Une évolution, qui est presque une révolution, se prépare. Une ère nouvelle s'annonce."*

La vocation de l'O.N.F. et celle du Québec

Même s'ils se veulent surtout informatifs, les deux autres articles du "Monde", en effet, s'alignent sous ce titre général: "De la tradition à la "révolution": le cinéma canadien en rupture de ban". Au-de-là de l'analyse des oeuvres, d'ailleurs encore si peu nombreuses, il s'agit maintenant de faire le point général de la situation. Pour parvenir à cette conclusion relative: *"Bref une porte commence à s'ouvrir sur la production canadienne et, d'ici peu de temps, le public français aura sans doute l'occasion de s'apercevoir que "quelque chose bouge" au Canada."*

Ici se place une longue analyse des circonstances historiques qui présidèrent à la naissance et au développement de l'Office National du Film. Quelle que soit l'importance du rôle joué par John Grierson, ce qu'il lègue à l'Office, c'est *"une conception sociale et militante du cinéma beaucoup plus qu'une esthétique cinématographique"*. Les producteurs indépendants vont commencer à réclamer leur part des commandes officielles, les réalisateurs à s'insurger contre une orientation gouvernementale peu soucieuse de *"laisser porter à l'écran des sujets brûlants."* C'est alors que, développant la production de l'Office, la télévision fait descendre les réalisateurs dans la rue, leur découvrant, avec les joies du "candid eye", des horizons très nouveaux. D'autre part, le transfert de l'ONF d'Ottawa à Montréal provoque la promotion ou l'affirmation des réalisateurs d'expression française. Entre leurs mains, la caméra se mit à atteindre, *"derrière les façades de la "vérité" officielle, une autre réalité moins flatteuse et moins rassurante, que les auteurs considéraient comme la réalité profonde du peuple québécois." "Retournement de situation" dont le résultat est que "ces réalisateurs dont nous venons de parler"* (Brault, Carrière, Fournier, Jutra, Lamothe) aspirent bientôt *"à voler de leurs propres ailes"*, autrement dit à tourner des longs métrages qui seraient libérés des servitudes inhérentes à la vocation même de l'ONF".

Mais, face à ce bastion gouvernemental *"à l'organisation administrative et technique impeccable"*, une production indépendante a-t-elle les moyens *"de naître et de se développer normalement"*? Sera-t-il possible de mettre en place une structure nouvelle *"dans le cas où l'ONF perdrait son quasi-monopole de producteur de films"*?

Si le Canada français a produit de bons courts métrages, l'expérience des 17 longs métrages réalisés entre 1945 et 1954 n'est évidemment guère probante. Ce qu'il faut, selon, du moins, l'Association Professionnelle des Cinéastes, c'est créer les conditions d'une industrie du long métrage: par *"l'aménagement du monopole américain dans le domaine de la distribution et de l'exploitation"*; par la création d'un "fonds de soutien" destiné à aider et à réglementer l'industrie cinématographique canadienne, et à favoriser les accords de coproduction.

La foi déplace des montagnes

Sans doute l'Office s'est-il déjà lancé dans la production de "grands films". Néanmoins les opinions citées de Gilles Groulx, de Jacques Godbout, de Denys Arcand, témoignent vigoureusement de la difficulté qu'il y aurait pour l'Office à faire coïncider l'organisme de l'Etat fédéral et "la nouvelle réalité politique" québécoise, à correspondre *"aux attitudes morales de 4 millions de citoyens canadiens-français de moins de 40 ans"*. D'une part, il y a donc l'ONF, et d'autre part, il y a *"le vide"*. D'une part, il y a volonté créatrice de quelques "francs-tireurs, d'autre part le "documentaire" d'usage, plus *"l'ombre du gouvernement fédéral planant sur une apparente liberté d'expression"*.

Devant cette impasse, deux de ces francs-tireurs, Claude Jutra et Pierre Patry, ont choisi, eux, de *"se lancer à corps perdu dans l'aventure."* On sait déjà ce que le critique du "Monde" pense de "Trouble-Fête". Quant à "A tout prendre", il lui apparaît *"passionnant, moins par son contenu propre"* que parce qu'il [illegible]e *"l'extraordinaire bouleversement politique, social, moral (surtout moral en l'occurrence) qui, depuis trois ans, secoue le Canada"*.

Que réserve le proche avenir? Radio-Canada peut être appelé bientôt *"à jouer un rôle de plus en plus important"*. Une reprise d'activité se dessine également chez les producteurs indépendants. Enfin la réglementation prévue par l'Association Professionnelle des Cinéastes a été en partie entérinée par le discours récent du secrétaire d'Etat Maurice Lamontagne. Cette réglementation restant "le grand espoir", c'est à Guy L. Côté, président de l'A.P.C., que le critique du "Monde" laissera le soin de conclure: *"Le risque permet de gagner. L'inaction et le scepticisme seront inévitablement perdants."*

Sans doute aurait-on souhaité trouver dans ces pages — ici malheureusement fort condensées — une étude-synthèse des lacunes qui, au niveau de la création, paralysent encore le long métrage québécois, plutôt qu'une simple affirmation de cet ordre: "Dans l'état actuel des choses, devant l'ampleur et la diversité des problèmes à résoudre, on ne peut s'empêcher de penser que la meilleure chance des réalisateurs canadiens réside encore dans leur talent, leur énergie, leur ferveur." Cette ouverture, pour réservée qu'elle soit, est plus convaincante: *"La foi (cinématographique) peut ici déplacer des montagnes, même si cette foi s'exprime, à l'occasion, de façon désordonnée et maladroite"*.

Ce dossier, en tout cas, constitué de faits connus de nous, peut-être, mais pas du public français, et qui est, sauf erreur, le résultat d'un voyage-enquête d'une semaine, apparaît en définitive actuel, objectif et fourni.

1) "Le Monde", 19, 27 et 29 août 1964.

La chronique de... Jean BASILE

Promenade à pied dans les rues de Montréal

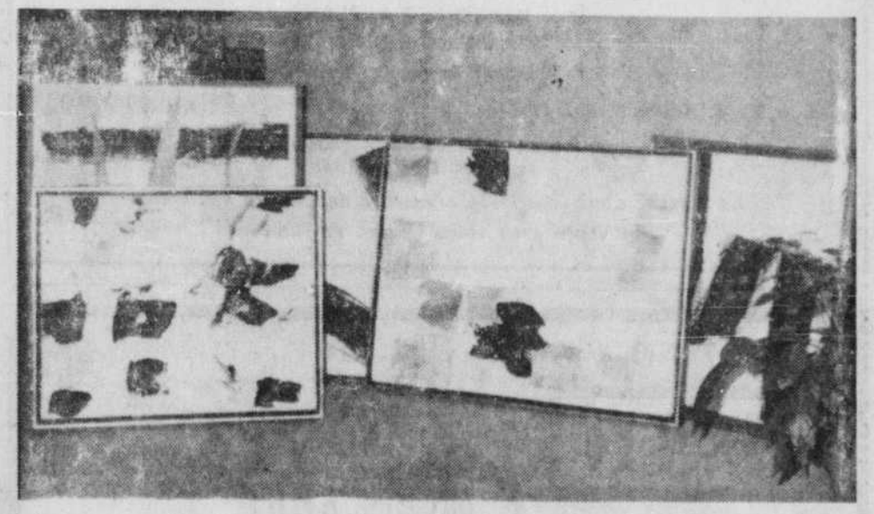

L'exposition Borduas avant l'accrochage : "... La chute tranquille des masses brunes."

Montréal dévoile jour après jour ses attraits. Je parle des attraits artistiques pour les autres, entendons l'état des rues, il faut prendre patience et attendre trois ans pour ne plus vivre dans une ville bombardée.

Les théâtres rouvrent leurs portes. La petite soeur qui est une grande concurrente, la feu Place des Arts, doit avoir à ce jour une bonne centaine de spectacles inscrits à son calendrier. Ajoutons à cela les cinémas, le music-hall, les expositions, même les projets et nous aurons l'image d'une grande métropole artistique.

Il n'y a pas que les spectacles.

Le visage d'une ville, c'est aussi ce que l'on voit le moins et qu'on devrait voir le plus: les étalages.

Et, bien entendu, les "petits magasins" que l'on découvre, que l'on croit découvrir parce que l'on y entre, par hasard, pour la première fois. Sur la rue Victoria, par exemple, près de Sherbrooke, une vague librairie qui vend surtout des estampes anciennes: des boxeurs anglais, une carte de Berlin, plusieurs de New York, des paysages canadiens et bien d'autres merveilles.

A propos d'étalages, on se demande parfois où les étalagistes vont chercher leurs idées. Les grands magasins de la rue Sainte-Catherine sont souvent une source d'étonnement et, personnellement, je ne passe jamais devant sans m'y attarder longuement.

C'est, en effet, par l'étalage qu'on voit l'âme d'un magasin.

Il n'est pas utile d'insister sur l'âme en or et en diamant de chez Birks.

Mais a-t-on remarqué les différences qui existent entre une vitrine de chez Morgan's ou une autre d'Eaton's. Là l'élégance cossue d'une famille bourgeoise sans histoire, ici le côté pratique qui domine.

Les plus beaux étalages de la rue Sainte-Catherine, on les voit quotidiennement chez Ogilvy's. Le goût y est exquis, l'accessoire raffiné avec un je-ne-sais quoi en plus qui les distinguent des autres. Je pense que c'est quelque chose comme un grain de folie. On y voit des mannequins déments installés sur des escarpolettes de plumes, une girafe géante trônant avec sa petite tête stupide au milieu de modèles de Capuci. Leur dernière trouvaille, c'est le lustre de feu le théâtre de **Her Majesty's**. Il occupe toute une vitrine d'angle et traîne par terre. Cela ne sert à rien, ne fait vendre rien, c'est une monstruosité.

Celui qui a inventé de le placer là est un artiste.

Puis, on remonte Guy pour aller rue Sherbrooke.

Et voilà le Petit musée.

Je ne savais pas que l'on pouvait réunir tant d'horreurs en si peu de place. De tout: bagues et bracelets, crâne, une armure devant la porte, des encensoirs turcs, des moulins à prière thibétains, des sabres japonais, des gravures, des icônes, des lustres en plomb, en fonte, en cuivre, en étain, des bas et hauts-reliefs... On pourrait en remplir dix pages.

Mais ce sont des horreurs charmantes. On voudrait les emporter toutes chez soi. On y renonce faute de place.

Aimer une ville, c'est aimer s'y promener. On aime s'y promener d'autant plus qu'on rencontre de jolies devantures et des magasins inutiles. C'est pourquoi je parle sans honte de toutes ces futilités alors qu'il se passe tant de grandes choses.

Ce n'est d'ailleurs pas si futile.

Le jour où les artistes montréalais aimeront vraiment ces futilités, ils aimeront parler de leur ville.

Rue Sherbrooke, il se passe une grande chose dont je parlerai un peu quand même.

Une exposition Borduas.

Je me souviens d'une très belle conférence agrémentée de projections en couleurs qu'avait donnée Guy Viau sur le peintre à feu le théâtre de l'ancien **Egrégore** sur la rue Clark, juste en face de "El Cortijo". On y suait tellement il faisait chaud mais Guy Viau parlait avec amour du peintre et les jeunes gens qui étaient là, très attentifs dans leur barbe, apprenaient à aimer nageant dans leur eau mais sans snobisme la chute tranquille des masses brunes.

Ah! Le beau temps, pour ceux qui l'ont connu, de feu l'ancien théâtre de l'**Egrégore** sur le plateau duquel Charlotte Boisjoli se bleuissait les fesses en tombant tous les soirs d'un hamac ainsi que l'exigeait la pièce de Dubillard "Naïves hirondelles"!

Cette exposition Borduas groupe seize toiles que l'on n'a pas encore vues à Montréal puisqu'elles se trouvaient au musée Stedelijk d'Amsterdam.

On pourrait disserter ici sur la gloire posthume des grands hommes. Mais à quoi bon le faire? Après tout, l'oeuvre reste, et en voilà une nouvelle preuve. Dans notre monde de vanité, où l'on est célèbre à vingt ans, comme cela est consolant.

Beaucoup, beaucoup de monde doit aller à l'exposition Borduas et y méditer assis près d'un pot de fleurs. Méditer sur la peinture, méditer sur Borduas. Guy Viau ne sera pas là pour nous dire ce qu'était le peintre et l'homme et l'on ne verra pas son visage dans le film qu'a tourné sur lui Jacques Godbout. Tout se passera comme à l'intérieur de soi-même.

Ne restons pas sur cette note nostalgique et courons jusque à Holt Renfrew qui habille les vieilles élégantes anglaises pour entrer ensuite à la Galerie du siècle où l'on vend des dessins d'Ozias Leduc, minuscules et nerveux, et une très grande et très belle armoire canadienne dont les portes sont à taille diamants.

A ce niveau, pour qui connaît la topographie de la ville, nous sommes juste derrière feu la place des Arts. Et devant elle, de grands champs. Messieurs les responsables, avant de vous occuper d'opéra, de musée peut-être, terminez, terminez notre place des Arts.

achetez lisez
marabout
10 millions de lecteurs

LES LIVRES

à prix populaires
marabout
en vente partout

Dans les revues...

Esprit (nouvelle série nr 8-9) : numéro consacré à Charles Péguy; on y trouvera des articles polémiques, "Péguy a-t-il trahi le socialisme" et "Péguy anti-clérical" — des articles de "fidélité" de J. Birnberg, Simone Fraisse, Rabi, H. Urs von Balthasar — des articles réunis sous le titre "Poésie de la présence" de Charles Blanchet, Pierre Emmanuel et Robert Marteau. Un article de Bernanos: "Son heure sonnera", etc....

NRF (nr 141) : des textes de Jean Blanzat, Marguerite Yourcenar, Robert André etc..., des chroniques de Rolland Chollet, de Jérôme Peignot (Henry Miller ou le Juif manqué), Jean Duvignaud et Roland Recht, etc....

Relations (nr de sep.): des éditoriaux sur Ecclesiam suam — des réflexions sur l'école chrétienne par Jacques Cousineau — "L'obsession du besoin sexuel" par Joseph d'Anjou — "Le code du travail (1)" par Gérard Hébert — "Le nouveau catéchisme" par Jean-Paul Labelle, etc....

"Soleil rouge sur le Pacifique"

par Jacqueline Marenis

Une jeune Américaine de San Francisco part en mission aux Philippines. Soutenue par un amour exceptionnel, elle fera face à de nombreuses aventures avant de retrouver la paix. (Casterman éd.)

M. Jean Bods, directeur des Editions de la librairie Déom et président de l'Association des éditeurs canadiens, part, à ce dernier titre et comme chef de la délégation canadienne de langue française, à la Foire du livre de Francfort. Le but premier qu'il se propose est d'amener la littérature canadienne au coeur du marché mondial qu'est cette Foire. La délégation comprend en outre MM. Jean-Marc Chevrier, Edgar Lespérance, Gaston Miron, J.-Z. Léon Patenaude, Roland Pouliot, Charles Saint-Arnaud et Paul Saint-Cyr. Après la Foire, Jean Bods passera par Paris en vue de préparer une éventuelle création d'un dépôt général de la production canadienne en France.

Les lettres canadiennes-françaises

Treize récits

de Jean Simard

par Jean Ethier-Blais

Il y a chez Jean Simard comme une mélancolie acerbe. Il porte sur les êtres et les choses un regard qui est loin d'être tendre. Ses personnages sont petits, mesquins, ridicules ; ils parlent mal et ne disent que des niaiseries ; ils sont hantés (sans le savoir) par le sentiment qu'ils ne sont rien, que l'avenir leur est interdit. Faute d'être quelque chose, ils se réfugient dans la mécanique des gestes, l'homme au bureau, la femme à l'évier, d'enfants point. C'est un univers de grandes personnes qui n'ont pas appris à vieillir, qui ne vivent que dans l'immédiat. Et si, par malheur pour eux, ils font un rêve (qui est toujours un rêve de jouissance) c'est pour aller s'ensevelir brusquement dans le néant. Une femme à qui la chance sourit gagne le gros lot ; elle ira en Europe avec son mari (un être falot, bien entendu) ; leur avion s'écrasera en Irlande avant d'atteindre les bords bénis. Un homme est le seul à survivre à la destruction de l'humanité ; il a eu la bonne idée de se réfugier avec sa famille dans un abri. Mais devant le spectacle de la terre après la conflagration, il tue les siens et lui-même. Un petit professeur vieillit mal et le spectacle du temps qui passe, de la jeunesse qui monte le rend neurasthénique. Il ne pourra plus enseigner et croule dans le désespoir. Quelle tristesse !

Ce qui est plus triste encore, c'est que la vision de l'humanité (canadienne-française) de Jean Simard correspond, dans une très large mesure, à la réalité. On se retrouve dans ses personnages, dans leur petitesse, dans leur fétichisme, dans l'étroitesse de leurs sentiments. Ce qui ressort de ces TREIZE RECITS (1) c'est qu'il ne suffit pas de voyager en Europe ou de s'asseoir chaque jour devant un appareil de télévision pour acquérir une dimension véritablement humaine. Cette famille canadienne-française, dont on nous a, pendant des siècles, rebattu les oreilles, qu'est-elle donc ? Elle est une horreur, nous dit Jean Simard, fondée sur l'envie, l'égoisme, souvent la haine. Tous ces gens sont des faibles, qui pauvent à peine porter le poids de leur propre existence, les mariages sont l'union de deux faiblesses, les enfants, le résultat d'une pauvre copulation. Nous sommes de nouveau devant le monde que MON FILS POURTANT HEUREUX faisait revivre avec tant d'art, mais ce monde a ranci, il est devenu plus noir, plus absent. La présence d'un enfer fondé sur la négation complète des autres se fait sentir. "Madame Cholette exècre son mari. C'est un avaricieux, un ladre, un fesse-mathieu. Envahi de petites manies dégoûtantes, tel un épiderme maladif par l'eczéma. Il crache, se cure les oreilles et les dents avec une allumette, se cherche les poils dans le nez, se ronge les ongles avec un canif et ne quitte jamais ses caleçons longs pour dormir, même en été . . ." On dira que ce sont là des détails, mais ce sont des détails vrais et qui, dans l'univers qu'habitent les personnages de Jean Simard, constituent l'essentiel.

Jamais un geste bon, fraternel (sauf une fois, dans UN PROFESSEUR) ; ces vies n'ont aucun sens. C'est tout notre milieu que nous retrouvons. Et lui, quel sens a-t-il donc ? Et a-t-il un sens ? Ce sont des questions que l'on a le droit de se poser après avoir lu TREIZE RECITS. Peut-être M. Jean Simard s'acharne-t-il sur les créatures de son imagination et de ses rêves ; peut-être voit-il tout ce grouillement par le petit bout de la lorgnette. Mais non. Je ne puis m'empêcher de croire, instinctivement, qu'il ait raison. C'est ici toute ma sensibilité de Canadien français qui est en jeu. Ce sont là des hommes et des femmes qu'il me semble connaître, avoir déjà vu quelque part. Et si je ne les connais pas, je suis témoin, comme le seront tous les lecteurs de ce livre, de l'atmosphère où baigne chacun de leurs gestes. Cette atmosphère, je la respire. C'est celle que créent des siècles de pauvreté, soudain rompus par l'arrivée de l'argent, des biens de ce monde. Nous n'étions pas prêts à recevoir cela, à entrer dans le siècle des machines. Nous n'étions pas psychologiquement, spirituellement prêts ; nous ne pouvons assimiler les conditions nouvelles de notre vie. Nous vivions dans le mythe : peuple catholique, hautement spiritualisé, horreur de la matière. Et ce n'était pas vrai, nous ne sommes rien de tout cela, mais comme les autres hommes, croyants et incroyants à la fois, aimant la chair et ses plaisirs, recherchant la facilité et le luxe. Ni meilleurs ni pires. On nous avait menti et nous nous étions mentis à nous-mêmes. Et c'est pourquoi, soudain, tout s'écroule et, comme les personnages de Jean Simard, nous rétrécissons et vivons dans un monde de tabous.

Ce lieu terrible que nous habitons, Jean Simard le décrit avec verve. Il tranche dans le vif et c'est précisément son ironie cruelle qui sauve son livre, l'empêche de n'être qu'une étude minutieuse, mais vaine, des travers des hommes. Cette technique souligne la faiblesse généralisée du langage. M. Jean Simard est féru de littérature anglaise et a lu les meilleurs auteurs dans cette langue. Il aime les citer. Je ne le lui reproche pas, bien au contraire. Ses récits sont drus et rapides, à l'américaine, et chargés de violence, d'une rage contenue. Il se dégage en même temps d'eux une sorte de terreur, comme dans les premiers contes d'hôpital de Tchékov, la compassion en moins. C'est du reste ce qui leur donne de la personnalité ; d'une part, des êtres qui ne tiennent à la vie que par un fil, qui sont les jouets du hasard, qui ne pensent jamais, qui habitent un univers entièrement dénué de beauté ; des petits bourgeois ; et d'autre part, la rapidité sèche avec laquelle leur destin se résout, la brutalité de la description, l'absence complète de sympathie. C'est dans cette cassure, et par elle, que le récit prend forme, qu'il vit. Rien ici de poétique, mais de la vie plate et crue. Il n'en reste pas moins que, bien que M. Jean Simard écrive avec une certaine élégance, le style de TREIZE RECITS est relâché d'une façon qui surprend. Les objectifs pullulent ; là où suffirait un seul, on en trouve plusieurs ; les mots grossiers abondent et singulièrement ceux qui relèvent du vocabulaire physiologico-érotique. Cambronne figure en bonne place. Ce sont là des travers qui, chez un moindre écrivain, gâtent tout un livre. L'emploi des mots grossiers et vulgaires est du reste une manie toute récente dans notre littérature ; c'est une pose faussement française qu'il faut condamner. Il y a des mots que l'on emploie dans la conversation, entre amis, dans des moments de grand relâchement, à la fin d'une soirée, lorsque les esprits sont échauffés. Mais on ne les écrit jamais. Cela a un côté arsouille qui est déplaisant et qui, dans la description de notre milieu, fait faux. Un petit fonctionnaire canadien-français qui jure comme un grenadier, c'est l'oiseau rare ; je conçois qu'il blasphème, c'est dans la nature des choses (mais j'apprends que le goût du blasphème a tendance à disparaître, ce qui est heureux), je conçois mal qu'il jure. La langue française a de ces pudeurs, malgré Queneau et M. Jean Simard.

Là où Jean Simard excelle, c'est dans la description de la banalité, des gestes quotidiens. C'est pourquoi, de tous ses récits, c'est le premier que je préfère. On y voit un petit employé, modeste et timoré, qui se prépare à partir en voyage. Il s'affaire, court à droite et à gauche, s'occupe de sa voiture, et tout cela comme si le sort de l'humanité dépendait de ses courses. Sa femme attend, elle, en faisant ses valises. Deux personnages minables, qui sont vus avec une haine délicate, un fin mépris. Ils feront soixante milles, tout au plus, pour se rendre à destination, mais s'agitent comme s'il s'agissait d'une expédition au pôle. C'est que le vide les a happés, dévorés. Une constatation s'impose ; la vie spirituelle et intellectuelle n'existe pas dans l'univers de ces récits. Ces gens savent-ils lire ? Croient-ils ? prient-ils ? Non. Rien. Ils mangent, dorment, travaillent, mais aucune pensée ne les anime. C'est le jugement le plus dur que l'on puisse porter sur notre société, que cette absence de préoccupations intellectuelles et spirituelles. Les personnages de Jean Simard vivent comme des bêtes et réagissent comme elles. Ils ne connaissent pas la poésie de l'esprit. De notre monde, Dieu est absent. L'homme, tout faible, est livré à lui-même et à ses terreurs qui sont, nécessairement, infantiles. Sans doute croit-il, mais à des fétiches qui ne font qu'aggraver son état, qui l'immobilisent dans sa peur. Face au néant, il réagit par la fuite et par des cris inarticulés. Et il meurt sans savoir pourquoi.

Jean Simard : Treize récits. Editions HMH, Montréal. 1964

PRIX DAVID
par
CHARLES HAMEL

Charles Hamel s'y connaissait en péripéties télescopiques, en effets de surprise, en action rebondissante.
(Jean ETHIER-BLAIS)

Dans des tours éblouissants de passe-passe, il vous dénoue de façon invraisemblable les intrigues les plus compliquées.
(Paul GAY)

Plutôt qu'à Anatole France, on pense à Feydeau, ou plus justement à certaines comédies mineures de l'époque du cinéma muet.
(Gilles MARCOTTE)

PRIX DAVID constitue un document d'une vibrante chaleur, une étude de psychologie de groupe sans ennuyeuses longueurs, un reportage impitoyable heureusement projeté dans une fiction échevelée.
(Guy ROBERT)

Charles Hamel est un des rares humoristes authentiques que le Canada français ait produits.
(André VACHON)

CHARLES HAMEL et le libraire HENRI TRANQUILLE

$1.25

LIBRAIRIE LA QUÉBÉCOISE
169, rue Beaubien est
279-2100

LIBRAIRIE TRANQUILLE
67, Ste-Catherine ouest
VI. 4-6571

Nouveauté
L'homme de chair devant Dieu
par
le P. Henri Samson, S.J.

Dans un nouvel essai, le P. Henri Simon, S.J., pose, cette fois, le problème de la chair avec ses complexités, ses vicissitudes et ses aspirations.

$3.75 l'exemplaire

S'adresser à son libraire ou aux
EDITIONS BELLARMIN
8100, boulevard Saint-Laurent, Montréal 11

NOUVEAUTE AUX PRESSES DE L'UNIVERSITE LAVAL
CHIMIE
par
M.J. SIENKO & P.A. PLANE
traduit par
P. L'Ecuyer & M. Lefrançois
6 x 9, XV-609 p., relié, 1964 Prix : $10.00
Ce livre est la traduction française de la deuxième édition anglaise, revue et améliorée.
Le manuel dont tous les professeurs de Chimie ont besoin
En vente chez votre libraire et l'éditeur

LIBRAIRIE PAPETERIE
cherche pour son département de papeterie bon vendeur. Age minimum 30 ans. Expérience requise. Bon salaire et bonnes conditions de travail.
Prière de faire offre avec références.
Curriculum Vitae en prétention de salaire. Ecrire à :
C.P. 877, Le Devoir, 434 est, Notre-Dame, Montréal

AUBAINE UNIQUE

NOUVELLE ENCYCLOPÉDIE DU MONDE

PRIX COURANT $270. POUR SEULEMENT $90.

• 18 MAGNIFIQUES VOLUMES • 50 PAGES EN COULEURS
• 6292 PAGES • 276 CARTES • 2232 ILLUSTRATIONS

Nous vous invitons à comparer la NOUVELLE ENCYCLOPEDIE DU MONDE avec d'autres encyclopédies de même qualité qui se vendent à trois fois le prix... Vous constaterez que notre offre est véritablement une excellent occasion. Cette collection constitue un des meilleurs dictionnaires-encyclopédiques français, sous un nouveau titre et d'un format des plus maniables.

BON DE COMMANDE
ÉDITIONS EUROPÉENNES LTÉE
764 est, rue St-Joseph, Québec 2, P.Q.
Je commande les 18 volumes de la Nouvelle Encyclopédie du Monde, payable COMPTANT ( ) au prix de $90 frais de port et emballage compris ou ( ) à TEMPERAMENT soit $10.02 ci-joint et 9 versements mensuels de $10.02 pendant les 9 mois suivants.
( ) Veuillez m'envoyer pour examen un volume de la Nouvelle Encyclopédie du Monde pour lequel je joins un chèque ou mandat de $2 en dépôt qui me sera remboursé intégralement si je décide de ne pas acheter la collection.
NOM ..... AGE .....
ADRESSE .....

ÉDITIONS HMH
DIR. CLAUDE HURTUBISE
DIFFUSION HMH :
1029, Beaver Hall, Montréal, UN. 6-6255
Jean Simard
13 RÉCITS
COLLECTION "L'ARBRE", No 3 • $2.50
"Après la lecture de ce recueil, on est envahi d'une immense pitié et pour les autres et pour soi-même..."
Clément LOCKQUELL

A la demande générale deux réimpressions très attendues :
Jehane Benoit
SECRETS ET RECETTES
DU CAHIER DE MA GRAND-MERE
Couverture de Gérard Tremblay
Illustrations de Georges Lauda
"Viens ici, disait ma grand-mère, je vais te raconter notre cuisine, et elle me parlait des vieilles coutumes, des manières de faire un plat, le tout dans un langage merveilleux"
128 pages avec illustrations $1.75

La nouvelle édition 1964 mise à jour...
Madame Marc Sauvalle
MILLE QUESTIONS D'ETIQUETTE
pour la Canadienne d'aujourd'hui
Un des livres les plus complets sur l'étiquette canadienne
250 pages $2.25

Librairie Beauchemin Limitée
la plus grande maison d'édition du Québec
450 avenue Beaumont, Montréal 15.
Tél.: 273-5181

théâtre • musique • cinéma • variétés

Le cinéma de A jusqu'à Z

L'éditeur, à notre époque, parvient à coïncider un peu plus chaque jour avec les besoins de l'honnête homme. N'en prenons pour preuve que ce nouveau "Dictionnaire du Cinéma"[1], oeuvre de Jean Mitry, qui réussit le tour de force d'être court et complet, simple et savant, de format agréable et pratique.

En 300 pages, voilà le cinéma de A jusqu'à Z. Termes éminemment techniques — savez-vous ce que c'est qu'un "dépouillement" ou une "lavande" ? —, vocabulaire d'usage courant, écoles, oeuvres, producteurs, auteurs, techniciens, comédiens de tous les pays sont ici au rendez-vous sans qu'il soit possible de reprocher à l'ouvrage qui les assemble une omission importante. Tout y est, de l'origine exacte du mot "vamp" à la constitution de la "Metro Pictures Corp.", de la biographie de Jean Harlow ou de Fellini à celle d'Henry Joly, qui dessina la première caméra Pathé en 1903, ou de Kenji Mizoguchi.

Loin de la sèche nomenclature, ce que Jean Mitry nous propose, c'est un fichier complet, à la fois historique et critique : morcelée, l'histoire du cinéma ne s'y retrouve pas moins tout entière; chaque film mentionné y donne lieu au plus pertinent des jugements de valeur. Sept films classiques, de Murnau à Renoir, en passant par Welles, Eisenstein, Chaplin et von Stroheim, bénéficient en outre d'une étude hors-texte au cours de l'ouvrage. Signalons enfin son abondante iconographie et le judicieux tableau chronologique qu'il comporte des oeuvres marquantes du cinéma de long et de court métrage de 1895 à nos jours.

Il faut dire que Jean Mitry, écrivain, esthéticien et professeur à l'Institut des Hautes Etudes Cinématographiques de Paris, est aussi l'auteur de films expérimentaux aussi renommés que "Pacific 231", par exemple, dont, bien sûr, il ne fait pas mention dans son ouvrage. Un auteur hautement qualifié, et dont l'entreprise de vulgarisation, parce qu'elle est riche, claire et succincte, vient à point combler un besoin.

A. P.

1) Jean Mitry. "Dictionnaire du cinéma". Cartonné. 327 pages. Larousse.

CINÉMA

La chair de l'iguane

par Alain Pontaut

John Huston, réalisateur de "The Night of the Iguana", actuellement au cinéma Palace, est sans doute un des grands du cinéma américain, à qui il a donné des oeuvres aussi remarquables que le fameux "Treasure of the Sierra Madre", le puissant "Asphalt Jungle", ou même les "Misfits".

Mais ou la chair de l'iguane n'est pas aussi délicate qu'on le prétend généralement, ou la pièce de Tennessee Williams n'a pas inspiré cet auteur de western. Des bourrasques intimes et de l'atmosphère sensuelle chères au dramaturge, il ne reste le plus souvent, sur les images parfaites de John Huston, que le schéma d'une aventure intérieure, comme un long étirement dialogué, quelquefois animé par une bien modeste féerie mexicaine, et puis des comédiens habiles (Burton, Debonah Keer), mais immobilisés par les gros plans.

Le film vaut cependant par le métier de son auteur, quelques moments d'humour dans le dialogue (on y respecte le théâtre, sans rien y ajouter), et l'interprétation, un peu appuyée, d'Ava Gardner. Au reste, la "comtesse aux pieds nus" apparaît encore trop éclatante pour figurer exactement la furie vieillissante que jouait à la scène Bette Davis. Mais comme elle est vive et présente!

Chalotte Boisjoli ouvre avec Jean-Pierre Compain une école d'art dramatique

Montréal comptera à partir du 16 septembre une nouvelle école de théâtre.

Ce n'est nulle autre que Charlotte Boisjoli qui est à la base de ce projet. Elle s'est associée à Jean-Pierre Compain. A eux deux, deux fois par semaine, ils tâcheront d'inculquer aux jeunes et futurs comédiens les rudiments, puis les secrets d'un art qui en compte plus d'un.

— Mme Boisjoli, pourquoi cette école de théâtre ?

— *J'ai longtemps déploré*, nous répond la célèbre comédienne, *qu'il n'y ait pas à Montréal une école d'art dramatique de formation complète. Il y a eu quelques tentatives mais à ma connaissance, il n'y a actuellement plus rien qui corresponde à ce que j'énonce.*

Il faut dire que la nouvelle école Boisjoli-Compain n'enseignera pas que la diction. Selon le mot de Charlotte Boisjoli : *"Savoir DIRE un texte ne suffit pas ..."*. On y trouvera des classes d'entraînement corporel, des cours d'improvisation, un peu de mime. Tout ce qu'il faut, en somme, pour pouvoir s'asseoir et évoluer sur une scène et non pas s'y tenir droit et mort comme une planche à pain.

— Mais à qui est destiné ce nouveau lieu du savoir ?

— *A des jeunes gens de 15 à 21 ans environ*, nous apprend Charlotte Boisjoli. *Des débutants et des élèves avancés. Par exemple, à ceux qui préparent les concours d'entrée au Conservatoire ou à l'Ecole nationale de Théâtre. Bien entendu, cette école accueillera ceux et celles qui, sans vouloir devenir des professionnels de la scène, pensent pouvoir acquérir par le travail de la diction et de discipline théâtrale diverses une personnalité plus marquée.*

La comédienne nous rapporte cette anecdote qui illustre bien son propos : *"Moi-même j'ai pris quand j'étais jeune des cours d'art dramatique pour vaincre une timidité presque maladive. Savez-vous que j'étais si timide que je ne pouvais pas entrer dans un magasin pour demander un prix sans ressortir avec l'article. Un jour, pour vaincre ce trouble psychologique, je suis entrée dans un magasin qui vendait des membres artificiels ... Et j'en suis ressortie sans rien, évidemment. Mais je tenais là le début de la victoire. Cette victoire sur moi-même, je la dois à des cours d'art dramatique.*

Pour un élève sérieux, Mme Boisjoli pense qu'il faut trois ans de travail pour aboutir à un résultat concret. Ou plus ou moins. Tout dépend de l'élève.

Un autre point sur lequel il est bon d'insister. Ce sont des cours de groupe. Important pour le théâtre de travailler en groupe.

— *Je donne depuis longtemps*, dit la comédienne, *des cours privés. C'est aussi à la demande de quelques-uns de mes élèves que je me suis décidée à donner des cours de groupe. Il y a beaucoup à gagner, dans le travail en commun.*

Les cours auront lieu les mercredis de 5 à 7 et les samedis de 3 à 5.

Ils se donneront chez André Caillou au 4252 Old Orchard à Notre-Dame de Grâce. La mensualité est de 15 dollars pour un cours et de 20 pour deux.

Il est inutile d'insister sur le sérieux avec lequel Charlotte Boisjoli entend son métier de comédienne pour dire quel excellent professeur elle est. Cela, tout le monde le sait.

J. B.

COTE MORALE DES FILMS

Service de l'Office catholique national des techniques de diffusion

BAS-FONDS NEWYORKAIS, LES : Les nombreux agissements criminels présentés dans ce film comportent leur propre condamnation. Cependant, l'esprit de vengeance qui constitue le ressort de l'action ainsi que des scènes de brutalité excessive motivent des réserves. **Adultes, des réserves.**

BECKET: Bien qu'incomplète, cette évocation de la vie d'un saint met en relief sa détermination de préférer à tout le service de Dieu. Quelques scènes délicates font réserver l'ensemble aux adultes. **Adultes.**

BRIDGE ON THE RIVER KWAI, THE : Cette oeuvre fera réfléchir sur l'absurdité de la guerre et sur les capacités de dépassement de l'homme. **Adultes et adolescents.**

CARPETBAGGERS, THE : Le film illustre comment l'égoïsme et le mépris cynique d'un ambitieux le conduisent à l'isolement. L'inconduite de plusieurs personnages et des scènes suggestives motivent de nettes réserves. **Adultes, des réserves.**

DES FRISSONS PARTOUT : cote provisoire : Adultes.

DEVIL AND THE TEN COMMANDMENTS, THE : L'irrévérence continuelle manifestés dans ce film envers les choses de la religion s'accompagne d'éléments sabreux et de scènes osées. **A déconseiller.**

DIABLE ET LES DIX COMMANDEMENTS, LE : voir ci-dessus.

DOUX OISEAU DE JEUNESSE : Ce film, dans lequel l'amour libre, les basses ambitions et la violence ont libre cours, contient une condamnation implicite de l'arrivisme à tout prix. **Adultes, des réserves.**

EASY LIFE, THE: Ce récit et sa fin tragique peuvent faire réfléchir. Une note pessimiste et des comportements répréhensibles motivent des réserves. **Adultes, des réserves.**

EMPREINTE DU DRAGON ROUGE, L' : De nombreux meurtres commis de sang-froid, des cruautés excessives et une danse osée motivent des réserves. **Adultes, des réserves.**

FEMME DES DUNES, LA: Ce film ne manque pas de résonances humaines et sociales. Il est regrettable qu'il comporte des scènes sensuelles très poussées, ce qui oblige à le déconseiller. **A déconseiller.**

GARÇONNIERE POUR QUATRE : Le ton de comédie atténue quelque peu la portée du sujet qui repose sur des situations irrégulières. **Adultes, des réserves.**

GOLIATH CONTRE LE CHEVALIER MASQUE : cote provisoire : **Adultes.**

GOOD NEIGHBOR SAM: Une certaine légèreté dans le traitement du mariage fait réserver le film aux adultes. **Adultes.**

ISLAND OF THE BLUE DOLPHINS : Ce film offre au jeune public auquel il est destiné de belles leçons de courage et de débrouillardise. Tous.

IT'S A MAD, MAD, MAD, MAD WORLD : Quelques légèretés sont noyées dans un ensemble anodin. **Adultes et adolescents.**

JOUR LE PLUS LONG, LE : Ce film fait bien ressortir le côté humain de al guerre et le courage du combattant. La note religieuse n'est pas absente. **Adultes et adolescents.**

MEDECIN POUR FEMMES : Le sens du devoir du personnage principal est bien mis en valeur. Cependant, l'intrigue implique une confusion des valeurs morales et comporte des images osées. **Adultes, des réserves.**

MERCREDI SOIR, 9 HEURES: La légèreté avec laquelle on traite le mariage et une recherche évidente d'effets suggestifs motivent une cote sévère. **A déconseiller.**

MONDO CANE: Le parti pris évident de présenter l'humanité sous un jour dégradant où le ridicule le dispute à la cruauté et à la vulgarité motive une cote sévère. **A déconseiller.**

NIGHT OF THE IGUANA: Le film met en scène un pasteur déchu qui cherche un sens à sa vie. L'ensemble est de tendance positive, mais ne va pas sans une certaine confusion et s'accompagne de détails scabreux. **Adultes, des réserves.**

NOTHING BUT THE BEST : cote provisoire : **Adultes, des réserves.**

PATSY, THE : Cette comédie peut être vue pas tous les publics. **Tous.**

PEAU DOUCE, LA: Ce film, qui montre les conséquences funestes d'un amour adultère, pourra faire réfléchir un public d'adultes. **Adultes.**

PLAGE INTERDITE, LA : cote provisoire : **Adultes, des réserves.**

PLUS SAUVAGE D'ENTRE TOUS, LE: L'orientation du film est positive. La conduite libre du personnage principal et un dialogue grossier motivent toutefois des réserves. **Adultes, des réserves.**

RENDEZ-VOUS, LE : cote provisoire : **Adultes, des réserves.**

Horaire des spectacles

THÉÂTRE

PLACE DES ARTS — Antonio et son ballet espagnol — 2.30 - 8.30. Jusqu'à dim. inclus.
LES SALTIMBANQUES — "L'Equarissage pour tous" — jeu, ven, sam, 8.30 — dim. 7.30.
THEATRE DE L'EGREGORE — "Book of Job" — 8.30
THEATRE D'ETE LA FENIERE — "Le Ciel de lit" — 9.00
THEATRE DE LA PLACE — "Le quadrille" — Tous les soirs à 8.00 relâche lundi) — "Danse contemporaine — tous les soirs à 10.30 (relâche lundi).
THEATRE DE L'ESTEREL — "L'homme au parapluie" — Tous les soirs à 9.00 heures. Relâche lundi et mardi.
THEATRE DE MARJOLAINE (Eastman) - "Doux temps des amours." Tous les soirs à 9 h. 00 sauf le dimanche à 8 h. Relâche le lundi.
THEATRE DES PRAIRIES (Joliette — "Guillaume le Confident" — Tous les soirs à 8h.30 - Relâche lundi et vendredi.
THEATRE DE REPENTIGNY (TNM) — "Laure et les Jacques" — Tous les soirs à 9 h. Relâche les lundi et vendredi.

CINÉMA

ALOUETTE — "The bridge of the River Kwai" — 10.40 - 2.00 - 5.15 - 8.35.
AVENUE — "Nothing but the best" — 1.20 - 3.20 - 5.20 - 7.20 - 9.20.
BIJOU — "La vengeance d'Ursus" — 12.35 - 3.46 - 6.37 - 9.48 — "L'abominable homme des douanes" — 2.00 - 5.1 - 8.22.
CANADIEN — "Médecin pour femmes" — 12.00 - 3.15 - 6.20 - 9.50 — "Sables brûlants" — 1.25 - 4.40 8.00.
CAPITOL — "A Hard Day's Night" — 10.05 - 12.10 - 2.20 - 4.25 - 7.10 - 9.50.
CENTRE D'ART DE L'ELYSEE — (Salle Resnais) — "Peau douce" de François Truffaut, — lun. au vend. — 7.30 - 9.30 — sam. — 5.30 7.30 - 10.00 — dim. — 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30. (Salle Eisenstein) — "Viridiana" par Luis Bunuel, — lun. au vend. — 7.30 — sam. — 7.30 — dim. — 3.30 - 7.30.
CHATEAU — "Des frissons partout" — 2.50 - 6.15 - 9.35 — "Goliath et le cavalier masqué" — 1.10 - 4.35 - 7.55.
CINEMA FESTIVAL — "La femme des dunes" (sur semaine) 7.30 - 9.30 (dimanche seul.) 1.30 - 3.30 - 5.30 7 7.30 - 9.30
CINERAMA THEATRE IMPERIAL — "It's a mad, mad, mad, mad world" — 8 h. 30 tous les soirs. 2 h. merc. et sam. — Dim. 1.00 - 4.45 - 8.30 — Enfants 10 ans et plus admis merc, et sam. 2 h. dim. 1 h.
COMEDIE CANADIENNE — "Un soir... par hasard" sem. 7.00 - 9.00 sam. et dim. — 5.00 - 7.00 - 9.00.
DORVAL — (Red Room) — "The Carpetbaggers" — 9.00 — "Wives and Lovers" — 7.10 — Lun. merc. "The Cardinal" — 8.20 - merc., sam., dim., 2.00.
EMPIRE — "Le soupirant" — 7.30 - 9.45 — Dim. 1.00 - 3.00 - 5.15 - 7.30 - 9.45.
FRANÇAIS — "Le plus sauvage d'entre nous" — 2.15 - 5.55 - 9.35 — "Mercredi soir 9 heures" — 12.30 - 4.10 - 7.50.
GRANADA — "Des frisons partout" — 2.10 - 6.15 - 9.35 — "Goliath et le cavalier masqué" — 1.10 - 4.35 - 8.00.
PAPINEAU — "L'homme qui tua Liberty Valance" — 12.30 - 4.00 - 7.40 - "L'inconnue du gang des jeux" — 2.25 - 6.00 - 9.40.
PALACE — "Night of the Iguana" 10.10 - 12.15 - 2.30 - 4.45 - 7.00 - 9.25 — "Mondo Cane" — 10.10 - 12.00 - 1.55 - 3.50 - 5.45 - 7.40 - 9.45.
PARISIEN — "Mondo Cane" — 10.00 12.00 - 1.55 - 3.50 - 5.45 - 7.40 - 9.45.
PASSE-TEMPS — "Des filles, encore des filles" — 4.45 - 9.50. — "Les mystères de Londres" — 3.05 - 8.10. "La ballade des sans- espoir" —1.15 - 6.20.
PLACE VILLE MARIE — (Grande salle) — "Yesterday, today, tomorrow" — 12.15 - 2.30 - 4.50 - 7.00 - 9.30 — (petite salle) — "The Easy Life" — 12.30 - 2.40 - 4.50 - 7.05 - 9.15
PLAZA — "Médecin pour femmes" 12.00 - 3.15 - 6.20 - 9.50 — "Sables brûlants" — 1.25 - 4.40 - 8.00.
RIALTO et SAVOY — "The Thin red Line" — 12.50 - 3.45 - 6.45 - 9.45. "The creat chase" — 2.55 - 5.25 - 8.25.
RIVOLI — "Le Plus sauvage d'entre nous" — 2.25 - 6.00 - 9.40 - "Mercredi soir, 9 heures" — 12.40 4.15 - 7.50.
ST-DENIS — Sam. et dim. "Rendez-vous" — 12.00 - 4.15 - 9.20 — "Plage interdite" — 3.03 - 7.08 — Sur scène : Michel de La Vega — 2.23 - 6.28 - 8.45 — Du lun. au ven. "Rendez-vous" — 12.20 - 4.45 - 9.27. "Plage interdite" — 3.33 - 7.10 — Michel de la Vega — 2.53 - 8.47.

radiosélection

● **A L'Heure du Concerto,** à 8h.30, le Concerto de violon en la K. 219, de Mozart, et le Concerto de piano en mi bémol, de John Ireland.

● **Le Monde en musique,** à 10 heures. Deux Cantates, de Bach, avec solistes et Orchestre de chambre de Hollande.

● A 11 heures, récital de Robert Verebes, altiste, et Charles Reiner, pianiste, qui joueront la Sonate en ré majeur, de Telemann et le Nocturne, op. 42, de Beethoven.

● **Nos artistes invités,** à 12h.45 Patricia Poitras, mezzo-soprano, et Guy Bourassa, pianiste.

● **Le Septième jour,** à 1 h. 30 le R.P. Alphonse d'Heily poursuit ses entretiens sur la vocation conjugale.

● **Les Contes du dimanche,** à 8 heures. Ce soir: Bérénice, d'Edgar Poe, lu par Robert Gadouas.

● A 12h.30, **Fête au village** à Pleasisville, avec Monique Miville-Deschênes.

● **A 1 h. 30, Concert d'été** sous la direction de Sylvio Lacharité avec le concours d'André Jobin, baryton.

● **A 2 heures, Interdit aux hommes,** le magazine de Lise Payette et Martine de Barsy.

● A 8 heures, Jean Vallerand présente quelques disques récents.

● A 9 heures, l'Institut canadien des Affaires publiques; conférence de M. Albert Breton, professeur à l'Univeraité de Montréal.

HORAIRES DE LA TÉLÉVISION

SAMEDI

CBFT — Canal 2

1.00 Musique
1.55 Téléjournal
2.00 Football canadien — Calgary vs Otawa
4.30 Echos du sport
5.00 20 ans express
5.30 La guerre des aigles
6.00 Le roman de la science.
6.30 Téléjournal
6.45 Langue vivante
7.00 Sport d'été
8.00 "Thierry la Fronde" feuilleton.
8.30 BILLET DE FAVEUR "Le Despote" — américain — western.
10.00 Votre choix.
10.30 Téléjournal
10.45 Supplément régional
10.54 Nouvelles du sport
11.05 CINEMA "Bonjour Toubib" — franais - comédie.

CFTM-TV, canal 10

11.30 Coquetel musical
12.45 Ouverture — Heraire — Manchettes
1.00 Histoires du Far-West
1.30 Remous
2.00 Les aventures de l'Ouest "Les Ecumeurs du Far-West".
3.00 La rampe&sportive
3.30 Sur le matelas
4.30 CINEMA DU SAMEDI "Les Aventures de Robin des bois" — américain.
6.30 C'est arrivé cette semaine
7.00 Sur demande.
7.30 Jeunesse d'aujourd'hui
8.30 LES GRANDS SPECTACLES "Victoire sur la nuit" américain - avec Bette Davis - com. dram.
10.30 Pour rire
10.45 Nouvelles du jour
10.55 La couleur du temps
11.00 La ronde des sports
11.15 CINEMA "Toujours dans mon coeur" — américain comédie musicale.

CBMT — Canal 6

12.57 Today On CBMT
1.00 Cuisine
1.30 Jim Trimble Show
2.00 Football — Calgary vs Ottawa
4.15 Patti Page.
4.30 Broadway goes Latin
5.00 20/20.
5.30 Bugs Bunny.
6.00 Countryfime
6.30 Keynotes
6.45 CBC TV News
7.00 Hancock
7.30 The Saint.
8.30 Beverly Hillbillies.
9.00 Great Movies — "The Swan" — avec Alec Guiness.
11.00 CBC National News
11.10 Final Edition
11.15 The Sports Shop
11.36 FILM FAVOURITES "The Treasure of San Teresa" avec Eddie Constantine — aventures.

CFCF — Canal 12

9.30 Sound of Twelve.
9.45 Meditation .News-room 12.
10.00 The Ol' Wrangler.
11.30 Yogi Bear
12.00 We want an answer
12.30 Let s find out
1.00 Uncle Bobby
2.00 Bib time wrestling from Calgary
3.00 Saturday at the Movies. "Murder, he says", avec Fred MacMurray — com. policier.
4.30 World Series of golf
6.00 Like Young
7.00 Voyage to the bottom of the sea.
8.00 Combat!
9.00 Espionage "The Dragon Slayer"
10.00 The Untouchables...
11.00 National News.
11.15 Pulse.
11.35 Pajama Playhouse. "Operation Mad Ball" avec Jack Lemmon comédie.
1.30 Newsroom 12 — Meditation

DIMANCHE

CBFT — Canal 2

10.30 Musique
11.30 Le Jour du Seigneur
12.30 Le professeur Guillemin
1.00 Aventures vécues
1.30 Les Travaux et les jours
2.00 Football américain Chicago vs Green Bay
4.30 Echos du sport
4.45 La Suisse du XXe siècle
5.00 Le Tournoi de l'Heure des quilles
6.30 Caméra 64
7.00 Robin des bois
7.30 Les Hommes et la guerre
8.30 Les Insolences d'une caméra
9.00 Théâtre d'une heure "L'étrangère" de Robert Elie
10.00 Blue Jeans
10.30 Téléjournal
10.45 Supplément régional

CFTM-TV, Canal 10

10.30 Coquetel musical
12.15 Manchettes - horaire
12.30 La science et la vie
1.00 En ce temps-ci
1.30 Mantovani
2.00 Football
4.30 Les grandes aventures "Accusé assis" — américain - drame.
5.30 Les P'tits bonhommes du dimanche.
6.30 Les jeunes talents Catelli.
7.00 Film "Furieuse chevauchée" — américain - western.
8.30 Qui dit vrai ?
9.00 Perry Mason
10.00 Bon voyage
10.30 Toute la ville en parle
10.45 En première page
10.55 La couleur du temps
11.00 La ronde des sports
11.10 Fave à face

CBMT — Canal 6

10.54 Nouvelles du sport
11.00 Le Canada face à l'avenir (ICAP)
5.27 CBC News
5.30 Kingfisher Cove
6.00 International Showtime
7.00 Patty Duke
7.31 Chorus Anyone
8.00 Ed Sullivan Le Cirque de Moscou
9.00 Bonanza
10.01 Wall of Ice
11.00 CBC TV News
11.09 Final Edition
11.16 Sunday Sports
11.26 All-Star Golf Billy Caspar vs Gene Littler.

CFCF — Canal 12

11.00 Sound of Twelve
11.15 Meditation — Newsroom 12
11.30 The Liberal arts
12.00 Playhouse 12 "Big Broadcast of 1937" Comédie.
1.30 Sports profile.
1.45 Football Forecast.
2.00 Canadian pro football Toronto vs Edmonton
4.30 World series of Golf
6.00 Fractured Flickers
6.30 Walt Disney Presents "Davy Crockett at the Alamo".
7.30 Mr. Novak
8.30 The Richard Boone show.
9.30 The Dick Van Dyke show
10.00 The Hourglass
11.00 National News
11.15 Pulse.
11.35 T'e Pierre Berton show
12.05 Newsroom 12 — Meditation.

Première le 11 septembre
à LA POUDRIERE
la main passe
DE GEORGES FEYDEAU
avec
Patricia Nolin, Geneviève Salbaing, Ulric Gutinguer, Marcel Cabay, Edgar Fruitier, Jean-Pierre Contain, Jean-Louis Paris, Benoit Marlean, Jean Faucher, Bernadette Morin, Jacques Thibault, Vincent Roberge.
Mise en scène : Ulric Guttinguer
Relâche dimanche et lundi
Réservations : LA. 6-0821

LES CRITIQUES DU MONDE ENTIER ONT LOUE "THE BOOK OF JOB"
LIFE MAGASINE une pièce éblouissante
EVENING TELEGRAM une expérience émouvante
PARIS MATCH fantastique
Tous les soirs 8h.30
Du 9 au 14 septembre
Egrégore
1188 est Blvd Dorchester
TEL. 866-9344

Soyez les apprentis du THÉÂTRE DE LA POUDRIERE
SAISON 1964-1965
Adultes, adolescents, jeunes
Téléphonez — La Poudrière
LAfontaine 6-0821

DANSE CONTEMPORAINE tous les soirs à 10h.30
LE THEATRE DE LA PLACE VILLE-MARIE
861-6665
le Quadrillé
Comédie populaire canadienne
Tous les soirs à 8 heures • Admission $2.00
140ième REPRÉSENTATION

GALERIE AGNES LEFORT
1504 OUEST, RUE SHERBROOKE — WE. 2-8620
BORDUAS
PEINTURES 1954-1960
DU 14 SEPTEMBRE AU 3 OCTOBRE 1964

Barbeau, Goulet, Molinari, Soucy, Meares, Mead, Bush, Major, Goguen, Gervais, Hurtubise, Bellefleur, Taylor Hudson Renaud, Sullivan Ewen Tousignant
Exposition
INA MEARES
septembre du 14 au 27
galerie du siècle
1494 ouest, rue sherbrooke
tel. 932-0072

ST-DENIS VI. 2-3171
Un spectacle à ne pas manquer
Trois hommes, trois femmes, à l'heure de la vérité!
ANNIE GIRARDOT, ODILE VERSOIS, ANDREA PARISY, JEAN-CLAUDE PASCAL
Le RENDEZ-VOUS
Une obsédée? Une victime? Une amoureuse?
ROSSANA PODESTA dans PLAGE INTERDITE
Pour la première fois à la scène, APRES SES SUCCES A LA TELEVISION
MICHEL DE LA VEGA
LE MAGICIEN LE PLUS ETONNANT DU DEMI-SIÈCLE
Michel de La Vega sera accompagné par Jean-Jacques Perrey, le maître incontesté de la musique électronique.

CE SOIR À 8H. 15
Parc Richelieu
Le dimanche, 2h. 15 — Pas de courses le jeudi.
Venez donc vous amuser à la MECQUE DES PARIEURS! Magnifique "Club House" (permis complet). Réservations: 642-7444. Service d'autobus de la C.T.M. Renseignements: 877-6260.

THÉÂTRE DU RIDEAU VERT
PREMIÈRE
Mardi, 15 sept. 8h.30
DES ENFANTS DE

comédie de F. CAMPAUX
mise en scène Loic Le Gouriadec
avec
Andrée Lachapelle, Roger Garceau, Françoise Faucher, Juliette Béliveau, André Montmorency, Martine Simon, Patricia Soleil, Denise Proulx
ABONNEMENTS et RESERVATIONS du LUNDI au VENDREDI de 10 à 5 hres
AU STELLA 844-1793

Les Productions Samuel Gesser présentent
LA PHILHARMONIQUE DE NEW-YORK
au pupitre JOSEF KRIPS
Samedi, 26 septembre à 8.30
programme - soirée
SCHUBERT Symphonie no 6
STRAUS Don Juan
BRAHMS Symphonie no 2
BILLETS : $7.50, $6.50, $5.00, $4.00
$3.00 (taxe incluse)
Dimanche, 27 sept. à 2h.30
programme - matinée
WAGNER Ouverture Meistersinger
BEETHOVEN Symphonie no 8
HINDEMITH Métamorphoses
STRAVINSKY L'oiseau de feu
BILLETS : $6.50, $5.50, $4.50, $3.50, $2.50 (taxe incluse)
Maintenant en vente
PLACE DES ARTS MONTRÉAL 18 (QUÉBEC), 842-2112

4 DERNIERS SPECTACLES
Cet après-midi 2h.30
Ce soir 8h.30
DEMAIN : 2h.30 et 8h.30

antonio
et son BALLET ESPAGNOL
compagnie de 75
PLACE DES ARTS
PRIX (taxe incl.) Soirs : $6., $5., $4., $3., $2.50; Matinées : $5., $4., $3.50, $2.50, $2.
BILLETS EN VENTE à la Place des Arts, Canadian Concerts, 1822 o., Sherbrooke (sous-sol); Ed. Archambault Inc., 500 e., Ste-Catherine et 2140 de la Montagne; Atlantic, Pacific Travel, 4950 Queen Mary Rd.; chez Charlebois, 2115 e. Jean-Talon et 6960 St-Denis; Librairie Ducharme, 418 o. Notre-Dame.
RESERVATIONS : 932-2171 - 3722

ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE MONTRÉAL
Zubin MEHTA, directeur artistique
NOUVELLE SÉRIE DE GALA
2 Opéras — 1 Ballet — 6 Grands Concerts
14 octobre
"CARMEN"
Opéra en quatre actes de BIZET
Au pupitre ZUBIN MEHTA
Shirley VERRETT, Carmen — Richard VERREAU, Don José — Pierrette Alarie, Micaela — Victor BRAUN, Escamillo
Mise en scène : Irving GUTTMAN
Chef des choeurs : Marcel LAURENCELLE
27 octobre
WITOLD ROWICKI
Anton KUERTI, pianiste
LUTOSLAWSKI : Funeral March
SCHUMANN : Concerto en la mineur
TCHAIKOVSKY : Symphonie No 5
28 janvier
BALLET NATIONAL DU CANADA
Troupe de 150
Nouvelle mise en scène de "Casse-Noisettes"
Musique : TCHAIKOVSKY
Chorégraphie : CELIA FRANCA
Décors et costumes : JURGEN ROSE
10 février
ZUBIN MEHTA
(Programme à être annoncé)
15 février
"LA TRAVIATA"
Opéra en quatre actes de VERDI
Au pupitre ZUBIN MEHTA
Virginia ZEANI, Violetta — Richard VERREAU, Alfredo — Louis QUILICO, Germont
Mise en scène : Irving GUTTMAN
Décors : Jean-Claude RINFRET
Chef des choeurs : Marcel LAURENCELLE
9 mars
ANDRE VANDERNOOT
Léon FLEISHER, pianiste
BEETHOVEN : Concerto No 4 en sol majeur
(Programme à être complété)
6 avril
ANTONIO JANIGRO
chef d'orchestre et soliste
BOCCHERINI : Concerto pour violoncelle
MOZART : Symphonie en sol mineur K. 550
MARTIN : Petite Symphonie Concertante
RAVEL : Daphnis et Chloé, suite no 2
20 avril
"LES JOYAUX DE L'OPERA"
Au pupitre WILFRID PELLETIER
Huguette TOURANGEAU, mezzo-soprano — Richard VERREAU, ténor — Robert SAVOIE, baryton — Joseph ROULEAU, basse.
SERIE DE GALA 1964-65
Nom ..... Tél. : Rés. : ..... Bureau : .....
Adresse .....
Veuillez trouver ci-inclus mon chèque au montant de $..... en paiement total de ..... abonnement(s)
Indiquez votre préférence
☐ PARTERRE AA à T $46. ☐ PARTERRE U à ZZ $40. ☐ CORBEILLE $46.
☐ MEZZANINE $33. ☐ BALCON A-B-C-D $25. ☐ BALCON E-F-G $20.
☐ LOGES Corbeille $48. ☐ LOGES Mezzanine $42. ☐ LOGES Balcon $32.
Veuillez faire accompagner cette demande de votre chèque et nous la retourner immédiatement
DATE LIMITE : LE 21 SEPTEMBRE 1964. COMMANDES POSTALES SEULEMENT
PLACE DES ARTS MONTRÉAL 18 (QUÉBEC), TÉL.: 842-2112

Lactantia
MY COUNTRY
Beurre sans sel
Santé et plaisir

théâtre • musique • cinéma • variétés

Cote de satisfaction la plus élevée (91%) au Festival du film de Montréal

Prix spécial du jury
FESTIVAL DE CANNES 1964
LA FEMME DES DUNES
MISE EN SCÈNE TESHIGAHARA
Un film prestigieux et provoquant
CLIMATISATION IDÉALE
CINEMA FESTIVAL
1206 EST, RUE STE-CATHERINE 525-8600
Sur semaine : 7.30, 9.30
Dimanche : 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30

Démissions à Stratford

STRATFORD, Ont. Le pianiste Glenn Gould et le violoncelliste Léonard Rose ont remis leur démission, laissant le violoniste Oscar Shumsky comme seul directeur musical pour 1965 du Festival de Stratford, a révélé le directeur artistique, M. Michael Langham.

M. Langham a déclaré que les démissions faisaient suite aux implications de plus en plus grandes de M. Gould dans les domaines de la télévision et de l'enregistrement de disques, et des engagements de M. Rose comme artiste de concert en Amérique du Nord et à l'étranger.

Visite à...

(Suite de la page 13)

que Xavier Depraz, dont le personnage de Colline est maintenant familier. Une nouvelle venue, Hélia T'Hézan, s'impose, vocalement et scéniquement, comme Musette. Jean-Claude Hartemann a de nouveau dirigé avec autorité.

Trois représentations ne permettent peut-être pas à un visiteur de se faire une idée complète du niveau d'un théâtre comme l'Opéra-Comique, mais elles démontrent de façon sensible que la routine, tant décriée, même par la presse française, est en voie de disparaître.

Les projets de M. Dugardin sont nombreux mais, en homme de théâtre réaliste, il sait que tout ne peut pas s'accomplir en un jour. Une nouvelle produtcion de LOUISE mettra en vedette André Turp dans le rôle de Julien. C'est Louis Ducreux, directeur de l'Opéra de Marseille, qui en fera la mise en scène. Le projet le plus important est toutefois la création scénique en France de l'opéra de Serge Prokofieff, L'ANGE DE FEU, qui aura lieu le 24 novembre sur la scène de l'Opéra-Comique. Les protagonistes principaux seront la chanteuse italienne Floriana Cavalli et le baryton Julien Haas. C'est Margehrita Wallmann qui en assurera la mise en scène, avec George Sebastian au pupitre.

Prokofieff lui-même a écrit le livret de son oeuvre et en termina la composition en 1927. Pourtant la création scénique n'eut lieu qu'en 1955, à Venise, sous la direction de Nino Sanzogno, avec l'Américaine Dorothy Dow dans le rôle de Renata. En France, la RTF en avait donné une audition en 1953, et un enregistrement réalisé sous la direction de Charles Bruck, avec Jane Rhodes, s'est mérité le Grand Prix du Disque.

L'ANGE DE FEU est un ouvrage considérable (5 actes, 7 scènes) et plusieurs le considèrent comme l'ouvrage lyrique le plus important de Prokofieff.

En février, l'Opéra-Comique montera un opéra-bouffe, HOP! SIGNOR, de Manuel Rosenthal, d'après Michel de Ghelderole. Jan Doat, metteur en scène bien connu à Montréal, fera sa rentrée à l'Opéra-Comique où il a déjà monté quelques oeuvres, dont RESURRECTION d'Alfano.

L'Opéra-Comique, sous l'impulsion de son dynamique directeur, est à l'avant-garde du renouveau lyrique en France. Des Canadiens comme André Turp, Louis Quilico, André Jobin (il y interprète le rôle de Pelléas), Jean-Pierre Hurteau apportent une contribution valable, à la suite de leurs aînés, comme Pierrette Alarie, Léopold Simoneau, Raoul Jobin et autres, qui ont mis à l'honneur le talent canadien sur cette historique scène lyrique de France.

CE SOIR 7H.15 - 9H.30
Pour un temps limité
Venez au plus tôt !
EMPIRE
CINEMA de REPERTOIRE
Tél. : 274-4521
(Ogilvy et Durocher)
Pierre Etaix dans un film de Pierre Etaix
"LE SOUPIRANT"
2e film :
"Heureux Anniversaire" de Pierre Etaix
3e film : "Boomerang"
Commençant le 25 sept.
Le premier festival
Ingmar Bergman
13 rétrospectives

CINERAMA Sam. 2h., 8h.30 - Dim. 1h., 4h.45, 8h.30 CINERAMA
STANLEY KRAMER présente en Technicolor et • Nulle part ailleurs à Montréal en CINERAMA
39e SEMAINE 223,000 SPECTATEURS
• VOUS RIREZ A VOUS TORDRE LES COTES !
"IT'S A MAD, MAD, MAD, MAD WORLD"
• HORAIRE : 8 h. 30 tous les soirs — 2 h. mer. et sam. — Dimanche, 1 h., 4 h. 45, 8 h. 30 • Enfants, 10 ans admis mer. et sam., 2 h. — Dim. 1 h. • Sièges réservés en vente au THEATRE, PAR COURRIER, TELEPHONE ou CHEZ FAUCHER ELECTRIQUE, CHEZ MORGAN (magasins Rockland, Dorval, Boulevard).
CINERAMA IMPERIAL
7430 BLEURY, Montréal — AV. 8-7102 - 5603
CINERAMA CINERAMA CINERAMA CINERAMA CINERAMA CINERAMA

THÉÂTRE LA BOULANGERIE
5140 DE LANAUDIERE
SAISON DU DIXIEME ANNIVERSAIRE
LA VISITE DE LA VIEILLE DAME
FRIEDRICH DURRENMATT
PREMIERE SAMEDI 3 OCTOBRE
LES APPRENTIS-SORCIERS — LA. 3-2454

Le théâtre de l'avant-garde dans le Vieux Montréal
5e semaine
L'ÉQUARRISSAGE POUR TOUS
de BORIS VIAN — Mise en scène : Pascal Desgranges
"Mise en scène... Elle scintille, elle explose de mille trouvailles" (Jean Basile Le Devoir)
"Fun is never far from the autor and this production style" (Lawrence Sabbath, Star)
jeu. - vend. - sam. : 8h.30 - dimanche : 7h.30
Billets : 2.00 - Etudiants : 1.00
LES SALTIMBANQUES
Coin Bonsecours et St-Paul — RES.: LA. 5-2732

ORCHESTRE DE CHAMBRE McGILL
Directeur musical: Alexander Brott
PROGRAMMES 25e ANNIVERSAIRE, 64/65
1. Lundi, 26 octobre, programme BACH-HANDEL soliste: JEAN-PIERRE RAMPAL, flûte Hermitage
2. Lundi, 16 novembre, SYMPHONIES HAYDN 3 symphonies dirigées par Prince Esterhazy "Matin" "Midi" "Soir" Salle Redpath.
3. Lundi, 30 novembre, soliste: ANN GOLDON, contralto "Stabat" par Vivaldi et pièces par Albinoni, Ritter, Corelli Salle Redpath
4. Lundi, 18 janvier, soliste: GARY KARR, double-basse. pièces par Rameau, Couperin et une pièce dirigée par Alexander Brott Salle Redpath
5. Lundi, 1er février, SYMPHONIES MANNHEIM pièces par Stammitz, Filtz, Cannabich Monn, soliste : WALTER JOACHIM, violoncello Salle Redpath
6. Lundi, 8 mars, programme VIVALDI-HAYDN solistes : PRESTI ET LAGOYA, guitares, Hermitage.
Prix : $15.00 taxe incluse.
Pour renseignements et réservations téléphoner à : WE. 5-4955
Orchestre de Chambre McGill
321 Kensington, Westmount.

GRAND ECRAN
BIJOU TROISIEME SEMAINE
Papineau et boul. St-Joseph
Un héros colossal! Plus fort que Hercule!
SAMSON BURKE WANDISA GUIDA
LA VENGEANCE D'URSUS
CINEMASCOPE EN COULEURS
Vous n'avez rien à déclarer?
DARRY COWL TAINA BERYL
L'ABOMINABLE HOMME DES DOUANES

EN EXCLUSIVITÉ AU CINÉMA AUJOURD'HUI
LA SCALA
Papineau et Beaubien, 721-5107
Les ITALIENS et les ITALIENNES aiment l'AMOUR mais ils n'aiment pas LE DIVORCE
Ne sont-ils pas comme nous ?
VOYEZ :
"DIVORCE à l'italienne" de Pietro Germi
"L'AMOUR à l'italienne" de Delmer Daves

COMEDIE CANADIENNE — 861-3338
84 ouest, rue Ste-Catherine
UNE SEMAINE AVEC
gilles vigneault
Du 15 au 20 septembre à 8h.30
RESERVEZ AUJOURD'HUI
sur semaine $3.00
$2.50 - $2.00 - $1.50
vendredi, samedi: $3.50
$3 - $2.50 - $2.

CONSERVATOIRE LASSALLE
(annexé à l'Université de Montréal)
Elocution française — Expression orale
Lecture à haute voix — Phonétique
Art dramatique
COURS DES ADULTES
Diplôme universitaire — Brevet d'enseignement
COURS DES PUPILLES
Enfants : 6 à 12 ans — Adolescents: 13 à 15 ans
Rentrée: 12 et 14 septembre
Renseignements : Mme Suzanne-P. Goyette, directrice
1200 est, boul. St-Joseph - LA. 3-2675

Directement de l'Ecosse
PRODUCTIONS SAMUEL GESSER INC.
Tartans on Tour
SPECIAL - ATTRACTION SUPPLEMENTAIRE
CORNEMUSES et TAMBOURS
du 3e BATAILLON, BLACK WATCH (R.H.R.) DU CANADA.
Vendredi soir, 25 septembre - Samedi matin, 26 septembre (8.30 P.M.) (2.30 P.M.)
Vendredi soir: $5.50, $4.50, $4.00, $3.00, $2.50 taxe incluse
Samedi matin: $4.50, $4.00, $3.50, $2.50, $2.00 taxe incluse
PLACE DES ARTS
MONTRÉAL 18 (QUÉBEC), TEL.: 842-2112

Vous pouvez gagner $5000.00
Un concours pour le choix d'un concurrent à l'émission télévisée Tous pour un aura lieu le samedi 19 septembre à 2 heures au 1625, rue St-Luc, Montréal le sujet :
GEOGRAPHIE DU CANADA
M. Claude Perreault le premier gagnant de $5,000

Elysée 5e SEM. SALLE RESNAIS
39 MILTON / 842-6003
JEAN DESAILLY FRANÇOISE DORLEAC
la peau douce
DE FRANÇOIS TRUFFAUT
"Un film fait d'effleurements, de frôlements, de caresses" J.L. BORY
SALLE EISENSTEIN
13e sem. un film de LUIS BUNUEL VIRIDIANA

Gagnant de 27 prix internationaux ... 7 prix de l'Académie
COLUMBIA PICTURES presents WILLIAM HOLDEN ALEC GUINNESS JACK HAWKINS
THE BRIDGE ON THE RIVER KWAI
A SAM SPIEGEL PRODUCTION
TECHNICOLOR • CINEMASCOPE
SPECTACLES CONTINUELS A PARTIR DE 10H. A.M.
AIR CLIMATISE
HORAIRE 10.40 - 2.00 - 5.15 - 8.35
ALOUETTE
ST. CATHERINE & BLEURY — UN. 1-2807

RICHARD BURTON · AVA GARDNER
DEBORAH KERR · SUE LYON
un homme trois femmes une nuit
THE NIGHT OF THE IGUANA
"Iguana déborde de tension sexuelle".
M. Y. World Telegram
2e SEMAINE
PALACE
HORAIRE : 10.10 - 12.15 - 2.30 - 4.45 - 7.00 - 9.15.
AIR CLIMATISE

UNE RANDONNEE HONTEUSE A TRAVERS LA RACE HUMAINE!
MONDO CANE
Le Parisien
480 OUEST, RUE STE-CATHERINE
2e SEMAINE
AIR CLIMATISE

2e SEMAINE
"GOOD NEIGHBOR SAM" COUL.
COLUMBIA PICTURES presents Jack LEMMON • Romy SCHNEIDER
HORAIRE : — 10.00 - 12.15 - 2.30 - 4.45 - 6.55 - 9.10
AIR CLIMATISE
LOEW'S

GRAND GUIGNOL DE PARIS SUR SCÈNE
UN SPECTACLE DE CHOC et d'HORREUR
LA VIOLEUSE
DRAME EN 2 ACTES
Aussi une comédie en 1 acte
ECOLE de STRIP-TEASE
AH ! LES BELLES BACCHANTES
INTERDIT AUX MOINS DE 18 ANS
Orpheum
525 STE-CATHERINE OUEST
849-2153
Ce soir: 7 & 9.30 p.m.
Dim.: 1 - 3.45 - 8 p.m
JEUDI LE SOIR
MAR-MER-JEU: 8.30 P.M.
AUCUN SIÈGE RÉSERVÉ
ADM. $2.25 taxe incluse

Cinema PLACE VILLE MARIE
ENSEMBLE
SOPHIA LOREN · MARCELLO MASTROIANNI
YESTERDAY, TODAY AND TOMORROW
HORAIRE : 12.15 - 2.30 4.50 - 7.00 9.30
9e SEM.
AIR climatisé
8e SEM.
HORAIRE 12.30 - 2.40 4.50 - 7.05 9.15
"BRILLIANT! A 'TOM JONES' WITH JETAWAY!"
Little Cinema
the Easy Life
VITTORIO GASSMAN CATHERINE SPAAK

AU CANAL
ET AU RÉSEAU FRANÇAIS
THIERRY LA FRONDE
le samedi à 8 heures
nouveau feuilleton de cape et d'épée
radio-canada

AU CANAL
ET AU RÉSEAU FRANÇAIS
Une grande émission dramatique est présentée le dimanche soir en alternance avec L'HEURE DU CONCERT.
THÉÂTRE D'UNE HEURE
dimanche le 13 septembre à 9 heures
L'ÉTRANGÈRE
drame de Robert Elie
radio-canada

L'univers féminin

Le tailleur BOHAN pour l'automne 64. La jupe montée est légèrement arrondie, la veste courte à col tailleur comporte deux rangées de boutons. Le tissu est un chatoyant plaid de laine dans des coloris de beige, blanc et mandarine. Un modèle original de la maison Dior, dessiné par Marc Bohan et que la maison Holt Renfrew de Montréal distribuera, en exclusivité, au Canada.

Marc BOHAN et Yves ST-LAURENT se disputent les honneurs de la collection Holt Renfrew

par Solange CHALVIN

Avec trois semaines de retard sur les Parisiennes, nous avions le privilège, hier, à Montréal, d'assister à la présentation de plusieurs modèles originaux de la collection d'automne-hiver des couturiers Marc Bohan de chez Dior et Yves St-Laurent. C'est dans le plus vaste salon du Ritz Carlton, envahi par plus de deux cents élégantes montréalaises, que la maison Holt Renfrew présentait une cinquantaine de modèles exclusifs achetés au nom des Canadiennes par ce magasin de la rue Sherbrooke. Comme on le sait, cette maison est le client le plus important de Dior à l'étranger. Il était amusant de constater que, comme le faisait remarquer hier Marc Bohan dans une entrevue qu'il accordait à notre journal, toutes les femmes sont maintenant élégantes. Ceci était particulièrement vrai, hier, dans ce salon montréalais où il était quasi impossible de distinguer le mannequin de la cliente éventuelle. Il faut dire que la présence au défilé du jeune couturier Marc Bohan avait peut-être stimulé la vanité de ces dames. La commentatrice du défilé, Michèle Tisseyre portait pour sa part un adorable tailleur de daim garni de cuir, signé Pierre Cardin.

Points saillants de la mode parisienne :

- **la jupe à panneau ou enveloppe; ou la jupe arrondie aux hanches, montée sur une ceinture avec plis souples. La jupe tube disparaît.**
- **la veste du tailleur est courte; sans col ou avec un tout petit col officier; elle porte quatre sinon six boutons espacés; les manches sont raglan.**
- **après le noir qui vient en tête, tous les bruns foncés et les gris se classent en deuxième place; pour le soir, toujours après le noir, des coloris chatoyants : des roses, émeraudes, mandarines.**
- **pour Marc Bohan, un seul chapeau : la casquette de feutre à profonde calotte enserrant la tête, portée bas sur le front. En deuxième place, le béret qui est presque toujours blanc et si possible en fourrure. Le grand favori : le béret de vison blanc !**

Vogue sans précédent du tailleur

S'il faut en juger par la place importante qu'occupe le tailleur dans toutes les collections que nous avons vues cette saison — en particulier chez les couturiers européens — toute femme devra posséder au moins deux tailleurs. L'un pour le jour, l'autre pour le soir. Les tailleurs du jour sont en lainages peluchés, adoptent la ligne décrite plus haut et se portent toujours sur des surblouses dans un ton plus prononcé que le tailleur. Dans la collection Holt Renfrew, les modèles de Marc Bohan furent très applaudis. Tous les tailleurs comportaient quatre boutons espacés sur la veste et même deux ou quatre autres boutons sur le panneau avant de la jupe.

Une heureuse extravagance

La maison DIOR a la fantaisie et le pouvoir de sortir chaque année quelques modèles absolument extravagantes qui séduiront les femmes qui possèdent déjà tout. Cette année, il s'agit d'une très simple pelisse de popeline beige, doublée de vison ou de nutria. S'il pleut, vous la portez côté pelisse; s'il fait beau temps ou nuit, vous la portez côté vison !

Un manteau unique

Le clou de la collection fut sans doute un splendide léopard de Somalie doublé de velours de soie de Lyon. Il s'agit d'un manteau de théâtre, sans col, sans bouton, de longueur trois-quarts. Reversible, il sera léopard à l'heure du dîner ou même du thé, et velours de soie noir après le théâtre ou à l'heure du bal. Un manteau unique qui permettra une fois de plus aux femmes de croire dans le génie de certains grands couturiers même si elles voudraient une fois pour toutes, renoncer à certains mythes dont DIOR est le fidèle reflet.

Le maquillage 64-65 sera plus coloré

NEW-YORK — Les nouveautés d'automne apparaîtront aussi bien au comptoir des maquillages que dans la section des vêtements et accessoires. Les lèvres reprendront un peu de couleur alors que le "décoloré" est passé de mode. aL bouche aura des contours soulignés, évoquant la forme d'un pétale en pointe pour la lèvre supérieure. La rose sera la nuance la plus populaire, ce qui donnera plus de vie au visage féminin, alors que durant la dernière soia ns,les jeunes femmes se donnaient l'allure de "Dame aux camélios".

Comment apprendre à lire dans les yeux de votre partenaire

LOS ANGELES — A la vue de quelque chose de plaisant, les pupilles des yeux se dilatent et dans le cas contraire, elles se contractent. Cette observation rapportée au congrès de l'Association américaine des psychologues, pourrait indiquer les sentiments de l'individu. Le Dr Eckhard H. Hess, chef du département de psychologie à l'Université de Chicago, a précisé que ces réactions sont différentes de celles qui provoquent la dilatation et la contraction des pupilles sous l'effet de la lumière, car elles proviennent du système nerveux. "C'est un peu comme si on pouvait voir dans le subconscient, sans nécessité d'expression verbale", a-t-il dit.

A titre d'exemple, il a cité un groupe d'étudiants et professeurs qui se disaient en faveur du président Johnson, et à qui on avait montré des photographies de L. B. Johnson, et du sénateur Barry Goldwater, candidat républicain à la présidence. En même temps, on photographiait les yeux de ce groupe de personnes. Dans une proportion d'un tiers, on a enregistré la dilatation des pupilles en faveur de Goldwater. Le docteur Hess explique ce fait de cette préférence pour le sénateur de l'Arizona, qui existait dans le subconscient sans la volonté de l'exprimer par des mots. L'image de bons plats à mettre l'eau à la bouche a provoqué la dilatation de la pupille encore bien davantage et les photos reproduisant des personnes du sexe opposé, a agrandi la pupille de l'oeil dans une proportion de 41 pour cent.

Mlle Geneviève Beullac, fille de M. et Mme Roger Beullac, c.r., et M. J.-Frédéric Beaubien, fils de M. et Mme J. Beaubien, dont le mariage a eu lieu hier, à Montréal, en la cathédrale Marie-Reine-du-Monde.

SUR VOTRE AGENDA

DATE	INVITATION	LIEU
12 septembre	Fête dans l'île pour tous les vieillards de Montréal, à 12 h. 30. Cette fête est organisée par les Petits Frères des Pauvres. Renseignements : 849-7430.	Restaurant Hélène de Champlain
14 septembre	Inscription à 7 h. 30 dans les 50 sections de Montréal pour les Cours de Préparation au mariage. Renseignements : 288-4261.	
15 septembre	Assemblée générale de la VOIX DES FEMMES, à 8 h. 30.	2196 rue St-Luc, Montréal
15 et 16 septembre	Inscription à 8 h. 30 à des cours d'initiation aux arts plastiques organisés par le centre d'art "La porte ouverte". Renseignements : MO. 9-4290.	Laval-des-Rapides
17 septembre	Défilé de modes au profit du Centre musical et culturel de Chomedey, à 8 hres au Faisan Bleu, boul. Labelle. Renseignements : 844-2607.	Chomedey
22 septembre	Démonstration et dégustation de mets chinois à 8 h. 30 au cinéma Normandie. Cette soirée est organisée par l'OTJ. de Ste-Martine.	Ste-Martine
Couture et art culinaire	Des cours de couture et d'art culinaire seront donnés au Foyer St-Nom-de-Marie. Renseignements : UN. 1-2933.	920 Chêneville
Couture et chapellerie	Des cours de couture, de chapellerie et de langues seront donnés au Centre Notre-Dame du Bon-Conseil. Renseignements : WE. 3-6165.	4281 avenue Western

Au Congrès des Foyers N.-Dame

M. et Mme Gérard Larivière, couple président du 5e Congrès des Foyers N.-Dame canadiens qui a lieu présentement à Montréal. La prochaine conférence a lieu, ce soir à 8h.30 à l'auditorium du Plateau.

Mme Pandit serait nommée ambassadeur

BOMBAY — Un journal de l'Inde rapporte que le premier ministre Shastri songe à utiliser encore davantage les talents diplomatiques de Mme Vijaya Luxmi Pandit, soeur du défunt premier ministre Nehru. Mme Pandit, une femme à cheveux blancs et dans la cinquantaine avancée, est actuellement gouverneur de l'Etat de Maharashtra.

Les rumeurs circulent voulant que M. Shastri pourrait lui offrir un poste comme ambassadeur itinérant de l'Inde. On estime que Mme Pandit possède de hautes compétences. Elle fut le premier ambassadeur de l'Inde en Union soviétique et elle occupa les mêmes fonctions aux Etats-Unis. Elle a déjà été présidente de l'Assemblée générale des Nations unies et chef de la délégation indienne pour cet organisme mondial. Mme Pandit fut aussi haut commissaire de l'Inde à Londres.

Adieu piquette, le vin rouge sera meilleur

PARIS. — A Paris, on a entrepris une campagne pour améliorer la qualité du vin rouge "ordinaire", dont la plupart des 30 millions d'adultes français font usage pour accompagner leurs repas du midi et du soir. Le gouvernement a décrété l'abolition d'un système selon lequel quinze pour cent de toutes les récoltes de viniculture doit constituer la proportion gardée en réserve pour la distillation ou usage industriel, et 85 pour cent qui reste comme garantie du prix courant, sans tenir compte de la qualité.

Désormais, tous les vins feront l'objet d'un examen en laboratoire et ils conviendront à la consommation humaine. En plus, on examinera la teneur en alcool, qui peut varier de 8.5 à 10 p.c. selon la région.

Histoire de l'Art à l'Un. de Montréal

M. L.-V. RANDALL, directeur de la section d'histoire de l'art de l'Université de Montréal, vice-président d'honneur et membre du comité de direction du Musée des Beaux-Arts de Montréal, traitera des grandes lignes et des points culminants de l'histoire de l'art, les mardis et mercredis après-midi, de 4 h. 30 à 6 h. 30, à compter du 15 septembre.

M. LEYMARIE, titulaire de la chaire d'histoire de l'art de l'Université de Genève, conservateur du Musée de France et auteur de nombreuses publications dont quelques-unes traitent de l'art aux XIXe et XXe siècles, donnera, à titre de professeur invité, un cours sur la peinture française : Cézanne et le post-impressionnisme (Van Gogh, Gaugin, etc.), et un autre portant sur la peinture en France de 1900 à 1914. Ils débuteront le mercredi 16 septembre et se poursuivront jusqu'à la fin de novembre, les mercredis, jeudis et vendredis, de 4 h. 30 à 6 h. 30 de l'après-midi.

Carnet mondain

M. et Mme Jacques M. Letourneau de Pointe-Claire annoncent le mariage de leur fille Hélène, à M. Paul-André Mathieu, fils de M. et Mme Valérien Mathieu de Saint-Laurent. La bénédiction nuptiale leur sera donnée le 19 septembre prochain, à 10 h. 30 en l'église Saint-Joachim de Pointe-Claire.

POUR BIEN DIGÉRER BUVEZ :
UNE EAU DE SANTÉ ALCALINE & PÉTILLANTE QUI FACILITE LE TRAJET DIGESTIF ET L'ÉLIMINATION
Lithines 33
ÉCHANTILLON GRATUIT C.P.E. 200, Rue Vallée, MONTRÉAL

L'ELEGANCE de L'HEURE
No M-365

HELGA de New-York vous propose cette robe pour les après-midi de septembre. C'est une robe suffisamment habillée pour le thé de 4 hres comme pour une partie de cartes entre amies.

Le patron imprimé no M-365 est offert pour les tailles 8, 10, 12, 14, 16 et 18 ans.

La grandeur 16 requiert 4⅛ verges de tissu de 35 pouces de largeur.

Ce patron est en vente au prix de $1.00 au Service des Patrons, Le Devoir, 434 est, rue Notre-Dame. Les commandes doivent être faites par écrit, très lisiblement avec mesures et numéro exacts, en ayant soin d'inclure un bon de poste.

APPRENEZ

"Un vieux proverbe anglais prétend que la beauté n'est pas plus profonde que la peau. Un nouveau concept français prouve au contraire que l'esthétique repose sur des données véritablement scientifiques. La science de l'esthétique est une étude biologique et physiologique et ce n'est pas seulement l'emploi de crèmes et du maquillage" ainsi s'exprime Josette Ghédin, esthéticienne, visagiste et auteur de "Savoir se maquiller".
Arrivez à une carrière brillante en apprenant la méthode scientifique d'esthétique visagisme, massothérapie, manicurie, électrolyse ou pédicurie.
"Des situations fascinantes vous attendent et vous éprouverez de grandes satisfactions à dispenser une auréole de beauté", dit Josette GHEDIN, directrice du Centre d'Etudes Esthétiques.
Le Centre d'Etudes Esthétiques est une école détenant un permis en vertu de la Loi des écoles professionnelles privées. Cette école décerne un certificat professionnel aux élèves ayant réussi leurs examens.
Demandez votre test d'aptitudes, sans obligation de votre part.
Ecrivez au Centre d'Etudes Esthétiques, 1022 est, rue Sherbrooke, Montréal, ou, mieux encore, téléphonez aujourd'hui à LA. 6-1821.

Fontaine de Beauté INC.
offre aux
DAMES DE MONTREAL
un
PLAN DE PRIVILEGE SPECIAL
ET UN PLACEMENT
pour
BENEFICE LUXE BEAUTE

CELA COUTE :
Catégorie 1 — Trois cents dollars
Catégorie 2 — Cinq cents dollars
Catégorie 5 — Mille dollars
Catégorie 10 — Deux mille dollars

LES AVANTAGES SONT :
1. Cartes de Privilège Personnel qui rendent disponibles des services luxueux en soins de beauté, haute coiffure et massage du corps qui valent cent dollars pour vous chaque année pendant des périodes d'une à dix années, expositions de la mode et des démonstrations esthétiques annuelles, le tout absolument sans frais pour vous.
2. Des conseils concernant la diminution du poids et tout problème relatif aux défauts capillaires ou de l'épiderme, aussi absolument sans frais pour vous.
3. Participation des bénéfices annuels le long de dix années avec une garantie minimum de 4% p.a. Règlement de votre intérêt ou votre portion des bénéfices annuels du Salon sera déterminé selon les états de comptes vérifiés Le placement initial en argent vous sera remboursé intégralement à la fin des dix ans.

Veuillez écrire s.v.p.
FONTAINE DE BEAUTE INC.
Suite 1412
1110 ouest Sherbrooke, Montréal, 2.
Division des Plans Spéciaux

INSTITUT D'ART CULINAIRE ENRG.
1253, rue McGill College, suite 120
Tél.: 861-9697
(Détenant un permis d'école professionnelle privée)
COURS FONDAMENTAL DE CUISINE PRATIQUE et de FINE CUISINE avec DEGUSTATION
par le chef et professeur Henri X. Bernard
Cours d'automne commençant le 5 octobre l'après-midi à 1 h. 15 — le soir à 7 h. 30

FB INTERESSANT ET IMPORTANT FB
CATALOGUE DE VENTE A L'ENCHERE DE L'AUTOMNE 1964
Présentant un vaste choix d'articles
DE LA SUCCESSION DE FEU MLLE ESTELLE HOLLAND
Sous la direction du Royal Trust Company.

DE PLUS, PLUSIEURS SUCCESSIONS ADDITIONNELLES — COMPAGNIES DE GESTION ET AUTRES INTERETS

Cette vente comprend plusieurs pièces antiques aussi bien que des reproductions de qualité dans L'AMEUBLEMENT et ACCESSOIRES. — aussi — un choix intéressant d'OBJETS D'ART DE LA PERSE ET DE LA CHINE, argenterie solide et plaqué, porcelaine et verrerie, pianos, équipement pour foyer, cuivre jaune et cuivre rouge, étain, peintures par des artistes canadiens et européens, un choix exceptionnel de tapis orientaux.

AMEUBLEMENT ET ACCESSOIRES :
1 piano concert et 3 pianos à grande queue, chaises Louis XIV, XV, XVI et autres pièces, antiquités anglaises du 18e et 19e siècles, ensembles de chambre à coucher, de salon et de salle à dîner, pupitres, cabinets de coin et autres, horloge grand-mère, miroirs, etc. etc.

CRISTAL ET PORCELAINE :
Vases, vaisselle et verreries de toutes sortes, fixtures électriques, lustres., services à dîner Royal Crown Derby et autres, services à thé, services à dessert, lampes, etc., etc.

ARGENTERIE SOLIDE ET PLAQUE :
Coffre de coutellerie avec service complet modèle de Saxe, service de vaisselle en argenterie solide, autres services de vaisselle en argenterie solide, services à thé, vases, chandeliers, plats à fruits massif en argenterie, etc. — plateau plaqué, plats d'entrée, chandeliers, vaisselle, saucières, etc.

CUIVRE JAUNE, ROUGE ET ETAIN :
Equipements pour foyer, plaques, bols, vases, bouilloires, etc.

OBJETS D'ART DE LA PERSE ET DE LA CHINE :
Vases, rouleaux, jades, ivoires, porcelaines, cuivre jaune et rouge, pistolets, épées, poignards et plusieurs autres objets qui intéressent le collectionneur.

ORNEMENTS :
Horloges, figures et figurines, vases muraux, plaques, etc.

OEUVRES D'ART :
Peintures par des artistes canadiens et autres, incluant des oeuvres de : R. Pilot, Suzor Cote, F.S. Coburn, Arthur Lismer, Gordon Pfeiffer, Henri Masson, F.M. Bell Smith et autres.

TAPIS :
Un vaste choix dans la quantité et la qualité incluant : Kermans, Boukharas, Shiraz, Avshar, Indo et autres Sarouks, Chine, Kilim et plusieurs autres.

SIX SEANCES INTERESSANTES
CINQ APRES-MIDI : — Mardi, mercredi, jeudi, samedi et lundi.
22-23-24-26-28 septembre à 1h.45 p.m.
UNE SOIREE : — (Séance spéciale sur l'art) vendredi
25 septembre à 7h.30 p.m.
EXHIBITION: — Jeudi et vendredi — 17 et 18 septembre de 9h.30 a.m. à 9 h. p.m. et samedi, le 19 septembre, de 9h.30 a.m. à 5h.30 p.m.

FRASER BROS. LTD.
901 ouest, rue St-Jacques, Montréal, Québec - UN. 6-5751
Encanteurs et vérificateurs depuis 1880

"MAISONS D'ENSEIGNEMENT"

COLLÈGE VALERY

UNIVERSITÉ POPULAIRE CANADIENNE
Président : JOSÉ LEROUX, B.A., L.S.P., LL.B.

JOUR
SOIR

Cours de droit
COMPLET (SOIR)

Cours commercial

Anglais
élémentaire, intermédiaire et supérieur

Administration du personnel

VENTE ET PUBLICITÉ
ÉCONOMIE

COURS SCIENTIFIQUE
8e 9e 10e 11e

Cours de commerce - administration
(après une 11e année)

Cours général

Espagnol

Journalisme

Préparation aux études de
Garde-malade

Orientation scolaire

Les parents jouissent des avantages des lois de la gratuité scolaire et des allocations sociales et familiales. Bourses accordées par le Ministère de l'Education.

LA. 2-4411

Prospectus sur demande
INSCRIPTION : 2 à 4 p.m. et 7.30 à 9.30 p.m.
3565, PAPINEAU, MONTREAL — LA. 2-4411
(près Sherbrooke)
COLLEGE RECONNU PAR LE MINISTERE DE L'EDUCATION

POUR ÉLÈVES PROBLÈMES

Institut Privé St-Louis

offre aux garçons des cours classiques (d'éléments latins à versification), en difficultés scolaires, la possibilité de rejoindre un cours collégial régulier.

— chaque élève est suivi et guidé individuellement
— nombre d'élèves très limité pour plus d'efficacité
— Pour informations : 331-0012

LISEZ ET FAITES LIRE "LE DEVOIR"

EMAUX SUR CUIVRE

Cours du jour et du soir

• Première école permanente au Québec • Choix de 7 cours par semaine
• Programme défini à l'avance • Cours donnés par un émailleur professionnel
• Attention spéciale aux instituteurs • Prospectus sur demande
• Atelier libre à la disposition des élèves • Prix raisonnable
• Inscription du 21 au 26 septembre incl. début des cours 28 septembre
• Aussi cours par correspondance

ATELIER LIBRE

• Un atelier libre est à la disposition des personnes ayant déjà une connaissance de l'émail

CENTRE D'EMAILLERIE MONET
1015, rue St-Denis
Pour renseignements : 661-0836

L'école CINQ-MARS

JOUR et SOIR

10,330 Lajeunesse
Tél. : 389-7114

a pris de nouvelles dispositions afin d'offrir un

RECLASSEMENT

d'ici : la rentrée du 30 septembre
ou celle du 14 octobre
ou celle du 19 octobre

à ceux qui ont été mal informés ou induits en erreur et qui ont débuté:

1 dans une classe mal établie
inutile
inadéquate

11 ou avec des "professeurs" improvisés d'une compétence douteuse sinon lamentable.

• *Voyez notre annonce dans ce journal*

• *Demandez notre* prospectus

Bureau lundi, mardi, vendredi : 2 - 6 p.m. / 8 - 9 p.m.

l'avenir est à la compétence

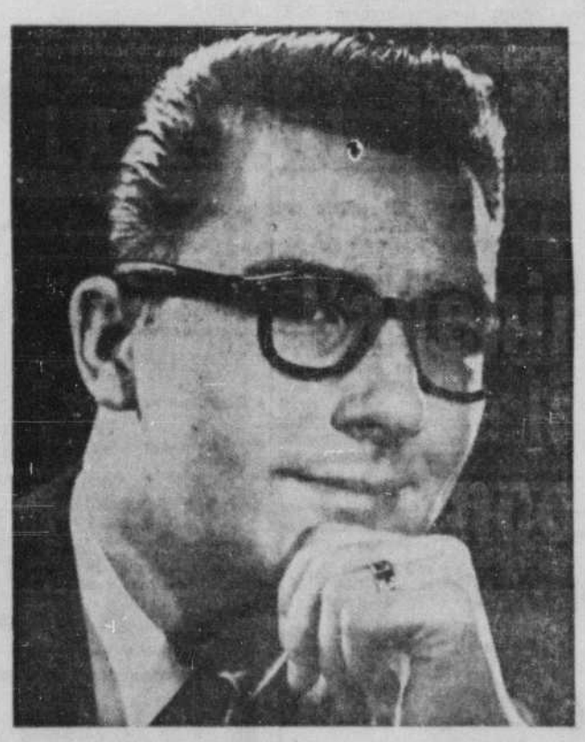

PIERRE LE BLANC
fondateur et directeur général du Studio 5316 Inc.

L'avenir est à la compétence. — Faut-il pour cela bien s'y préparer — Et faire le choix d'une carrière, c'est choisir de se spécialiser. Ce n'est pas une décision que l'on prend sans réfléchir, sans s'interroger sur ses propres dispositions et à seule fin de "faire plaisir à quelqu'un d'autre". Beaucoup de gens sont satisfaits de gagner leur vie — du moins jusqu'au moment où ils ont conscience de l'avoir ratée. Pourquoi ? Parce qu'au moment de choisir, ils n'ont pensé qu'à gagner rapidement un peu d'argent au lieu de se demander si le travail qu'on leur offrait correspondait bien à leur forme d'intelligence et à leurs dons naturels.

Avant de faire un choix, il convient de ne pas oublier que si, à la rigueur, on peut souvent changer d'emploi, on ne peut souvent changer de carrière. Quand on choisi sa carrière, il reste à trouver l'institution où l'on pourra se spécialiser. Plusieurs facteurs font la réputation d'une maison d'enseignement et peuvent, à ce titre, justifier la confiance qu'on lui porte. Avant de choisir "son école", il convient de s'interroger sur sa réputation, de s'informer de son équipement et de considérer son ambiance.

Voici le choix des huit cours complets pouvant être entrepris le jour ou le soir au Studio 5316

COURS DE DESSIN INDUSTRIEL

Le dessinateur industriel est l'intermédiaire indispensable entre l'inventeur, l'ingénieur et l'ouvrier.

Du téléphone au plus haut édifice, en passant par les autos et les transports en commun, le dessin industriel a son mot à dire. Ce langage graphique évolue à travers les siècles et prit un mode d'expression rigide puisqu'il dépend aujourd'hui des règles strictes d'une normalisation internationale que tout dessinateur doit connaître et appliquer dans l'exécution de ses travaux.

Par l'intermédiaire du dessinateur industriel, les ingénieurs et les architectes communiquent le fruit de leurs recherches aux ouvriers d'ateliers ou des chantiers de construction.

De nouveaux emplois se créent chaque jour pour les jeunes ayant reçu une formation adéquate; les salaires ne cessent d'augmenter et les chances d'avancement sont nombreuses.

COURS D'ART COMMERCIAL

L'artiste commercial crée et exécute des dessins afin d'illustrer de la copie d'annonce dans les livres et les magazines. Il crée également des affiches, des panneaux-réclame, et des cartes d'étalage. Il dessine et prépare des graphiques, des tableaux, des diagrammes, des esquisses et des cartes pour publications ou expositions. Il illustre des livres, des magazines, des revues et trace des dessins humoristiques afin d'annoncer divers produits.

Un cours d'art commercial, pour être efficace, doit établir un parfait équilibre entre la théorie et la pratique. Le cours idéal doit fournir à l'étudiant l'occasion d'explorer à fond les divers sujets, aussi bien que leur but et leurs limites, sans pourtant gêner son impulsion créatrice. Mais pour réussir, l'artiste commercial doit s'intéresser au monde dans lequel il vit tout en ayant l'esprit ouvert.

COURS DE DÉCORATION INTÉRIEURE

La décoration d'intérieurs est la profession idéale pour celui qui aime la création et qui veut progresser dans un monde à la proportion de ses talents.

PROGRAMME :

- Théorie de la décoration
  - — Harmonie de la couleur
  - — Arrangement des éléments décoratifs
  - — Accessoires
  - — Eclairage
  - — Tissus
  - — Recouvrement des planchers, plafonds, murs
  - — Décoration de portes et fenêtres
  - — Harmonie et contrastes
  - — Décor résidentiel
  - — Disposition des meubles
  - — Connaissance des styles, etc.
- Histoire de l'Art
- Dessin d'observation
- Anatomie et modèle vivant
- Dessin technique et perspective
- Techniques du dessin
- Composition du meuble
- Dessin du meuble
- Création
- Rendu préliminaire
- Rendu professionnel
- Décoration résidentielle
- Décoration commerciale
- Initiation aux affaires
- Etalage

LE COURS DE CHARME ET PERSONNALITÉ

de l'Académie Pierre

est sous la co-direction de Madame Nicole Germain et de Monsieur Pierre Le Blanc.
Ce cours a été spécialement conçu pour donner à la jeune fille, femme et éducatrice de demain, ce complément qui la fera s'épanouir dans un climat de modernisme bien compris.

le cours se divise en quatre parties

• Aspect physique

Les cours de visagisme et de coiffure sont strictement pratiques. Leur but est d'enseigner à l'étudiante comment tirer le maximum de son potentiel "beauté" et lui permettre de suivre la mode sans en être l'esclave.

• Elégance

La grâce des gestes et de l'attitude, l'art de porter un vêtement, et le talent de savoir le choisir, voilà autant de choses qui s'apprennent et contribuent à l'épanouissement d'une belle personnalité.

• Parole et personnalité

Le charme ne dépend pas toujours de la jeunesse et de la beauté. Avoir du charme, c'est captiver son interlocuteur : la parole est un des moyens les plus surs d'y parvenir

• Comportement social

Toutes les questions qui se posent au sujet du nouveau savoir-vivre trouveront leurs réponses — art de recevoir — de présenter les gens — de voyager, etc. Le protocole dans diverses applications de la vie courante y est étudié avec soin.

COURS DE JOURNALISME

Le journalisme fait partie des arts de la communication. Le journaliste par ses articles informe le public des faits et des idées qui sont la vie et le climat d'une nation.

Les journalistes ont un travail qui demande beaucoup de connaissances pratiques. Leur formation doit être d'autant plus complète que leur influence en s'exerçant peut provoquer des controverses imprévues et surexciter les masses populaires; mais plus grande est la responsabilité de l'homme, plus noble est la carrière.

Avant la guerre, l'aspirant faisait son apprentissage sur place et c'est sous la surveillance de ses chefs immédiats qu'il apprenait son métier. Parce que les heures de travail ont été réduites radicalement, les salles de rédaction ne sont plus aujourd'hui en mesure de former professionnellement les aspirants. C'est donc ailleurs que ceux-ci doivent apprendre à rédiger et à distinguer entre le compte rendu, le commentaire et l'éditorial, etc.

Un cours de journalisme doit donc être conçu dans le but d'initier les aspirants aux travaux et au climat des salles de rédaction. Il doit faire une part très large aux travaux pratiques, sans négliger pour autant l'enseignement théorique.

COURS D'ANNONCEUR

Un annonceur est celui qui a pour fonction de donner les bulletins de nouvelles, les annonces, les messages et l'indicatif, ainsi que le générique et le programme des émissions. Il est en sorte le porte-parole officiel d'une station de radio ou de télévision. L'annonceur peut également remplir les fonctions d'animateur, de lecteur, de maître de cérémonie, de meneur de jeu, de narrateur, de reporter sportif, d'interviewer et celle d'annonceur commercial.

Aux plans de l'expression et de la culture, les stations de radio et de télévision exigent des débutants eux-mêmes une formation qu'elles ne sont plus en mesure de leur donner. Par voie de conséquence, l'apprentissage de ce métier difficile ne peut se faire profitablement que dans une institution ou école spécialisée. Il va de soi que seuls les candidats les mieux préparés pourront accéder aux emplois les plus intéressants.

Perché dans cette chaire de verre qu'est la radio et la télévision, vu et entendu de tous, l'annonceur assume un rôle de maître. Cette énorme responsabilité fait appel à la compétence et non à l'improvisation.

COURS DE PUBLICITÉ

La publicité moderne, à la fois art et science, consiste à renseigner le public, par les grands moyens d'information, sur les produits ou les services qui lui sont offerts. Discipline relativement nouvelle, la publicité est issue du journalisme. Son enseignement doit être aussi bien pratique que théorique. Celui qu'intéresse la publicité doit apprendre la psychologie des besoins, les moyens scientifiques de recherche, les méthodes modernes d'enquête. L'étude du marché et du produit lui est indispensable. Il doit également apprendre l'art de concevoir et de réaliser des idées et des campagnes publicitaires. L'influence des moyens d'information et leur valeur publicitaire font l'objet de son attention. Enfin, il doit connaître les problèmes que pose la traduction en annonce.

COURS DE RELATIONS PUBLIQUES

Les relations publiques occupent, dans le champ des activités humaines, un secteur de plus en plus étendu. La pratique des relations publiques attire un nombre grandissant d'aspirants en raison du nombre également croissant d'entreprises qui en reconnaissent l'utilité.

Les relations publiques sont une application moderne de la fonction de conseiller exercée depuis toujours auprès des grands, par des hommes d'expérience et de jugement.

Le rôle du praticien des relations publiques est d'observer de l'extérieur, de quelle façon est accueillie l'entreprise et d'en présenter, aux divers publics, une image véridique, sous forme agréable et accessible.

Un cours de relations publiques doit donner une large part à des cours de connaissances générales devenues indispensables dans la pratique de cette carrière intéressante et exigente. Que l'aspirant "relationniste" se souvienne simplement qu'il faut — en cette carrière comme en toute autre — gagner ses épaulettes.

liste partielle des professeurs

Anatomie et modèle vivant : L.R. Fournier.
Arts comparés : Guy Boulizon.
Annonceurs Radio-TV : Ollivier Mercier Gouin, Raymond Charette, Henri Bergeron, Nicole Germain, Yvon Blais.
Composition et dessin du meuble : Roger Côté.
Composition et disposition d'annonces : L.R. Fournier, Robert Bélair, Ronald Nydegger et R. Leeming, ass.
Dactylographie : D. Aubin, Lise Giguère.
Démarche et maintien : Isabelle Gobeil.
Dessin à main levée : Robert Bélair, L.R. Fournier.
Dessin industriel : Raymond Ouimet, A. Cérino, Yves Marsan, Claude L'Heureux, ass.
Décoration d'intérieurs : Roger Côté, Fred Jannack.
Diction et phonétique : Lucie de Vienne.
Elégance : Claudine Souvay, Isabelle Gobeil.
Etiquette moderne : Marcelle F. Jacques.
Féminité : Nicole Germain.
Histoire de l'Art : Guy Boulizon.
Illustration de mode : Benoit Dufour.
Illustration, maquettes et ateliers : Robert Bélair.
Institutions politiques : Naïm Kattan.
Initiation aux affaires : Robert Turgeon.
Journalisme : Jean-Louis Gagnon, Gustave Lafontaine, Gérard Fecteau.
Journalisme parlé : Paul Boudreau.
Langue française : Guy Boulizon.
Les gouvernements comparés : Naïm Kattan.
Lecture de plans : Raymond Ouimet.
Lettrage publicitaire : R. Bélair.
Littérature franaise : Guy Boulizon.
Mathématiques : Yvon Dupuis.
Mode : Jacques de Montjoye.
Organismes internationaux : Naïm Kattan.
Parole et personnalité : Lucie de Vienne, Camille Roberge, R. Baras.
Publicité : Maurice Watier, Antonin Boisvert.
Relations publiques : Paul Boudreau, Louis Trudel.
Salle de rédaction : Jean-Louis Gagnon.
Typographie et techniques de presse : Arthur Gladu, Robert Bélair.
Visagisme : Edith Serei, Monique Pedley.

CONDITIONS D'ADMISSION

Etre âgé de 16 ans ou plus. Si moins de 21 ans, posséder une 11e année ou l'équivalent. Etre sérieux et avoir le désir d'apprendre. Avoir un goût précis pour le sujet choisi. Un examen d'entrée est nécessaire dans certains cas.

Pour tout renseignement concernant l'admission ou l'inscription à l'un ou l'autre de ces cours, téléphonez à 279-7351, écrivez-nous ou encore mieux visitez l'exposition des travaux pratiques des élèves dans les classes de l'Ecole.

L'Ecole est ouverte aux visiteurs tous les jours entre 10 A.M. et 9 P.M. Le samedi jusqu'à trois heures

studio 5316 inc

"Ecole détenant un permis en vertu de la loi des Ecoles Professionnelles Privées"

5316 avenue du Parc, Montréal, Tél. 279-7351

NOUVELLE ADRESSE DE

La Librairie des Ecoles

(F.E.C.)

1083, AVE VAN HORNE, MONTRÉAL 8,
Tel.: 274-6521*

Venez visiter notre NOUVEL IMMEUBLE SITUÉ à
1083, Avenue Van Horne (coin ave Querbes)

HEURES D'AFFAIRES

Lundi au Vendredi = 9: AM à midi
1: PM à 5:15 PM
Samedi = 9: AM à midi
(excepté le 5 Septembre)

POUR L'OUVERTURE DES CLASSES

LES FINS DE SEMAINES DU : 11, 18 et 25 Septembre
le Vendredi soir = jusqu'à 9: PM
le Samedi = jusqu'à 4: PM

NB : Entre midi et une heure, le magasin est fermé au public, cependant nous répondons à tous les appels téléphoniques.

BOUL. MÉTROPOLITAIN

Comment vous rendre à notre NOUVEL IMMEUBLE!

* Autobus 80 ou 84 Avenue du Parc ! Tel.: 274-6521*
* Autobus 160 ou 161 Van Horne !

"MAISONS D'ENSEIGNEMENT"

LYCÉE DA SILVA

10,142 boul. St-Laurent — DU. 8-5764

COURS PRIMAIRE :

1ère année à la 6ème année

Cours français et canadien

Pour l'inscription, l'on est prié de se présenter le plus tôt possible en apportant le dossier scolaire.

Bureaux ouverts tous les jours de 2 à 5 P.M. et de 7 à 9 P.M.

(N.B. Il reste quelques places en 8e année classique.

RECONNUE PAR LA FACULTE DES ARTS DE L'U. DE M.)

COURS D'ART DRAMATIQUE ET DE DICTION

Ces cours sont dispensés par des professeurs réputés et compétents

COURS DU JOUR OU DU SOIR
POUR ENFANTS OU ADULTES

L'ECOLE NORMALE D'ART DRAMATIQUE

10,140 boul. St-Laurent 388-9841

Direction : Jean-Marie da Silva

RONALD PETTIGREW
Auteur-fondateur

CONVERSATION ANGLAISE

RONALD ENGLISH SCHOOL

8030 rue Saint-Denis, Montréal

ÉCOLE RECONNUE DE HAUTE RÉPUTATION

NOTRE MEILLEURE PUBLICITE : NOS ANCIENS ELEVES

IMPORTANT

Assistez gratuitement à l'exposé complet de notre méthode. Nous invitons les personnes qui ont étudié différentes méthodes d'anglais, sans succès apparent, à se présenter à l'une de nos écoles. Elles seront enthousiasmées de notre mode d'enseignement.

On parle l'anglais Pettigrew au bureau, au téléphone, en voyage, dans les magasins, dans le commerce, dans les affaires.

PROFESSEURS QUALIFIES DE LANGUE ANGLAISE

L'inscription se fait après l'exposé du cours, de 8.00 à 9.00 p.m., aux dates et aux écoles mentionnées, à savoir :

DÉMONSTRATIONS

Lundi, 14 sept., école second. "St-Stanislas," 1200 est, Laurier
Mardi, 15 sept., école "St-Vincent-Ferrier," 8135, rue Drolet
Mercredi, 16 sept., école second. "St-Marc," 3000 Beaubien
Jeudi, 17 sept., école sec. "Chomedey," 1820 boul. Morgan

Les instituteurs et les institutrices religieux ou laïques de la C.E.C.M., s'inscrivent tous les ans à nos cours de conversation.

RENSEIGNEMENTS : DU. 8-0527

Aurèle Daoust
directeur

COLLÈGE VILLE-MARIE

1380, rue Gilford, Montréal 34
Téléphone : 525-2516

École secondaire indépendante reconnue par le Ministère de l'Education et par la Faculté des Arts de l'Université de Montréal

COURS DU JOUR

Cours classique : 8e année (Eléments latins)
Cours scientifique : 8e à 11e année
Cours général : 8e à 11e année
Cours commercial : 10e et 11e années
Cours préparatoire aux études supérieures (nouvelle 12e année)

COURS DU SOIR

Cours préparant aux diplômes du Ministère de l'Education
Cours général: 8e et 9e années (un an) — 10e et 11e années (un an)
Cours scientifique: 10e année (un an) — 11e année (un an)

Cours de conversation anglaise
1er degré: pour les débutants 2ème degré: pour les élèves plus avancés

Cours d'espagnol (sous la direction de M. José Sanchez, correspondant de la Presse espagnole à Montréal)
1er degré: pour les débutants 2ème degré: pour les élèves plus avancés

Cours de secrétariat
Sténographie, dactylographie, comptabilité, administration, rédaction de rapports

INSCRIPTIONS POUR TOUS LES COURS
du lundi au vendredi de 9 A.M. à 5 P.M.
Le soir : lundi, mardi, mercredi et jeudi de 7.30 P.M. à 9.30 P.M.

Les élèves de 8e à 11e années inscrits aux cours du jour peuvent bénéficier de la subvention de $200. octroyée par les commissions scolaires. L'élève de 16 ou 17 ans inscrit aux cours peut aussi bénéficier d'une allocation sociale de $10. par mois s'il fréquente l'école régulièrement.

PROSPECTUS SUR DEMANDE

INSTITUTO ESPANOL DE MONTREAL

dirigé par les professeurs
J.L. VELASCO et J.M. VILLASANTE

méthode rapide et moderne pour apprendre l'espagnol.

Groupes de conversation et débutants.

GROUPES RESTREINTS
1452 Bishop suite 12 Téléphonez à VI. 2-3566

Pour vos garçons **Pour vos filles**

Le "Collège français"

5217, avenue de l'Esplanade — Montréal

une réputation solide :

— 35 professeurs laïques, diplômés des universités françaises et canadiennes
— Cours secondaire officiellement reconnu le 23 mai 1962
— Cours collégial français officiellement reconnu le 19 décembre 1963
— Près de 750 élèves déjà inscrits
— Habilité à recevoir les subventions des commissions scolaires et les bourses gouvernementales

des solutions adaptées :

1. PRE-SCOLAIRE DES L'AGE DE 4 ANS ½ - 5 ANS
2. PRIMAIRE COMPLET EN CINQ ANNEES
(ouverture récente d'une nouvelle classe de 7e ou Préclassique)
3. SECONDAIRE DE LA FACULTE DES ARTS DE L'U. DE MONTREAL
(3 classes d'Eléments latins, 2 classes de Syntaxe, 2 classes de Méthode, 1 classe de Versification)
4. COLLEGIAL FRANÇAIS:
— Préparation en 2 ou 3 ans au baccalauréat français
— Année unique de philosophie
— SERIES SANS LATIN particulièrement adaptées au cas des élèves de 11e et 12e scientifiques désireux d'entrer en université

Pour tous renseignements: tél. 272-0754

INSTITUT ALIE

2850 est, rue SHERBROOKE, Mtl 24

Ecole reconnue par le Ministère de l'Education

TÉL.: 527-3631

1 - COURS du SOIR
8e à 12 — scientifique, général, commercial

2 - COURS par correspondance
6e et 7e — 8e à 12e scientifique, général, commercial

3 - COURS du JOUR
8e à 12e — scientifique, général, commercial et préparatoires aux études supérieures

4 - CONVERSATION ANGLAISE
trois niveaux

5 - CONVERSATION FRANÇAISE
trois niveaux

6 - ESPAGNOL

7 - FORMATION de CHEF
contremaître ou commis supérieur

8 - INITIATION aux AFFAIRES

INSTITUT ALIE
2850 EST, RUE SHERBROOKE
MONTRÉAL 24, QUÉBEC

Sans obligation de votre part, demandez notre prospectus. Indiquez le cours qui vous intéresse

☐ Jour ☐ Soir
☐ Correspondance
☐ Conversation anglaise
☐ Conversation française
☐ Espagnol ☐ Formation de chef
☐ Initiation aux affaires

NOM .....
ADRESSE .....
VILLE .....
TEL. : .....

L.D. — 12-9-64

ECOLE PROPEDEUTIQUE INC.

(Ecole de préparation universitaire)

835 ouest, Jean-Talon — Tel. 277-3644

CLASSES REGULIERES de 10e et 11e Scientifique
COURS PRÉPARATOIRE AUX ÉTUDES SUPÉRIEURES (12e)
approuvé et conforme aux normes du Ministère de l'Education

PROPEDEUTIQUE — (13e année)
Options : Génie, Sciences, Pharmacie, Commerce, Arts

Inscription : du lundi au vendredi inclusivement de 2h. à 5h. p.m.
LE SOIR : les mardis, mercredis et jeudis de 7.30 à 9 h. p.m.
A d'autres moments, sur rendez-vous
Orientation scolaire sur demande

ÉCOLE RECONNUE OFFICIELLEMENT PAR LE MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION
Octroi de $200 des commissions scolaires

DESSIN COMMERCIAL

COURS DU JOUR ET DU SOIR

pour garçons et jeunes filles

COURS DE DESSIN COMMERCIAL PAR CORRESPONDANCE

Une école professionnelle ayant plus de 25 années d'expérience dans l'enseignement du dessin et spécialisée uniquement dans le dessin commercial

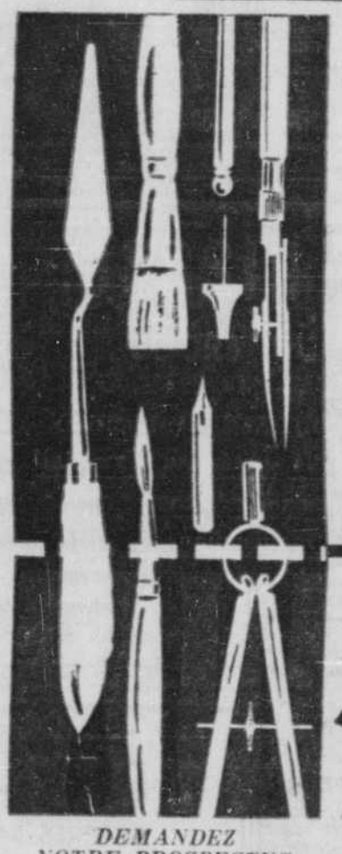

- Lettrage, perspective, anatomie, dessin, typographie, photographie, retouche, mise en page, étude complète de la couleur, dessin à vue, photo-montage, cartonnage, affiche, mobile, carte d'étalage et dessin de mode.
- Lavis, Craftint, Ciarco, Aquarelle, Carte à gratter, Gouache, Aérographe, Dry-brush, Trame.
- Principes de la lithographie, imprimerie, silk-screen, miméographie, photogravure, photostat, procédé en quatre couleurs.

Face à une demande considérable d'inscriptions il nous fait plaisir d'ajouter un cours de dessin commercial supplémentaire, le soir, qui débutera le mercredi 7 octobre.
Inscrivez-vous dès maintenant

Ouvert les mardis et jeudis soir de 8 hres p.m. à 10 h. 30 p.m. pour visite et inscription.

DÉBUT DES COURS : 8 SEPT.

STUDIO SALETTE ENRG.

8883, boul. St-Laurent (au nord de Crémazie)
Tél. 381-6895

DEMANDEZ NOTRE PROSPECTUS

L'école CINQ-MARS

du JOUR et du SOIR

en ses nouveaux locaux modernes, face au parc Ahuntsic

10330 LAJEUNESSE
tél.: 389-7114

dispense l'enseignement le plus "à point" en

MATHEMATIQUES en vue de POLYTECHNIQUE

faculté des SCIENCES,
architecture,
arpentage,
écoles militaires et de marine,
hautes études commerciales,
et autres facultés.

• • •

l'école CINQ-MARS donne aussi régulièrement le cours SCIENTIFIQUE aux niveaux SECONDAIRE et COLLÉGIAL en

9ème. 10ème. 11ème.
12ème. 13ème

JOUR et SOIR

INSCRIPTION
4-6 p.m. et 8-9 p.m.
les mardis, mercredis et vendredis
à d'autres moments sur rendez-vous
Prospectus sur demande

Rentrées :
le 30 septembre
le 14 octobre
le 19 octobre

Les mots croisés du "DEVOIR"

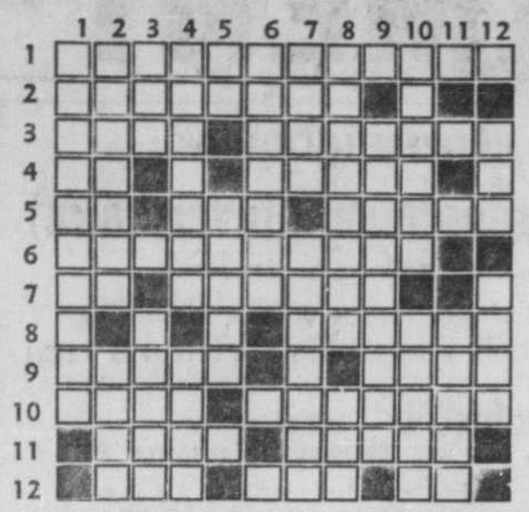

HORIZONTALEMENT

1—Qui arrive de façon inattendue
2—A son escouade à Montréal
3—Comme une carpe — Mouvement en spirale
4—Continue — Courses précipitées
5—Commence une gamme — Souverain — Amènent des averses
6—Qualifie une encre de qualité
7—Carte — Boit à petits coups
8—Escompte
9—Pénètre — Paradis
10—Pour parler à un roi — Souvent publicitaire au bord des grandes routes
11—Etre suprême — Province d'Afrique du Sud, à l'envers
12—Dans la mer — Propre — En lot

VERTICALEMENT

1—Qui ne font pas attendre
2—Sources de laine — Habitations de branchages
3—Champ — Rayé
4—Amènent des corrections — Vrai
5—Article arabe — Grasse quand elle est pressée
6—Transporte sa marchandise avec précaution
7—De même — Pour une aurore
8—Calme et tranquillité — Début de nation
9—A la condition de
10—Couverte d'arbres — But suprême
11—Qui siège
12—Possessif — Arrivé

Solution d'hier :

Horizontalement:—
1—BEAUCEVILLE
2—AVIRON — MI
3—CI — VICE
4—HELAS — BATARD
5—EREINTE — MIE
6—ANOMALIE
7—WATERLOO
8—ET — ID — IVRE
9—RENCONTRIONS
10—NEON — UITN
11—AU — IDEE — OU
12—RENVERSE

Verticalement:—
1—BACHELIER — AS
2—EVIER — TENU
3—AI — LEAR — NE
4—URBAIN — ICONE
5—CO — SNOWDON
6—ENT — TMA — IV
7—BEATITUDE
8—VA — LEVRIER
9—LAIT — IRRITES
10—CAMELEON
11—EMERI
12—DEBOSSEUR

À travers la province — à travers la province — à travers la province —

Les laitiers seraient appelés à disparaître

LA MALBAIE — Des conférenciers à la réunion du Conseil national de l'industrie laitière ont laissé entendre que pourraient un jour disparaître les laitiers et la vente du lait de personne à personne par l'épicier. Ces coutumes seront remplacées par l'achat du lait dans des distributrices automatiques.

M. Lloyd Langdon, gérant de la mise en marché d'une industrie laitière du Tennessee, a dit que les super-marchés pourraient bientôt contrôler la distribution de toute la nourriture.

Il a prédit que d'ici quelques années, il se pourrait que tous les consommateurs achètent leur lait aux supermarchés. Selon lui, les théoriciens de la mise en marché encouragent la vente de toute nourriture par des distributrices automatiques, qui ne nécessitent aucun personnel une fois installées.

M. D. A. Gilbert, gérant général de l'Association des marchands détaillants du Canada, a encouragé la création de nouveaux contenants et de nouveaux moyens de mise en marché pour que les fabricants de lait puissent offrir une forte concurrence. M. Gilbert a déclaré que plusieurs enfants de familles canadiennes ignoraient tout à fait ce qu'était le beurre, qu'ils n'avaient jamais goûté et n'avaient jamais vu ce produit sur la table.

Libéral-indépendant

MATANE — M. Onésime Canuel, de St-Ulric, posera sa candidature sous l'étiquette libérale dans le comté de Matane lors de la prochaine élection partielle provinciale. M. Canuel, un industriel âgé de 51 ans a déclaré qu'il briguera les suffrages en dépit du fait qu'un autre candidat libéral M. Jacques Bernier qui a été choisi par la convention libérale du comté, sera sur les rangs.

Il a dit qu'il était cent pour cent en faveur de la politique du gouvernement Lesage, mais il a précisé qu'il ne pouvait souffrir la politique qui se pratique dans le comté de Matane.

Le candidat de l'Union nationale pour l'élection partielle dans Matane est M. Jean Blanchet, un agronome.

Les abus des médecins

ROBERVAL — Le conseil de comté du Lac Saint-Jean-Ouest entend protester officiellement auprès du ministère provincial de la santé contre l'abus des honoraires des médecins.

M. Louis-Ovide Bouchard, préfet du comté, a révélé devant les maires des municipalités du comté que dans une paroisse où on avait organisé des travaux d'hiver, toutes les saisies de salaires provenaient des médecins. Il a ajouté qu'il fallait faire en sorte pour que la région ne soit pas affectée par la nouvelle augmentation des honoraires médicaux annoncée dans d'autres parties de la province.

U Thant à Montréal

U Thant, secrétaire-général des Nations unies, à été invité à assister aux célébrations du 20e anniversaire, le 7 décembre, de l'Organisation de l'aviation civile internationale.

Il a accepté l'invitation, en principe. L'OACI, qui compte 105 pays membres, a été fondée à Chicago.

Chefs ouvriers français au congrès de la CSN

Deux chefs ouvriers français participeront au 41e congrès général de la Confédération des syndicats nationaux, à Québec, du 13 au 19 septembre. Il s'agit de MM. Georges Levard, président de la Confédération française des travailleurs chrétiens et représentant de la CISC, et René Bonety, directeur et responsable de la planification à la CFTC.

Ils feront part aux ouvriers du Québec du rôle que jouent les syndicats en France, dans la planification économique.

M. Bonety adressera la parole aux congressistes mercredi après-midi et le président Levard livrera le message de la CFTC aux travailleurs, jeudi matin.

Au fond des musées

QUEBEC — Le Dr Larkin Kerwin, directeur du département de physique à l'université Laval, a déclaré que le problème numéro un de la nation canadienne-française n'en est pas un d'ordre politique ni économique, mais une conséquence de son manque d'adaptation à la présente civilisation scientifique. S'adressant aux membres d'un club social de la banlieue, le Dr Kerwin a précisé qu'à l'instar des peuples qui, au cours de leur histoire, ont connu leur apogée au fond des musées, le peuple canadien-français est sérieusement menacé de disparaître comme tel.

Il a expliqué qu'à l'époque des autres civilisations, il y eut toujours des peuples et des groupes qui n'ont pas suivi le pas dans le domaine de la science et qui ont péri. "C'est une chose qui menace peut-être le peuple canadien et certainement les Canadiens français car, on se méfie et on se désintéresse de la science."

AVIS DE DÉCÈS

CAYER — A la Pointe-du-Lac, le 10 septembre 1964 à l'âge de 46 ans, est décédé, accidentellement le Dr Jacques Cayer, époux de Pauline Bédard, demeurant au 227 Boul. St-Paul, Cap-de-la-Madeleine. La dépouille mortelle est exposée au salon Maison J. D. Garneau Ltée, 405 Boul. Ste-Madeleine, Cap-de-la-Madeleine. Funérailles lundi matin.

DESJARDINS ET LEGAULT — A Montréal, le 10 septembre 1964 à l'âge de 91 ans, est décédée Mme Marie-Louise Aubin, épouse en 1ères noces de feu Edouard Legault et en 2es noces de feu Joseph Desjardins, demeurant au 7559 St-André. Les funérailles auront lieu lundi le 14. Le convoi funèbre partira du salon René Thériault Ltée No 1120 est rue Jean-Talon, à 8 heures 45, pour se rendre à la cathédrale de St-Jérôme, où le service sera célébré à 10 heures. Et de là au cimetière du même endroit, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GUY — A Montréal, le 11 septembre 1964 à l'âge de 70 ans, est décédé, Ovila Guy, époux de Jeanne Neveu, père de Henriette, Simonne, Rolland, Rita, Jean-Louis, Yvon et Robert. Deumeurant au 2162, rue Taillon. Les funérailles auront lieu mardi le 15 septembre. Le convoi funèbre partira du Salon E. Rajotte No 3635 rue Hochelaga, pour se rendre à l'église St-Victor. Et de là au cimetière de l'Est, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

HAINEAULT — A Notre-Dame du Sacré-Coeur, le 9 septembre 1964 à l'âge de 86 ans, est décédé, monsieur Aristide Haineault, époux de feu Mélanie Vinet, autrefois de St-Timothée. Les funérailles auront lieu samedi. Le convoi funèbre partira du salon E. Barche et Fils Inc. No 200 rue St-Louis, Ville Lemoyne, à 8 heures 30 pour se rendre à l'église Notre-Dame du Sacré-Coeur, où le service sera célébré à 9 h. Libera et inhumation à St-Timothée. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MAHEU — A Montréal, le 10 septembre 1964 à l'âge de 66 ans, est décédé, Louis-Alfred Maheu, époux de Cécile Giguère, demeurant au 7855, rue St-Denis. Les funérailles auront lieu lundi le 14 septembre. Le convoi funèbre partira du Salon Urgel Bourgie Ltée No 745 rue Crémazie est à 8 heures 30, pour se rendre à l'église Notre-Dame du Rosaire où le service sera célébré à 9 h. Et de là au cimetière de St-Charles de Québec, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MOREAU — A St-Jean, Québec, subitement le 10 septembre 1964 à l'âge de 40 ans, est décédé, Dr Laurent Moreau, époux de Claire Piédalue, demeurant au 301, Bellefleur, St-Jean. Le Dr Moreau était membre du Bureau médical de St-Jean depuis 13 ans. Les funérailles auront lieu le 14 septembre. Le convoi funèbre partira du Salon Funéraire Oligny Ltée No 110 rue St-Georges, St-Jean à 9 heures 30, pour se rendre à l'église St-Gérard Magella où le service sera célébré à 10 heures. Et de là au cimetière de St-Jean, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ROULEAU — A l'hôpital Notre-Dame, le 8 septembre 1964 à l'âge de 63 ans, est décédé M. Antonio Rouleau. Il laisse dans le deuil ses enfants : Viateur, Jean-Claude, Gisèle et Lise, sa soeur Mlle Thérèse, ses frères M. l'abbé C. O. Rouleau, Arthur, Sylvio et le Dr Paul. Les funérailles auront lieu samedi le 12 courant. Le convoi funèbre partira du salon St-Louis de St-Barthélemy pour se rendre à l'église de St-Viateur, comté de Berthier où le service sera célébré à 10h.30. Et de là au cimetière paroissial, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

3 REPRÉSENTANTS

de langue française pour institut bien connu dans le domaine éducationnel

Commissions au-delà de la moyenne
Prospects fournis — Auto nécessaire

Se présenter en personne entre 10h. A.M. et 4h. P.M. à :
3555, boul. Métropolitain Est — Ch. 801

ECOLE COMMERCIALE PAPINEAU INC.
3422, rue MASSON — Tél. : 721-3748
Cours primaire et commercial
L. Clément, directeur
6e à 12e ANNEE
Français — ANGLAIS — Mathématiques — Comptabilité — Sténographie — Dactylographie — Ouvrage général de bureau — Cours spéciaux de conversation anglaise le jour et le soir.
NOUS PLACONS NOS ELEVES
Allocation sociale de $100 pour les élèves de 16 et 17 ans

ACHETONS VOS MANUELS DE L'ANNÉE PASSÉE
Achat - Vente
LIVRES DE CLASSE
Cours classique et supérieur
Economisez jusqu'à **40%**
LIBRAIRIE
MÉNARD
222, STE-CATHERINE EST
2 rues à l'ouest de Saint-Denis 861-5621
Ouvert tous les soirs jusqu'à 9 heures

UNIVERSITÉ McGILL
DEPARTEMENT D'EXTENSION UNIVERSITAIRE
COURS DE TRADUCTION
(En collaboration avec la Société des traducteurs de Montréal) Ces cours de traduction (usuelle et commerciale), du français à l'anglais, et vice-versa, sont répartis sur trois ans. Ils sont sanctionnés par des Certificats du Département d'Extension et couronnés par un Certificat de Compétence (70%) ou par un Diplôme de la Faculté des Arts et Sciences (80%). Y sont admises (en 1ère ou 2e année, selon le cas) les personnes reçues à l'examen d'entrée qui aura lieu jeudi 17 septembre, à 7h., au McConnel Engineering Building. (Droit d'examen : $2.00).
L'UNIVERSITE McGILL OFFRE EGALEMENT PLUS DE 200 AUTRES COURS DU SOIR
Pour recevoir une brochure explicative, écrivez au Département d'Extension ou téléphonez à 844-6311, local 732 ou 734.

ON DEMANDE
UN PROFESSEUR QUALIFIE
de la province de Québec, pour enseigner, classe 9e année, générale, garçons. Faire connaître qualifications, expérience et fournir références.
S'adresser à la Commission Scolaire,
C.P. 118, Maniwaki, Qué.

ÉCOLE DES
BEAUX-ARTS
DE MONTRÉAL
125 ouest, rue Sherbrooke
COURS DU SOIR
Inscriptions reçues les 15, 16 et 17 septembre, de 2 à 7 heures
A — Dessin — peinture — sculpture ;
B — Dessin architectural
Au moment de l'inscription les candidats doivent avoir au moins 17 ans et 40 ans au plus.
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION
Direction générale de l'enseignement supérieur

COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE DES MILLE - ISLES
2 PROFESSEURS MASCULINS DEMANDÉS POUR 9e et 11e ANNÉES DU COURS GÉNÉRAL
EXIGENCES : — Brevet d'enseignement
— Baccalauréat ès-arts
— Une année d'expérience dans l'enseignement ou davantage
SALAIRE : — Selon les années d'expérience et les qualifications.

COURS DU SOIR
DESSIN - PEINTURE
D'APRES MODELES VIVANTS
Les cours commenceront au début d'octobre
Inscriptions reçues dès maintenant
PROSPECTUS ENVOYE SUR DEMANDE EN COMPOSANT 273-6148
ou en écrivant à 63 chemin de la Côte Ste-Catherine Mtl 8
ECOLE D'ART DU MONT-ROYAL

INSTITUTEUR DEMANDE
pour une classe de 6e et 7e années de garçons
S'adresser à :
M. Gaston Lanthier,
Casier postal 1299, Buckingham, Qué. — Tél.: 986-5942

COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE DES MILLE-ISLES
APPARITEUR DE LABORATOIRE DEMANDE
Exigences : Avoir complété à l'université au moins 1 année d'études en sciences et en fournir la preuve.
Salaire de base : $3,100.
Adresser toute correspondance à :
M. Paul-René Lortie, directeur général des études,
216, boul. Laval,
Ste-Rose de Laval

UNIVERSITÉ McGILL
DEPARTEMENT D'EXTENSION UNIVERSITAIRE
COURS DE LANGUE ANGLAISE
Ces cours pratiques pour adultes se donnent en anglais à trois niveaux (élémentaire, moyen, avancé).
Inscrivez-vous sans tarder, car les classes sont limitées
L'UNIVERSITE McGILL OFFRE EGALEMENT PLUS DE 200 AUTRES COURS DU SOIR
Pour recevoir une brochure explicative écrire au Département d'Extension ou téléphoner à 844-6311, local 732 ou 734

COLLEGE SAINTE-MARIE
LES COURS DU GESÙ
SERVICES CULTURELS pour adultes
Début des cours: 28 septembre 1964
Demander le propectus à l'adresse suivante :
LES COURS DU GESÙ
1180, rue Bleury, Montréal 2 — 866-3611
COURS DU SOIR
SCIENCES RELIGIEUSES
PHILOSOPHIE
PSYCHOLOGIE
LANGUE FRANÇAISE
ÉCONOMIE
SOCIOLOGIE
SCIENCE POLITIQUE
SECRÉTARIAT MÉDICAL
ADMINISTRATION
SCIENCES
MATHÉMATIQUES
BEAUX-ARTS
LITTÉRATURE
CIVILISATIONS
GÉOGRAPHIE
HISTOIRE
LECTURE RAPIDE
DYNAMIQUE DE GROUPE
FRANÇAIS UNIVERSEL
cours de prononciation française

UNIVERSITE de MONTREAL
COURS du SOIR
COURS DE PERFECTIONNEMENT ET DE FORMATION PROFESSIONNELLE
- Administration municipale
- Guides touristiques
- Instructeurs en technologie radiologique médicale
- Lecture rapide
- Moniteurs des terrains de jeux — Surveillants de piscines
- Organisation hospitalière
- Pharmacie
- Responsables des loisirs
- Secrétaires médicales

Dépliants sur demande à : Extension de l'enseignement Université de Montréal, C.P. 6128 — Montréal 3 Tél. : 733-9951, postes 397, 398 et 229

Bibliothécaire professionnel demandé
La Cité de Hull est à la recherche d'un bibliothécaire en chef, pour prendre la direction complète de sa bibliothèque. Salaire à discuter selon les qualifications et l'expérience. Conditions de travail très avantageuses. Les formules de demande d'emploi ainsi que tout autre renseignement peuvent être obtenus du bureau du soussigné. Les demandes seront reçues jusqu'à cinq (5) heures de l'après-midi, le 21 septembre 1964.
Roland STEVENS,
greffier de la cité de Hull
de la province de Québec.

Les COURS DU SOIR
POUR ADULTES
L'ÉCOLE NOUVELLE
8e et 9e en 1 an — 10e et 11e en 1 an
SCIENTIFIQUE – COMMERCIAL OU GENERAL
(Les mêmes cours se donnent aussi le jour)
Le Lycée da Silva est reconnu officiellement par le Ministère de l'éducation
PROGRAMME OFFICIEL — DIPLOMES OFFICIELS
IL FAUT S'Y INSCRIRE PENDANT QU'IL EN EST ENCORE TEMPS
Bureau : Tous les jours de 2 h. à 5 h. et de 7 h. à 9 h. le soir
10,142 BOUL. ST-LAURENT — DU. 8-5764

PETITES ANNONCES DU "DEVOIR" — 844-3361

AIDE DOMESTIQUE

COUPLE DEMANDE
Couple retiré demande un couple canadien ou européen avec expérience, parlant français ou anglais pour travaux domestiques à l'année, dans résidence de campagne. L'épouse pour faire la cuisine et voir à l'entretien de la maison; le mari, comme chauffeur, servir à table, s'occuper du jardin et de tous les autres travaux (homme à tout faire). Appartements séparés. Position permanente. Références requises. Ecrire et donner détails et salaire désiré à : D. V. Robertson, Seignory Club Post Office, comté Papineau, Qué., ou téléphoner région 819-423-6202. 21-9-64

Domestique bilingue, doit être propre, travail permanent, chambre seule, références requises. Appeler Mme Bulua, RI. 4-0271. 14-9-64

TRAVAIL GENERAL $35 PAR SEMAINE, CHAMBRE PRIVEE, FEMME DE MENAGE, LAVEUSE DE VAISSELLE, BON CHEZ-SOI. HU. 8-0273. 15-9-64

Aide générale aimant les enfants, chambre seule, $25 à $35 par semaine, selon capacités et responsabilités. CL. 6-3321. 14-9-64

Aide pour famille canadienne-française aimant les enfants, chambre seule, bon salaire. 735-0163. 16-9-64

Ménagère compétente, expérience, références nécessaires, famille 2 enfants âge scolaire, toutes commodités modernes, chambre, salle de bain privées, téléviseur, vacances payées. WE. 2-6363. 16-9-64

COUPLE DOMESTIQUE
Couple sans enfant, femme ménagère cuisinière; homme chauffeur, entretien général. Cottage situé à Outremont. Famille canadienne-française 3 enfants. Européens parlant français préférés. Bon salaire suivant expérience. Généreux congés. CR. 9-1459. 14-9-64

Femme responsable aimant les enfants pour garder bébé 10 mois, 8 heures à 6 heures p.m. 5 jours par semaine. Appeler 735-3886. 14-9-64

Personne d'expérience pour travaux généraux pour 5 adultes. Avons cuisinière, devra habiter à l'extérieur. Appeler après 5.15 hres p.m. 259-5089, 4740 boul. Pie IX. 14-9-64

Aide sérieuse, bonne éducation, aimant enfants (4); toutes commodités. Références PO. 7-1550. 14-9-64

A cuisinière gouvernante, 2 adultes, chambre, salle de bain, 3 semaines de vacances payées, salaire $200. par mois. Désirons personne entre 35 à 45. Inutile de se présenter sans qualifications et références. 655-8144. 14-9-64

Bon emploi dans famille francophone catholique près centre Montréal, 8 heures par jour, 5 jours par semaine. Soirs samedi et dimanche libres. Vacances payées, chambre et bain privés. $35.00. 932-1951. 14-9-64

Jeune fille ou femme 24 à 35 ans, pour entretien ordinaire de maison, cuisine, pas d'enfant. Bon salaire, chambre privée. 321-3744. 14-9-64

On demande une fille de chambre pour famille 6 adultes gardant cuisinière, chambre individuelle. Gages à $30. par semaine. 937-4947. 14-9-64

WESTMOUNT
Près Oratoire Saint-Joseph
$175. PAR MOIS
A cuisinière générale expérimentée, jolie chambre, téléviseur, radio, salle de bain personnelle. Bungalow ultramoderne. Adultes. Femme de ménage. Références exigées. 488-9875. 15-9-64

Jeune femme parlant français ou anglais, 18 à 25 ans, pour aider aux travaux, enfants. Logée, plusieurs soirs libres. Bon salaire. Appeler RE. 8-8819. 15-9-64

ACCUEILLERAIS FUTURE MERE. CONSIDERATION ET DISCRETION. 321-3283. 14-9-64

Aide ménagère, $25.00 par semaine, chambre et salle de bain privées, téléviseur, téléphone. Dimanche libre. 273-4865. 14-9-64

A WESTMOUNT — Femme de ménage, pas de cuisine, semaine de 5 jours. Logée ou non logée, $35.00. HU. 1-9884. 12-9-64

Pour travail général de maison, chambre privée, pas de jeunes enfants, femme de ménage chaque semaine. Bon salaire. 481-9837. 14-9-64

AUTOS A VENDRE

CADILLAC 63, 21,000 milles, excellentes conditions, un seul propriétaire. 3580 Chambly, 521-4046. 18-9-64

RAMBLER CLASSIC FAMILIALE 1962, 35,000 milles ; $1,500. VI. 4-3361 ou 453-8666. J.N.O.

CARAVELLE convertible et toit métallique 1962. Vert métallique. Moteur encore sur garantie. MU. 1-1863. J.N.O.

A LOUER

Local Côte-des-Neiges, près 5280 rue Gatineau. Comme atelier, garage, entrepôt, cordonnerie ou autre. 10 x 40 pieds. Plancher ciment, électricité. Téléphoner charge renversée, 367-7857. 15-9-64

BUREAUX Jean-Talon, entre Viau et l'Assomption, 2 grands bureaux fermés. Salle d'attente. Pour professions se rapportant à la construction, immeubles, la gestion, les assurances, les prêts, l'administration d'immeubles ou semblable. Prix et conditions à discuter. R. Leduc, 6302 est, Jean-Talon, 725-3376. 14-9-64

3-6-7 appartements chauffés, meublés, prix très raisonnable, taxe d'eau payée, eau chaude, libre immédiatement. Tél. 277-0792. 16-9-64

DRUMMOND, 1217, appartement chauffé, vivoir, chambre, kitchenette, ménage fait, poêle et réfrigérateur. S'adresser au concierge. 1-10-64

AVENUE DU PARC, 4555, près Mt-Royal, 2½ pièces meublées, moderne, bendix, incinérateur, $18 et plus. S'adresser au surintendant. J.N.O.

7130, 1ère avenue, Rosemont, 3 appartements meublés, très propres. Entrée privée, salle bain, balcons, 2e étage. 722-4473. 15-9-64

8435 ST-ANDRE — Appartement une pièce chauffée, meublée, cuisinière, réfrigérateur, douche. Bendix. Téléphone, $12. - $13. semaine. — DU. 1-2830. 15-9-64

Appartement meublé, 2½ pièces, chambre séparée, ensoleillé, balcon, poêle 220, réfrigérateur, toilette et bain privés. Couple ou étudiants. 371 Carré St-Louis, près St-Denis. 14-9-64

Magnifique résidence, 2e étage, 6 pièces meublées, 2 salles de bain. Outremont. Sous-louerais 6 mois début octobre. Téléphoner après 5 h. à CR. 6-4263. 14-9-64

Montréal-Nord, local industriel, 1500 pieds, sur boulevard industriel, bien situé, 2e étage. Pour industrie légère, $100.00 par mois. 322-0310. 14-9-64

CARTIERVILLE — Appartements à partir de $67.50. 3½-4½ grandes pièces éclairées. Occupation immédiatement ou plus tard. Près écoles, centre achats et transport. S'adresser à 11950 Michel-Sarrazin, app. 5 ou téléphoner FE. 4-8449. 12-9-64

PLACE D'YOUVILLE
2½ ET 3 PIECES
Appartements modernes, voisins de l'église et du métro. Ascenseurs, thermostat, toutes les commodités. 8655 Foucher, coin Crémazie, 381-8702. 11-9-64

Appartement 4½, chauffé, eau chaude, $92.00, garage si désiré, site agréable. RA. 8-9810, 4525 boul. Rosemont, apt. 27. 12-9-64

Bureaux à louer Ville St-Pierre, coin St-Jacques et 4e avenue, téléphone 486-4329. 14-9-64

A VENDRE

Sacrifierais mobilier salle à manger, lit. 272-3182. 14-9-64

Ameublement de salon, chesterfield et fauteuil bleu turquoise, très propre. DU. 1-6608. 16-9-64

A VENDRE

Terre à vendre, 120 arpents terre franche, 65 arpents terre noire. Bâtiments neufs modernes, machines agricoles au complet, vaches à lait, quota pour Montréal. Cause mortalité. Mme Camille Poupart, Saint-Isidore, comté Laprairie, Qué. 14-9-64

ABANDON
Ameublements 3 pièces, $189.00; aussi lits continentaux, $29.95; matelas ressorts, $20.00; mobiliers de cuisine, $25.00; salon, $89.00; chambre, $89.00; commode, $20.00. 7982-a rue St-Hubert, 274-3413. 14-9-64

BUVEZ VOS LEGUMES
Extracteur de jus fruits et légumes, état neuf. DU. 8-9483. 16-9-64

Frigidaire vitrine pour delicatessen ou restaurateur ou pâtissier. Coutellerie de restaurant, 6 couvre-plats, 8 plats bois pour huitres, 2 grands bois salade, un canapé pour fourneau. S'adresser : Restaurant Le Colibri, 1485 Mansfield, Montréal. 21-9-64

Poneys, mâles, femelles, toutes couleurs, voitures express, aussi modèles paniers, selles, attelages. Une jument poney, 4 ans, domptée pour les courses. OL. 3-2354. B. Jetté, 237 Beaumont, St-Bruno. 9-9-64

"HOUSEBOAT" Catamaran 38 pds, Boatel 1961, moteur neuf Volvo, tout confort pour 5 personnes. Prix avantageux. RE. 3-4302. 1er-10-64

TERRAINS — Très beaux terrains au Domaine d'Estrie, sur même développemnt que Théâtre Marjolaine, prêts pour construction immédiate, pêche, chasse, ski Mont-Orford, rues faites. Valeurs exceptionnelles. Rendez-vous sur les lieux ou téléphonez à : Eastman 297-2861. Montréal : 669-3519. 5-10-64

Magnifique "Day Cruiser" Grew 23 pieds, coque acajou solide, pont et plancher finis au vinyle "Nautilex", moteur Chrysler 125 chevaux, conditions A-1, toilette installée dans la proue. Occasion : GL. 3-2283. 14-9-64

800 fauteuils théâtre rembourrés et en bois, aspirateur "Hoover". 100 chaises, réfrigérateur 4 portes, 200 pupitres écolier, aspirateur commercial. DU. 8-3027. 14-9-64

Tapis magnifiques, dessins orientaux, 3 grandeurs, couleurs attrayantes, qualité, aubaine. Aussi tapis de passage. 739-0162. 14-9-64

CHALETS A LOUER

Chalet logeant 50 personnes, très confortable, voisin pentes ski. 15 novembre au 1er mai. S'adresser : Camp Beaumont, Val-David, ou téléphoner Montréal 388-6841. 14-9-64

Au Domaine d'Estérel à Ste-Marguerite, chalet suisse, 5 pièces; maisons bourgeoises, 4 pièces; chalet de bois rond, 5 pièces, pour la saison d'hiver, prix raisonnable, commodités modernes. Tél.: Ste-Marguerite, CA. 8-2160, Montréal 288-5221. 14-9-64

CHAMBRES A LOUER

Pie IX - Boyce, grande chambre, tout confort, famille privée, personne distinguée, prix raisonnable. Appeler : 255-0495. 14-9-64

CHALETS A VENDRE

VAUDREUIL, près Cascades, 3 pièces meublées, eau courante, toilette, réfrigérateur, grève privée, chaloupe, façade Summerlea Golf Club, $5,000. Termes si désiré. 766-5030, 767-5237. 14-9-64

Chalets au DOMAINE D'ESTRIE à Eastman, 1000 pieds de la sortie 13 de l'autoroute, quelques minutes de Montréal. Plage sur lac d'Argent chasse, pêche, ski Mont Orford, sur même développement que Théâtre Marjolaine, chalets complètement finis intérieur et extérieur, très modernes, isolation, prélarts incrustés et tuiles partout. Valeur incomparable. Aussi très beaux terrains à vendre pour construction immédiate. Rendez-vous sur les lieux ou téléphonez à Montréal: 669-3519, Eastman: 297-2861. 5-10-64

COURS PRIVES

Sténographie Gregg anglaise et française; mathématiques, rattrapage, 8e-9e, explications devoirs jeunes enfants 1ère à 7e, institutrice diplômée. 259-8013. 14-9-64

Le Yoga psychosomatique. Cours privés. Pour renseignements AV. 8-4021. 14-9-64

DEMANDE D'EMPLOI

Jeune fille aimerait travailler chez famille anglaise pour prendre soin des enfants. Ecrire à case 878, Le Devoir, Montréal. 14-9-64

Jeune fille terminant 12e année commerciale cherche emploi de comptabilité, tenue des livres, dactylo. 658-1043. 14-9-64

Prendrais ouvrage de dactylo à domicile : lettres à adresser, comptes, etc. Appelez jour ou soir : 766-7405.

Garde-bébé licenciée demande service privé, parlant un peu anglais, pour un enfant ou 2. FE. 4-6834. 14-9-64

Travail à domicile, personne bilingue, distaphone, dactylo. Irai chercher travail. 259-8013. 14-9-64

DIVERS

Personne anglaise voudrait apprendre français en échange. J. Weller. Appeler après 6 hres p.m. à 334-0104. 14-9-64

Rénovation et réparations de façades briques et pierres, cheminées, tirage de joints. Estimé gratuit, ouvrage garanti, ouvriers assurés. 352-6777. 28-9-64

Nous achetons vieilles peintures et antiquités canadiennes. Appeler : FE. 4-8106, de 9h. a.m. à 9h. p.m. JNO

Librairie des Merveilles, 3887 Saint-Denis, Montréal, AVenue 8-3054. Vous offre "Chemin vers la Puissance". Listes et renseignements sur demande. 14-9-64

EDUCATION

PROFESSEURS ou élèves de Sciences du secondaire ou de l'université, secrétaires de Commissions scolaires. Demandez notre prospectus. Les Fournitures biologiques André, 1830, rue de la Visitation, Montréal 24, P. Q. 14-9-64

ANGLAIS - ESPAGNOL - FRANCAIS Cours complet. 3 niveaux. Petits groupes ou leçons privées. A compter de $1.00 l'heure. Inscrivez-vous maintenant. MONTREAL LANGUAGE SCHOOL, 1040 Sherbrooke ouest, angle Peel. 849-5871. 21-9-64

Cours commercial complet, cours préparatoire au commercial. Certificats 7e, 8e, 9e, 11e, etc. Jour, soir. Filles, garçons, 2 écoles séparées. $10 et $15 mois. 288-5318. 24-9-64

Garderie maternelle, pré-scolaire, 1ère et 5e année, tenue par institutrice française à Outremont. Cours privés : mathématiques, anglais, français, latin, rattrapage par professeur. Tél.: 271-2271. JNO

FEMMES DEMANDEES

Secrétaire parfaitement bilingue, sténographie essentielle pour association professionnelle. — Section Côte-des-Neiges et Jean-Talon. Salaire selon compétence. Ecrire, donnant scolarité et expérience à case 843, Le Devoir, Montréal. 16-9-64

Jeunes filles demandées comme empaqueteuses. Manufacture située près de gare Monkland. S'adresser à Melo Paper Converters, 1435 Bois-Franc, Saint-Laurent. 16-9-64

Comptable bilingue pouvant aider pour travail général de bureau, près Beaubien et Papineau. Ecrire à case 880, Le Devoir, Montréal, et mentionner expérience, salaire désiré. 15-9-64

LA COMPAGNIE CANADIENNE DES PNEUS MICHELIN RECHERCHE UNE DACTYLO FACTURIERE DEJA EXPERIMENTEE
Les candidates doivent être bilingues et âgées de 25 ans. Bon salaire de début et avantages complémentaires habituels. Se présenter le 14 septembre 1964 de 9 heures a.m. à 5 heures p.m. ou téléphoner à 387-6291 pour obtenir un rendez-vous. 14-9-64

FEMMES DEMANDEES

Secrétaire bilingue avec expérience légale. 333 Craig est, chambre 204. 14-9-64

CAISSIERES BILINGUES AVEC EXPERIENCE. S'ADRESSER HEMSLEY, 400 est St-Jacques ouest. 14-9-64

Jeune fille demandée avec expérience de banque comme caissière. S'adresser à : 4023 Hochelaga, entre 10 h. et 3 h. p.m. 255-7767. JNO

Recherchons personnel éducateur (filles) - Monitrices 11e année minimum - Au-dessus de 18 ans - pour Ste-Marguerite-du-Lac-Masson, Qué. Téléphone Montréal 322-7991 après 7 h. p.m. J.N.O.

VENDEUSES BILINGUES AVEC EXPERIENCE DANS LA VENTE POUR BIJOUX DE COSTUMES ET SACOCHES. SALAIRE, COMMISSION, ASSURANCE-GROUPE. HEMSLEY, VI. 2-9651. 14-9-64

Un hôpital privé demande une infirmière licenciée. S.V.P. écrire à Casier postal 41, Montréal 5. 14-9-64

Infirmières licenciées demandées pour travailler dans hôpital privé. Appeler 645-1673 entre 9 heures a.m. et 5 p.m. 18-9-64

Secrétaire sténo-dactylo, expérience légale de préférence. Bon salaire. Appeler 842-7911. 12-9-64

Femmes pour travail général, finisseuses et opératrices sur machine demandées. S'adresser à Smart Brassieres Inc., 9200 avenue du Parc, suite 402. 15-9-64

Bonne téléphoniste, caissière bilingue, sachant dactylo, réceptionniste. Assurance hospitalisation. 7 heures par jour, semaine de 5 jours. Se présenter en personne : M. Laurence, Chateau Paint Works Inc., 6833 avenue du Parc, coin Beaumont. 14-9-64

Comptable bilingue avec expérience, tenue des livres, dactylo, ouvrage permanent. Ecrire à case 873, Le Devoir, Montréal, en spécifiant références et salaire désiré. 15-9-64

OPERATRICE DE MACHINE BURROUGHS 500, avec expérience. Emploi stable, bonnes conditions de travail. 8480 boul. St-Laurent, M. Mathieu. 15-9-64

Coiffeuse demandée. Tél.: 381-3001. 15-9-64

Jeunes filles demandées pour travail de manufacture, expérience non nécessaire. S'adresser à : 400 ouest, Sauvé, chambre 102. 15-9-64

GARDERAIS

Garderais un enfant du lundi au vendredi. Tél.: 387-4515. 15-9-64

Institutrice demeurant dans les Laurentides, garderait fillettes de 4 à 5 ans. Préparation de classe, lavage, leçons de musique, maison confortable. Pour renseignements: DU. 7-6139. 19-9-64

HOMMES DEMANDES

LA COMPAGNIE CANADIENNE DE PNEUS MICHELIN RECHERCHE UN ASSISTANT-COMPTABLE DEJA EXPERIMENTE
Les candidats doivent être bilingues et âgés de 25 à 32 ans. Bon salaire de début et avantages complémentaires habituels. Se présenter le 14 septembre 1964 au 8660 Jeanne-Mance ou téléphoner à 387-6291 pour obtenir un rendez-vous. 14-9-64

Etudiant en pharmacie, 2 ans expérience, bilingue. 5000 St-Laurent, 271-9736. 14-9-64

Jeunes hommes demandés pour être entraînés comme opérateurs de machine et empaqueteurs. Manufacture située près gare Monkland. S'adresser à Panco Plastic Containers, 1435 Bois-Franc, St-Laurent. 16-9-64

Commis de quincaillerie bilingue demandé ayant 3 ans d'expérience et plus dans la vente de quincaillerie générale. Etude au moins de 10e année. S'adresser : T. Desmarais, Omer De Serres Ltée, 1406 St-Denis, 288-0251. 16-9-64

Assureur des propriétés

DEMANDE PAR COMPAGNIE D'ASSURANCE CANADIENNE POUR ASSUMER LA CHARGE DU DEPARTEMENT DES PROPRIETES. UNE CONNAISSANCE APPROFONDIE DES RISQUES PERSONNELS EST ESSENTIELLE. L'APPLICANT DEVRA POSSEDER AU MOINS 2 ANS D'EXPERIENCE LANS LE RISQUES COMMERCIAUX. LE BILINGUISME DECIDEMENT UN AVANTAGE. CETTE POSITION OFFRE LA PROMESSE D'UNE CARRIERE AVEC UN SALAIRE PROPIRTIONNE AUX APTITUDES ET A L'EXPERIENCE DE LA PERSONNE APPOINTEE. S'ADRESSER AU SECRETAIRE DE LA SUCCURSALE, 866-4741. 16-9-64

Assistant-comptable bilingue, expérience dans les comptes recevables et comptes payables, possédant dactylo pour travail Rive-Sud. Ecrire donnant âge, expérience et salaire exigé à case 879, Le Devoir, Montréal. 16-9-64

Jeune homme sérieux, possédant expérience en quincaillerie. Bonnes heures de travail. Références exigées. Se présenter à 804, ouest St-Jacques. Voir M. Gilles Lamy. 11-9-64

COMMIS BILINGUE ET EXPERIMENTE POUR COMPTOIR REPARATONS DES BIJOUX DANS MAGASIN DETAIL. HEMSLEY VI. 2-9651. 14-9-64

Pharmacien demandé, ouest de Montréal. Tél. : 486-4329. 14-9-64

Manufacture demande homme pour balayer et travail général d'entretien. S'adresser à Smart Brassieres Inc., 9200 avenue du Parc, suite 402. 15-9-64

Pâtissier d'expérience demandé, surtout décorations. Semaine 5 jours. Téléphoner après 5 hres 259-6750. 15-9-64

Estimateur demandé pour firme longuement établie dans la branche électrique. Cette personne doit avoir expérience dans l'estimation et être bilingue. Très bonne occasion, bon salaire et partie des bénéfices. Toute demande d'emploi sera entièrement confidentielle. Ecrire à case 875, Le Devoir, Montréal. 14-9-64

Dessinateur en architecture expérimenté et bilingue, requis pour institution financière.
Ecrire à Case 872
Le Devoir,
Montréal
15-9-64

Dessinateur demandé

En architecture de préférence, avec plusieurs années d'expérience pour une maison de consultants. Doit être bilingue. Peut mener à une carrière intéressante pour la personne qualifiée. Envoyez curriculum vitae, indiquant le salaire actuel à case 876, Le Devoir, Montréal. 15-9-64

ETES-VOUS VENDEURS ?
Importante compagnie offre l'avantage d'une carrière à ceux qui possèdent les caractéristiques suivantes:
1—Age 21 à 45 ans ;
2—10e année minimum ;
3—Fait preuve de dynamisme ;
4—Garantie de salaire entre $5,200. et $6,500 par année, selon les aptitudes ;
5—Entrainement complet.
POUR ENTREVUE DE 9 A.M. A 4 P.M. AU 3e ETAGE DU 1184 OUEST, STE-CATHERINE, MONTREAL. 25-9-64

LOGEMENTS A LOUER

AHUNTSIC — 2 appartements meublés, chauffés électricité, taxes payées, coin Hamel et Fleury. Appeler jour : 381-5094; soir : CR. 9-8049. 21-9-64

ST-DENIS, près Bélanger, 2e étage, 7 chambres, terrasse sur le garage. CR. 2-6666. 14-9-64

3 grandes pièces chauffées. Occupation immédiate, $65.00. 2741 Bellechasse, 722-6862, 388-5614. 15-9-64

Rue St-Hubert, près Liège, 3 appartements, ménage fait, $50.00 par mois. Appeler à 689-0205. 14-9-64

LIEGE-WAVERLEY — Demi-sous-sol, 4½ pièces bien éclairées, chauffées, $55.00. Calme dans beau quartier résidentiel. Tél.: 737-6075. 18-9-64

AHUNTSIC — Rue St-Denis, 4 pièces fermées chauffées, libre 1er octobre, $85.00 par mois. Tél.: 387-0552. 15-9-64

5 pièces, bas, système, garage. 6744 boul. l'Assomption, RA. 7-2303. 14-9-64

3 pièces avec chambre de bain. Tél.: 274-7913. 14-9-64

DE LANAUDIERE, 6343, près Beaubien, logement 4 pièces, 2 doubles, frais peinturé, gaz, $48.00. Occupation immédiate. 625-0675. 15-9-64

A AHUNTSIC — coin Curotte et Sauvé, 4½ pièces fermées, chauffées à l'électricité, thermostat dans chaque appartement. Jour : 389-7821, soir : 381-9043. 21-9-64

AVENUE BARCLAY, près Côte-des-Neiges et centre d'achats Wilderton, 4½, non chauffé, 2e étage, $63.00. 733-4461. 15-9-64

DROLET, 8672, coin Crémazie, 7 pièces fermées, détaché, bas, propre, chauffage à l'huile, sous-sol sortie arrière, garage, $120.00. DU. 7-6124. 14-9-64

ST-LAMBERT — Duplex de luxe, 5½, chauffé, espace pour laveuse-sécheuse dans cuisine-dinette, comptoir tuiles céramiques. Appeler :
Thérèse Descaries,
671-4261
Ernest Pitt & Fils Inc., courtiers
14-9-64

A Ahuntsic, bachelor, une très grande pièce et demie, entièrement meublée et chauffée à l'électricité. Coin Curotte et Sauvé. Jour : 389-7821. soir : 381-9043. 18-9-64

8230 est, rue SHERBROOKE — moderne, meublé; aussi non meublé. Tél. VI. 9-8458.

1353, rue TORRANCE — près gare Windsor, 1½ moderne, $12. et $15. Concierge : 937-5957. 14-9-64

ROSEMONT — près Bélanger et Viau, appartements 3 et 4 pièces, meublés, libre tout de suite. Tél. 721-7755. 14-9-64

A ANJOU — sur un boulevard, 5½, neuf, $80.00. CL. 9-5000. JNO

Luxueux haut duplex, six pièces, chauffé, cuisine ultra-moderne, deux salles de bain, $125.00 par mois. 9326 Centrale, près 90e, Ville LaSalle, 365-0064. JNO

Grand 5, coin Sherbrooke et Bossuet, pour bureaux professionnels, avocats, notaires, courtiers-assurances. 254-3589. 14-9-64

AHUNTSIC, rue St-Denis, St-Judes, bas 5½ chauffé, sous-sol, fini, garage, 9887 St-Denis. DU. 7-8167. 14-9-64

5½ pièces, est près Sherbrooke, 6795 Jean-Lecompte, 2e, chauffé, $110. 259-0304. 14-9-64

Rue Labelle près Ste-Catherine, 3 pièces chauffées, réfrigérateur, poêle, eau chaude à l'année, taxes payées, $60.00. VI. 9-1525, le matin seulement sauf lundi et samedi. 14-9-64

MESSIER ENTRE SHERBROOKE ET RACHEL. — 4 pièces séparées, propres, confortables, 220, gaz, eau chaude, $58. libre début octobre, 3e étage. RE. 8-1714. 14-9-64

NOUVEAU BORDEAUX. — 4-5 pièces chauffées, garage, 1 mois gratuit. 334-7747. 14-9-64

Laval-des-Rapides, haut de duplex, 4½ pièces fermées, balcon avant et arrière, $60 par mois. 681-1264. 18-9-64

COTE-DES-NEIGES — rue Lacombe, bas, 5 pièces, sous-sol, garage, jardin, libre. $170. 739-6157. 14-9-64

7415-19 Chambord, haut de duplex, 5 pièces chauffées, eau chaude, gaz, $80. Libre. 845-7151, local 344, entre 9 a.m. et 5 hres p.m. 15-9-64

COTE-DES-NEIGES — duplex, bas, 6 pièces, chauffé, garage, poêle, réfrigérateur, sous-sol fini, lavoir, disponible octobre. Soir : RE. 8-0449. 14-9-64

AHUNTSIC — rue St-Denis, 5 pièces chauffées, fermées, $90. DU. 1-6144. 14-9-64

8471 REIMS, près Place Crémazie, 5½ pièces chauffées, 2e étage, $95. Très propre. DU. 7-1194. 14-9-64

BOIS-DES-FILION, bas, 4 pièces, moderne, tranquille. Possibilité d'arrangement avantageux pour tapis mur à mur. Tél.: 625-6608. 14-9-64

Duplex, coin boulevard Gouin, près Pie IX, bas, 5 pièces, garage, $100. M. Moss, 932-1184, 482-2873. 14-9-64

AHUNTSIC — Logement moderne, 4 grandes pièces fermées, près magasins, église, autobus. Fournaise fournie, $75 par mois. Libre 1er novembre. 331-3937. 14-9-64

ON DEMANDE

VILLE SAINT-LAURENT
Jeune fille désire partager logement meublé de 4 pièces avec jeune fille honnête et distinguée, chambre seule. 744-6398. 14-9-64

Homme demande grande chambre dans Ahuntsic. Téléphoner après 7 hres à 389-7575. 15-9-64

Hommes ou femmes pour vendre des cartes de Noël, à temps partiel. Expérience non essentielle, mais si vous avez de bonnes relations, n'hésitez pas à venir consulter nos albums échantillons, de cartes de Noël personnelles et d'affaires, le meilleur choix à des prix populaires et d'une qualité supérieure. De plus, un choix exceptionnel de boîtes de cartes de Noël assorties, dernières nouveautés, etc. Etabli en 1912. N. Newton Walpert, 1407 rue Bishop, Montréal 25, Qué. 14-9-64

PENSION

Bonne famille possédant grande maison dans quartier résidentiel, à 30 milles de Montréal, prendrait en pension au mois, enfants de 2 à 10 ans, garçons ou filles, pour se faire un chez-soi. Nous donnerons références si les parents le désirent. Ecrire à case 866, Le Devoir, Montréal, ou téléphoner à : 372-3594. 14-9-64

Foyer pour étudiants ou professeurs à proximité de l'Université de Montréal et McGill. Informations : composez 279-3221, entre 7 et 9 hres p.m. 14-9-64

ST-BRUNO — Professionnel désire personne recommandable pour vivre dans foyer agréable, luxueux. Accepterait aussi 2 personnes même sexe partageant même chambre. Ecrire case 861, Le Devoir, Montréal, incluant détails personnels. 14-9-64

PRETS HYPOTHECAIRES

Actions — 6% — sur propriété — RA. 9-4332. JNO

PROPRIETES A VENDRE

CITE JARDIN — Luxueux split level, 9½ pièces, construction de 3 ans, garage, terrain 50 x 100. 521-4046. 18-9-64

VILLE D'ANJOU — 11 maisons neuves, 3 étages, 3 logements 5½, salle de jeu, garage, $28,600. Faut voir à 7331, boulevard Roi-René. Tél. CL. 9-5000. J.N.O.

AHUNTSIC — 422 Fleury est, duplex neuf détaché, 2-4, garage double, 2 appartements finis au sous-sol, façade pierre. DU. 7-6518. 14-9-64

ROSEMERE — Belle maison canadienne en pierres, bord de l'eau, grand terrain, sept pièces. Aubaine $18,000. Petit comptant. Tél.: 625-3056. 14-9-64

CARTIERVILLE — Split level, 7549 De Villebon, près Gouin, 7 pièces, foyer, occupation immédiate. 331-2891. 10-9-64

88 boul. Giroux, Laval-des-Rapides. Split-level semi-détaché, 7 pièces. Prendre rendez-vous pour faire visiter. Tél.: 845-7151, local 344, entre 9 hres a.m. et 5 p.m. 15-9-64

PROPRIETES A VENDRE

FABREVILLE — 3 bungalows, bord de l'eau. Aubaine.

LAVAL-DES-RAPIDES — Bungalow 7 pièces.

LANORAIE — Bungalow neuf, près église.

LANORAIE — Magnifique résidence d'été, bord fleuve.

LANORAIE — Hôtel bord fleuve, village. Aubaine.

LANORAIE — Terrain bord fleuve, eau courante.

IMMEUBLES GOULET, COURTIERS
Loranger, 3130 Sherbrooke est, 526-6655
14-9-64

DUVERNAY — Bungalow 5 pièces, garage, sous-sol fini. 663-2412. 14-9-64

A vendre ou à louer — Maison de chambres bien établie, coin Saint-Hubert et Cherrier. RE. 8-9555. 16-9-64

Bungalow, district Hochelaga. 5 pièces, plus 2 pièces finies au sous-sol, 1½ salle de bain, garage, près église, écoles catholiques. Appeler :
Thérèse Descaries,
671-4261
Ernest Pitt & Fils Inc., courtiers
14-9-64

St-Lambert, quartier résidentiel, offre exceptionnelle cause transfert, bungalow briques, 6 pièces, plus 2 pièces sous-sol, construction 1955, chauffage eau chaude, planchers bois franc, terrains 75 x 100, hypothèque 5½%. $16,400. Comptant : $3,000. Visite en tout temps. Tél.: 671.4975. 15-9-64

Domaine à vendre, 168 arpents avec lac. Site magnifique, entre Mont-Rolland et St-Hippolyte. Tél.: Montréal 866-4829. 14-9-64

"OPEN HOUSE"
Dimanche 2 p.m. à 4 p.m.
BROSSARD - ASTERVILLE — 2629 Crescent-Marseille. Propriétaire quittant le pays, ce magnifique bungalow doit être vendu rapidement. 4 chambres, 1½ salle de bain, salle de famille plus salle de jeu avec bar de 12 pieds, foyer, jardin paysager avec piscine chauffée 16 x 32. Prix demandé : $32,000.
Thérèse Descaries,
671-4261
ERNEST PITT & FILS INC., courtiers
14-9-64

St-Lambert, quartier résidentiel, offre exceptionnelle cause transfert, bungalow briques, 6 pièces, plus 2 pièces sous-sol, construction 1955, chauffage eau chaude, planchers bois franc, terrain 75 x 100, hypothèque 5½%. $16,400 Comptant : $3,000. Visite en tout temps. Tél.: 671-4975. 15-9-64

RIVE-SUD — Split level, 8 pièces, 1½ salle de bain, foyer, garage, plusieurs extras. Prix très raisonnable pour vente rapide. Petit comptant, termes faciles. Appeler :
Thérèse Descaries,
671-4261
ERNEST PITT & FILS INC., courtiers
14-9-64

Triplex semi-détaché, un an, 2-6 et un cinq. Rapport $2,760.00. Tél.: 352-5571. JNO

Bungalows neufs. Occupation immédiate. Eligibles au rabais provincial. Pont-Viau, 218 rue Esterel. $12,500.

Laval-des-Rapides, $11,950.

Chomedey, quartier Renaud, $13,000.

IMMEUBLES LATREILLE CONSTRUCTION — 663-1331 1er-10-64

TAILLEUR

Faites transformer votre habit à devant croisé en un joli complet à devant simple, dans le dernier style.
— SPECIALITE —
Habits et costumes réajustés
DROLET TAILLEUR
351 est, rue GUIZOT — DU. 8-2532 J.N.O.

TRANSPORT CAMIONNAGE

ROUSSILLE Transport. Déménagement ville, campagne et longue distance. Spécialité: pianos, poêles, réfrigérateurs. RA. 5-2421. J.N.O.

VENDEURS DEMANDES

Oui vous pouvez vous aussi faire de l'argent

Entrainement payé. Travail à l'année. Salaire et commission. Bénéfice d'assurance. Se présenter lundi le 14, à 10,087 St-Laurent, chambre 3, de 10 heures à midi, soir 7 à 8 hres. 14-9-64

Salaire de $150.00 à $250.00 par semaine
Deux vendeurs bilingues, âgés de 25 à 40 ans, mariés, consciencieux et possédant une auto, sont demandés. Une expérience de l'automobile est préférable ou tout autre domaine se rapprochant à la mécanique. Nous offrons plusieurs produits, de qualité supérieure, un excellent territoire établit, une assistance dans la vente si désiré, ainsi qu'un entrainement complet à nos frais. C'est une excellente chance d'avancement pour des vendeurs désireux de réussir. Ecrire à case 869, Le Devoir, Montréal. 14-9-64

VIEUX BIJOUX

ACHETONS vieux bijoux pour la valeur de l'or et de l'argent et aussi bijoux antiques et diamants. POMPONETTE INC., 256 est, rue Sainte-Catherine, Tél.: 261-9299. 14-9-64

VOYAGE

Demande un passager pour visiter Mexique en auto. Départ le 26 septembre. Informations : 523-2283. 14-9-64

SOUMISSIONS MOBILIER SCOLAIRE

Des soumissions scellées dans des enveloppes portant inscription "Soumission" et adressées au sousigné, seront reçues jusqu'à 7:30 heures de l'après-midi, lundi le 5 octobre 1964, pour l'équipement suivant :

300 pupitres avec dessus en arborite.
15 bureaux de professeur 50" x 30" fini merisier.
50 tables superposables 48" x 30" fini merisier.

Les soumissionnaires peuvent obtenir les instructions, le dessin du mobilier au bureau de la Commission Scolaire Les Ecores, 2859 boul. Lévesque, Duvernay.

Les soumissionnaires devront fournir des échantillons à l'école St-Ernest, 1305, rue de l'Assomption à Duvernay au moins 2 jours avant l'ouverture des soumissions.

Les soumissions seront ouvertes à une session qui aura lieu le 5 octobre 1964 à 8.00 heures de l'après-midi au 1305, rue de l'Assomption à Duvernay.

La Commission Scolaire Les Ecores ne s'engage à accepter, ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

Ernest DESNOYERS,
sec.-trés.

Donné à Duvernay,
ce 9ème jour de septembre 1964.

CITE DE WESTMOUNT

Avis public, est par les présentes donné, qu'une assemblée publique des électeurs-propriétaires d'immeubles situés dans les districts R-3 et R-4 de la cité de Westmount, sera convenue à l'Hôtel de ville de Westmount, à neuf heures de la matinée, vendredi, le neuvième jour d'octobre, 1964, en rapport au règlement intitulé "REGLEMENT A POURSUIVRE L'AMENDEMENT DU REGLEMENT 655 AFIN DE REGLEMENTER LES ZONES RESIDENTIELLES, COMMERCIALES ET INDUSTRIELLES" lequel a reçu la première lecture par le Conseil de la cité. Dix électeurs-propriétaires peuvent, mais seulement l'heure suivant l'ouverture de l'assemblée, demander un vote.

Des copies dudit règlement sont disponibles au bureau du commis de ville de la cité de Westmount à l'Hôtel de ville, Westmount, pour l'inspection des électeurs-propriétaires.

Donné à Westmount, ce dixième jour de septembre, 1964.

R.B. Seaman,
Commis de ville actif.

CANADA
PROVINCE de QUEBEC
District de Montréal

COUR SUPÉRIEURE

No 653 463

IROQUOIS GLASS LIMITED, corporation légalement constituée, ayant son siège social au numéro civique 85 nord, boulevard Montcalm, à Candiac, dans le district de Montréal,
demanderesse,
vs
UNITED GLASS & CERAMIC WORKERS OF NORTH AMERICA, groupement non incorporé suivant les dispositions du chapitre 342, des Statuts Refondus de Québec 1941, ayant sa principale place d'affaires au numéro civique 1031 est, de la rue Barton, à Hamilton, dans la province d'Ontario,
et
LES OUVRIERS UNIS DU VERRE ET DE LA CERAMIQUE DE L'AMERIQUE DU NORD — local 250, groupement non incorporé suivant les dispositions du chapitre 342, des Statuts Refondus de Québec 1941, ayant sa place d'affaires au numéro 1186 du boulevard des Prairies, à Ville de Brossard, dans le district de Montréal,
et
CHARLES DEVLIN, représentant de l'Internationale, 5996, avenue Somerled, ville et district de Montréal,
et
VICTOR POIRIER, président du local 250, contrôleur de l'expédition, 1186, boulevard des Prairies, Ville de Brossard, district de Montréal,
et
HENRI BOWES, secrétaire dudit local, machiniste, 37a, rue Brébeuf, Côte Ste-Catherine, district de Montréal,
et
HENRI AVOINES, manoeuvre, 542, Lanctôt, Laprairie, district de Montréal,
et
FERNAND CHAMBERLAND, apprenti-opérateur, 243, Massey Drive, Châteauguay, district de Beauharnois,
et
REAL SIROIS, apprenti-opérateur, 2627, Star, St-Hubert, district de Montréal,
et
NORMAND WICKS, sélecteur, 1795, Highland, Ville Jacques-Cartier, district de Montréal,
et
JEAN PERREAULT, opérateur, Candiac Gate, Candiac,
et
DONALD BELANGER, opérateur, 723, Lamarre, Laprairie, district de Montréal,
et
HECTOR MAINVILLE, opérateur, 110, Montée Masson, Terrebonne, district de Terrebonne,
et
GEORGES LANCTOT, Candiac Gate, Candiac,
et
WILFRID ROBIDOUX, sélecteur, 577, deGruchy, Laprairie, district de Montréal,
et
REJEN LALUMIERE, opérateur, Candiac Gate, Candiac,
et
BERNARD BRAULT, chef d'équipe, 501, Pagé, Laprairie, district de Montréal,
et
GEORGES JOYAL, inspecteur, 5820, Laurendeau, ville et district de Montréal,
et
GILLES THIBAUDEAU, opérateur, 565 Fabre, Laprairie,
et
MARIE POIRIER, sélectrice, fille majeure usant de ses droits, 1255, boulevard des Prairies, Ville de Brossard, district de Montréal,
et
LAURIER VALLIERES, 774 Rouille, Laprairie,
et
ROGER TRUDEAU, sélecteur, 107, Marie-Victorin, Candiac, district de Montréal,
et
CLAUDE MARTINEAU, apprenti-opérateur, 320a, Beaudoin, ville et district de Montréal,
défendeurs

PAR ORDRE DE LA COUR
Il est ordonné à la défenderesse UNITED GLASS & CERAMIC WORKERS OF NORTH AMERICA de comparaître d'ici un mois.
Montréal, le 8 septembre 1964.
André NOEL,
Député-Protonotaire.
HOWARD, CATE, OGILVY, BISHOP, COPE, PORTEOUS & HANSARD,
Avocats,
700 Place Ville-Marie,
Montréal 2.
Procureurs de la demanderesse.

VILLE DE MONTREAL

Expropriation et possession préalable pour l'ouverture d'une rue projetée au nord de la rue Ontario, entre la rue de Bleury et la rue St-Urbain — C.S.M. 478.

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que le 3 août 1964, conformément à la loi, le Bureau des Expropriation de Montréal a déposé au bureau du greffier de la ville son 1e rapport, en date du 30 juillet 1964, concernant l'expropriation ci-dessus et que ce rapport sera présenté pour confirmation et homologation à la Cour supérieure ou à l'un de ses honorables juges, division de pratique, chambre no 31, au palais de justice, à Montréal, le 14e jour d'octobre 1964 à 10:30 heures du matin ou aussitôt que conseil pourra être entendu.

Le greffier de la ville
GABRIEL MORIN

Hôtel de Ville,
Montréal, le 12 septembre 1964.

CANADA
PROVINCE de QUEBEC
District de Montréal

COUR SUPÉRIEURE

No 652 958

FRANÇOISE MADRAN, fille majeure, usant de tous ses droits, domiciliée au 5370 rue rue Beaubien, appartement 1, dans les cité et district de Montréal,
demanderesse,
vs
ARMAND LINCOURT, résidant et domicilié au 6814 rue Louis-Hébert, dans les cité et district de Montréal,
et
JOHNNY ROLAND MENARD, résidant et domicilié au 2521 rue Moreau, dans les cité et district de Montréal,
défendeurs.

PAR ORDRE DE LA COUR
Il est ordonné au défendeur JOHNNY ROLAND MENARD de comparaître d'ici un mois.
Montréal, 11 septembre 1964.
Claude PAQUETTE,
député-protonotaire,
Phaneuf Denys Beaule Lagacé & Boivin, avocats,
6915, rue St-Denis,
Montréal, Qué.
Proc. de la demanderesse.

VILLE DE ST-BRUNO
COMTÉ DE CHAMBLY
SOUMISSIONS

Des soumissions scellées dans des enveloppes portant l'inscription "SOUMISSION" et adressées au soussigné seront reçues jusqu'à 5 heures p. m., le 21 septembre 1964, pour la construction de services municipaux dans diverses rues de la municipalité.

Le projet comprend la fourniture des matériaux nécessaires et la pose de tuyaux d'aqueduc et de pompes. Les quantités approximatives seront les suivantes:

650 tuyaux de 10 pouces sous l'eau
2,100 pi. lin. de tuyau de 10 pouces sousterrain
1,700 pi. de tuyau de 8 pouces
2 pompes centrifuges et 1 moteur de 25 HP.

Ne seront considérées que les soumissions préparées sur les formules fournies par l'ingénieur de la municipalité, 1585 rue Montarville, St-Bruno, duquel on obtiendra les formules de même que les plans et devis, moyennant un dépôt de $50.00 en argent ou en chèque visé. Ce montant sera remboursé aux soumissionnaires qui remettront les plans et devis dans les six (6) jours qui suivront la réception des soumissions.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque visé tiré sur une banque canadienne à charte et payable à la municipalité de St-Bruno, pour un montant égal à 10 p. c. du montant total de la soumission.

La municipalité ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues ni à encourir aucune obligation ni aucuns frais d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaires.

GASTON MARTINEAU Ing. P.
Gérant,
Hôtel de Ville,
1585 rue Montarville,
St-Bruno de Montarville, Qué.

AVIS LÉGAL
Vente par autorité de justice

Avis public est présentement donné qu'en vertu d'un jugement de l'Honorable Juge Edouard Tellier, l'un des Juges de la Cour Supérieure pour le district de Montréal, en date du neuf septembre, mil neuf cent soixante-quatre (1964), No. 2068, des dossiers de la dite Cour, il sera procédé, devant le notaire soussigné, en son bureau, au numéro 4237 rue St-Hubert, à Montréal, le premier octobre prochain mil neuf cent soixante-quatre (1964), à onze heures de l'avant-midi, à la vente à l'enchère publique et adjudication au plus haut et dernier enchérisseur de l'immeuble suivant, savoir :

Un emplacement situé au coin des rues Beaubien et Denormanville, à Montréal, connu comme étant la subdivision numéro trois cent dix du lot originaire numéro Quatre (4-310) des plans et livre de renvoi officiels du cadastre du Village Incorporé de la Côte St-Louis, mesurant trente-six pieds de largeur par cent neuf pieds de profondeur, mesure anglaise, plus ou moins, avec une maison dessus érigée, portant les numéros civiques 1250, 1252 et 1254 est, rue Beaubien, à Montréal.

Avec tous les droits et servitudes attachés au dit emplacement.

Le dit immeuble appartient par indivis à John-Charles, Patrick et Georges McLaughlin, à Daniel McLaughlin, interdit, et aux enfants majeurs et mineurs de feu J. Arthur McLaughlin et de feu Gérard McLaughlin.

La mise à prix sera de CINQUANTE MILLE DOLLARS ($50,000.00) et le prix d'achat devra être payé comptant à la signature du contrat de vente.

Un dépôt de CINQ MILLE DOLLARS ($5,000.00) par chèque certifié ou par un chèque d'une banque ou d'une Caisse Populaire, sera exigé de tout offrant ou enchérisseur, suivant l'ordonnance ci-haut mentionnée.

Pour les autres conditions, s'adresser au notaire soussigné.

Donné à Montréal, ce onze septembre, mil neuf cent soixante-quatre (1964).

THOMAS DUCHARME, Jr,
notaire

VENTE DU SHERIF

AVIS PUBLIC, est par le présent donné que les TERRES et HERITAGES sous-mentionnés ont été saisis et seront vendus aux temps et lieux respectifs, tels que mentionnés plus bas.

No. 626 853
BOUCHERVILLE DEVELOPMENTS LTD.,
demanderesse,
vs
WILLIAM R. NELSON,
défendeur.

"Un emplacement situé à Boucherville (rue projetée 39-146), connu et désigné comme subdivision cent cinquante-trois du lot originaire trente-neuf (39-153) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Ste-Famille de Boucherville, division d'enregistrement de Chambly, borné en front au nord-ouest par la rue projetée, à l'arrière au sud-est par les lots nos 39-157 et 39-158, d'un côté au nord-est par le lot no 39-152 et de l'autre côté au sud-ouest par les lots nos 39-154 et 39-155, mesurant soixante-dix pieds (70') de largeur de front dans sa ligne nord-ouest, soixante-dix-neuf pieds et quatre-vingt-un centièmes de pied (79.81') à l'arrière dans la ligne sud-est par cent huit pieds et soixante-seize centièmes de pied (108.76') en profondeur dans sa ligne nord-est et cent douze pieds (112') dans la ligne sud-ouest et contenant une superficie de huit mille deux cent quarante-deux pieds carrés (8,242 pi. c.), mesure anglaise et plus ou moins.

Avec ensemble toutes les bâtisses dessus érigées, portant le numéro civique 320 sur la rue Marie-Chrétienne, à Boucherville.

Tel que la propriété existe présentement, avec tous ses droits, membres et appartenances, et sujette à une servitude en faveur de la compagnie de téléphone Bell."

Pour être vendu à la porte de l'église paroissiale de la paroisse de Ste-Famille de Boucherville, comté de Chambly, le DEUXIEME jour d'OCTOBRE 1964, à ONZE heures de l'avant-midi.

L.-L. CAISSE, C.R.
Le Shérif,
Bureau du shérif,
Montréal, 10 septembre 1964.

AVIS AUX CRÉANCIERS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE

DANS L'AFFAIRE DE FAILLITE DE:

CHARLES POTVIN, contracteur, faisant affaires en société sous le nom et raison sociale de "POTVIN & FRERES".

DEBITEUR

AVIS est par les présentes donné que le débiteur susdit a fait cession de ses biens le 3e jour de septembre 1964, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 24e jour de septembre 1964, à 2.30 p.m., au bureau du Séquestre Officiel, Palais de Justice, à Hull.

R. BOIVIN & R. BRISSON
SYNDICS-CONJOINTS

BUREAU DE :
BOIVIN, DIAMOND, BRISSON & ASSOCIÉS,
1255 University St, Suite 420,
Montréal, Qué.
Tél.: 875-5440

DATE A MONTREAL ce 10e jour de septembre 1964.

AVIS DE VENTE PAR SOUMISSIONS
DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE :

ADALBERT VIENNEAU,
"DELOGES & FRÈRE ENRG."
7518 De L'Épée,
Montréal.

Des soumissions cachetées ainsi qu'un chèque certifié de 20% de l'offre seront reçus au bureau du Syndic; BOIVIN, DIAMOND, BRISSON & ASSOC. 1255 University St. Suite 420, Montréal, jusqu'à mercredi le 16 septembre 1964, à 5.00 p.m. pour l'achat de l'automobile ci-dessous.

Station Wagon Pontiac 1962
Valeur $1,800.00
(Sujet à liens $1,359.00)

L'automobile précitée peut être inspectée chez Port-Royal Auto Parts, 380 Port-Royal, Montréal, lundi le 14 septembre 1964, de 9.00 a.m. à 5.00 p.m.

La plus haute soumission ni aucune autre ne sera nécessairement acceptée. Les taxes exigibles sont à la charge de l'acheteur. Pour information supplémentaire contactez les soussignés.

BUREAU DE: BOIVIN, DIAMOND, BRISSON & ASSOCIÉS,
1255 University St, Suite 420,
Montréal.
875-5440

Province de Québec, District de Montréal. COUR DE MAGISTRAT. No 759-915 — GILBERT BOUCHER & ROGER BRASSARD "GILBERT T.V." demandeurs vs CLAUDE LABELLE, défendeur. Le 21 septembre 1964, à 12 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 2358 rue Blake en la cité de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en : Téléviseur, meubles de ménage, etc. Conditions : ARGENT COMPTANT. J. M. PAQUETTE, H.C.S. 845-3106. Montréal, le 11 septembre 1964.

Province de Québec, District de Montréal. COUR SUPERIEURE, No 649-377 — MARCEL PRESSEAU, demandeur vs GILLES ROY, défendeur. Le 23 septembre 1964, à 11½ heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 144 rue Turgeon en la cité de St-Henri, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : Meubles de ménage, etc. Conditions : ARGENT COMPTANT J. M. PAQUETTE, H.C.S. 845-3106. Montréal, le 11 septembre 1964.

Province de Québec, District de Montréal. COUR SUPERIEURE, No 617-552 — DONAT LECLERC, demandeur vs Mme MAURICE FOURNIER, défenderesse. Le 23 septembre 1964, à 1 heure de l'après-midi au domicile de la défenderesse au No 2400 rue La Salle en la cité de Montréal seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en : Meubles de ménage, etc. Conditions : ARGENT COMPTANT. J. POITEVIN, H.C.S. 845-3106. Montréal, le 11 septembre 1964.

Province de Québec, District de Montréal. COUR DE MAGISTRAT. No 761-845 — ALPHONSE GIGUERE, demandeur vs JOSEPH ZAKEVICIUS, défendeur. Le 23 septembre 1964, à 2 heures de l'après-midi au domicile du défendeur au No 7011 rue De L'Epée, apt 2 en la cité de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : Téléviseur, meubles de ménage, etc. Conditions : ARGENT COMPTANT. G. ROSE, H.C.S. 845-3106. Montréal, le 11 septembre 1964.

Province de Québec, District de Montréal. COUR SUPERIEURE. No 622-459 — COMMISSION DU SALAIRE MINIMUM, demanderesse vs CHEZ STEVE CAFE INC., défenderesse. Le 22 septembre 1964, à 3 heures de l'après-midi à la place d'affaires de la défenderesse ou No 5334 Ave du Parc en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en : 1 machine à additionner, meubles de bureau, tables, chaises et acc. de restaurant. Conditions : ARGENT COMPTANT. REAL MONGEAU, H.C.S. Montréal, 10 septembre 1964.

Province de Québec, District de Montréal. COUR SUPERIEURE. No 648-258 — MAX BEAUVAIS LTEE, demanderesse vs ALLAN MITCHELL, défendeur. Le 22 septembre 1964, à 1 heure de l'après-midi au domicile du défendeur au No 332 rue Olivier en la cité Westmount, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : 1 télévision Viking, meubles de ménage, etc. Conditions : ARGENT COMPTANT. RAYMOND CLOUETTE, H.C.S. UN. 6-5375. Montréal, 11 septembre 1964.

Province de Québec, District de Montréal. COUR DE MAGISTRAT. No 731-106 — GILLES OUIMET, demandeur vs ARMAND VERDON, défendeur. Le 22 septembre 1964, à 11 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 10,972 rue Lamoureux en la cité Montréal-Nord, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : 1 télévision Roger Majestic, 1 fauteuil, meubles de ménage, etc. Conditions : ARGENT COMPTANT. RAYMOND CLOUETTE, H.C.S. UN. 6-5375. Montréal, 11 septembre 1964.

Province de Québec, District de Montréal. COUR DE MAGISTRAT. No 749-376 — MARCEL CAMPBELL, demandeur vs E. D. McHUGH, défendeur. Le 21 septembre 1964, à 2 heures de l'après-midi au domicile du défendeur au No 375 32ième Avenue, en la cité de Lachine, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : téléviseur et meubles de ménage. Conditions : ARGENT COMPTANT. JEAN B. OSTIGUY, H.C.S. 697-3953. Pointe-Claire, 11 septembre 1964.

Province de Québec, District de Montréal. COUR SUPERIEURE, No 642-760 — LEVER BROTHERS LTD., demanderesse vs GILLES LUPIEN, défendeur. Le 21 septembre 1964, à 12 heures de l'avant-midi, à la place d'affaires du défendeur au No 1980 rue Dorion en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : 1 caisse enregistreuse, 1 machine à additionner Remington, etc. Conditions : ARGENT COMPTANT. RAYMOND CLOUETTE, H.C.S. UN. 6-5375. Montréal, 11 septembre 1964.

Province de Québec, District de Montréal. COUR SUPERIEURE, No 647-852 — LEVER BROTHERS LTD., demanderesse vs DIMITRI POPOWYCY (BENNY'S MEAT MARKET), défendeur. Le 21 septembre 1964, à 10 heures de l'avant-midi à la place d'affaires du défendeur au No 5201 rue Boul. St-Laurent en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : 1 caisse enregistreuse, 1 frigidaire, etc. Conditions : ARGENT COMPTANT. RAYMOND CLOUETTE, H.C.S. UN. 6-5375. Montréal, 11 septembre 1964.

Province de Québec, District de Montréal. COUR DE MAGISTRAT. No 756-770 — THE T. EATON CO. LIMITED OF MONTREAL, demanderesse vs ELLI MIRE, défendeur. Le 21 septembre 1964, à 10 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 2800 rue Darlington Place, Appt 23 en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : 1 téléviseur de marque Admiral & acc., et meubles de ménage, etc. Conditions : ARGENT COMPTANT. SAUL LAUFER, H.C.S. VI. 2-9192. Montréal, 11 septembre 1964.

Province de Québec, District de Montréal. COUR SUPERIEURE, No 566-344 — FRUEHAUF TRAILER COMPANY OF CANADA LIMITED, demanderesse vs ROLAND LIMOGES (ATWATER TUNNEL PARKING), défendeur. Le 23 septembre 1964, à 3 heures de l'après-midi au domicile du défendeur au No 1005 rue Pasteur en la cité de Brossardville et District de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : 1 téléviseur, radio, et phono de marque Admiral et acc. et meubles de ménage, etc. Conditions : ARGENT COMPTANT. IRVING FRUITMAN, H.C.S. VI. 2-9192. Brossardville, 12 septembre 1964.

Province de Québec, District de Montréal, COUR DE MAGISTRAT, No 732-393 — BELL ORNEMENTAL WORKS LTEE, demanderesse vs GEORGES SAMSON "BOWLING SAMSON" défendeur. Le 23 septembre 1964, à 10 heures de l'avant-midi à la place d'affaires du défendeur au No 1294 rue St-André en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: Clavigraphe, meubles de bureau, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. A. LANDRIAU, H.C.S. 849-8730. Montréal, 11 septembre 1964.

Province de Québec, District de Montréal, COUR DE MAGISTRAT, No 327-299 — EDOUARD LAREAULT demandeur vs ROMEO BIBEAUD, défendeur. Le 22 septembre 1964, à 11 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 4920 rue St-Zotique app. 4 en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: Téléviseur, ménages de maison, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. G. MEUNIER, H.C.S. 861-2722, Montréal, 11 septembre 1964.

Province de Québec, District de Montréal. COUR DE MAGISTRAT, No 751-791 — MAC SOBEL LTD., demanderesse vs CHARLES HART, défendeur. Le 21 septembre 1964, à 11 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 655 rue Boul. Laurentien en la cité de St-Laurent et District de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : 1 téléviseur de marque Phillips modèle de table et acc. et meubles de ménage, etc. Conditions : ARGENT COMPTANT. SAUL LAUFER, H.C.S. VI. 2-9192. Montréal, 11 septembre 1964.

Province de Québec, District de Montréal. COUR SUPERIEURE, No 634-613 — STEFAN MATUSCH, demandeur vs DIMITRI POPOWYCZ, défendeur. Le 21 septembre 1964, à 3 heures de l'après-midi au domicile du défendeur au No 4344 rue Colonial en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : 1 combination console téléviseur, stéréo radio et phonographe de marque Marconi et meubles de ménage, etc. Conditions : ARGENT COMPTANT. GERALD H. GORNITSKY ,H.C.S. VI. 2-9192. Montréal, 11 septembre 1964.

Province de Québec, District de Montréal. COUR DE MAGISTRAT, No 685-891 — A. SELINSKY (MAGASIN COTE), demandeur vs LUCIEN DEFEBVRE, défendeur. Le 21 septembre 1964, à 11 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 549 rue Moreau en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : 1 téléviseur de marque RCA Victor 17" modèle de table et acc. et meubles de ménage, etc. Conditions : ARGENT COMPTANT. IRVING FRUITMAN, H.C.S. Montréal, 11 septembre 1964.

Province de Québec, District de Montréal. COUR SUPERIEURE, No 627-829 — GOHIER AUTOMOBILES LTEE, demanderesse vs YVON DE GUISE, défendeur. Le 21 septembre 1964, à 12 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 2066 rue Wellington, Appt 7, en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : 1 téléviseur de marque Admiral et acc, meubles de ménage, etc. Conditions : ARGENT COMPTANT. PERRY GURALNICK, H.C.S. VI. 2-9192. Montréal, 11 septembre 1964.

Province de Québec, District de Montréal. COUR SUPERIEURE, No 645-727 — FREDERICK R. PHILLIPS, demandeur vs MARCUS DURANT, défendeur. Le 21 septembre 1964, à 10 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 9089 rue Centrale en la cité de LaSalle et District de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : Meubles de ménage, etc. Conditions : ARGENT COMPTANT. PERRY GURALNICK, H.C.S. VI. 2-9192. Montréal, 11 septembre 1964.

Province de Québec, District de Montréal. COUR DE MAGISTRAT, No 733-073 — D. MASS, demandeur vs JOHN WILLIAM, défendeur. Le 21 septembre 1964, à midi au domicile du défendeur au No 3068 rue Albert en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : 1 téléviseur et acc. et meubles de ménage, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. PERRY GURALNICK, H.C.S. VI. 2-9192. Montréal, 11 septembre 1964.

Province de Québec, District de Montréal. COUR DE MAGISTRAT, No 743-206 — ALEX BLEIER, demandeur vs ARTHUR RIENDEAU, défendeur. Le 23 septembre 1964, à midi au domicile du défendeur au No 1055 rue Shearer en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : 1 téléviseur de marque ADMIRAL et acc. et meubles de ménage etc. Conditions : ARGENT COMPTANT. PERRY GURALNICK, H.C.S. VI. 2-9192. Montréal, 11 septembre 1964.

Province de Québec, District de Montréal. COUR SUPERIEURE, No 647-372 — ALDA MFG (CANADA) LTD, demanderesse vs THEODORE DIDINE, défendeur. Le 23 septembre 1964, à 10 heures de l'avant-midi à l'entrepôt du gardien au No 1169 rue Bernard en la cité d'Outremont et District de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : 1 téléviseur de marque Philco 21" et meubles de ménage, etc. Conditions : ARGENT COMPTANT. ZALMON SINGER, H.C.S. VI. 2-9192. Montréal, 11 septembre 1964.

Province de Québec, District de Montréal. COUR DE MAGISTRAT, No 766-111 — CHEVROLET MOTOR SALES CO. OF MONTREAL LIMITED, demanderesse vs IRVING C. WIMBOURNE, défendeur. Le 21 septembre 1964, à 1 heure de l'après-midi au domicile du défendeur au No 6140 rue Côte St-Luc en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : 2 téléviseurs de marque Marconi et acc. et meubles de ménage, etc. Conditions : ARGENT COMPTANT. PERRY GURALNICK, H.C.S. VI. 2-9192. Montréal, 11 septembre 1964.

Province de Québec, District de Montréal. COUR SUPERIEURE, No 640-913 — CROWN LIFE INSURANCE CO, demanderesse vs A. ARCHAMBAULT, défendeur. Le 21 septembre 1964, à 3 heures de l'après-midi au domicile du défendeur au No 682 rue Bloomfield en la cité de Outremont et District de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : 1 téléviseur de marque RCA Victor et acc. et meubles de ménage, etc. Conditions : ARGENT COMPTANT. GERALD H. GORNITSKY, H.C.S. VI. 2-9192. Montréal, 11 septembre 1964.

Province de Québec, District de Montréal, COUR DE MAGISTRAT, No 748-738 — J. MEDARD OUELLET demandeur, vs CONRAD ROCK, défendeur. Le 23 septembre 1964, à midi au domicile du défendeur au No 10789 rue St-Laurent en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 dactylo Underwood, 1 T.V. Sylvania et meubles de ménage. Conditions: ARGENT COMPTANT. EMMANUEL MENARD, H.C.S. Montréal, 10 septembre 1964.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPERIEURE, No 606-032 — FLORIAN DUMONT, demandeur vs GASTON BISSONNETTE, défendeur. Le 22 septembre 1964, à 11 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 4254 rue St-Hubert en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 T.V. Marconi et meubles de ménage. Conditions: ARGENT COMPTANT. A. SELINGER, H.C.S. Montréal, 10 septembre 1964.

Province de Québec, Dsitrict de Montréal, COUR SUPERIEURE, No 637-816 — BANQUE D'EPARGNE DE LA CITE ET DU DISTRICT DE MONTREAL, demanderesse vs GERIS COMIS, défendeur. Le 23 septembre 1964, à 11 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 5372 rue Jeanne Mance en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: T.V. et meubles de ménage. Conditions: ARGENT COMPTANT. E. MENARD H.C.S. Montréal, 11 septembre 1964.

Province de Québec, District de Montréal, COUR DE MAGISTRAT, No 758-179 — LA BANQUE D'EPARGNE DE LA CITE ET DU DISTRICT DE MONTREAL, demanderesse vs ANDREW MERRIMAN, défendeur. Le 23 septembre 1964, à midi au domicile du défendeur au No 5191 rue Walkley apt 11 en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: T.V. et meubles de ménage. Conditions: ARGENT COMPTANT. E. MENARD, H. C.S. Montréal, 11 septembre 1964.

Province de Québec, District de Montréal. COUR DE MAGISTRAT, No 770-217 — SAUL CHORAN (C & C HOUSEHOLD FURNISHERS), demandeur vs ROGER THIBEAULT, défendeur. Le 23 septembre 1964, à 11 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 11137 rue Garlépy, Apt 2 en la cité de Montréal-Nord et District de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : 1 téléviseur de marque Admiral et acc. et meubles de ménage, etc. Conditions : ARGENT COMPTANT. ZALMAN SINGER, H.C.S. VI. 2-9192. Montréal, 11 septembre 1964.

Province de Québec, District de Montréal. COUR DE MAGISTRAT, No 766-839 — SHAWINIGAN STEEL & MILL SUPPLIES INC., demanderesse vs J. A. CHARBONNEAU (J. A. CHARBONNEAU & CIE), défendeur. Le 21 septembre 1964, à 11 heures de l'avant-midi à la place d'affaires du défendeur au No 1705 rue Bercy en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : 1 cabinet en acier pour fillière 5 sections, 1 clavigraphe de marque Smith Corona, 1 machine à additionner, etc. Conditions : ARGENT COMPTANT. IRVING FRUITMAN, H.C.S. VI. 2-9192. Montréal, 11 septembre 1964.

Province de Québec, District de Montréal. COUR DE MAGISTRAT, No 736-899 — CANADIAN OIL COMPANY, demanderesse vs LOUIS THERRIAULT, défendeur. Le 23 septembre 1964, à 11 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 1418 rue Panet en la cité et District de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : 1 téléviseur 21" modèle de table et acc. et meubles de ménage, etc. Conditions : ARGENT COMPTANT. IRVING FRUITMAN, H.C.S. VI. 2-9192. Montréal, 11 septembre 1964.

Province de Québec, District de Montréal. COUR DE MAGISTRAT, No 626-820 — KAYNE'S LTD, demanderesse vs DAME DENISE LALONDE & MICHEL LALONDE, défendeurs. Le 22 septembre 1964, à 10 heures de l'avant-midi au domicile des défendeurs au No 6141 rue Roi René, Apt 4 en la cité d'Anjou et district de Montréal seront vendus par autorité de justice, les biens et effets des défendeurs saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur 21" de marque Dumont modèle de console et acc. et meubles de ménage, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. IRVING FRUITMAN, H.C.S. VI. 2-9192. Montréal, 11 septembre 1964.

Province de Québec, District de Montréal, COUR DE MAGISTRAT, No 657-069 — DR. JOSEPH CLERMONT, demandeur vs JEAN QUESNEL, défendeur. Le 22 septembre 1964, à 3 heures de l'après-midi au domicile du défendeur au No 5848 rue Esplanade en la cité et District de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : 3 lampes et acc., 1 téléviseur de marque Marconi et acc. Conditions : ARGENT COMPTANT. GERALD GORNITSKY, H.C.S. VI. 2-9192. Montréal, 11 septembre 1964.

Province de Québec, District de Montréal. COUR DE MAGISTRAT, No 736-018 — THE CANADIAN IMPERIAL BANK OF COMMERCE (LACHINE), demanderesse vs MARCEL PELADEAU, défendeur. Le 21 septembre 1964, à 10 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 71 rue 8ième Ave., en la cité de Lachine et District de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : 1 téléviseur de marque RCA Victor et acc. et meubles de ménage, etc. Conditions : ARGENT COMPTANT. PERRY GURALNICK, H.C.S. Montréal, 11 septembre 1964.

Province de Québec, Dictrict de Montréal. COUR DE MAGISTRAT, No 727-747 — DR. J. CLERMONT, demandeur vs MICHEL BOURDON, défendeur. Le 21 septembre 1964, à 10 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 1814 rue Valois en la cité et District de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : 1 téléviseur de marque Admiral 21" modèle de consol et acc. et meubles de ménage, etc. Conditions : ARGENT COMPTANT. IRVING FRUITMAN, H.C.S. VI. 2-9192. Montréal, 11 septembre 1964.

Province de Québec, District de Montréal. COUR SUPERIEURE, No 617-802 — JEAN TARZI, demandeur vs ROBERT DELISI & DAME ALICE GOYETTE, défendeurs. Le 22 septembre 1964, à midi au domicile des défendeurs au No 1635 rue Mullins en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets des défendeurs saisis en cette cause, consistant en : 1 téléviseur de marque Admiral et acc., 1 téléviseur de marque Emerson et acc. et meubles de ménage, etc. Conditions : ARGENT COMPTANT. PERRY GURALNICK, H.C.S. VI. 2-9192. Montréal, 11 septembre 1964.

Province de Québec, District de Montréal. COUR DE MAGISTRAT, No 750-817 — JUNIOR SCOPE INC., demanderesse vs SYDNEY BASKIN, défendeur. Le 21 septembre 1964, à 1 heure de l'après-midi au domicile du défendeur au No 457 rue Hudson en la cité et District de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : 1 téléviseur et acc. et meubles de ménage, etc. Conditions : ARGENT COMPTANT. PERRY GURALNICK, H.C.S. VI. 2-9192. Montréal, 11 septembre 1964.

Province de Québec, District de Montréal. COUR DE MAGISTRAT, No 759-637 — RICHARD HEMSLEY CO. LIMITED, demanderesse vs DAME L. ADAMS & L. ADAMS, défendeurs. Le 22 septembre 1964, à 2 heures de l'après-midi au domicile des défendeurs au No 4478 rue Ste-Catherine ouest, Appt 11, en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets des défendeurs saisis en cette cause, consistant en : 1 téléviseur et acc, 1 piano et banc et meubles de ménage, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. PERRY GURALNICK, H.C.S. VI. 2-9192. Montréal, 11 septembre 1964.

Province de Québec, District de Montréal. COUR SUPERIEURE, No 636-024 — INSURANCE EXCHANGE REALTIES LTD., demanderesse vs PARKINSON, JONCAS & COMPANY Ltd, défenderesse. Le 21 septembre 1964, à 3 heures de l'après-midi à la place d'affaires de la défenderesse au No 276 rue St-Jacques ouest, chambre 417, en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en : 1 clavigraphe de marque Underwood; 10 cabinets pour fillière en acier; 1 machine à additionner de marque Odhner, etc. Conditions : ARGENT COMPTANT. IRVING FRUITMAN, H.C.S. VI. 2-9192. Montréal, 11 septembre 1964.

Province de Québec, District de Montréal. COUR DE MAGISTRAT, No 692-550 — R. BOILEAU (NATIONAL AUTO ELECTRIC CO), demandeur vs RUDY L. LAMBO, défendeur. Le 23 septembre 1964, à 10 heures de l'avant-midi à la place d'affaires du demandeur au No 2000 rue Masson en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du demandeur saisis en cette cause, consistant en : 2 bureaux et 2 chaises; 1 caisse enregistreuse de marque Special; 1 machine à additionner de marque Burroughs, etc. Conditions : ARGENT COMPTANT. IRVING FRUITMAN, H.C.S. VI. 2-9192, Montréal, 11 septembre 1964.

Province de Québec, District de Montréal, COUR DE MAGISTRAT, No 766-533 — RAVARY BUILDERS SUPPLY CO. LTD., demanderesse vs ANDRE CHOQUETTE, défendeur. Le 21 septembre 1964, à 10 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 5091 rue Parc Lotbinière en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: Téléviseur, meubles de ménage, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. A. LANDRIAU, H.C.S. 849-8730. Montréal, 11 septembre 1964.

Province de Québec, District de Montréal. COUR DE MAGISTRAT, No 766-964 — BRISSON & BRISSON INC., demanderesse vs STANLEY KATZ, défendeur. Le 22 septembre 1964, à 1 heure de l'après-midi au domicile du défendeur au No 7021 rue Guelph en la cité de Côte St-Luc et District de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : 1 téléviseur de marque General Electric et ac. et meubles de ménage, etc. Conditions : ARGENT COMPTANT. PERRY GURALNICK, H.C.S. VI. 2-9192. Montréal, 11 septembre 1964.

Province de Québec. District de Montréal. COUR DE MAGISTRAT. No 765-769 — DAME THERESE PICARD & VIR demandeurs vs A. BARRE défendeur. Le 21 septembre 1964, à 1 heure de l'après-midi au domicile et place d'affaires du défendeur au No 3835 rue Fleury Est en la cité de St-Michel, district de Montréal seront vendus par autorité de justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: radios, moteur électrique et machine, outils, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. G. ROSE, H.C.S. 845-3106. Montréal, 11 septembre 1964.

Province de Québec. District de Montréal. COUR DE MAGISTRAT. No 733-408 — J. A. ST-ARNAUD, demandeur vs PAUL SAVARD, défendeur. Le 22 septembre 1964, à 11½ heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 201 rue Camelle en la cité de Ville St-Pierre, district de Montréal seront vendus par autorité de justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: téléviseur, meubles de ménage, tourne-disques, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. J. M. PAQUETTE, H.C.S. 845-3106. Montréal, 11 septembre 1964.

Province de Québec. District de Montréal. COUR SUPERIEURE. No 646-403 — NEW MILANO ITALIAN FOOD PRODUCTS CO LTD, demanderesse vs NIKOS MALTDEZOS, défendeur. Le 23 septembre 1964, à 11 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 7870 rue Birnam apt 3 en la cité de Montréal seront vendus par autorité de justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: téléviseur, meubles de ménage, tourne-disques, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. YVES CLOSSEY, H.C.S. 861-9873. Montréal, 11 septembre 1964.

Province de Québec. District de Montréal. COUR SUPERIEURE, No 646-454 — ICKO MELAMED demandeur vs GILBERT DAOUST, défendeur. Le 22 septembre 1964, à 11 heures de l'avant-midi au lien d'entrepot du gardien au No 4 est rue Notre-Dame Ch. 502 en la cité de Montréal seront vendus par autorité de justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: téléviseur Marconi et acc. Conditions: ARGENT COMPTANT. ANDRE LANDRIAU, H.C.S. UN. 1-2722. Montréal, 11 septembre 1964.

Province de Québec. District de Montréal. COUR DE MAGISTRAT. No 389-810 — HOPITAL JEAN-TALON demanderesse vs L. PIERRE BOUCHER, défendeur. Le 22 septembre 1964, à midi au domicile du défendeur au No 231 rue Crémazie Ouest en la cité de Montréal seront vendus par autorité de justice, les biens et effets du défendeur. saisis en cette cause, consistant en: meubles de ménage, téléviseur, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. G. ROSE, H.C.S. 845-3106. Montréal, 11 septembre 1964.

Province de Québec. District de Montréal. COUR SUPERIEURE, No 617-000 — EDOUARD GREGOIRE, demandeur vs GEORGES BECHARD, défendeur. Le 23 septembre 1964, à 10 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 5052 rue De La Gare en la cité de Montréal-Nord, district de Montréal seront vendus par autorité de justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: téléviseur, meubles de ménage, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. RENE BEAUCHAMP. H.C.S. 861-9873. Montréal, 11 septembre 1964.

Province de Québec. District de Montréal. COUR SUPERIEURE, No 470-600 — HOPITAL JEAN-TALON, demanderesse vs ROSAIRE DESJARDINS, défendeur. Le 22 septembre 1964, à 1 heure de l'après-midi au domicile du défendeur au No 3808 rue Bélair Apt 2 en la cité de St-Michel, district de Montréal seront vendus par autorité de justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: téléviseur, meubles de ménage, radio, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. G. MEUNIER, H.C.S. 843-0108. Montréal, 11 septembre 1964.

Province de Québec. District de Trois-Rivières. COUR SUPERIEURE, No 18-154 — ALFRED alias FRED NOLIN, demandeur vs RENE DROLET défendeur. Le 22 septembre 1964, à 10 heures de l'avant-midi à la place d'affaires du défendeur au No 7418 rue De Laroche en la cité de Montréal seront vendus par autorité de justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: deux automobiles (un Consul et un Hillman), poêles, machine à crème glacée, radio, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. RENE BEAUCHAMP, H.C.S. 861-9873. Montréal, 11 septembre 1964.

Province de Québec. District de Montréal. COUR DE MAGISTRAT. No 763-361 — DR J. JETTE, demandeur vs NORBERT BOUCHER défendeur. Le 22 septembre 1964, à 11 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 5235, 17e Avenue en la cité de Montréal seront vendus par autorité de justice les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en; téléviseur, meubles de ménage, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. RENE BEAUCHAMP, H.C.S. 861-9873 Montréal, 11 septembre 1964.

Province de Québec. District de Montréal. COUR SUPERIEURE, No 640-491 — ALBERT TELLIER & MLLE JULIETTE TELLIER, demandeurs vs JAMES BRETHOUR, défendeur. Le 23 septembre 1964, à 1 heure de l'après-midi au domicile du défendeur au No 3482 rue De Lorimier en la cité de Montréal seront vendus par autorité de justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant: en radio, tables, téléviseur, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. RENE BEAUCHAMP, H.C.S. 861-9873. Montréal, 11 septembre 1964.

Province de Québec. District de Montréal. COUR SUPERIEURE. No 648-796 — BRUCK MILLS LIMITED demanderesse vs PARISIENNE HOSIERY LTD, défenderesse. Le 22 septembre 1964, à 2 heures de l'après-midi à la place d'affaires de la défenderesse au No 7080 rue Alexandra en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 42 machines à tricoter lingerie de marque Bentley complète avec moteur et acc., 1 machine à Coca-Cola. Conditions: ARGENT COMPTANT. SAUL LAUFER, H.C.S. VI. 2-9192. Montréal, 11 septembre 1964.

Province de Québec. District de Montréal. COUR SUPERIEURE. No 623-567 —BARNABE MOTORS LTD demanderesse vs ARMAND MOESAN défendeur. Le 23 septembre 1964, à 11 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 4671 rue Parthenais en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur de marque RCA Victor 21" Consol model et acc. et meubles de ménage, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. IRVING FRUITMAN, HCS. VI. 2-9192 Montréal, 11 septembre 1964.

Province de Québec. District de Montréal. COUR DE MAGISTRAT. No 764-859 — EDWARD SUSSER (SNOW QUEEN REFRIGERATION AND TV) demandeur vs GERALD DOUCET, défendeur. Le 21 septembre 1964, à 1 heure de l'après-midi au domicile du défendeur au No 7487 rue Durocher, Apt 1 en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur de marque Crosley et acc. et meubles de ménage, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. SAUL LAUFER, H.C.S. VI. 2-9192. Montréal, 11 septembre 1964.

Province de Québec. District de Montréal. COUR DE MAGISTRAT. No 750-105 — PARK AVENUE CHEVROLET LTEE, demanderesse vs SAMUEL SERBAN (MCGILL WINDOW CLEANING CO) défendeur. Le 21 septembre 1964, à 3 heures de l'après-midi à la place d'affaires du défendeur au No 4221 rue City Hall en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : 1 téléviseur de marque RCA Victor Console et acc. etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. SAUL LAUFER, H.C.S. VI. 2-9192. Montréal, 11 septembre 1964.

Province de Québec. District de Montréal. COUR SUPERIEURE, No 636-875 — KRUGER PAPER COMPANY LIMITED, demanderesse vs ALEXANDRE BRAMSON & WILLIAM LAMBERT (BRAMSON LAMBERT PRINTING SERVICE REG'D) défendeurs. Le 22 septembre 1964, à 2 heures de l'après-midi à la place d'affaires des défendeurs au No 1035 rue Beaumont en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de justice, les biens et effets des défendeurs saisis en cette cause, consistant en: 1 clavigraphe de marque IBM électrique et acc., 1 cabinet pour fillière en acier 5 sections, 1 bureaux, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. GERALD H. GORNITSKY, H.C.S. VI. 2-9192. Montréal, 11 septembre 1964.

Province de Québec. District de Montréal. COUR DE MAGISTRAT. No 749-777 — P. GOODMAN INC., demanderesse vs PHILIPPE BRISSON défendeur. Le 23 septembre 1964 à 3 heures de l'après-midi au domicile du défendeur au No 2033 rue Notre-Dame Ouest en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur de marque Rogers Majestic et acc., et meubles de ménage, etc. conditions: ARGENT COMPTANT. PERRY GURALNICK, HCS. VI. 2-9192 Montréal, 11 septembre 1964.

Province de Québec. District de Montréal. COUR DE MAGISTRAT. No 765-825 — DR ISAAC TANNENBAUM, demandeur vs K. G. ROWELL défendeur. Le 22 septembre 1964, à 1 heure de l'après-midi au domicile du défendeur au No 5881 rue Monkland, Apt 31 en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: Meubles de ménage, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. PERRY GURALNICK, H.C.S. VI. 2-9192. Montréal, 11 septembre 1964.

Province de Québec. District de Montréal. COUR DE MAGISTRAT. No 764-257 — JOSEPH BORSELLINO (JOSEPH BORSELLINO REG'D) demandeur vs GERARD RIVARD, défendeur. Le 23 septembre 1964, à 11 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 2570 rue Sherbrooke Est en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur de marque Silvertone 21" modèle de console et acc. et meubles de ménage, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. IRVING FRUITMAN, H.C.S. VI. 2-9192. Montréal, 11 septembre 1964.

Province de Québec. District de Montréal. COUR DE MAGISTRAT. No 609-913 — DR MARCEL BEAUCHAMP, demandeur vs MAURICE CAYER, défendeur. Le 23 septembre 1964, à 11 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 5975 rue De Laroche en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : 1 téléviseur de marque G. E. et acc. et meubles de ménage etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. GERALD H. GORNITSKY, H.C.S. VI. 2-9192. Montréal, 11 septembre 1964.

Province de Québec. District de Montréal. COUR SUPERIEURE, No 519-205 — W. LUSIGNAN, demandeur vs RENE DAIGNEAULT, défendeur. Le 23 septembre 1964, à 10 heures de l'avant-midi au domicile et à la place d'affaires du défendeur au No 4033 rue Ethel en la cité de Verdun et district de Montréal seront vendus par autorité de justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 caisse enregistreuse de marque Laval, 1 réfrigérateur 2 portes, 1 téléviseur de marque Admiral et acc. etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. PERRY GURALNICK, H.C.S. VI. 2-9192. Montréal, 11 septembre 1964.

Province de Québec, District de Montréal. COUR DE MAGISTRAT. No 766-158 — BETTY SHOES INC. demanderesse vs H. ROSS défendeur. Le 21 septembre 1964, à 1 heure de l'après-midi au domicile du défendeur au No 7448 Kingsley Road en la cité de Côte St-Luc et district de Montréal seront vendus par autorité de justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur de marque RCA Victor et acc. et meubles de ménage, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. PERRY GURALNICK, H.C.S. VI. 2-9192. Montréal, 11 septembre 1964.

Province de Québec. District de Montréal. COUR DE MAGISTRAT. No 712-244 — J. LATULIPPE LTEE demanderesse vs ALBERT ST-MARTIN JR, défendeur. Le 21 septembre 1964, à 11 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 3217 rue Provost en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur 21" modèle de console et acc., et meubles de ménage, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. IRVING FRUITMAN, H.C.S. VI. 2-9192. Montréal, 11 septembre 1964.

Province de Québec. District de Montréal. COUR SUPERIEURE, No 646-752 — BAKER ACCEPTANCE CORPORATION LIMITED, demanderesse vs BERNARD PROULX, défendeur. Le 22 septembre 1964, à 10 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 17090 rue Carrières à Pierrefonds et district de Montréal seront vendus par autorité de justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur de marque RCA Victor et acc. et meubles de ménage etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. PERRY GURALNICK, H.C.S. VI. 2-9192. Montréal, 11 septembre 1964.

Province de Québec. District de Montréal. COUR DE MAGISTRAT. No 752-910 — DR F. DOUGLAS ACKMAN demandeur vs GEORGE MAY défendeur. Le 21 septembre 1964, à 10 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 353 8ième Avenue en la cité de LaSalle et district de Montréal seront vendus par autorité de justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur de marque Travel King et acc. et meubles de ménage, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. PERRY GURALNICK, H.C.S. VI. 2-9192. Montréal, 11 septembre 1964.

Province de Québec. District de Montréal. COUR DE MAGISTRAT. No 749-483 — IRWIN B. COHEN, demandeur vs R. CRYER défendeur. Le 21 septembre 1964, à 1 heure de l'après-midi au domicile du défendeur au No 5377 rue Montclair en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur de marque RCA Victor et acc. et meubles de ménage etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. PERRY GURALNICK, HCS. VI. 2-9192 Montréal, 11 septembre 1964.

Province de Québec. District de Montréal. COUR SUPERIEURE. No 646-241 — MACK TRUCKS MANUFACTURING COMPANY OF CANADA LIMITED, demanderesse vs HAYES EASTERN TRUCKS SALES COMPANY LIMITED, défenderesse. Le 21 septembre 1964, à 11 heures de l'avant-midi à la place d'affaires de la défenderesse au No 6400 rue Côte de Liesse en la cité de Dorval et district de Montréal seront vendus par autorité de justice les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 clavigraphe, 1 Vac Mobile de marque Pullman, 1 Autocar Diesel série No. 53224 (tractor) etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. SAUL LAUFER, H.C.S. VI. 2-9192. Montréal, 11 septembre 1964.

Province de Québec. District de Montréal. COUR SUPERIEURE. No 599-874 — STANDARD CREDIT CORPORATION, demanderesse vs JAMES ATKINSON, défendeur. Le 23 septembre 1964, à 10 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 111 rue St-Louis en la cité de Pointe-Claire et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: Un téléviseur de marque General Electric et acc. et meubles de ménage, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. PERRY GURALNICK, H.C.S. VI. 2-9192. Montréal, 11 septembre 1964.

Province de Québec. District de Montréal. COUR SUPERIEURE. No 649-362 — GRENET CIRCLE REALTY CORP, demanderesse vs FRANK DANIELSON, défendeur. Le 22 septembre 1964, à 11 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 11940 rue Michel Sarrazin, Apt 9 en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de justice, les biens et effets du défendeur saisas en cette cause, consistant en: 1 téléviseur de marque RCA Victor et acc. et meubles de ménage etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. GERALD H. GORNITSKY, H.C.S. VI. 2-9192. Montréal, 11 septembre 1964.

Province de Québec. District de Montréal. COUR SUPERIEURE, No 611-581 — PRUDENTIAL FINANCE CORPORATION LIMITED, demanderesse vs MARCEL R. DORION, défendeur. Le 23 septembre 1964, à 11 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 7944 rue Wilfrid Pelletier en la cité d'Anjou et district de Montréal seront vendus par autorité de justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur de marque Fleetwood modèle de console et acc. et meubles de ménage etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. IRVING FRUITMAN. H.C.S. VI. 2-9192. Montréal, 11 septembre 1964.

Province de Québec. District de Montréal. COUR DE MAGISTRAT. No 637-175 — ALUMINUM GOODS LIMITED, demanderesse vs A. CLERMONT, défendeur. Le 23 septembre 1964, à 1 heure de l'après-midi au domicile du défendeur au No 6014 rue Jeanne Mance en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur et acc. et meubles de ménage etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. GERALD H. GORNITSKY, H.C.S. VI. 2-9192. Montréal, 11 septembre 1964.

Province de Québec. District de Montréal. COUR DE MAGISTRAT. No 570-896 — ALUMINUM GOODS LIMITED, demanderesse vs MLLE JACQUELINE JOLY, défenderesse. Le 22 septembre 1964, à 10 heures de l'avant-midi au domicile de la défenderesse au No 2350 rue Duff Court, Apt 1 en la cité de Lachine et district de Montréal seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur de marque RCA Victor et acc. et meubles de ménage etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. HARRY GOLDEN, H.C.S. VI. 2-9192. Montréal, 11 septembre 1964.

Province de Québec. District de Montréal. COUR DE MAGISTRAT. No 526-526 — ALUMINUM GOODS LIMITED, demanderesse vs JEAN PAUL CADIEUX, défendeur. Le 22 septembre 1964, à 10 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 2188 rue Létourneaux en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur 21" modèle de console et acc. et meubles de ménage etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. IRVING FRUITMAN, H.C.S. VI. 2-9192. Montréal, 11 septembre 1964.

Province de Québec. District de Montréal. COUR DE MAGISTRAT. No 742-951 — BERNARD ALTMAN (AMERICAN HOUSE FURNISHERS) demandeur vs DAME BERTHE GALANEAU LEVESQUE & JEAN MARIE LEVESQUE, défendeurs. Le 23 septembre 1964, à 10 heures de l'avant-midi au domicile des défendeurs au No 5059 rue Chambord en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de justice, les biens et effets des défendeurs saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur de marque Westinghouse et acc. et meubles de ménage. Conditions: ARGENT COMPTANT. M. E. DESROCHES, H.C.S. VI. 2-9192 Montréal, 11 septembre 1964.

Province de Québec. District de Montréal. COUR SUPERIEURE, No 640-906 — CROWN LIFE INSURANCE CO. demanderesse vs GASTON GAUTHIER, défendeur. Le 23 septembre 1964, à 2 heures de l'après-midi au domicile du défendeur au No 4811 rue De Bullion en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur de marque Racine modèle de console et acc. et meubles de ménage, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. SAUL LAUFER, H.C.S. VI. 2-9192. Montréal, 11 septembre 1964.

Province de Québec. District de Montréal. COUR DE MAGISTRAT. No 768-545 — DR A. W. BAZERMAN demandeur vs DONALD ARMSTRONG défendeur. Le 22 septembre 1964, à 2 heures de l'après-midi au domicile du défendeur au No 41 rue Prospect en la cité de Westmount et district de Montréal seront vendus par autorité de justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur de marque Westinghouse et acc. et meubles de ménage. Conditions: ARGENT COMPTANT. PERRY GURALNICK, HCS VI 2-9192 Montréal, 11 septembre 1964.

Province de Québec. District de Montréal. COUR SUPERIEURE, No 650-968 — SHELL CANADA LIMITED demanderesse vs LOUIS ARTHUR L'ESPERANCE, défendeur. Le 21 septembre 1964, à 1 heure de l'après-midi au domicile du défendeur au No 4571 rue Melrose en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur de marque Electrohome et acc., 1 téléviseur de marque RCA Victor et acc., et meubles de ménage, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. PERRY GURALNICK, H.C.S. VI. 2-9192. Montréal, 11 septembre 1964.

Province de Québec. District de Montréal. COUR DE MAGISTRAT. No 770-857 — AFFILIATED ANSWER PHONE SERVICE CO. LTD. demanderesse vs J. G. WALSH défendeur. Le 22 septembre 1964, à 1 heure de l'après-midi au domicile du défendeur au No 5201 rue Sherbrooke Ouest, Apt 23 en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur de marque Admiral et acc., et meubles de ménage, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. PERRY GURALNICK, H.C.S. VI. 2-9192. Montréal, 11 septembre 1964.

Province de Québec. District de Montréal. COUR DE MAGISTRAT. No 632-277 — ALUMINUM GOODS LIMITED, demanderesse vs MLLE MARGUERITE GIRARD, défenderesse. Le 23 septembre 1964, à 11 heures de l'avant-midi au domicile de la défenderesse au No 1466 rue Sicard, Apt 4 en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 set de chaudrons. Conditions: ARGENT COMPTANT. IRVING FRUITMAN, H.C.S. VI. 2-9192. Montréal, 11 septembre 1964.

Province de Québec. District de Montréal. COUR SUPERIEURE. No 636-779 — COMMISSION DU SALAIRE MINIMUM, demanderesse vs CHEZ STEVE INC. défenderesse. Le 22 septembre 1964, à 3 heures de l'après-midi à la place d'affaires de la défenderesse au No 5334 Avenue du Parc en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 machine à additionner, accessoires de bureau, tables et chaises et accessoires de restaurant. Conditions: ARGENT COMPTANT. REAL MONGEAU, H.C.S. Montréal, 10 septembre 1964.

Province de Québec. District de Montréal. COUR DE MAGISTRAT. No 617-636 — ALUMINUM GOODS LIMITED, demanderesse, vs NAPOLEON CHAMPAGNE, défendeur. Le 23 septembre 1964, à 3 heures de l'après-midi au domicile du défendeur au No 4472 rue Henri-Julien en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : 1 téléviseur de marque Admiral consol et acc. et meubles de ménage, etc. Conditions : ARGENT COMPTANT. SAUL LAUFER, H.C.S., VI. 2-9192. Montréal, 11 septembre 1964.

Province de Québec. District de Montréal. COUR SUPERIEURE. No 523-045 — SALVATORE LAMORTAN, demandeur, vs DONAT THIVIERGE, défendeur. Le 21 septembre 1964, à 12 heures (midi) au domicile du défendeur au No 3560, 40e avenue, en la cité de St-Michel, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : téléviseur, meubles de ménage, etc. Conditions : ARGENT COMPTANT. G. ROSE, HCS, 845-3106. Montréal, 11 septembre 1964.

Province de Québec. District de Montréal. COUR SUPERIEURE. No 510-918 — MUNICIPAL ACCEPTANCE CORPORATION LTD., demanderesse, vs JEAN-MARC HENRI, défendeur. Le 22 septembre 1964, à 3 heures de l'après-midi à la place d'affaires de la demanderesse au No 1175 est, rue Jean-Talon, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la demanderesse saisis en cette cause, consistant en : dactylographe, machine à calculer, meubles de bureau, etc. Conditions : ARGENT COMPTANT. — G. ROSE, H.C.S., 845-3106. Montréal, 11 septembre 1964.

Province de Québec. District de St-François. COUR DE MAGISTRAT. No 66-722 — ROGER CARDINAL, demandeur, vs ROBERT DUNSMORE, défendeur, et PAYMASTER CHEQUE WRITING MACHINES (CANADA) LTD., tierce-saisie. Le 22 septembre 1964, à 12 heures (midi) à la place d'affaires de la tierce-saisie au No 4180 rue De Courtrai, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la tierce-saisie saisis en cette cause, consistant en : 2 machines à additionner, meubles de bureau, etc. Conditions : ARGENT COMPTANT. J.-M. PAQUETTE, H.C.S., 845-3106. Montréal, 11 septembre 1964.

Province de Québec. District de Montréal. COUR DE MAGISTRAT. No 666-032 — CORPORATION DE GAZ NATUREL DU QUEBEC, demanderesse vs RUSSELL BLACK, défendeur. Le 21 septembre 1964, à 10½ heures de l'avant-midi au lieu d'entreposage du gardien au No 60 rue St-Jacques Ouest Ch. 200 en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 dactylo Royal portatif et 1 tourne-disque Dumont. Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN GUY DION H.C.S. Montréal, 11 septembre 1964.

Province de Québec. District de Montréal. COUR DE MAGISTRAT. No 753-340 — CHARLES GARON, demandeur, vs GIUSTINO FORLINI (Mode Féminine Enr.), défendeur. Le 22 septembre 1964, à 1 heure de l'après-midi au domicile du défendeur au No 4081 rue Denommée, en la cité de Montréal-Nord, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : meubles de ménage, etc. Conditions : ARGENT COMPTANT. P. VILLENEUVE, H.C.S., 845-3106. Montréal, 11 septembre 1964.

Province de Québec. District de Joliette. COUR DE MAGISTRAT, No 32-131 — DR MARCEL ROY, demandeur vs CLAUDE QUINTAL, défendeur. Le 22 septembre 1964, à 10 heures de l'avant-midi au lieu d'entreposage du gardien au No 60 rue St-Jacques Ouest Ch 200 en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur Fleetwood, 21" portatif. Conditions: ARGENT COMPTANT. GILLES BOISVERT, H.C.S. Montréal, 11 septembre 1964.

Province de Québec. District de Montréal. COUR GREFFE DE LA PAIX, No 4535 — LA REINE, demanderesse vs JOE & LOUIS GARAGE INC., défendeur. Le 22 septembre 1964, à 10 heures de l'avant-midi au lieu d'entreposage du gardien au No 60 rue St-Jacques Ouest Ch. 200 en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 coffre à outil, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. GILLES BOISVERT, H.C.S. Montréal, 11 septembre 1964.

Province de Québec. District de Montréal. COUR DE MAGISTRAT. No 765-423 — MICHAEL MYTKO demandeur vs ANDRE ARRAULT, défendeur. Le 23 septembre 1964, à 1 heure de l'après-midi au domicile du défendeur au No 41 41ième Avenue en la cité Riv. des Prairies, district de Montréal seront vendus par autorité de justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: T.V. Marconi et meubles de ménage. Conditions: ARGENT COMPTANT. GILLES BOISVERT, H.C.S. Montréal, 11 septembre 1964.

Province de Québec. District de Montréal. COUR DE MAGISTRAT. No 758-239 — KEUFFEL & ESSER OF CANADA LIMITED, demanderesse vs Q. FRATARCANGELI, défendeur. Le 21 septembre 1964, à 12h.30 de l'après-midi au domicile du défendeur au No 7230 rue Dollier, en la cité de St-Léonard de Port-Maurice, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur et meubles de ménage. Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN GUY DION. H. C.S. Montréal, 11 septembre 1964.

Province de Québec. District de Montréal, COUR DE MAGISTRAT, No 770-025 — BRITISH AMERICAN OIL CO. LTD., demanderesse, vs DAME RUTH GORDON, défenderesse. Le 22 septembre 1964, à 11 h. 30 de l'avant-midi au domicile de la défenderesse au No 5 rue Granville, en la cité de Hampstead, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur 21" et meubles de ménage. Conditions: ARGENT COMPTANT. A. SELINGER, H.C.S. Montréal, 11 septembre 1964.

Province de Québec. District de Montréal, COUR DE MAGISTRAT, No 771-040 — J. PASCAL HARDWARE CO. LTD., demanderesse vs MAURICE DESROSIERS, défendeur. Le 22 septembre 1964, à midi au domicile du défendeur au No 4730 Boul. Gouin est, en la cité de Montréal-Nord, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur Admiral 21" et meubles de ménage. Conditions: ARGENT COMPTANT. A. SELINGER, H.C.S. Montréal, 11 septembre 1964.

Province de Québec, District de Montréal, COUR DE MAGISTRAT. No 766-862 — JACOB SHARE, demandeur vs ISAAC NUSBAUM, défendeur. Le 22 septembre 1964, à 11 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 4847 rue Carlton en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur Marconi 23" et meubles de ménage. Conditions: ARGENT COMPTANT. A. SELINGER, H.C.S. Montréal, 11 septembre 1964.

Province de Québec. District de Montréal. COUR DE MAGISTRAT. No 740-044 — ROGER MASSE (Quincaillerie L. Masse), demandeur, vs DAME FERNANDE OUELLETTE, défenderesse. Le 21 septembre 1964, à 12h. 30 de l'après-midi au domicile de la défenderesse, au No 821 rue Laporte en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en : téléviseur, meubles de ménage, etc. Conditions : ARGENT COMPTANT. — J.-M. PAQUETTE, H.C.S., 845-3106. Montréal, 11 septembre 1964.

Province de Québec, District de Montréal. COUR SUPERIEURE, No 618-004 — ALAIN DU BERGER, demandeur vs JULIUS WELTMAN, défendeur. Le 22 septembre 1964, à 2 heures de l'après-midi au domicile du défendeur au No 2506 rue Ste-Catherine Rd. en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : 1 téléviseur de marque RCA Victor et acc. et meubles de ménage, etc. Conditions : ARGENT COMPTANT. PERRY GURALNICK, H.C.S. VI. 2-9192. Montréal, 11 septembre 1964.

Province de Québec, District de Montréal. COUR DE MAGISTRAT, No 680-742 — ROLPH-CLARK-STONE LIMITED, demanderesse vs JEAN SAVARD, défendeur. Le 21 septembre 1964, à 10 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 6843 rue 10ième Ave, en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : 1 téléviseur de marque Viking 21"; meubles de ménage, etc. Conditions : ARGENT COMPTANT. ZALMAN SINGER, H.C.S. VI. 2-9192. Montréal, 11 septembre 1964.

Province de Québec, District de Montréal. COUR DE MAGISTRAT, No 768-732 — CHARLES ENGLISH LIMITED, demanderesse vs MARTY LEMISH (CALIFORNIAN FURNITURE CO.), défendeur. Le 23 septembre 1964, à 10 heures de l'avant-midi au domicile et à la place d'affaires du défendeur au No 4725 rue Bouchette en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : 1 téléviseur de marque Philco et acc. et meubles de ménage, etc. Conditions : ARGENT COMPTANT. SAUL LAUFER, H.C.S. VI. 2-9192. Montréal, 11 septembre 1964.

Province de Québec. District de Montréal. COUR DE MAGISTRAT. No 769-985 — DR ISAAC TANNENBAUM, demandeur vs W. ADCROFT défendeur. Le 22 septembre 1964, à midi au domicile du défendeur au No 0836 rue Charlevoix en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de justice les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur de marque Sylvania et acc. et meubles de ménage etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. PERRY GURALNICK, H.C.S. VI. 2-9192. Montréal, 11 septembre 1964.

Province de Québec. District de Montréal. COUR DE MAGISTRAT. No 751-855 — BERNARD LEFEBVRE (PHARMACIE LEFEBVRE) demandeur vs ANDRE MAURICE, défendeur. Le 21 septembre 1964, à midi au domicile du défendeur au No 2570 rue Delisle en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur de marque Admiral et acc., et meubles de ménage, etc. Conditions: PERRY GURALNICK, H.C.S. VI. 2-9192. Montréal, 11 septembre 1964.

Province de Québec. District de Montréal. COUR DE MAGISTRAT. No 746-070 — DR YVAN THIBAUDEAU, demandeur, vs FRED ALLAN, défendeur. Le 22 septembre 1964, à 12 hres (midi) au domicile du défendeur au No 1245 rue Ouimet, appt 33, en la cité de Saint-Laurent, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur, meubles de ménage, etc. Conditions : ARGENT COMPTANT. J.-M. PAQUETTE, H.C.S., 845-3106. Montréal, 11 septembre 1964.

Province de Québec. District de Montréal. COUR DE MAGISTRAT, No 760-881 — LUCIEN DESROSIERS, demandeur, vs TONY DE PETRILLO, défendeur. Le 22 septembre 1964, à 2 heures de l'après-midi, au domicile du défendeur au No 7223 rue Lisieux, en la cité de St-Léonard, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : 1 téléviseur, meubles de ménage, etc. Conditions : ARGENT COMPTANT. P. VILLENEUVE, H.C.S., 845-3106. Montréal, 11 septembre 1964.

Province de Québec. District de Montréal. COUR DE MAGISTRAT. No 760-414 — HOPITAL JEAN-TALON, demanderesse, vs ALBERT AUBIN, défendeur. Le 22 septembre 1964, à 12 hres (midi) au domicile du défendeur au No 4120, 47e avenue, apt 6, en la cité de St-Michel, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : téléviseur, meubles de ménage, etc. Conditions : ARGENT COMPTANT. P. VILLENEUVE, H.C.S., 845-3106. Montréal, 11 septembre 1964.

Province de Québec. District de Montréal. COUR DE MAGISTRAT. No 686-849 — ANDRE BELLEROSE et MARC BRETON (Bellerose Service Station), demandeurs, vs JEAN RIOPEL, défendeur. Le 21 septembre 1964, à 1 heure de l'après-midi au domicile du défendeur au No 10217 rue Clark, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : téléviseur, meubles de ménage, etc. Conditions-: ARGENT COMPTANT. P.-E. LINTEAU, HCS, 845-3106. Montréal, 11 septembre 1964.

Province de Québec. District de Montréal, COUR DE MAGISTRAT, No 754-025 — RAPHAEL ESPOSITO & MARIO BEAULIEU, demandeurs vs ORAZIO RUCCOLO, défendeur. Le 21 septembre 1964, à 1 heure de l'après-midi au domicile du défendeur au No 9309 2e Ave en la cité de St-Michel, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: meubles de ménage, 1 téléviseur et acc. Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN GUY DION, H. C.S. Montréal, 11 septembre 1964.

Province de Québec. District de Montréal, COUR DE MAGISTRAT, No 596-275 — FIDELITY COLECTION CO. LTD., demanderesse vs LIONEL COURTEMANCHE, défendeur. Le 22 septembre 1964, à 2 heures de l'après-midi au domicile du défendeur au No 2777 rue Bourbonnière en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: T.V. Sylvania et meubles de ménage. Conditions ARGENT COMPTANT. J. P. LAUZON, H.C.S. VI. 9-2636. Montréal, 11 septembre 1964.

Province de Québec, District de Montréal, COUR DE MAGISTRAT, No 763-983 — DAME ROSE CORBEIL, demanderesse vs MAURICE CASTONGUAY, défendeur. Le 21 septembre 1964, à 11 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 5280 rue Papineau en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: T.V. et meubles de ménage. Conditions: ARGENT COMPTANT. E. MENARD, H.C.S. Montréal, 11 septembre 1964.

Province de Québec. District de Montréal. COUR SUPERIEURE, No 647-925 — GILLES THIBODEAU & RICHARD THIBODEAU, demandeurs vs PAUL MICHAUD alias PAUL YOKELL, défendeur. Le 23 septembre 1964, à 2 heures de l'après-midi au domicile du défendeur au No 2656 rue Frontenac en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: meubles de bureau, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. GILLES BOISVERT, H.C.S. Montréal, 11 septembre 1964.

Province de Québec, District de Montréal. COUR SUPERIEURE, No 628-923 — GIANFRANCO TUCCI (UNIVERSAL GENERAL INSURANCE AGENCY REG'D), demandeur vs DOMENICO RUCCOLO, défendeur. Le 22 septembre 1964, à 10 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 9309 rue 2ième Ave, en la cité de St-Michel et District de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : 1 téléviseur de marque RCA Victor 21" et meubles de ménage, etc. Conditions : ARGENT COMPTANT. ZALMAN SINGER, H.C.S. VI. 2-9192. Montréal, 11 septembre 1964.

Informations religieuses

Retraites fermées

Retraites fermées chez les religieuses de Marie-Réparatrice, 1025 ouest boul. Mont-Royal, aux dates suivantes : 17 au 20 septembre : retraite pour demoiselles — prédicateur : R.P. A. Gauthier, s. j. ; 25 au 27 septembre : retraite pour jeunes filles — prédicateur : R.P. V. Monty, s.j. ; 16 au 18 octobre : retraite pour jeunes filles — prédicateur: R.P. R. Blackburn, cssr.

Au centre Sainte-Marie, 4122 rue Delorimier, Montréal : retraite fermée pour dames et demoiselles du vendredi 25 septembre au dimanche 27; prêchée par le père Gaudreau S. de M.

Du 25 au 27 septembre, à la maison des oblats de Marie Immaculée, à ville LaSalle, il y aura une retraite fermée à laquelle les cheminots montréalais des deux réseaux sont tout spécialement invités. Pour renseignements et réservations, appeler MM. Lionel Giroux, 729-5847 ou Jacques Larin, 525-5793.

Pèlerinages

Le pèlerinage annuel au cimetière de Notre-Dame-des-Neiges aura lieu le troisième dimanche de septembre, à 3 h. de l'après-midi, si la température le permet.

Le 13 septembre, un pèlerinage est organisé à Lachute et à Rigaud en l'honneur de la Vierge Marie. Le départ aura lieu à 8 heures du matin du coin de la rue Masson et de la 5ième avenue. (Renseignements : LA. 2-1563).

Vous êtes cordialement invité au pèlerinage annuel qui aura lieu le dimanche 13 septembre, à la chapelle de la Réparation, au coin des rues de la Rousselière et Sherbrooke est, auquel assisteront plus de 500 personnes aveugles et guides. Ce pèlerinage, conjointement organisé par le Club St-Laurent des aveugles de Montréal et L'Institut national canadien pour les aveugles, est le 10ième de ce genre.

Mieux connaître la religion

C'est le samedi 12 septembre que débuteront les cours de l'Institut Pie-XI. La première série portera sur "L'Art et la liturgie". M. l'abbé Ovila Brabant, L. Th., du grand séminaire de Montréal, sera le professeur attitré de ce cours. Ce cours se donnera jusqu'au 12 décembre à l'institut Marguerite-d'Youville, 2375, chemin Ste-Catherine, le samedi de 9 h. 30 à 11 h. 30 du matin.

Samedi prochain, 12 septembre, de 9 heures du matin à 9 heures du soir, journée d'étude diocésaine pour toutes celles qui dirigent les cadettes et les coeurs-joie. Cette rencontre aura lieu à l'institut Jésus-Marie, 1525 boulevard Mont-Royal.

Les cours du Gesù offriront, à partir du 28 septembre prochain ,trois séries de cours en religion. Une série sur les "Religions et l'Athéisme" sera donnée par M. Claude Blain, p.s.s., animateur d'émissions religieuses à Radio-Canada. Le P. Roland Saulnier, S.J., professeur de sciences religieuses au Collège Sainte-Marie, analysera un livre du Dr Ch. Odier: *Les deux sources consciente et inconsciente de la vie morale.*

Enfin, le P. Raymond Bourgault, S.J., également professeur de sciences religieuses au collège Sainte-Marie, commentera *Le Livre d'Isaïe*, recueil d'oracles dont la composition s'étend sur plusieurs siècles.

A 20 heures tous les vendredis, du 18 septembre prochain au 20 novembre, le R.P. Régis reprendra son cours de théologie pour laïcs, au collège Sophie- Barat, 1239 est, boulevard Gouin, près de la rue Saint-Hubert.

L'Ecole dominicaine de pastorale commencera son année de pastorale le jeudi 10 septembre prochain à 8:30 hrs du soir. La leçon d'ouverture sera donnée par M. Fernand Dumont, directeur du département de sociologie et d'anthropologie de l'université Laval. Monsieur Dumont a donné pour titre à cette première leçon : *"Aux sources de la crise religieuse"*.

Les nombreux visiteurs de l'exposition de Sherbrooke pourront constater, en visitant le kiosque des Chevaliers de Colomb, que les membres de cet ordre collaborent entièrement à la campagne du fonds de souscription de la Villa Saint-Alphonse. Les Chevaliers de Colomb veulent prouver ainsi leur attachement sincère à l'Eglise catholique et ils profitent de chaque occasion qui leur est offerte pour l'appuyer dans toutes ses oeuvres.

Déplacements et nominations

M. l'abbé Pierre Goyette, p.m.é., 35 ans, vient d'être nommé par l'Episcopat canadien directeur de l'Office catholique canadien de l'Amérique latine, à Ottawa. Il remplace M. l'abbé Francis O'Grady, s.f.m., décédé en janvier dernier. Il entrera en fonction dans quelques jours.

M. l'abbé Jean-Guy Hamelin, 38 ans, de Trois-Rivières, vient d'être nommé directeur du département d'Action sociale de l'Episcopat canadien, à Ottawa. Il succède à M. l'abbé Charles Mathieu, nommé secrétaire général de l'Episcopat canadien en janvier dernier, et entrera en fonction dans quelques jours.

Le 23 août dernier, l'abbé Gérard Parent, depuis 4 ans et demi, vicaire en la paroisse de Normandin, quittait le Canada pour le Mexique. Il séjournera 4 mois à l'école de langue espagnole et de pastorale de Guernavaca au Mexique. Après s'être familiarisé avec la langue espagnole pendant ce temps, il se rendra, en décembre, au Chili, dans le diocèse de Temuco pour lequel l'a récemment nommé son Excellence Monseigneur Paré, évêque de Chicoutimi.

Dévotion

La garde d'honneur du Coeur Immaculé de Marie vous invite à une "Heure Mariale" solennelle, dimanche 13 septembre, à 3 heures, dans la chapelle du Bon-Pasteur, 104 est, rue Sherbrooke.

Interviews de la semaine à

TEMOIGNAGES

du 14 au 19 septembre 1964

Une émission de Radio.Sacré-Coeur qui passe sur 45 postes

LUNDI, Jean Galot S.J. Le Concile, assemblée trop nombreuse?
MARDI, Réal Hogue, S.M.M. : Qui aimer davantage?
MERCREDI, Abbé Jean Martucci : La tour de Babel.
JEUDI, Albert Lapointe P.S.S.: Retraites fermées familiales
VENDREDI, Jean-Paul Régimbal, O.S.S.T.: Délinquants, délinquantes.
SAMEDI, Jean Galot, S.J.: Le chemin de l'éternité (Annavour).

Dans la région de Montréal, syntoniser 1240, à 3 h.45 — (CKSB St-Hyacinthe)

Cie d'Equipement Sanitaire Ltée.

Fondée en 1930 par Gilles Hébert, prés.

4275 RUE IBERVILLE, MONTRÉAL 34, P.Q. — TÉL. : LA. 6-0496

Aspirateur P-1011
Blanc ou acier inoxydable
Puissant 2.34C.V.

Polisseuse 15G

Ensemble "GENERAL"

Laveuse-vadrouille automatique
No 221 B.C. à batteries
Frotte jusqu'à 16,000 pi. car. à l'heure

VENTE
SERVICE - DEMONSTRATION

Manufacturiers: Finis à planchers
Détergents: Liquide et en poudre
Savons liquides: Germicide
Nettoyeurs de tous genres, etc.

CATALOGUE SUR DEMANDE

SERVICE de TECHNICIENS: Spécialistes en Entretien d'Edifices

Un problème...

(Suite de la page 4)

Une analyse rapide des frais d'administration nous amène à la même conclusion. Ainsi, chaque maison doit avoir un recteur, un directeur des études et un administrateur financier. De nouveau, on retrouve l'écart de 12 à 60. Il est donc clair que les collèges universitaires seront moins coûteux, même s'ils ont un plus grand nombre de secrétaires à leurs services. Ajoutons qu'une étude, faite dans un collège réel, a montré que, si le nombre des étudiants passait de 600 à 2,500, les frais d'administration, en retour, tomberaient de 15 p.c. à 7 p.c. du budget total.

Nous sommes persuadés qu'en analysant les autres secteurs nous en arriverions toujours aux mêmes conclusions. Les quelques exemples que nous venons de donner sont suffisants, croyons-nous, pour que, du seul point de vue financier, on évite de lancer le Québec dans l'aventure académique des *Junior Colleges*.

Considérant le marasme actuel du premier cycle, la montée démographique prévue pour les années 70, la nécessité de promouvoir les universités actuelles et de jeter les bases des universités du futur, le cul de sac académique et le coût prohibitif des *Junior Colleges*, enfin les avantages indiscutables de la formule des collèges universitaires — nous proposons, avec la plus grande insistance, la réduction des collèges classiques à six ans de secondaire et la création d'une douzaine de collèges universitaires, distribués par région de 300,000 habitants.

Reste à se demander comment et par qui seront fondés ces collèges universitaires. C'est le dernier point que nous allons traiter.

(à suivre)

Le Saint-Père lance son appel annuel à la charité du monde

C'est demain que se tient, dans toutes les églises et chapelles du Canada la grande collecte annuelle en faveur des Charités papales et des Oeuvres de l'Episcopat. En cette journée consacrée à la charité universelle, les catholiques de tout le Canada sont appelés à répondre généreusement à l'appel vibrant du pape Paul VI et de nos évêques en faveur de l'humanité souffrante.

Partager avec le Saint-Père, c'est partager avec tous les nécessiteux du monde et c'est un devoir de justice sociale pour tous les catholiques privilégiés, c'est-à-dire ceux qui ne manquent de rien, que de permettre financièrement à l'Eglise d'être présente là où c'est nécessaire.

Demain, afin d'atteindre à une charité fraternelle plus universelle que jamais, surtout en cette année de Concile, répondons généreusement à l'appel du pape Paul VI et de nos évêques.

La troisième session du concile se prépare activement au Vatican

CITE DU VATICAN. — Le concile oecuménique reprendra ses travaux la semaine prochaine pour sa troisième session, dont on a espéré, un moment, qu'elle serait la dernière. Mais cet espoir semble s'être maintenant dissipé presque complètement, à moins que les travaux ne se poursuivent de telle sorte qu'on puisse les prolonger, après une brève suspension pendant les fêtes de Noël, jusqu'en janvier, avec la certitude de pouvoir mener à bien la tâche assignée par Jean XXIII puis par Paul VI aux deuxièmes assises oecuméniques du Vatican.

Il faut dire cependant que la plupart des experts en la matière penchent pour une quatrième session qui se tiendrait au printemps de l'année prochaine et qui serait la dernière.

Quoi qu'il en soit, la commission de coordination siégera le jeudi 10 septembre. Le lendemain, les membres de cette commission se réuniront conjointement avec les membres du conseil de présidence.

Du premier de ces organismes, que préside le cardinal secrétaire d'Etat Amleto Giovanni Cocognani, font partie les cardinaux Achille Lienart (Lille), Francis Spellman (New York), Giovanni Urbani (Venise), Carlo Confalonieri (secrétaire de la consistoriale), Francesco Roberti (préfet du tribunal de la signature), Julius Doepfner (Munich), Grégoire Agagianian (préfet de Propaganda Fide), Léo-Joseph Suenens (Malines-Bruxelles) et Giacomo Lercaro (Bologne).

Les quatre derniers sont aussi les "modérateurs" qui dirigent les travaux des assemblées.

Du conseil de présidence, que préside le cardinal doyen Eugène Tisserant, font partie outre les cardinaux Lienart et Spellman, les cardinaux Ignace Tappouni (patriarche syrien), Thomas Gilroy (Sydney), Joseph Frings (Cologne), Ernesto Ruffini (Palerme), Antonio Cagciano (Buenos Aires), Bernard Alfrink (Utretcht), Giuseppe Siri (Gênes), Albert Meyer (Chicago) et Stephen Wyszynski (Varsovie).

DES RETOUCHES

Ces deux réunions auront pour objet de mettre au point le programme de travail de la prochaine session et le règlement auquel ont été apportées des retouches, proposées par la commission de coordination et approuvées par le pape en juillet dernier.

Les grandes lignes de ce programme et des retouches du règlement ont été portées d'ailleurs à la connaissance des pères conciliaires dès la mi-juillet par une lettre du secrétaire général du concile, Mgr Pericle Felici. Les retouches en question visent à rendre les travaux plus faciles.

Il est prévu en particulier que les pères conciliaires qui voudront intervenir dans les discussions devront faire parvenir cinq jours à l'avance un résumé de leur intervention. De même la faculté est accordée aux modérateurs d'inviter les pères conciliaires qui voudraient parler sur une même question de désigner un seul d'entre eux pour intervenir en leurs noms.

On avait envisagé de réduire à quatre les séances générales hebdomadaires, mais cette idée semble avoir été abandonnée et l'on envisagerait, au contraire, de faire siéger l'assemblée même pendant l'après-midi.

LES SCHEMAS

A ce souci d'activer la marche du concile s'oppose cependant le désir manifesté par nombre de pères qui voudraient que l'assemblée aborde la discussion même des schémas qui, réduits à l'état de "propositions" ne devraient faire l'objet, d'après les dernières modifications au règlement, que d'un court exposé et d'un vote.

Son Eminence Paul-Emile Cardinal LEGER, accompagné d'un groupe de dignitaires ecclésiastiques canadiens, a choisi le paquebot "FRANCE" pour se rendre en Europe à l'occasion de la nouvelle session du Concile Oecuménique.

Dans la lumière du Concile
pour vous permettre de prier au nom de l'Eglise
voici

LES HEURES DU JOUR DE L'OFFICE ROMAIN

textes français du Diurnal approuvés par l'Episcopat

- Traductions des Psaumes et des Hymnes : **E. Osty**
- Traductions des Oraisons : **R. Jacquin**
- Invitatoires des Psaumes : **J. Gélineau**
- Introductions : **P. Jounel et L. Bouyer**

UNE EDITION LITURGIQUE DE 850 PAGES
MOINS CHERE QU'UNE EDITION COURANTE

Un prix bon marché :
Pleine toile sous jacquette brochée : **$3.75**
illustrée : **$5.25**

En vente partout et au

SERVICE DE DOCUMENTATION PASTORALE
312 est, rue Sherbrooke, Montréal 18
Tél. 844-1753

POUR UNE CHARITÉ
PLUS UNIVERSELLE QUE JAMAIS,
EN CETTE ANNÉE DE CONCILE,
RÉPONDONS GÉNÉREUSEMENT
À L'APPEL DU SAINT-PÈRE

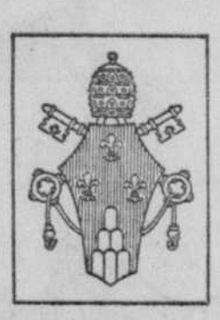

La collecte 1964 pour les Charités Papales et les Oeuvres de l'Episcopat se tiendra dans toutes les églises du Canada

DU 13 AU 20 SEPTEMBRE

ECCLESIAM SUAM

Première encyclique de S. S. le pape Paul VI

2e EDITION **15,000e mille**

Traduction de l'Imprimerie Polyglotte Vaticane — Index analytique 108 pages **$0.60**

FIDES, 245 EST, Boul. DORCHESTER, MONTRÉAL, UN. 1-9621

MORGAN
MAGASINS CLIMATISÉS

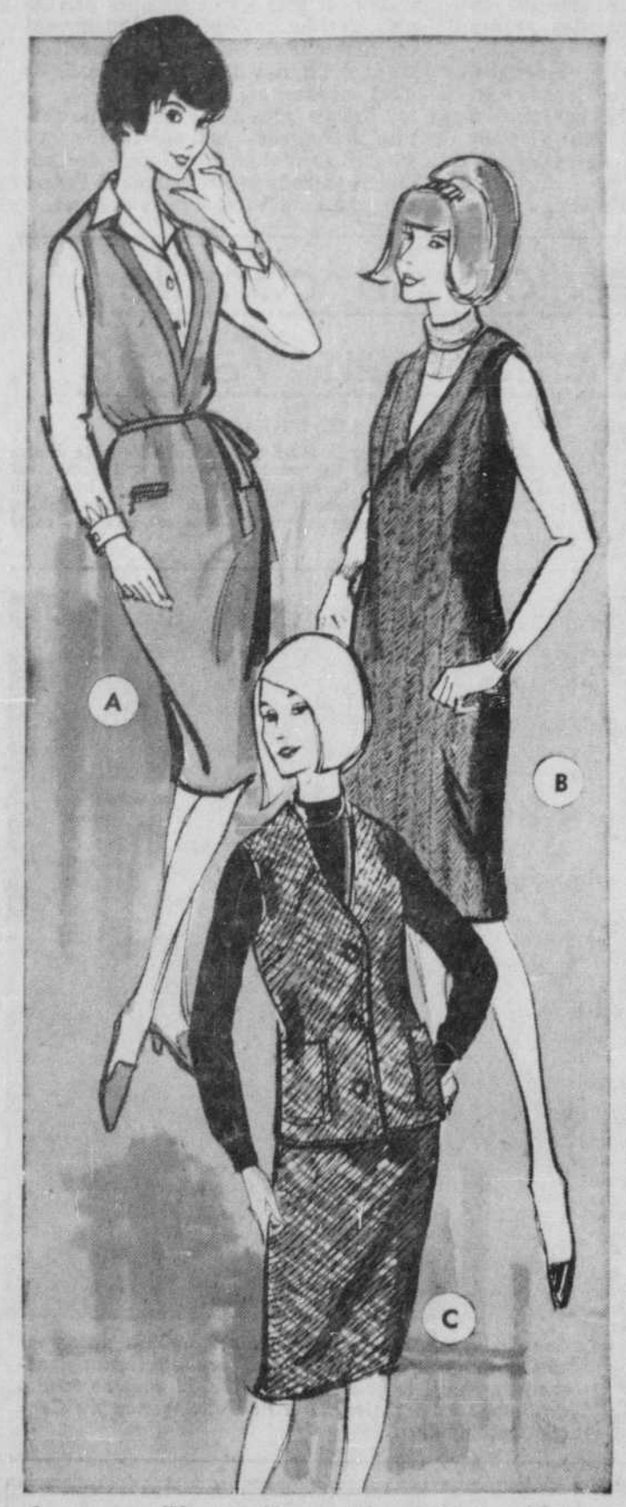

Le genre "jumper"... très automne 64! La tenue "nouvelle vague" et désinvolte...

10.98 et 12.98

Pour les étudiantes ou jeunes filles de carrière... la tenue "jumper" est sensationnelle! Très sport et très attrayante... c'est un choix judicieux pour l'université ou le bureau.

A. Jumper de flanelle avec encolure en V, dans les tons de gris moyen, gris clair ou noir; tailles 8 à 18. **10.98** Tricot de coton à col roulé en rouge/bleu/rose/blanc ou noir. P.M.C. **2.98**

B. Jumper en tweed diagonal, genre gamin, en rouge/noir/rouille/noir/noir/beige/ton or roi/or ou noir/gris/blanc; tailles 8 à 18. **10.98** Pullover bouclé en blanc ou noir. Tailles 14 à 20 **7.98**

C. Deux-pièces entièrement doublé, en tweed moucheté: loden/turquoise/blanc, or/jade/blanc, noir/bleu roi/blanc ou or/lime/blanc. Tailles 8 à 18. **12.98** Corsage à manches longues en Terylene* avec poignets français en blanc seulement; tailles 12 à 20 **3.98**

* MARQUE DÉPOSÉE

Vêtements sport du Budget (rayon 31) au troisième
TÉLÉPHONE 842-6261

Le petit tailleur "Chelsea" en fin lainage et pas cher!

12.98

Pour être sage et à la page . . . et soucieuse de son budget! Voici le deux-pièces rêvé, chic et strict en lainage Balcora; la veste est garnie de poches à rabat, d'un joli col avec cravate en poult de soie et boutons en brillant métal de ton or; jupe-fourreau mi-doublée. Dans les tons de vert émeraude, rouge, brun ou bleu de roi; tailles 10 à 18.

Téléphoner à 842-6261
Robes du Budget, rayon 19, au troisième
aussi à Dorval, Rockland, Boulevard et Snowdon

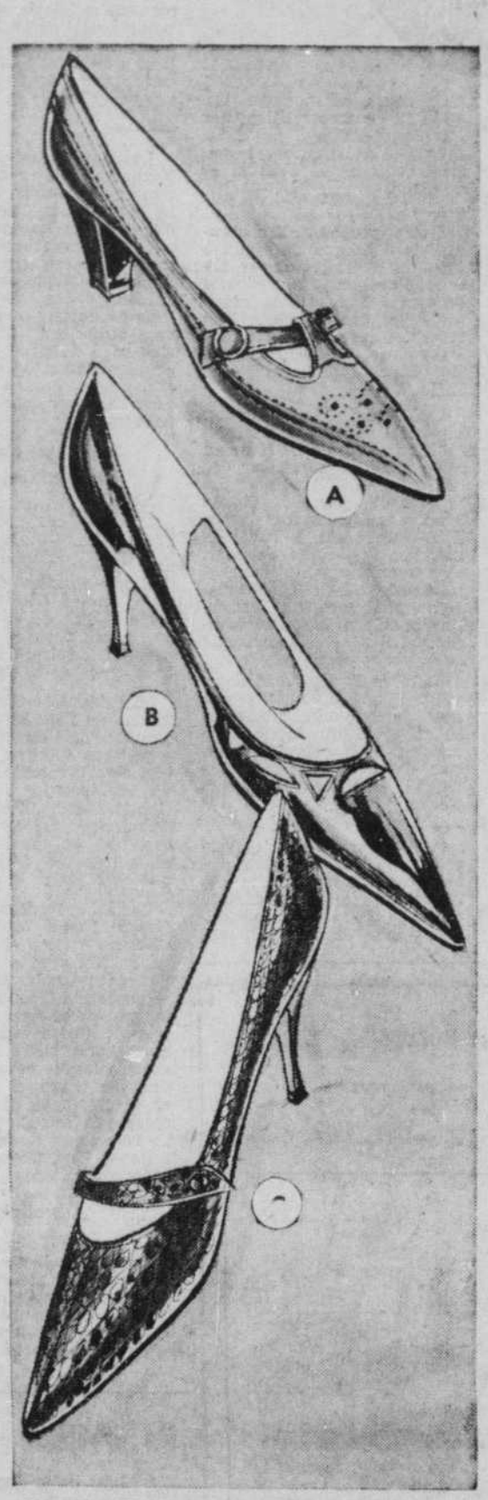

SOULIERS AUTOMNE '64 DES JEUNES COQUETTES
FORMES NOUVELLE MODE, FABRICATION PARFAITE

9.95 la paire

Nous avons une collection complète de souliers d'adolescentes! Le cliché représente trois modèles exquis de la collection Den-mar. Fabrication excellente avec des cuirs de premier ordre, et détails féminins à la mode. Escarpin classique, nouveaux modèles à brides et souliers habillés à découpes... tous à gracieux talon illusion. Pointures 6½ à 9, AA; pointures 5½ à 10 B.

A. Cuir de veau, rouge automne ou noir chérie
B. Cuir verni noir
C. Cuir de veau brun, noir ou rouge; ou veau fini reptile noir.

Pas de commandes postales ni téléphoniques
Chaussures d'adolescentes (rayon 81) au troisième
Aussi sélection à Dorval, Rockland, Boulevard et Snowdon

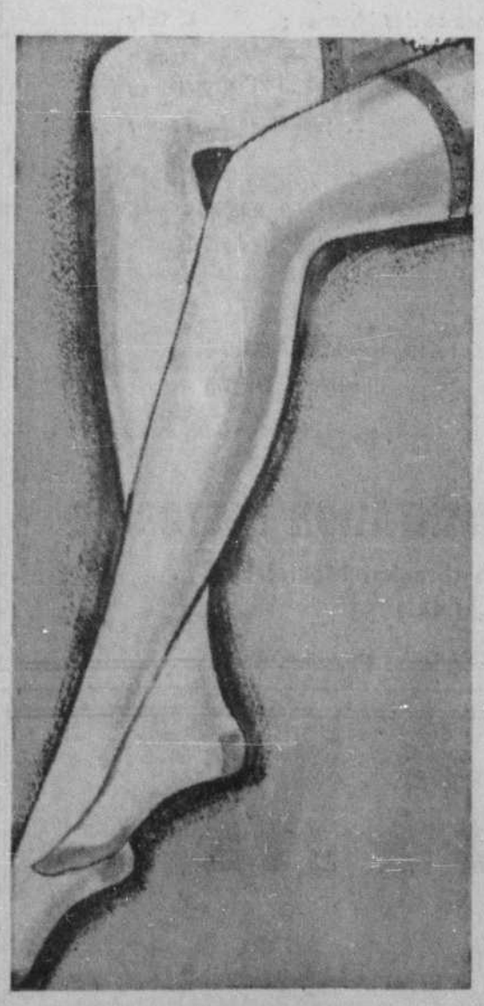

Bas de nylon "penny-wise" Morgan Première qualité, bas prix budgétaire!

.79 ou 3 paires 2.25

Bas de nylon de première qualité et vendus à bas prix budgétaires. Voile "jour" durable, talons renforcés, pointes remaillées et revers extensibles. Teintes d'automne: cacao (brun foncé), vison (taupe), ambre (brun bronzé), café Brézil (brun foncé bronzé). Pointures: 8½ à 11, jambes courtes, moyennes ou longues.

TÉLÉPHONER À 842-6261

Bas (rayon 19) au rez-de-chaussée
Aussi à Dorval, Rockland, Boulevard et Snowdon

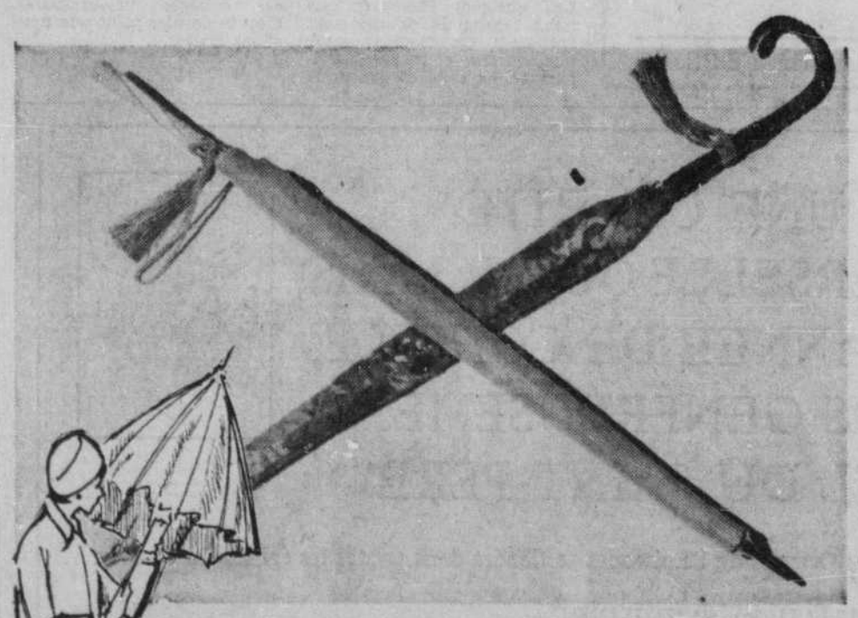

Nouvelle collection de parapluies automne importés... reflet de l'élégance!

Accessoire prestigieux des jours pluvieux d'automne... choix de forme fuselée ou trotteur... Tous à 10 branches et rehaussés de poignées de fantaisie importées d'Italie, tissu de haute qualité de tons unis ou imprimés aux riches coloris.

- Style fuselé ou trotteur en nylon uni aux nuances ravissantes de: rouge, noir, brun, vert ou bleu roi **4.95**
- Style fuselé ou trotteur en acétate imprimé ou imprimé avec bordure: gris, rouge, vert, ton or ou bleu **4.95**
- Style fuselé en nylon rouge, vert, or, bleu roi ou brun à pastilles noires; ou imprimés abstraits ou fleuris aux tons multiples **6.95**

4.95 et 6.95

Téléphoner à 842-6261 selon couleur seulement

Parapluies (rayon 39) au rez-de-chaussée
Aussi à Dorval, Rockland, Boulevard et Snowdon

Nouvelle façon d'être... modes en cuir Aerpel*

Manteaux de fillettes	39.98	Manteaux de jeunes adolescentes	49.98
Jumper de fillettes	19.98	Jumper pour jeunes adolescentes	24.98
Chapeaux	11.98		

Pour toutes les fillettes de tous les âges une idée "grands froids" des vêtements de cuir Aerpel* importés d'Italie. Une nouvelle matière en coton enduit et traitée imperméable en permanence, de grande résistance aux craquelures, aux taches, aux égratignures et nettoyable à sec très facilement. Le cliché représente un magnifique manteau et jumper avec chapeaux assortis, dans les dernières tons d'automne 64.

A. Manteau "gamin" à devant croisé, pli simple au dos, poches à rabat et chaude doublure peluche Orlon*. Noir seulement. Tailles 7 à 14; 8 à 14X.

B. Jumper droit à poches plaquées et coutures surpiquées. Noir seulement. Tailles 7 à 14; 8 à 14X.

C. Casquette "jockey" à doublure matelassée en noir seulement.

D. Chapeau tyrolien à doublure matelassée en noir seulement pour adolescentes.

* MARQUES DÉPOSÉES

TÉLÉPHONER À 842-6261
Vêtements de fillettes (rayon 70) au troisième

BUSTER BROWN

Le célèbre personnage de souliers d'enfants sera à notre magasin de Boulevard, aujourd'hui, samedi le 12 septembre.

Venez avec vos enfants le voir... il aura des cadeaux pour eux! En même temps vous pourrez voir notre belle collection de chaussures Buster Brown Automne '64

HEURES D'AFFAIRES MORGAN: MAGASIN PRINCIPAL, DE 9 H. A 5 H. 30 — SUCCURSALES: DE 9 H. 30 A 6 H.
OUVERTS LE SOIR LES JEUDIS ET VENDREDIS — MAGASIN PRINCIPAL JUSQU'A 9 H.
SUCCURSALES 9 H. 30 — TÉLÉPHONER A 842-6261